

# POITOU-CHARENTES CHARENTE-MARITIME

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Tableau des opérations autorisées

**2 0 1 3**

N°	Identification de l'opération		Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
1	ANAIS	Impasse de la Garenne	GUILLIN	Sylvain	INRAP	OPD	X
2	ANDILLY	Rue Saint-Nicolas II	VACHER	Stéphane	INRAP	OPD	X
3	ANDILLY	Rue Saint-Nicolas II	VACHER	Stéphane	INRAP	OSE	X
4	ANGOULINS	9, rue François Personnat	MAGES	Séverine	INRAP	OPD	X
5	AULNAY-DE-SAINTONGE	La Garenne et le Pré Conteau	DOULAN	Cécile	UNIV	PMS	X
6	AVY	Challes	LICHON	Anne-Aimée	INRAP	OPD	X
7	BARZAN	BaLiZ, Barzan dans son contexte littoral	TRANOY	Laurence	UNIV	PCR	X
8	BARZAN	Moulin du Fâ, le Théâtre	TENDRON	Graziella	EP	FP	X
9	BARZAN	Esplanade de la Grande Avenue	TRAVERS	Cécile	EP	FP	X
10	BARZAN	Les Mottes Gachins	ROBIN	Karine	COLL	OPD	X
11	BARZAN	Les Barres de Bas	ROBIN	Karine	COLL	OPD	X
12	BEAUVAIS-SUR-MATHA	Église Notre-Dame, jardin public	GISSINGER	Bastien	COLL	OPD	X
13	COZES	Boulevard de Bonnes Nouvelles, rue de Monbeille	ROUSSEAU	Jérôme	INRAP	OSE	X
14	ESNANDES	17, rue de l'église	LICHON	Anne-Aimée	INRAP	OPD	X
15	FOURAS	ZA de Soumard	SOLER	Ludovic	COLL	OPD	X
16	HIERS-BROUAGE	Rue de la Grotte	MONTIGNY	Adrien	INRAP	OPD	X
17	HIERS-BROUAGE	cabane Saint-James	MATHÉ	Vivien	UNIV	PMS	X
18	HIERS-BROUAGE	cabane Saint-James	NORMAND	Éric	MCC	SD	X
19	ILE D'AIX	1, place du Sémaphore, 32 rue Marengo	GISSINGER	Bastien	COLL	OPD	X
20	JONZAC	Contournement sud et est	GISSINGER	Bastien	COLL	OPD	X
21	JONZAC	Moulin de Chez Bret	ROBIN	Karine	COLL	FP	X
22	LA ROCHELLE	5bis et 3, rue du Duc	GAUGÉ	Érica	EP	OSE	X
23	LA ROCHELLE	9-11, rue des templiers	NIBODEAU	Jean-Paul	INRAP	OSE	X
24	LA ROCHELLE	Les céramiques de raffinage du sucre à La Rochelle	PAULY	Sébastien	COLL	PRT + PAN	X
25	MESCHERS-SUR-GIRONDE	Rue des Fleurs	VACHER	Catherine	INRAP	OPD	X
26	MONTGUYON	LGV - phase 127	MAREMBERT	Fabrice	INRAP	OPD	LGV
27	MONTGUYON	LGV – Le Bois Clair	BERNARD-GUELLE	Sébastien	EP	OSE	LGV
28	MURON	Rue de la Libération	DRIARD	Cyril	EP	OSE	X
29	NEUVICQ et MONTGUYON	LGV – phase 86	DIGAN	Mahaut	INRAP	OPD	LGV
30	PONS	70-72, avenue Gambetta	LANDREAU	Guilhem	INRAP	OPD	X
31	PONS	Place des Marronnières, rue Émile Combes	GISSINGER	Bastien	COLL	OPD	X
32	PONS	rue d'Aquitaine	COUSTEAUX	Julien	EP	OSE	X
33	PORT-D'ENVAUX	le Priouté, fleuve Charente	MOYAT	Philippe	BEN	FP	X
34	PUY-DU-LAC	La Jarrie	DEFAIX	Jérôme	INRAP	OPD	X
35	ROCHEFORT	Magasin aux vivres	GUILLIMIN	Sandrine	EP	OSE	X
36	SAINT-AGNANT	Aéroport de Rochefort	SOLER	Ludovic	COLL	OPD	X
37	SAINT-CESAIRE	La Roche à Pierrot	BACHELLERIE	François	BEN	FP	X
38	SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE	Le Châta	VACHER	Catherine	INRAP	OSE	X
39	SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX	ZAC La Mission - Déchetterie	GISSINGER	Bastien	COLL	OPD	X
40	SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX	ZA des coteaux - phase 2	SOLER	Ludovic	COLL	OPD	X

# POITOU-CHARENTES CHARENTE-MARITIME

## Tableau des opérations autorisées

# BILAN SCIENTIFIQUE

## 2 0 1 3

N°	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices	
41	SAINT-HIPPOLYTE	Place de l'église	GUILLIN	Sylvain	INRAP	OPD	X
42	SAINT-JEAN-D'ANGELY	Abbaye	BOLLE	Annie	INRAP	OPD	X
43	SAINT-JEAN-D'ANGÉLY	Grattemoine nord et sud	VACHER	Catherine	INRAP	OPD	X
44	SAINT-JEAN-D'ANGLE	Prises du Moulin, Prises du port	MATHÉ	Vivien	UNIV	PMS	X
45	SAINT-OUEN-D'AUNIS	ZAC des eaux – phases 2 et 3	BAKKAL-LA-GARDE	Marie-Claude	INRAP	OPD	X
46	SAINT-PIERRE-D'OLERON	9, rue Pierre Loti	MARTINS	David	INRAP	OPD	X
47	SAINT-PORCHAIRE	La Roche Courbon	LEGET	Guillaume	BEN	FP	NR
48	SAINT-ROGATIEN	Église, rue du Centre	NIBODEAU	Jean-Paul	INRAP	OPD	X
49	SAINT-ROMAIN-DE-BENET	Rue des écoliers	MONTIGNY	Adrien	INRAP	OPD	X
50	SAINT-SATURNIN-DU-BOIS	Le Bourg Nord	MAUREL	Léopold	COLL	FP	X
51	SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS	Place de la Mairie et de la Cure	GISSINGER	Bastien	COLL	OPD	X
52	SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS	Le Bas Corneau	ROUSSEAU	Jérôme	INRAP	OSE	X
53	SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS	Porte-Fâche	PESCHER	Benoît	EP	OSE	X
54	SAINT-SAVINIEN-SUR-CHARENTE	Les Quais	MAUREL	Léopold	COLL	OPD	X
55	SAINT-VAIZE	Rue des Roches, Le Champ des Vignes	BAKKAL-LA-GARDE	Marie-Claude	INRAP	OPD	X
56	SAINTE-MARIE-DE-RÉ	5bis, rue de la Crapaudière	MAITAY	Christophe	INRAP	OSE	X
57	SAINTE-SOULLE	ZA d'Usseau, les Petits Pérots	SOLER	Ludovic	COLL	OPD	X
58	SAINTE	Centre-ville, conteneurs – phase 1	BAIGL	Jean-Philippe	INRAP	OPD	X
59	SAINTE	Centre-ville, conteneurs - phases 2 et 3	NIBODEAU	Jean-Paul	INRAP	OPD	X
60	SAINTE	Rue Garnier	MIALHE	Vincent	INRAP	OPD	X
61	SAINTE	Place du 11 novembre	NIBODEAU	Jean-Paul	INRAP	OPD	X
62	SAINTE	16, chemin du Champ Boudeau	BAIGL	Jean-Philippe	INRAP	OPD	X
63	SAINTE	La Bauche	DEFAIX	Jérôme	INRAP	OPD	X
64	SAINTE	La Bauche	RIO	Pierre	EP	OSE	X
65	SAINTE	7, rue de l'Alma	TASSIN	Aurélié	INRAP	OSE	X
66	SAINTE	La Prée Basse, fleuve Charente	LEBARON	Vincent	BEN	PRD	X
67	SÉMUSSAC	Allée du Stade	MARTINS	David	INRAP	OPD	X
68	SURGÈRES	Château, porte Nord	MANDON	Fabrice	EP	EB	X
69	TAILLEBOURG et PORT-D'ENVAUX	Pont médiéval de Taillebourg	DUMONT	Annie	MCC	SD	X
70	THÉNAC	23, rue du Théâtre romain	BAIGL	Jean-Philippe	INRAP	OPD	X
71	TONNAY-CHARENTE	Avenue de saintonge	VACHER	Catherine	INRAP	OPD	X
72	TONNAY-CHARENTE	Avenue de saintonge, La Touche	VACHER	Stéphane	INRAP	OPD	X
73	TONNAY-CHARENTE	4, rue de Fonsèche	LAVOIX	Gaëlle	INRAP	OPD	X
74	TRIZAY	Église de Monthéault	MANDON	Fabrice	EP	OSE	X
75	VAUX-SUR-MER	Le Cormier, Les Battières – phase 2	SOLER	Ludovic	COLL	OPD	X
	Marais Charentais	PCR : Les marais charentais du Moyen Âge et à l'époque moderne	NORMAND	Éric	MCC	PCR	X
	Marais Charentais	Prospection thématique e : Recherche de lieux de productions céramiques	ROBERT	Pierre-Philippe	BEN	PTH	X
	Canton de Saint-Porchaire	Prospection inventaire	OLIVET	Yves	BEN	PRD	X
	Département de la Charente-Maritime	Prospection inventaire	DURAND	Georges	BEN	PRD	X

Pour les notices « LGV » voir le chapitre s'y rapportant.  
La mention « NR » indique les notices non reçues.

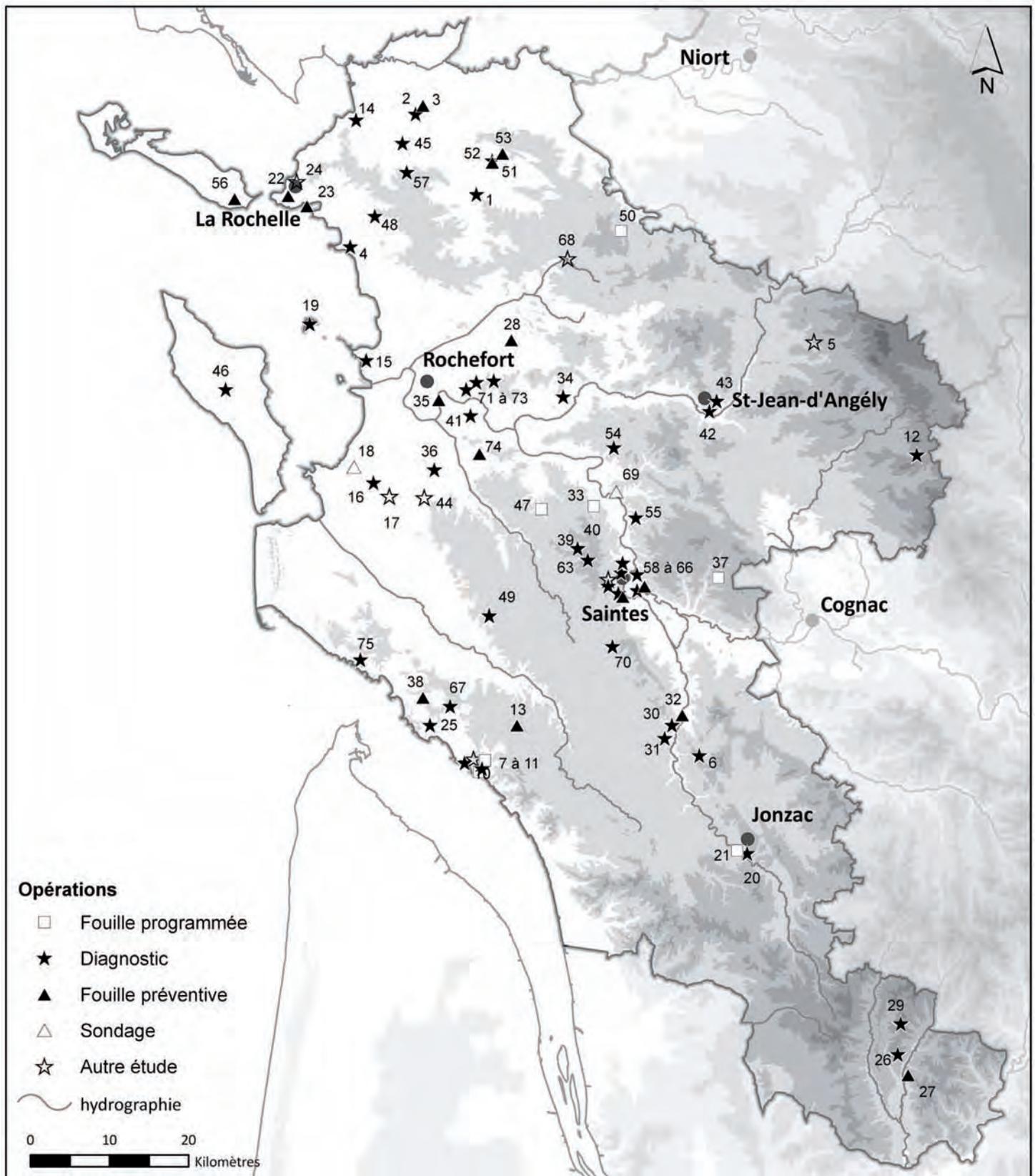


# POITOU-CHARENTES CHARENTE-MARITIME

## Carte des opérations autorisées

# BILAN SCIENTIFIQUE

**2 0 1 3**



# POITOU-CHARENTES CHARENTE-MARITIME

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 3

Moyen âge

Temps modernes

## ANAIS Impasse de la Garenne

Dans le cadre de la construction de maisons individuelles à Anais, impasse de la Garenne, une prescription de diagnostic archéologique a été faite par les services de l'État.

Situé à l'est de La Rochelle, Anais n'avait, jusqu'au début des années 1980, suscité que peu d'intérêt. En effet, mises à part quelques découvertes occasionnellement faites de sarcophages dans la première moitié du xx<sup>e</sup> s., une seule et longue intervention archéologique avait eu lieu entre 1979 et 1987. Elle fut menée en plusieurs campagnes de fouilles de sauvetage par l'abbé Métayer à l'occasion de l'agrandissement du cimetière sur la parcelle limitrophe au sud de l'emprise du projet. Ces découvertes avaient permis de s'assurer de la présence d'une occupation ancienne. Une première, remontant *a priori* à l'Antiquité puis, et surtout, une occupation dès le haut Moyen Âge ( la fouille du cimetière mérovingien).

Compte tenu de ce potentiel archéologique important, un diagnostic a été prescrit pour retrouver la nécropole mais également des éléments bâtis pouvant appartenir à l'église associée au cimetière et actuellement en élévation.

Six tranchées ont donc été ouvertes représentant un peu plus de 10 % de la surface prescrite. Lors de cette opération, il est apparu comme encore plus probable que le site ait connu une occupation antique ; vraisemblablement de première importance. Elle fut suivie par l'installation d'une nécropole mérovingienne, comme tend à le confirmer la découverte faite d'autres sarcophages de trapézoïdaux (fig.1). L'existence d'une construction du haut Moyen Âge est aussi fortement probable et pourrait être à mettre en relation avec cette nécropole. Cette origine ancienne se traduit également par le vocable de Saint-Pierre que porte l'église actuelle.

Cette première grande occupation d'avant l'An Mil est, semble-t-il, suivie par une oc-

cupation rurale au sud du site, datée des x<sup>e</sup>-xi<sup>e</sup> s., qui se traduit exclusivement sous la forme de structures fossoyées qui pourraient être concomitantes de l'ensemble religieux situé au nord de l'emprise et attesté à partir du xii<sup>e</sup> s.

Cette occupation religieuse a été largement perçue lors de cette opération (fig.2). C'est en effet l'absidiole et le collatéral nord de l'église romane (?) qui ont été mis au jour avec la découverte de nombreux murs exceptionnellement bien conservés. Avec eux, deux espaces bâtiments (?) pouvant s'articuler autour d'un cloître ont aussi clairement été observés. Toute cette occupation recouvre en grande partie un réseau hydraulique mettant en exergue l'envie de pérennité des lieux dès les origines (?) mais aussi traduit ici un des aspects récurrent de la vie en communauté monastique.

Enfin, cet ensemble paraît être en partie présent au moins jusqu'au xvi<sup>e</sup> s. où il connaît une première démolition dont la cause reste très incertaine. Puis il est définitivement



Figure 1 : Anais, sarcophages mérovingiens (Cliché : Inrap).

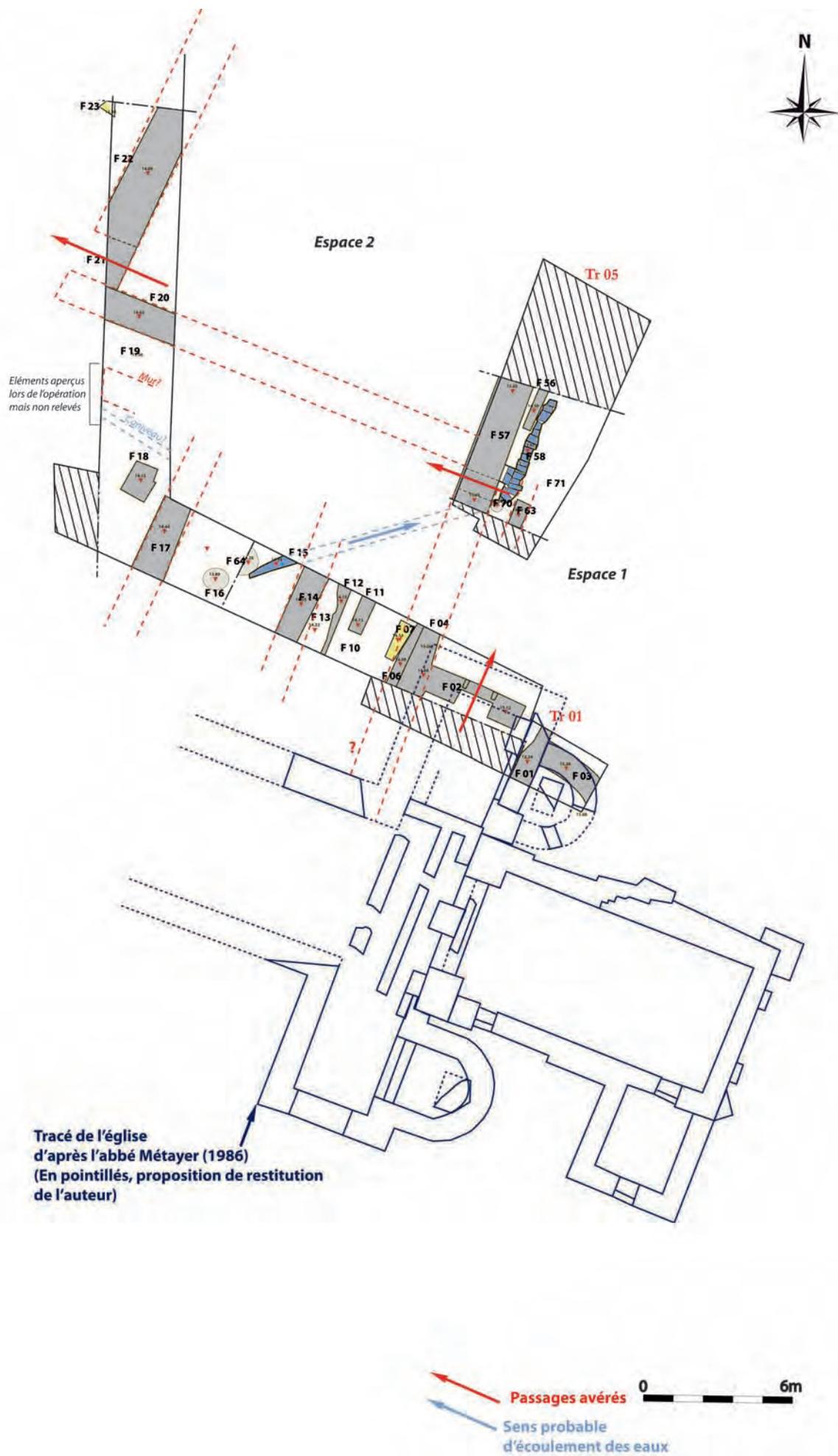


Figure 2 : Anais, plan de restitution (DAO : Inrap).

abandonné au XIX<sup>e</sup> s. Cette observation est confirmée par la carte de Cassini de 1771 dont la légende fait encore état de l'existence d'un prieuré en élévation.

L'ensemble des découvertes est exceptionnellement bien conservé.

Sylvain GULLIN

Néolithique

Protohistoire

## ANDILLY

### Rue Saint-Nicolas II opération de diagnostic

Le diagnostic réalisé sur la seconde phase d'aménagement du lotissement de la rue Saint-Nicolas à Andilly en périphérie ouest de l'occupation gauloise fouillée en 2012 a permis de collecter des données complémentaires sur les aménagements mitoyens de cette occupation.

Les éléments les plus marquants sont sans aucun doute les enclos quadrangulaire et circulaire qui marquent la présence d'un espace funéraire à proximité immédiate de la ferme. Si l'enclos circulaire peut appartenir à une phase chronologique ancienne, ce type d'aménagement apparaissant à la transition du Néolithique et de l'âge du Bronze, l'enclos quadrangulaire peut être considéré quant à lui comme contemporain de l'occupation de la ferme.

Quelle que soit l'attribution chronologique de l'enclos circulaire, il apparaît que l'aménagement de l'enclos quadrangulaire s'est fait certainement en fonction du premier, qui devait encore être marqué dans le paysage ; les espaces consacrés à ce type de rite perdurant souvent dans le temps comme on peut le voir sur de nombreux sites (ex. : La Vaurie à Périgny, Vacher, 2011). L'association entre une ferme de type indigène de La Tène et des enclos funéraires est connue. On citera pour comparaison, au vu des similitudes avec notre occupation, le site de l'extension de la ZAC des Coteaux phase 1 découvert récemment en diagnostic sur la commune de Saint-Georges-des-Coteaux (Soler, 2013) et sur lequel a aussi été mise en évidence une occupation de type « ferme indigène » jouxtée sur son côté sud par un enclos circulaire et un enclos quadrangulaire espacés de quelques mètres. Les résultats archéologiques de ces deux sites devraient permettre de mieux caractériser, dans la région, la distribution des activités funéraires et /ou culturelles à proximité des habitats du second âge du Fer.

L'étendue du secteur lié à « l'espace funéraire » ne peut être définie avec précision à ce stade de reconnaissance, des aménagements de taille similaire pouvant sans difficulté se situer entre nos tranchées. De même, des structures de taille plus restreinte comme une grande fosse à inhumation du type de celle mise au jour à La Vaurie à Périgny (Vacher, 2011) ou des fosses plus restreintes peuvent accompagner les enclos et

compléter l'aménagement du site.

Les autres traces d'aménagement regroupent du parcellaire antique, daté par des fragments de *tegulae* lors du diagnostic comme lors de la fouille de 2012. Leur présence indique certainement la proximité d'une *villa* gallo-romaine qui a dû, après la conquête, reprendre la gestion du terroir précédemment occupé par la ferme gauloise de la rue Saint-Nicolas. Quatre occupations antiques sont inventoriées sur la commune d'Andilly. Elles sont relativement éloignées de la zone de notre intervention et on peut penser qu'une occupation plus proche est présente sur des terrains déjà urbanisés, à l'ouest de la rue des Groies ou au nord, vers le bourg d'Andilly.

Les autres structures correspondent d'une part, à du parcellaire ayant livré de modestes lots de mobilier moderne, mais dont l'origine des tracés peut être plus ancienne et, d'autre part, à des creusements qui n'ont pas livré d'artefact, fossés, grandes fosses ou carrières ainsi que quatre silos en batterie. Pour ces derniers, leur présence est à mettre en relation avec les quatre silos situés à environ 25 m à l'est et mis au jour lors de la fouille de 2012 dans la partie nord-ouest du décapage, de part et d'autre du prolongement est du fossé 30.

Les données issues du diagnostic sur les terrains de la phase 2 du lotissement de la rue Saint-Nicolas ont permis la mise en évidence d'indices archéologiques qui devraient



Andilly, opération de diagnostic, vue des enclos circulaire et quadrangulaire (Cliché : S. Vacher).

permettre de mieux comprendre l'organisation des abords de la ferme indigène de La Tène finale reconnue lors de la phase 1 et en particulier son articulation avec le complexe cultuel à enclos fossoyés, dont le mode de fonctionnement reste méconnu. La fouille, qui débutera en novembre 2013, devrait permettre une meilleure caractérisation de cette partie de l'occupation et de préciser l'étendue de l'espace funéraire et la chronologie des différents aménagements présents (cf. notice suivante).

Stéphane VACHER

#### Soler, 2013

Soler L. : « *Extension ZAC des Coteaux phase 1* » à Saint-Georges-des-Coteaux, rapport d'opération de diagnostic archéologique, CG 17, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013.

#### Vacher, 2011 :

Vacher S. : *Le complexe cultuel à enclos fossoyés de La Vaurie à Périgny*, rapport final d'opération de fouille d'archéologie préventive, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2011.

Protohistoire

Moyen Âge

## ANDILLY

### Rue Saint-Nicolas II fouille préventive

Suite au diagnostic (cf. notice précédente), une fouille a été réalisée sur le site.

Les traces les plus anciennes sont constituées par un ensemble de six enclos accolés les uns aux autres sur une surface d'environ 304 m<sup>2</sup>. Ils se situent entre les altitudes 10,15 et 9,60 m NGF et présentent des formes différentes. Deux enclos sont circulaires, ils se caractérisent par des diamètres externes d'environ 5 et 7 m, et présentent tous deux de petites entrées au sud-ouest. Un enclos est de forme rectangulaire aux angles arrondis, on pouvait y accéder par une petite entrée située au sud-est. Il a une longueur d'environ 5,5 m pour une largeur de 4,5 m, sa surface interne définit un espace plus angulaire, de 2,7 par 3,2 m où sont présents quatre trous de poteaux formant le plan d'un petit édifice. Un enclos est en forme de goutte, il a une longueur de 7,45 m pour une largeur de 6,35 m et vient s'accoler, tout en ménageant une entrée, au nord de l'enclos circulaire le plus grand. Il présente une section de fossé légèrement surcreusée. Un enclos est en forme de fer à cheval, il a une longueur de 6,5 m pour une largeur de 5,7 m. L'extrémité nord-est de son fossé établit une liaison avec le petit enclos circulaire et l'extrémité nord-ouest avec l'enclos rectangulaire. Enfin, le dernier enclos est curvilinéaire, son fossé peut être décomposé en quatre sections dont deux sont nettement plus profondes. Il est accolé au petit enclos circulaire sur son côté ouest. Sur le côté sud-est, une petite entrée existe entre ces deux structures. Les zones de contact entre les différents enclos ne permettent pas d'établir de chaînage chronologique entre les structures, elles ont été accolées volontairement sans présenter de recouvrement.

Ces enclos sont donc de petite taille, leurs fossés ont une largeur qui dépasse rarement le mètre mais, quand cela est le cas, cela reste toujours ponctuel. Les ouvertures les plus étroites sont réduites à une trentaine de centimètres. Les profondeurs sont restreintes elles aussi, les fossés ont



Andilly, fouille préventive, vue générale des six enclos funéraires protohistoriques (Cliché : S. Vacher).

entre quelques centimètres et une cinquantaine de centimètres de profondeur, à l'exception des zones surcreusées de l'enclos curvilinéaire dont le fond se situe à moins 70 cm de la surface décapée. Les profils sont en « U » avec un fond plat, constitués généralement par la surface d'un lit de calcaire. Les comblements sont homogènes sur le tracé de chaque enclos et montrent parfois des apports conséquents de plaquettes de calcaire sur le côté externe des fossés. Le mobilier est rare, il regroupe quelques tessons, des éclats de silex en position secondaire. Aucun dépôt ou zone de rejet n'a été perçu, à l'exception d'un ensemble de gros blocs de calcaire, atypique sur le site, qui peuvent correspondre au seul dépôt anthropique perceptible dans les fossés. La datation de ces structures n'est pas possible à ce stade de l'étude du site.

Dans la partie nord-est de l'emprise, un ensemble de sept sépultures alignées le long d'un ancien fossé et une sépulture d'enfant isolée à une trentaine de mètres ont été découverts. Les sujets sont en décubitus dorsal, la tête à l'ouest ou au nord-ouest, dans des fosses pouvant présenter

un cuvelage en pierre sèche. En l'absence de dépôt associé, une datation  $^{14}\text{C}$  a été réalisée, elle permet une attribution du sujet au  $x^{\text{e}}$  s. (Beta n°367078, calibration à 2 sigma : cal AD 880 à 990 (cal BP 1060 à 960)). Aucune autre structure sur l'emprise des phases 1 et 2 de la rue Saint-Nicolas n'a donné d'ensembles de mobilier significatifs de cette période permettant de rattacher ces tombes à un contexte particulier.

Les autres structures reconnues sur l'emprise ont livré très peu de mobilier. Il s'agit d'un ensemble de cinq silos disposés en « V », de quelques fosses et trous de poteaux,

de fossés de parcellaire postérieurs à l'occupation proto-historique et, enfin, un ensemble de carrières aux contours irréguliers. Cette fouille fera l'objet d'un unique rapport commun aux deux phases d'intervention sur le lotissement.

Stéphane VACHER

#### Vacher, à paraître

Vacher S. : *commune d'Andilly en Charente Maritime, Rue Saint-Nicolas, rapport final d'opération de fouille préventive*, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, à paraître.

Moyen Âge

## ANGOULINS 9, rue François Personnat

Le terrain à diagnostiquer se situe rue Personnat à Angoulins, à proximité de la chapelle de l'ancien prieuré Sainte-Radegonde. Ce terrain, d'une superficie de 4 837 m<sup>2</sup>, est destiné à la construction d'une maison individuelle. Les tranchées devaient donc être effectuées en dehors des emprises de fondations.

L'intervention archéologique qui s'est déroulée du 22 au 24 avril avait pour objectif de vérifier la présence d'éventuels

vestiges en relation avec l'ancienne chapelle du prieuré Sainte-Radegonde édifée au  $xii^{\text{e}}$  s.

Mais au terme de cette investigation, les six sondages réalisés n'ont pas permis de renseigner la présence de ces vestiges.

Séverine MAGES

Antiquité

Moyen Âge

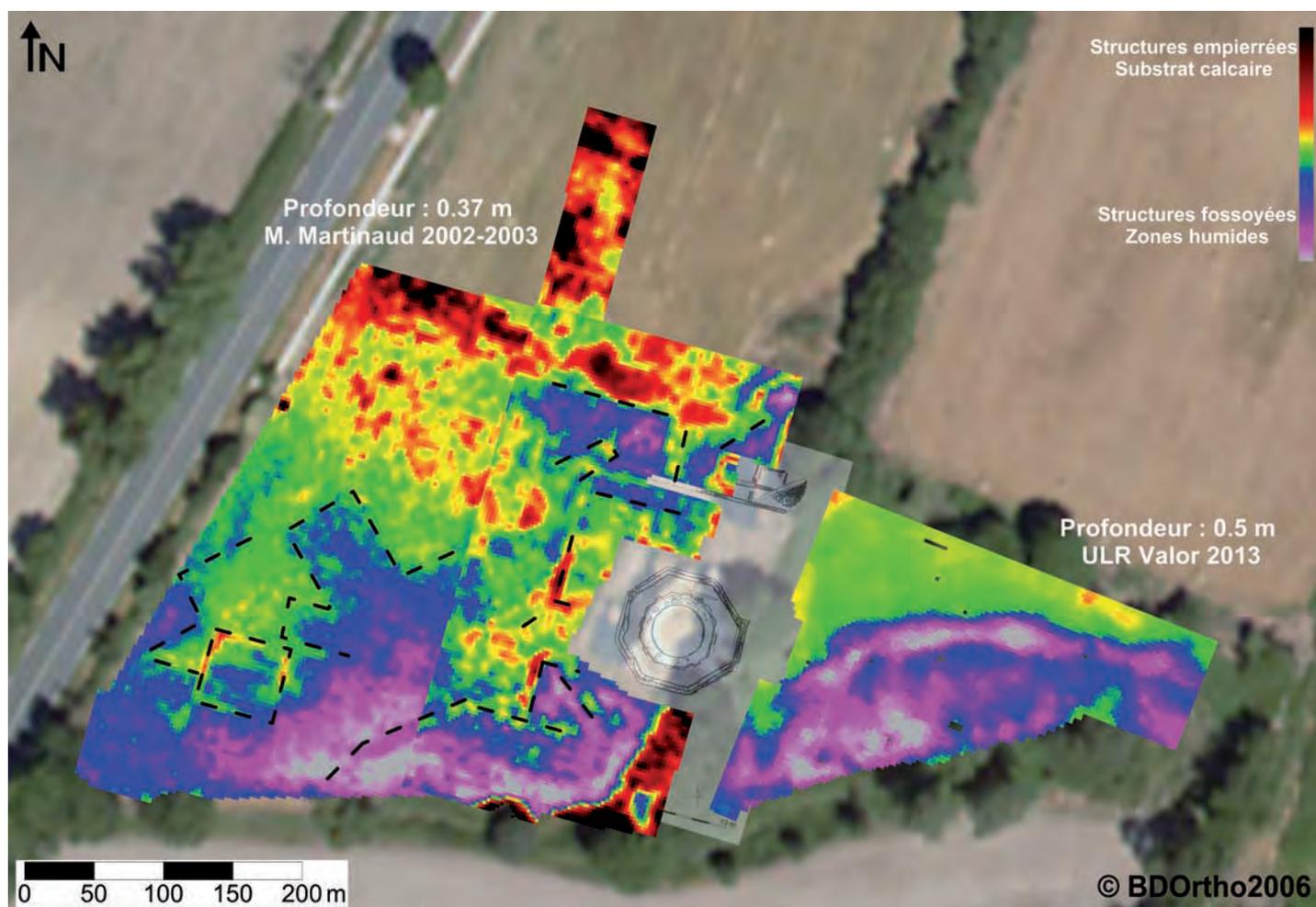
## AULNAY-DE-SAINTONGE La Garenne et le Pré Conteau

Le site antique de la Garenne a fait l'objet en juin 2013 de travaux de prospection électrique menés par A. Camus (ULR Valor), V. Mathé (UMR 7266 LIENSs, université de La Rochelle/CNRS) et O. Sanchez Rovira (université de La Rochelle). Ces travaux font suite aux prospections géophysiques de 2002 et 2003 effectuées par M. Martinaud et R. Chapoulie dans la parcelle de la Garenne qui comprend la majorité des vestiges archéologiques du lieu de culte fouillé par C. Doulan. La prospection de 2013 a couvert une superficie de 1 800 m<sup>2</sup> et a concerné la parcelle du Pré Conteau limitrophe, du côté est, à celle de la Garenne dont elle est séparée par une haie de feuillus. L'objectif principal consistait à évaluer la densité de vestiges de la partie orientale du lieu de culte et donc de localiser et de caractériser d'éventuelles structures bâties et fossoyées, en particulier les limites orientales du péribole. Le terrain a été prospecté selon deux profondeurs d'investigation, l'une de 1 m avec un point par m<sup>2</sup> et l'autre de 0,5 m avec quatre points par m<sup>2</sup> (Camus *et al.*, 2013a et b).

La carte de résistivité électrique du Pré Conteau témoigne bien de l'extension du site antique vers l'est, même si elle ne montre pas un potentiel archéologique aussi dense que celui issu des prospections de 2002-2003 dans la parcelle de la Garenne (voir fig.). Deux zones de résistivité appa-

raissent distinctement sur la carte (ULR Valor 2013). Les valeurs résistantes couvrent une bande en « L », ouest et nord, qui correspond aux zones les plus hautes de la parcelle. Les anomalies ouest témoignent des aménagements maçonnés en lien avec l'entrée orientale du temple octogonal, en partie fouillés en 2007. Les anomalies nord, bien que ténues, pourraient en partie correspondre au prolongement oriental du mur d'enceinte nord et du portique adossé. Aucune anomalie n'indique en revanche les limites est de l'aire cultuelle. Les anomalies conductrices correspondent aux zones basses et humides du site bordées au sud par un cours d'eau dont la source jaillit dans la partie sud-est de la parcelle. D'origine antique, des aménagements récents de celle-ci en marquent actuellement l'emplacement (anomalie résistante sur la carte). L'anomalie conductrice la plus remarquable pourrait témoigner de la présence d'un fossé ; les fouilles des années précédentes ont montré la présence d'un long et profond fossé, au comblement daté du Moyen Âge, dans la partie sud de la parcelle de la Garenne, en bordure du ruisseau.

Cécile DOULAN



Aulnay-de-Saintonge, sanctuaire de la Garenne. Synthèse des résultats obtenus en 2002-2003 par M. Martinaud et en 2013 par ULR Valor (Relevé : ULR Valor –UMR 7266 LIENSs).

#### Camus *et al.*, 2013a

Camus A., Mathé V. et Sanchez Rovira O. : *Travaux de prospection électrique sur le site antique de la Garenne (Aulnay-de-Saintonge, Charente-Maritime)*, rapport d'activité, ULR Valor –UMR 7266 LIENSs, Poitiers, La Rochelle, conseil général de la Charente-Maritime et SRA Poitou-Charentes, 2013.

#### Camus *et al.*, 2013b

Camus A., Mathé V. et Sanchez Rovira O. : « Le sanctuaire gallo-romain de La Garenne à Aulnay-de-Saintonge : Prospection géophysique 2013 », *Bulletin de liaison de l'Association pour l'archéologie et l'histoire d'Aulnay et de sa région*, 30, 2013.

Protohistoire

Antiquité

## AVY Challes

La présente opération a été motivée par le projet de construction de cinq habitations sur un terrain situé sur la commune d'Avy, au lieu-dit Challes, à 6 km au sud-est de Pons. Celle-ci a consisté en l'ouverture de huit tranchées et sondages. Un fond de fosse, très arasé (profondeur maximale de 0,40 m), qui a livré peu d'éléments mobiliers, et de plus très érodés, et la présence de plusieurs éléments

mobiliers, recueillis hors structure lors de l'ouverture de cette même tranchée, confirment cependant que nous nous trouvons non loin d'un secteur largement occupé aux époques protohistoriques et antiques, avec présence de quelques éléments lithiques antérieurs.

Anne-Aimée LICHON

Antiquité

## BARZAN

### Projet collectif de recherche BaLiZ, Barzan dans son contexte littoral

Pour sa deuxième année de mise en action, le PCR BaLiZ (Barzan Littoral Zones portuaires, « Barzan dans son contexte littoral : environnement, exploitation, échanges »), a poursuivi le programme que s'est assignée l'équipe : une meilleure connaissance de l'urbanisme de cette agglomération insigne de la cité des Santons et de son articulation avec le territoire environnant.

#### 1-Opération de terrain

En 2013, deux opérations ont été dirigées respectivement par Cécile Travers sur l'esplanade de la Grande Avenue et par Graziella Tendron et Antoine Nadeau sur le Théâtre.

#### **Recherches sur l'esplanade de la Grande Avenue (Cécile Travers)**

Les tranchées ouvertes en travers de l'esplanade de la Grande Avenue ont permis d'engager des recherches archéo-environnementales sur les sédiments. Plusieurs niveaux de surface ainsi que diverses structures ont été décelés et reliés stratigraphiquement aux voies et structures déjà étudiées en divers points des axes D1 et D2.

Cette étude a permis de conforter et de compléter les connaissances acquises et d'éclairer des aspects incompris

ou inexplorés. Cet espace trapézoïdal s'impose désormais comme un aménagement à part entière, doté de limites propres et de structures spécifiques liées à son adaptation aux conditions hydrogéologiques locales mais aussi à sa fonction. Bien que cette dernière nous échappe encore en partie, il est maintenant possible de se faire une idée concrète de l'aspect général de cette esplanade aux différentes époques de l'occupation antique du site (cf. notice supra).

#### **Recherches sur le Théâtre**

**(Antoine Nadeau, Graziella Tendron)**

La nouvelle programmation engagée sur le théâtre en 2013 s'inscrit dans la continuité de la fouille triennale intervenue entre 2009 et 2011, en vue de préciser les caractéristiques morphologiques et la chronologie de l'édifice de spectacle. Deux des secteurs ouverts dans la *cavea* et à l'emplacement de l'*orchestra* et du bâtiment de scène ont été étendus et ont révélé des vestiges dans un état de conservation inattendu. Les résultats obtenus enrichissent considérablement notre perception de ce monument et ouvrent de nouvelles perspectives, notamment en ce qui concerne la res-

The screenshot displays the 'Nouveau WebSIG BARZAN avec Flux IGN' interface. On the left, a legend lists layers: 'Horizon35\_3857', 'OuvertureArcheo3857', 'COMMUNE17\_3857', 'Ortho 2005', 'Ortho IGN 2010', and 'Carte IGN'. The main map area shows an aerial view with a yellow-outlined polygon representing an archaeological opening. A pop-up window titled 'Fiche détaillée - Google Chrome' displays the following data:

OuvertureArcheo3857	
AIRE	738.459
Operation	
Responsabl	L. Tranoy
Annee	0
Zone	

Barzan, PCR, nouvelle couche « Ouverture Archéologique » avec ses attributs (WebSig Dynmap : LIENSs/université de La Rochelle).



Barzan, PCR, flux IGN intégrés : Bâtiments, Ortho 2005 et 2010, carte IGN (fonds cartographiques : IGN, DAO : PCR BaLiZ, WebSig Dynmap : LIENSs/université de La Rochelle).

titution de l'infrastructure de la *cavea* et de l'espace scénique du deuxième état (cf. notice supra).

## 2-Atlas

L'équipe, concernée par cet axe du programme, s'est concentrée sur la réalisation de la première feuille à l'échelle 1/1000e de l'atlas qui concerne principalement le sanctuaire. Karine Robin a rédigé les notices soumises à discussion de l'équipe, en reprenant les archives, la publication de P. Aupert (Aupert, 2010) et ses propres travaux.

## 3- Travaux sur le WEB SIG

(sous la coordination de Frédéric Pouget - LIENSs)

### 3-1 Travaux sur les couches « horizons »

- Travaux sur les couches de résultats de fouille : Deux types d'évolution ont été accomplis : d'une part les nouvelles couches revues par Vincent Miaillhe, à partir des publications (Bouet, 2003, Bouet, 2011), ont été intégrées et d'autre part ont été ajoutés des champs permettant de renseigner les objets de ces couches.
- Travail sur l'apparence des couches en fonction des niveaux de zoom : l'objectif est de conserver une bonne lisibilité de l'information en fonction des variations d'échelle.
- Ajout de la couche « Ouvertures Archéologiques » (fournie par Vincent Miaillhe) (fig.1)

### 3-2 Données de « prospection géophysique »

- Inventaire et collecte de tous les rapports des travaux de géophysique depuis 1998 (réalisés par Isabelle Guyot et Nicolas Florsch, ULR Valor, Geocarta)

- À la lecture de ces rapports, on a procédé à l'intégration des interprétations dans le Websig sous forme de couches d'information en ponctuel et surfacique. Un bilan des intégrations des « cartes » issues des prospections géophysiques a été réalisé ; l'objectif étant de toutes les intégrer dans le Websig.
- Travail sur la lisibilité des cartes géophysiques : l'objectif est de régler le problème de transparence des images de géophysique sur le Websig. En effet la zone autour des secteurs de relevés apparaît en blanc et masque l'environnement périphérique (problème technique en cours de règlement).

### 3-3 Intégration des flux de données de l'IGN (Photographies aériennes IGN de 2005 et 2010, cartes IGN, données Bases de données IGN)

Les actions accomplies pour arriver à ce résultat sont les suivantes :

- migration du logiciel Websig Dynmap Version 7 vers Version 8 ;
- résolution de problèmes de verrouillage du serveur informatique du serveur de l'université de La Rochelle pour permettre l'accès du Websig aux flux de données IGN ;
- mise en place effective des flux sur le serveur ;
- changement de la projection de toutes les couches de données du Websig (vecteurs et images) pour s'adapter à la projection des flux IGN ;
- reconstruction totale du Websig dans la nouvelle projection.

L'objectif de la mise en place de ces systèmes de flux de données est d'avoir directement à l'avenir une mise à jour instantanée à chaque modification des données IGN, notamment les données « photographies aériennes ». (fig.2)

### 3-4 Prospections pédestres

- Réorganisation de la rubrique pour donner une meilleure lisibilité (changement du nom des couches d'informations des couches de prospections 2010).
- Intégration des prospections pédestres 2011.

### 3-5 Divers

- Intégration de nouvelles photographies de J.Dassié (fournies par Alain Raimond)
- Ajout des données du RGP agricole 2010 : intégration des données du Registre Parcellaire Agricole qui donne les cultures 2010 par îlot de culture.
- Amélioration de la photo IRC 2010 du Conseil Général : c'est une photographie infra-rouge couleur à résolution 20 cm qui est intégrée dans le Websig et peut avoir un gain en lisibilité par un traitement d'amélioration d'image.
- Travail sur la donnée LIDAR 2010. La couverture LIDAR intégrée dans le Websig a été étendue de manière à couvrir une zone plus grande. Cela a nécessité notamment le traitement des fichiers « nuages de point » fournis par l'IGN. Les zones au-delà de l'altitude 10 m n'avaient pas été intégrées par l'IGN dans le MNT et cela a donc nécessité des traitements supplémentaires et un ajout de ces nouvelles zones au fichier précédemment intégré.
- Travail de mise en forme sur les noms des champs des données de la base Patriarche et demande des mises à jour au SRA.
- Travail global sur l'interface du site Websig fait dans le cadre de la restructuration du site nécessité par l'ajout des flux IGN.

### 4- Approvisionnement et consommation : l'apport de la céramologie

(coord. Cécile Batigne-Vallet, Yona Waksman)

L'équipe en charge des études céramologiques, après avoir publié un premier bilan en 2012 dans les actes de la SFE-CAG de Poitiers, a complété son corpus d'échantillons du

site de Barzan et de l'atelier de Vayres pour les analyses élémentaires effectuées au laboratoire de l'UMR 5138. Les résultats de ces nouvelles analyses se sont révélés déterminants et pourront être présentés en 2014 dans un article de synthèse qui concernera le site de Barzan, et qui sera écrit en collaboration avec Valérie Thirion-Merle, UMR 5138.

### 5- Enduits peints (Valérie Mortreuil)

Les quelques fragments d'enduits peints issus des fouilles de la Grande Avenue sont en cours d'étude par Valérie Mortreuil.

### 6- Pétro-archéométrie (Jacques Gaillard)

Un article a été soumis et accueilli favorablement en 2013 par la revue *Aquitania* pour son prochain numéro : « La pierre de l'agglomération antique de Barzan : identification, approvisionnement et usages ».

L'agglomération antique a fait l'objet de prélèvements d'échantillons de calcaire auxquels ont été appliquées des procédures originales d'analyses pour en déceler l'origine. L'article décrit d'abord les techniques d'identification de la pierre et des carrières et énumère ensuite les diverses provenances des pierres de construction et les complémentarités de leur emploi. Une seconde partie est consacrée aux usages de la pierre et sa mise en œuvre : sciage, tournage, façonnage des moellons et maçonnerie.

Trois prélèvements ont été effectués durant la campagne de fouille 2013 du Théâtre, sur l'un des seuils mis au jour dans la *cavea* ainsi que sur le dallage dégagé en périphérie de l'*orchestra*. L'analyse de ces prélèvements est reportée à 2014, en raison de problèmes techniques liés au fonctionnement du laboratoire où se déroulent les analyses. Ce programme devrait cependant reprendre en 2014, avec, en outre, des données pour la Grande Avenue et des analyses sur les carrières de Saintes.

Laurence TRANOY (Dir.),

Cécile BATIGNE-VALLET, Jacques GAILLARD,  
Valérie MORTREUIL, Antoine NADEAU,  
Frédéric POUGET, Graziella TENDRON,  
Cécile TRAVERS et Yona WAKSMAN.

Protohistoire

Antiquité

## BARZAN Moulin du Fâ, le théâtre (PCR, BaLiZ)

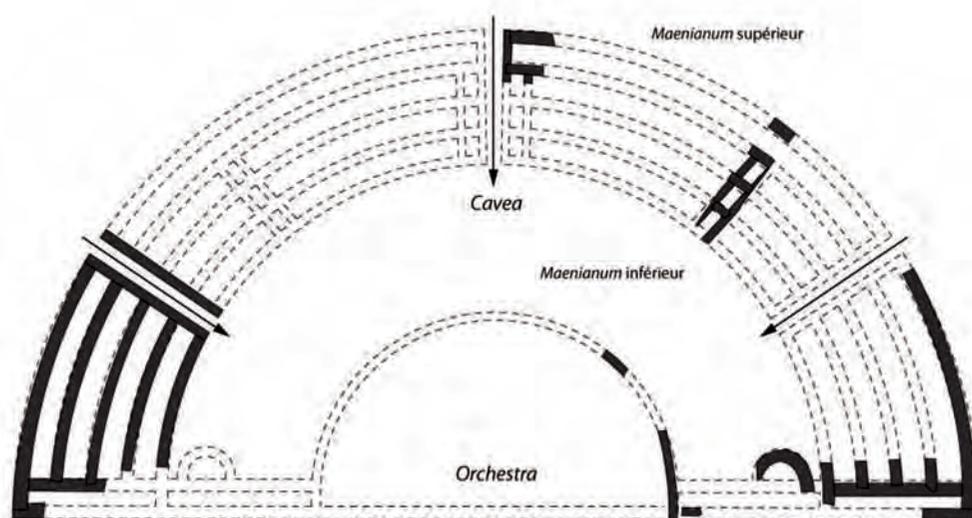
Moyen Âge

Lancé durant l'été 2013, le nouveau programme triennal de fouille du théâtre de Barzan est destiné à préciser les caractéristiques morphologiques de ce monument et la chronologie des différentes phases de construction et d'occupation du site, pendant et après le fonctionnement de l'édifice de spectacle. Le premier état correspond à un hémicycle de 81 m de diamètre. Sa construction intervient vraisemblablement dans le deuxième quart du 1<sup>er</sup> s. de notre ère. Son plan le rapproche de plusieurs édifices régionaux, tels que Thénac, Naintré ou Saint-Cybardeaux. À la fin du 1<sup>er</sup> s. ou au début du 11<sup>e</sup>, il est considérablement modifié. Les deux ailes de la *cavea* sont en effet prolongées de 19 m et un nouveau dispositif scénique est adopté. Le théâtre admet

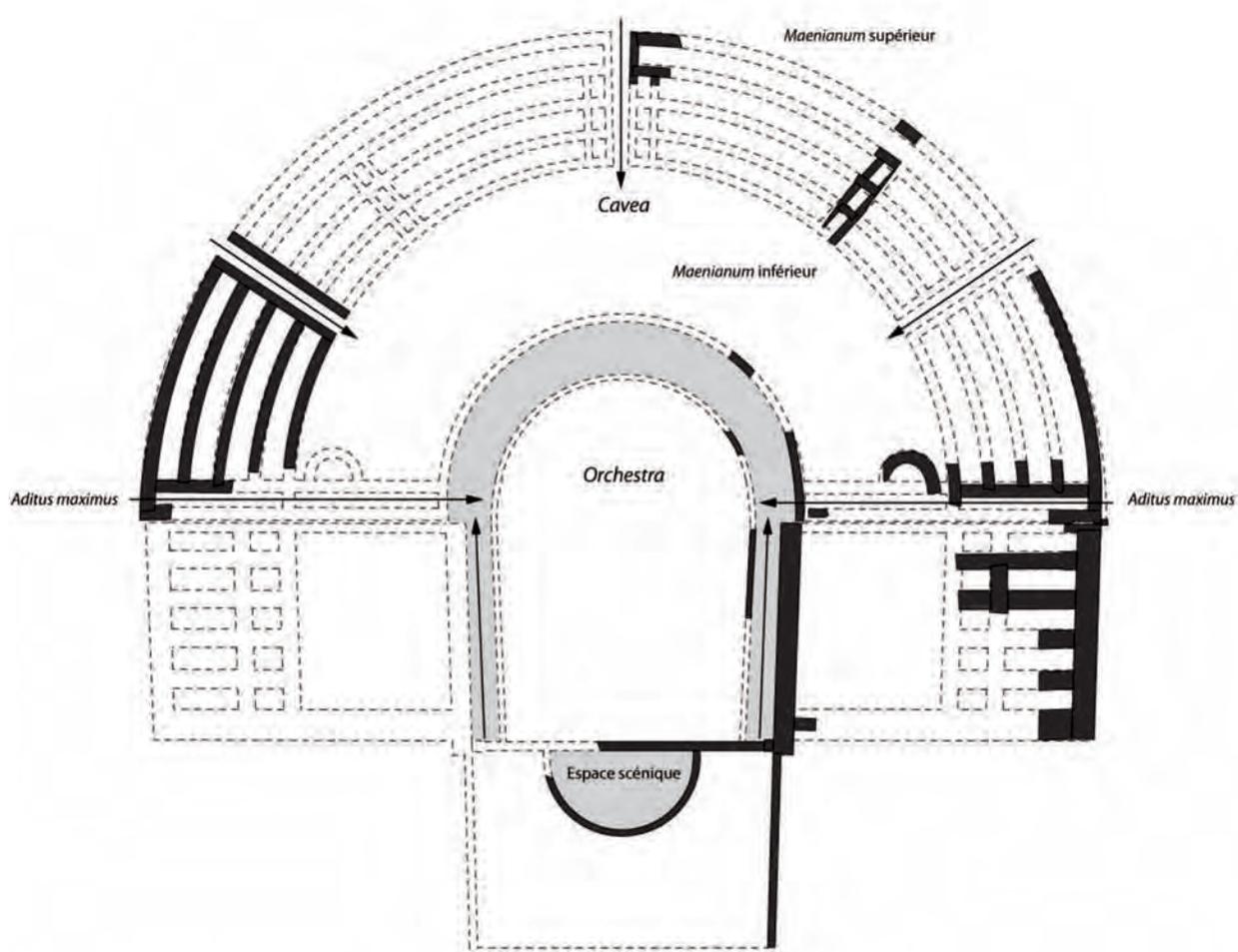
une forme en demi-cercle prolongé, des accès latéraux alignés sur son grand diamètre et une vaste *orchestra* bordée par une précincton basse. Il offre alors un plan remarquable par son originalité et par la qualité de sa mise en œuvre (fig.1).

Implanté dans la partie ouest de la *cavea*, le secteur 9 a été étendu d'environ 117 m<sup>2</sup> afin de mieux cerner les structures porteuses et les schémas de distribution des spectateurs dans cette partie du monument. Une tranchée, longeant le parement externe du mur de façade, a permis de reconnaître un niveau de circulation contemporain de la période d'activité du théâtre et deux accès à l'édifice. Un premier seuil en grand appareil calcaire ouvre sur le couloir

Etat 1 : 1ère moitié du 1er s. ap. J.-C.



Etat 2 : fin du 1er - début du 2e s. ap. J.-C.



-  Tracés restitués
-  Planchers
-  Maçonneries observées lors des campagnes de fouille 2007 et 2009 à 2011
-  Circulations



0 5 10 20 m

Figure 1 : Barzan, Moulin du Fâ, le théâtre, plan restitué des deux états (DAO : G. Tendron).



Figure 2 : Barzan, Moulin du Fâ, le théâtre, Maenianum supérieur de la *cavea* (Cliché : J. Mousset).

rayonnant reconnu en 2011 ; et sa fouille a livré quelques fragments de dalles ayant pu former son revêtement original. Il desservait vraisemblablement le *maenianum* inférieur, bien qu'on ignore s'il se développait jusqu'à mi-pente ou s'il atteignait la précinction basse. Un second seuil est localisé à l'est du premier (fig.2). L'espace auquel il donne accès n'a été que partiellement mis au jour. Il s'agit d'un couloir annulaire ou d'une salle aménagée entre les deux derniers murs concentriques. De là, les spectateurs devaient gagner la partie supérieure des gradins. En contrebas, trois autres murs concentriques se combinent à des murs radiaux pour former des caissons pleins de plan parallélogramme. Ces maçonneries apparaissent parfois sur une hauteur conséquente (jusqu'à 2,30 m, dont 1 m d'élévation) et cette partie du *maenianum* supérieur offre donc un bon état de conservation. Fondée directement sur le sol naturel, l'*ima cavea* est bien plus arasée. Seules les extrémités méridionales des trois massifs, contrefortant les arcs d'un couloir annulaire voûté, ont pu être observées.

Les recherches ont également repris dans la partie basse de l'édifice, où la fenêtre d'étude de l'*orchestra* et de l'espace scénique a été élargie vers le nord-ouest et vers le nord-est (secteur 5-8). À l'arrière du monument, des trous de poteaux, de piquets et des sablières basses se concentrent dans la zone délimitée par le mur d'absidie (M80). L'organisation de ces structures et les nombreux clous de menuiserie collectés à proximité suggèrent l'existence d'un plancher, voire aussi la couverture de cet espace correspondant à la scène ou au *postscaenium*. Plus en avant, la mise au jour de deux trous de poteaux alignés avec un bloc en grand appareil posé à plat renforce la seconde hypothèse, en matérialisant la limite d'une estrade. Dans l'état actuel des recherches, ce plan demeure cependant incomplet et il autorise plusieurs restitutions.

De plus, un sol constitué de blocs de grand appareil et de dalles calcaires a été découvert dans l'angle nord du secteur 5-8 (fig.3). Il est aménagé à la périphérie de l'*orchestra*, contre le muret bordant la précinction basse. Une tranchée

de récupération indique que cet aménagement se poursuivait vers le sud-est en suivant un plan curviligne. Ce dispositif semble comparable à celui découvert à Naintré (86), dans le théâtre du « Vieux-Poitiers ». Les nombreuses traces d'outils conservées sur les blocs de grand appareil (taillant, gradine, scie et foret) permettent de documenter le chantier de construction du second état de l'édifice. Par ailleurs, leur étude, réalisée avec Thierry Grégor, a révélé des perforations postérieures à la pose des blocs, qui pourraient s'expliquer par l'aménagement d'une balustrade ou la présence de sièges d'honneur.

Au sein de l'*orchestra*, d'autres niveaux d'occupation concentrent des déchets générés par la retaille du lapidaire du théâtre. Ils renferment notamment des fragments de céramiques dérivées de sigillées paléochré-

tiennes qui suggèrent une datation des <sup>v</sup><sup>e</sup>-<sup>vii</sup><sup>e</sup> s. et se rattachent donc aux périodes de fréquentation tardive du monument. Le démantèlement de l'édifice est également renseigné par une profonde fosse (St 111) qui recoupe le mur d'absidie (M 80). Cette structure paraît postérieure au début du <sup>iv</sup><sup>e</sup> s. Ces données confortent la chronologie proposée précédemment, à savoir que le théâtre est abandonné au <sup>iii</sup><sup>e</sup> s. avant de servir de carrière à partir du <sup>iv</sup><sup>e</sup> siècle et ce jusqu'à une date récente.



Figure 3 : Barzan, Moulin du Fâ, le théâtre, dallage aménagé à la périphérie de l'*orchestra* (Cliché : G. Tendron).

Ces différentes problématiques continueront d'être développées lors des prochaines campagnes. Par ailleurs, l'intégration de ce programme au PCR « Barzan dans son contexte littoral : environnement, exploitation, échanges » facilite les échanges avec les chercheurs intervenant à divers titres sur le site du Fâ et devrait permettre, à terme, de replacer ce monument dans son contexte urbain.

Graziella TENDRON et Antoine NADEAU

#### Tendron et al., 2013

Tendron G., Nadeau A., Mousset J. et al. : *Le théâtre de la Garde à Barzan (Charente-Maritime), rapport de la fouille programmée 2013*, rapport de fouille programmée, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013.



Antiquité

## BARZAN

### Esplanade de la grande avenue (PCR, BaLiZ)

Les recherches archéo-environnementales menées en 2013 sur les sédiments de l'esplanade de la Grande Avenue ont permis de déceler plusieurs niveaux de surface et structures qu'il a été possible de relier stratigraphiquement avec les niveaux de voies et les structures étudiés par Laurence Tranoy en D1 et en D2 de 2006 à 2012. L'étude est en cours mais on peut d'ores et déjà évoquer cinq phases chronologiques dont trois sont synchrones des états antiques, état 1, état 2 et état 4<sup>1</sup> de la Grande Avenue définis par Laurence Tranoy :

#### avant 50 av. J.-C. :

Replat naturel situé entre les courbes de niveau de 20 m et de 15 m, faisant plusieurs dizaines de mètres de large, et s'étirant sur 500 m de long à l'est de l'enclos cultuel. Cette zone est déboisée, et peut-être partiellement cultivée. À une centaine de mètres du sanctuaire, une dépression naturelle d'axe nord/sud, où l'eau est présente mais ne stagne pas, entaille ce replat dans sa largeur. Il s'agit du paléotalweg observé par Laurence Tranoy dans la zone ZB9-5. Ce paléotalweg, qui a également été observé plus au sud, dans le quartier du Trésor, joue certainement le rôle de collecteur naturel pour les eaux pluviales arrivant des hauteurs du site.

#### 50 av. J.-C. - 15/20 ap. J.-C. = État 1

Création d'un vaste espace trapézoïdal de 500 m de long et 50 m de large en moyenne. Celui-ci est bordé au nord et au sud par un alignement de fosses témoignant d'une clôture type palissade en bois ou alignement végétal. Le terme d'« esplanade » au sens de « vaste espace libre de terrain plat dégagé en avant et aux abords d'un édifice »<sup>2</sup> nous semble assez approprié, même si, d'un point de vue topographique, cet espace n'était pas parfaitement plan. En effet, il épouse la pente nord/sud naturelle dans le sens de sa largeur et, dans le sens de sa longueur, il forme une cuvette au niveau du paléotalweg. À cette époque, la plus grande partie du sol de cette esplanade est dénudée ou occupée par de la végétation rase (friche herbacée, prairie, pelouse ?). Le long de sa limite nord, une bande d'environ 6 m de large (soit 20 pieds romains<sup>3</sup>) a été remblayée et nivelée afin d'accueillir une surface de circulation aménagée. Nous avons certainement affaire à une allée piétonne - pas de trace d'ornières - mais celle-ci a été construite avec soin : une couche de substrat calcaire rapporté (consolidation et assainissement) surmontée d'une couche de sable coquiller (revêtement). Implantée sur une sorte de petite plate-forme talutée, cette allée domine le reste de l'esplanade qui descend en pente douce vers le sud. Elle s'étend sur toute la longueur observée de l'esplanade et épouse la topographie en cuvette de cette dernière.

1 *A priori*, l'état 3 n'existe pas. Il constitue une étape du chantier ayant donné lieu à l'état 4.

2 Définition relevée sur le site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales ([www.cnrtl.fr](http://www.cnrtl.fr))

3 Pied romain : unité de mesure romaine, dont la valeur approximative la plus utilisée en archéologie gallo-romaine équivaut à 29,57 cm .

Le paléotalweg est donc toujours très présent dans le paysage. Les deux canalisations creusées dans la couche de calcaire rapporté constituant la sous-couche de consolidation de l'allée sablée, retrouvées par Laurence Tranoy dans son secteur ZB9-5, servaient sans doute à canaliser souterrainement les eaux pluviales arrivant du nord et à les faire passer sous l'allée afin qu'elles puissent ensuite être évacuées sur l'esplanade. Au niveau de l'esplanade, deux fossés de drainage ont été observés de part et d'autre du paléotalweg. Leur creusement date de l'état 1 et ils doivent participer de la gestion de l'eau dans cette zone dépressionnaire davantage soumise aux problèmes d'humidité. Ces fossés ont été observés de façon très localisée mais on sait qu'ils n'ont pas la même orientation et qu'ils ne s'étendent pas au-delà de la zone dépressionnaire. L'un, retrouvé par Laurence Tranoy du côté de l'interfluve occidental, est orienté est/ouest et suit l'axe longitudinal de l'esplanade. Nous ne l'avons pas retrouvé dans le sondage creusé vers l'extrémité ouest de l'esplanade, ce qui signifie qu'il s'agit d'un aménagement très localisé. L'autre, situé du côté de l'interfluve oriental, est orienté selon un axe nord-ouest/sud-est.

#### 30 - 110 = État 2

L'espace tel qu'il a été mis en scène lors de la phase précédente est pérennisé dans ses limites et dans ses fonctions. L'allée sablée qui longe son côté nord est toujours utilisée. On se contente de la recharger régulièrement en sable coquiller (par couches successives d'environ 10 cm d'épaisseur), même aux endroits où la sous-couche de consolidation calcaire était érodée et aurait mérité d'être refaite. En revanche, les palissades en bois ou les alignements végétaux qui matérialisaient ses limites nord et sud sont supprimés et remplacés par deux murets agrémentés de chaperons. Le sol de l'esplanade est toujours occupé par de la végétation rase (friche herbacée, prairie ?), les fossés et le paléotalweg sont toujours ouverts et semblent continuer à jouer le rôle de collecteurs d'eaux pluviales.

#### 110 - 200 = État 4

L'espace créé à l'état 1 est pérennisé, avec toutefois un caractère monumental beaucoup plus accusé qu'aux siècles précédents. Les murets de l'état 2 (M.20 et M.80) sont partiellement arasés puis occultés par des remblais. Côté nord, un portique à exèdres doté de murs très puissants, ouvert sur l'esplanade, vient recouvrir en partie l'ancienne allée sablée. Il répond selon nous aux mêmes fonctions que cette dernière mais de façon beaucoup plus ostentatoire. Côté sud, on note l'absence de clôture, mais il est difficile d'imaginer qu'il n'y ait pas de limite matérielle entre la voie D2 et l'esplanade. L'hypothèse d'une haie végétale est à l'étude. Deux fosses de plantation attribuables à cet état ont en effet été repérées dans ce secteur mais elles ne sont pas alignées selon l'axe de la voie D2, ce qui exclut *a priori* l'hypothèse d'une haie simple.

De la terre est répandue sur toute la surface de l'esplanade afin de surélever le niveau de circulation. À proximité de



D2, ces apports de terre reposent sur une couche de matériel anthropique fragmenté (céramique, pierres, mortier, coquillages...), s'appuyant contre l'élévation conservée de M.80. Selon nous cette couche avait deux fonctions : redresser la pente de l'esplanade et assainir sa surface en permettant aux écoulements, qui avaient tendance à stagner dans la partie basse de l'esplanade, de s'infiltrer dans le sol et de s'évacuer latéralement.

Les fossés de la partie dépressionnaire de l'esplanade, qui avaient commencé à s'eutrophiser faute d'entretien, sont définitivement comblés. Quant au paléotalweg, il est quelque peu remblayé, mais ne disparaît pas du paysage. Une légère cuvette subsiste à cet endroit, dont le portique paraît épouser le profil (à confirmer par Laurence Tranoy).

Le niveau supérieur des sédiments de l'état 4 ayant été brassés par les labours post-antiques, il est difficile aujourd'hui d'avoir une idée précise des aménagements réalisés à la surface de ce terrain au II<sup>e</sup> s. Toutefois, aucun fond de fosse de plantation n'a été observé, ce qui exclut *a priori* la présence d'arbres (tout au moins dans les zones sondées) et laisse plutôt envisager un espace ouvert, avec un sol occupé par de la végétation rase.

### après 200 = État 5 et 6

Cette étape, très étirée dans le temps, ne constitue pas une phase d'aménagement caractérisée. Elle doit être considérée comme un enchaînement d'événements dont il est aujourd'hui difficile d'estimer le rythme et la durée. À un moment, l'élévation du portique tombe en ruine et/ou sert de carrière, les voies D1 et D2 ne sont plus entretenues, plus tard la voie D1 est même définitivement abandonnée. Elle subsiste toutefois dans le paysage sous forme de limite parcellaire continue jusqu'au début du XX<sup>e</sup> s. La voie D2 quant à elle se décale peu à peu vers le sud et subsistera jusqu'à nos jours sous forme de chemin communal. De son côté, l'esplanade est convertie en surface agricole et divisée en parcelles dont le cadastre de 1833 offre une image tardive mais probablement relativement fidèle au découpage parcellaire de l'Ancien Régime. À l'époque moderne, les fondations maçonnées et les restes d'élévation des structures antiques (M.15, M.20, M.21, M.80) ont été ponctuellement récupérés, probablement pour faciliter le travail du sol et l'enracinement des cultures. Le côté apparemment aléatoire de ces récupérations pourrait s'expliquer par le fait que ce phénomène n'ait concerné que certaines parcelles.

En définitive, cette étude a permis de conforter et de compléter les connaissances acquises lors des campagnes de fouille précédentes, notamment concernant les différents éléments de clôture de l'esplanade et leur chronologie. Elle permet également d'éclairer un certain nombre de points restés jusque là incompris ou inexplorés :

- la topographie générale du site de l'esplanade avant et pendant l'époque gallo-romaine ;
- la nature du paysage de l'esplanade avant et pendant l'époque gallo-romaine ;

- les différents niveaux de surface de l'esplanade, les opérations de remblaiement, et leurs rapports avec les aménagements périphériques ;
- l'identification d'aménagements spécifiques, leur évolution au cours de l'époque gallo-romaine (allée sablée sur plate-forme terrassée, puis portique monumental) et la façon dont ils s'adaptent à la topographie du site ;
- les structures hydrauliques (canalisations, fossés) et leur mise en perspective avec le contexte hydrogéologique local.

Cet espace trapézoïdal, regardé jusque là comme un vide urbain un peu fantomatique, a pris subitement du relief et du sens. Il s'impose désormais comme un aménagement à part entière, doté de limites propres et de structures spécifiques liées à son adaptation aux conditions hydrogéologiques locales mais aussi à sa fonction. Bien que cette dernière nous échappe encore en grande partie, il est maintenant possible de se faire une idée concrète de l'aspect général<sup>4</sup> de cette esplanade aux différentes époques de l'occupation antique du site.

Depuis sa création au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. jusqu'à la fin de l'Antiquité, sa présence et son intégrité spatiale n'ont jamais été remises en cause, témoignant d'une continuité de nature et de fonction pour le moins étonnante, mais que l'on a pu observer ailleurs en Gaule. En effet, dans les années 1990, J.-L. Brunaux a fouillé un espace similaire sur le site de Ribemont-sur-Ancre (Somme). Celui-ci se situait en avant du grand sanctuaire, et faisait environ 1 ha de superficie. Comme à Barzan, cet espace a perduré depuis La Tène finale - époque à laquelle il est clos de palissades - jusqu'à la fin de l'Antiquité - époque à laquelle il est clos de murs (Fercoq du Leslay, 1999). Signalons que la parenté entre Barzan et Ribemont-sur-Ancre avait déjà été évoquée par Laurence Tranoy pour les portiques à exèdres du II<sup>e</sup> s., (Tranoy, 2008), et par Karine Robin pour l'évolution de l'enclos du sanctuaire.

Cécile TRAVERS

<sup>4</sup> L'exploration par tranchées de diagnostic n'offre qu'une image générale et extrapolée de cette esplanade. Des aménagements localisés ou des interventions plus ponctuelles dans l'espace et dans le temps nous ont certainement échappé. Cependant il n'était pas pensable de fouiller toute la superficie de ce terrain de 2,5 ha, et par cette méthode la plupart des objectifs énoncés lors de notre demande de programmation 2013 ont été atteints.

### Fercoq du Leslay, 1999

Fercoq du Leslay G. : « Chronologie et analyse spatiale à Ribemont-sur-Ancre (Somme) », *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 1999, p. 189-208.

### Tranoy et al., 2008

Tranoy L. et al. : « La "Grande Avenue" à Barzan (17) : les acquis des premières campagnes de fouilles (2006-2008) », *Aquitania*, 24, 2008, p. 95.



Néolithique

Antiquité

## BARZAN

### Les Mottes Gachins

Le renouvellement d'une adduction d'eau sur les voies communales 202 et 303 a nécessité la réalisation d'une tranchée de 1 km de longueur (0,50 m de largeur sur 1,20 m de profondeur).

Le diagnostic a permis de mettre au jour les vestiges d'un paléosol fréquenté dès la période du Néolithique récent. Son épaisseur varie de 0,10 m au nord à 0,22/0,40 m au sud. Une structure fossoyée, orientée est-ouest, marque la limite nord de cette occupation. Ces niveaux et cette structure semblent correspondre à une occupation installée en bordure orientale du marais de Talmont, contre le versant méridional de la petite « colline » des Mottes Gachins. Cette occupation est probablement à rapprocher du camp néolithique de La Garde occupé à la fin du Néolithique (Matignon).

Un puits, des fossés parcelaires ainsi que le paléosol antique conservé montrent que les abords de la ville sont occupés et qu'il s'agit vraisemblablement d'une activité en relation avec l'exploitation de terres agricoles.

Une voie antique, orientée nord-est/sud-ouest, a été mise au jour à environ 500 m au nord de la ville antique. La voie est construite sur un niveau ayant livré du mobilier néolithique. Elle pourrait être associée à un bâtiment connu en photographie aérienne à quelques dizaines de mètres à l'est (prospection aérienne de Daniel Mathé, Assa Barzan). La prospection pédestre réalisée en 2010 par Michel Seguin (Assa Barzan) a permis de localiser trois zones avec du mobilier archéologique antique.

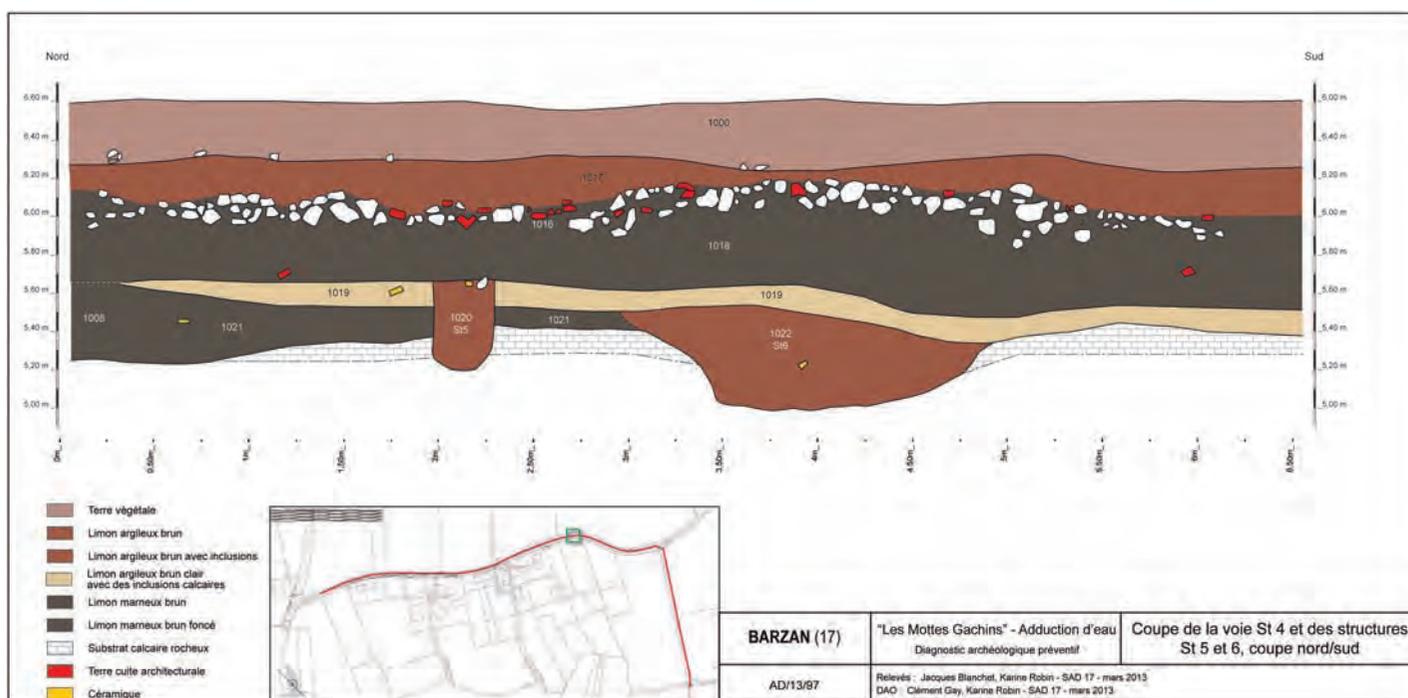
Cette voie est à mettre en relation avec une occupation en périphérie de la ville antique. La nature du bâtiment repéré en prospection aérienne ne permet pas de préciser s'il s'agit d'un habitat (*villa*) ou de constructions à vocation agricole. Cette découverte est corroborée par les prospections géophysiques réalisées cette année (Géocarta), dans les parcelles situées à l'est de la voie communale, qui montrent la présence de nombreuses anomalies qu'il conviendra d'étudier.

Il semble que cette voie permette l'accès au littoral antique. La présence d'un aménagement destiné à transférer des marchandises peut donc être envisagée dans ce secteur. L'orientation de cette voie exclut la possibilité qu'elle rejoigne la ville antique. Sa localisation est probablement à mettre en relation avec un tissu rural peu connu en périphérie de cette agglomération et la nécessité d'avoir un accès direct au littoral.

Karine ROBIN

#### Robin, 2013 :

Robin K. : *Arces-Barzan, « Les Mottes Gachins », voies communales 202 et 303, renouvellement d'une adduction d'eau par le Syndicat des Eaux de Chenac, rapport de diagnostic archéologique, conseil général de la Charente-Maritime, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013, 60 p.*



Barzan, Les Mottes Gachins, coupe de la voie antique (DAO : C. Gay, K. Robin, service d'archéologie départementale).





Néolithique final

Antiquité

## BARZAN

### Les Barres de Bas

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Barzan au lieu-dit les Barres de Bas en préalable à la construction d'une usine de traitement temporaire des eaux de la source de Chauvignac.

Le diagnostic a permis de mettre au jour un paléosol du Mésolithique/Néolithique ancien et du Néolithique final dans la partie orientale des parcelles, correspondant au point bas, au-dessus du substrat calcaire, à 3,90 m NGF. Du mobilier lithique a été recueilli et notamment une armature de type Montclus caractéristique du Mésolithique final/Néolithique ancien. Elle peut être comparée à la flèche triangulaire découverte sur le gisement des « Prises » à Brizambourg et à celle présente sur le site des « Essarts » à Poitiers. Cette couche a également livré du mobilier plus récent attribuable au Néolithique récent. Le seul élément caractéristique est un tesson de céramique avec un élément de préhension attribuable au Néolithique final/ Peu Richardien. Ce niveau serait donc contemporain de l'occupation du camp néolithique de La Garde situé à 1,3 km au nord-ouest.

Cette couche, qui semble caractéristique d'un paléosol, a pu être fréquentée dès le Mésolithique et au Néolithique final. Le relief de ce secteur est très marqué par de petits cours d'eau qui ont dégagé des points hauts propices à l'installation humaine comme le camp de La Garde. Ce niveau témoigne donc d'une fréquentation de la vallée du Désir à ces périodes.

Un paléosol antique est situé à 5 m à l'est des structures St 5 et St 7 à l'altitude de 4,53/4,68 m NGF. Le mobilier céramique, présent dans ce niveau, ne permet pas de définir une fourchette chronologique très précise. Il est toutefois possible d'indiquer qu'il pourrait s'agir d'un niveau compris entre le I<sup>er</sup> s. et le III<sup>e</sup> s. Il est peut-être à mettre en relation avec ces structures.

Deux structures quadrangulaires (2,70 sur 3,10 m, pour 0,50 m de profondeur), distantes de 12,70 m (soit près de 43 pieds romains), sont implantées parallèlement à la pente, dans la partie basse de la parcelle, à l'est. La base des creusements correspond au rocher calcaire (dur). Ces structures sont orientées nord-nord-est/sud-sud-ouest. Aucune maçonnerie n'est conservée. Elles ont été entièrement évidées et comblées de remblais contenant du mobilier antique. Ces structures pourraient correspondre à des bases de fondations, profondément ancrées dans le substrat.

Ces deux structures sont peut-être à rapprocher des piles de maçonnerie découvertes au Vallon à Saintes attribuables à un ouvrage aérien pour l'un des aqueducs (Gissinger, 2010, p.29, Lecat, 2012). Les massifs découverts à Saintes mesurent 3,50 m de large pour 2,35 m et plus de 5 m pour l'un des massifs. L'espacement entre ces massifs et leur longueur sont adaptés à la topographie du vallon.

L'hypothèse d'un tracé aérien pour « l'aqueduc » de Barzan est évoquée très tôt dans la vallée, notamment par Louis Basalo puis par les différents prospecteurs de l'Assa Barzan qui se sont intéressés à cette construction. Au vu des éléments décrits au cours de ces découvertes antérieures, le tronçon enterré de « l'aqueduc », est d'orientation est-ouest. Il est localisé à une quarantaine de mètres au nord de la parcelle diagnostiquée.

Louis Basalo, à partir d'observations du paysage et de témoignages, estimait que la canalisation devait emprunter un parcours aérien dans le marais des Monards à partir de la source de Chauvignac, puis elle devenait souterraine sous la colline de l'Anglade. Ensuite, d'après lui, elle était à nouveau aérienne dans la vallée du Désir, avant d'être à nouveau enterrée, là où il a pu l'étudier, dans les parcelles 157 et 158. Elle aurait donc été presque rectiligne, orientée d'est en ouest. Aucun des éléments mentionnés par Louis Basalo n'a pu à ce jour être vérifié : l'existence d'un effondrement sous la ferme de l'Anglade est aujourd'hui discutée et les blocs reconnus dans la vallée du Désir ne présentent *a priori* aucune trace permettant une interprétation fiable. Les structures mises au jour sur la parcelle diagnostiquée sont d'orientation nord-est/sud-ouest, soit presque perpendiculaire au conduit enterré connu au nord.

Dans l'hypothèse où ces structures appartiendraient aux fondations d'un ouvrage aérien de « l'aqueduc », elles remettraient en cause les propositions de Louis Basalo : la conduite pourrait suivre la bordure ouest de la vallée du Désir entre les cotes de 4 m et 4,50 m sur plusieurs centaines de mètres (environ 500 m) avant de traverser le marais des Monards en direction de la source de Chauvignac (sur 1 km).

La présence de deux conduites d'« aqueduc » reste toutefois envisageable, dans la mesure où il n'y a aucune certitude sur la source captée. Si tel était le cas, la contemporanéité des constructions serait à démontrer. Il est en effet possible d'envisager l'abandon d'un tronçon au profit d'un nouveau, pour une raison que l'on ignore (source qui n'est plus adaptée aux besoins ou qui s'est tarie, problème sur le tronçon etc.). Au vu des éléments en notre possession, il n'est pas possible de confirmer que la source de Chauvignac soit celle qui ait été captée par cet « aqueduc ». Toutefois, sa fréquentation et/ou utilisation à l'Antiquité est confirmée notamment par la découverte de monnaies romaines au cours d'un curage en 1955 pour la construction de la station de pompage. Robert Colle y a recueilli une dizaine de monnaies antiques<sup>1</sup> aujourd'hui étudiées et en possession de l'ASSA Barzan.

<sup>1</sup> Stéphane Gustave a réalisé l'étude de ces monnaies en vue de leur publication prochaine. Il s'agit de deux as de Claude (41/42), un as de Domitien (85), deux dupondius de Domitien (88/89 et 90/91), un as de Domitien (86/96), un sesterce de Marc-Aurèle (172/173) et un sesterce de Commode (183).



Les éléments découverts ici posent la question d'un second conduit aérien sur le flanc ouest du marais des Monards. Une prospection géophysique des parcelles voisines permettrait peut-être de déceler des anomalies similaires aux structures découvertes et de préciser ainsi le tracé de cette construction. En l'absence d'autres éléments, il ne s'agit là que d'une piste de recherche qui pourra être exploitée dans le cadre du projet collectif de recherche BaLiZ.

Karine ROBIN

#### Gissinger, 2010

Gissinger B. : *Le « Vallon », Saintes*, rapport de diagnostic archéologique, conseil général de la Charente-Maritime, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2010.

#### Lecat, 2012

Lecat Z. : *Le Vallon, Saintes, Charente-Maritime*, rapport final d'opération de fouille préventive, Hades, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2012, 3 vol.

#### Robin, 2013

Robin K. : *Barzan, « Les Barres de Bas », construction d'une usine de traitement temporaire des eaux de la source de Chauvignac*, rapport de diagnostic archéologique, conseil général de la Charente-Maritime, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013, 62 p.

Moyen Âge

Temps modernes

## BEAUVAIS-SUR-MATHA Église Notre-Dame Jardin Public

En vue de la restauration de certaines maçonneries de l'église Notre-Dame de Beauvais-sur-Matha et de l'aménagement d'une partie du jardin public, la DRAC a prescrit deux diagnostics préventifs sur un ensemble de parcelles dans les abords plus ou moins larges de l'édifice religieux. Les deux opérations ont fait l'objet d'un traitement commun puisqu'elles ont toutes deux été réalisées en préalable à des aménagements communaux.

Ces deux opérations, concernant une superficie totale de près de 3 000 m<sup>2</sup>, posent de nombreuses questions au regard de la densité de vestiges médiévaux et modernes qu'elles ont permis de mettre au jour.

Autour de l'église, il s'agit plutôt de vestiges de construction. Mais l'impossibilité d'ouvrir suffisamment, voire pas du tout, aux emplacements exigés pour une compréhension optimale de l'évolution de l'église au cours des siècles, a rendu délicate l'interprétation générale des découvertes. Nous nous limiterons donc à constater la présence de constructions et de sols médiévaux et modernes au sud de l'église, rattachés à des états antérieurs de l'église et/ou à d'autres constructions appartenant à l'enceinte de la commanderie templière.

Ainsi, une abside, des murs enserrant des sols stratifiés, des constructions adossées à l'église, dont subsistent des négatifs dans la façade, mais aussi le départ d'une enceinte munie d'un contrefort et enserrant probablement la cour du monastère.

Des sépultures médiévales, peut-être contemporaines des premiers états de l'église, sont disséminées alentours, construites en coffres de pierres et couvertes par des dalles de calcaire.

Il n'a pas été découvert de traces d'un état antérieur de l'église qui se prolongeait de près de 30 m vers l'est, comme indiqué dans un inventaire conservé en mairie. La question reste en suspens mais de nombreux éléments semblent vouloir contredire cet état de fait considéré comme acquis.



Beauvais-sur-Matha, abside m 14 et sol attenant, au sud de l'église  
(Cliché : A. Coiquaud).

Seul un énorme creusement comblé de vestiges de démolition pourrait, éventuellement, se rattacher à l'épierrement d'une maçonnerie d'église mais elle apparaît très décalée par rapport au plan de l'église et ne semble pas pouvoir lui correspondre.

D'une manière générale, les murs médiévaux, hormis ceux de l'église, sont construits à même le substrat calcaire. Ils ne se sont conservés par la suite que sur une assise au plus qui, lorsqu'elle a été arrachée par les épierrements ultérieurs, ne laisse subsister aucun indice de fondation.

Un élément apparaît confirmé par le diagnostic : l'existence d'un collatéral nord détruit à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. et reconstruit en 1828. Le sol de ce dernier, en légère pente est-ouest, a été repéré dans trois tranchées et en quatre emplacements distincts. Des maçonneries postérieures ont été construites à même le sol, subdivisant l'espace de ce bas-côté à l'est, créant probablement une pièce distincte. Elle fut réutilisée plus tard après l'adjonction d'un épais remblai et de sols qui le recouvraient.

Un grand nombre de sépultures, dont certaines sont assurément médiévales, a été découvert dans le jardin public, sur l'emprise du second diagnostic. La densité estimée est de 600 à 800 sépultures pour 1 350 m<sup>2</sup>. Leur orientation est globalement la même, toutes phases confondues, mais leur rattachement individuel à une phase ou une autre entre le Moyen Âge et la période moderne est tout à fait aléatoire en l'absence de fouille exhaustive.

Cette petite opération a permis de mettre en relief la densité importante des constructions et structures funéraires qui bordaient l'église dans son état antérieur au XVIII<sup>e</sup> s., entre le Moyen Âge et la période moderne.

Bastien GISSINGER

Néolithique

## COZES

### Boulevard de Bonnes Nouvelles, rue de Mombeuille

L'emprise de la fouille concerne un projet d'aménagement de lotissement sur près de deux hectares. Elle se localise au sud-est du bourg de Cozes (Boulevard de Bonnes Nouvelles - rue de Mombeuille) dans un secteur à forte sensibilité archéologique comme l'ont précédemment confirmé les résultats du diagnostic.

La découverte principale est un plan de petit bâtiment quadrangulaire à deux nefs, d'environ 7 à 8 m de long sur 6 m de large (voir Fig.). Deux rangées de six à huit poteaux, inégalement espacés dessinent les grandes façades. Deux travées latérales correspondent aux pignons de façade. La présence de poteaux, débordant au-delà du pignon ouest, suggère un auvent. Fosses de calage et négatifs de poteaux sont plus importants au milieu des petites façades. Ils supposent l'existence d'une panne faîtière (avec ligne de faîtage fortement ancrée dans le sol) accueillant un toit à double pente. Faute de mobilier très caractéristique, l'ancienneté de cet abri de modeste taille, possible unité domestique temporaire, ne peut-être évaluée très précisément (du Néolithique récent jusqu'au Bronze ancien) avant les résultats des datations réalisées sur charbons de bois.

Sur le reste du site, les autres découvertes notables se résument à quelques fosses. Le mobilier associé (céramique et lithique) est bien souvent trop peu caractéristique pour les dater précisément entre le Néolithique et le début de l'âge du Bronze. Cependant, l'une d'entre-elles peut être attribuée au Néolithique final de par la présence d'un poignard et une autre semble plus ancienne (Néolithique



Cozes, bâtiment sur poteaux (Cliché : Inrap)

moyen/récent) ; des résultats d'analyse radiocarbone sont attendus pour vérification. Dans cette fosse se trouvaient de nombreux restes de poteries, une industrie lithique avec du matériel de mouture et des polissoirs, des macro-restes (graines de blé). Un vase caréné à fond bombé et paroi dégagée, comme on en connaît au Néolithique moyen 2 régional (Chasséen atlantique) et deux pesons ont vraisemblablement été déposés à l'intérieur d'une fosse dont les contours n'ont pu être identifiés.

Jérôme ROUSSEAU

Moyen Âge

Temps modernes

## ESNANDES

### 17, rue de l'église

Ce diagnostic a permis de mettre en évidence la présence d'un espace funéraire comme le laissait supposer la mitoyenneté du cimetière actuel et la mise au jour d'ossements humains dans la parcelle contiguë au sud.

S'il est apparu que les niveaux supérieurs ont été perturbés, cette opération atteste que, dans le secteur le plus au nord, subsistent plus de trois niveaux d'inhumations. Les onze sépultures reconnues concernent tant des individus adultes que des immatures avec des enfouissements en pleine

terre ou en espace non colmaté (présence de restes ligneux et de clous). Une des sépultures a conservé une partie de son aménagement de surface, dont sa stèle. Ces sépultures se trouvent concentrées dans la partie orientale de la parcelle, au sein d'un espace qui semble avoir été délimité par un mur. Les rares éléments céramique retrouvés sont datés entre les <sup>x<sup>e</sup></sup>-<sup>xii<sup>e</sup></sup> s. et le <sup>xvi<sup>e</sup></sup> s. Les structures mises au jour à l'ouest de cet espace se composent de trois fosses, un probable fossé et deux niveaux de sols qui se rattachent à des périodes comprises entre le <sup>xiii<sup>e</sup></sup> et le <sup>xv<sup>e</sup></sup> s. Un unique fragment céramique attesterait d'une occupation antérieure à l'époque carolingienne. En dehors du probable mur de clôture du cimetière, les autres maçonneries mises au jour se concentrent dans le secteur nord de la parcelle (voir fig.) ; le caractère limité de cette opération ne permettant pas de déterminer plus avant leur fonction. Tout au plus peut-on constater que l'élément historique le plus récent remonte au <sup>xvi<sup>e</sup></sup> s. et marque l'abandon de cette parcelle. Il est alors tentant de rapprocher cette information des sources historiques qui mentionnent la ruine du presbytère et du prieuré d'Esnandes en 1568 au cours des guerres de Religion.

Anne-Aimée LICHON



Esnandes, maçonneries mises au jour dans le secteur nord de la parcelle (Cliché : A.-A. : Lichon).

Âge du Bronze

Époque contemporaine

## FOURAS ZA de Soumard

Le diagnostic réalisé dans le cadre de l'extension de la ZA de Soumard à Fouras a permis de repérer quelques structures attribuables à l'âge du Bronze. Elles appartiennent vraisemblablement à un ensemble plus important en grande partie arasé. Son extension vers le nord, hors emprise de l'opération, est également probable. Les structures mises au jour se résument à trois trous de poteaux et deux fosses circulaires à fond rubéfié contenant du mobilier céramique. À cela s'ajoutent deux zones d'extraction du banc calcaire superficiel exploitées récemment (<sup>xix<sup>e</sup></sup> ou <sup>xx<sup>e</sup></sup> s.).

Ludovic SOLER

**Soler, 2013**

Soler, L. : *ZA de Soumard, Pièce du Milieu, Fouras. Indices d'occupation protohistorique*, rapport de diagnostic archéologique, conseil général de la Charente-Maritime, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013.

Temps modernes

## HIERS-BROUAGE Rue de la Grotte

Ce diagnostic a pour origine une demande anticipée de diagnostic archéologique en raison de la mise en vente d'un terrain, actuellement en jardin, situé dans la ville fortifiée de Brouage, commune de Hiers-Brouage. Ces terrains se situent légèrement en retrait du rempart nord de la cité. Au moment de la réalisation de ce diagnostic le terrain était toujours en vente et en conséquence aucun projet d'aménagement n'avait encore été établi. Toutefois, la présence

d'une ZPPAUP contraint à construire un bâtiment principal à l'extrémité sud du terrain concerné.

Six sondages, représentant une surface totale de 138 m<sup>2</sup>, ont été réalisés pour une emprise de 1 535 m<sup>2</sup>.

Les plans anciens de la cité attestent de la présence de constructions sur les parcelles faisant l'objet de ce diagnostic avant 1627. Quelques années après cette date, ces parcelles sont occupées par le logis du gouverneur. Cet

ensemble qui, dans son état final, se développait jusqu'au rempart occidental est représenté sur différents plans permettant d'en connaître l'organisation générale. Le logis du gouverneur est détruit lors de la Révolution. La forte déprise des constructions au sein de cette cité fortifiée au cours du XIX<sup>e</sup> s. fait, qu'à l'exception de deux maisons récentes situées immédiatement à l'ouest de l'emprise du diagnostic, ces terrains restent libres de constructions.

Les six sondages réalisés lors de ce diagnostic ont livré des vestiges archéologiques de diverses natures. Les différentes maçonneries observées correspondent au dernier état du palais du gouverneur de Brouage. Si des vestiges d'états antérieurs ont été ponctuellement perçus, la présence d'eau dès 1,10 m de profondeur n'a guère permis leur observation.

Le principal bâtiment observé correspond à une construction barlongue marquant la bordure orientale de l'emprise. Le mur ouest de ce bâtiment apparaît à une profondeur

moyenne de 30 cm et son sol constitué de petits galets à environ 50 cm.

Le long de la rue de la Grotte, la présence de bâtiments à l'époque moderne est encore perceptible du fait de la présence de vestiges de façades servant de limites parcellaires. La présence d'un niveau de caves sous ses bâtiments a pu être attestée, expliquant l'absence de vestiges au dessus du niveau de la nappe phréatique au moment du diagnostic. Des caves encore en fonction sont observables dans la partie est de cette rue qui, avec une altitude proche de 5 m NGF, correspond à un point haut de la ville.

Il convient également de souligner la faible quantité de mobilier archéologique alors qu'il est nettement plus abondant par ailleurs dans la ville. Faut-il voir dans cette rareté le témoignage d'un entretien et d'un nettoyage plus importants de ce qui fut le logement de l'un des édiles de la ville ?

Adrien MONTIGNY

Moyen Âge

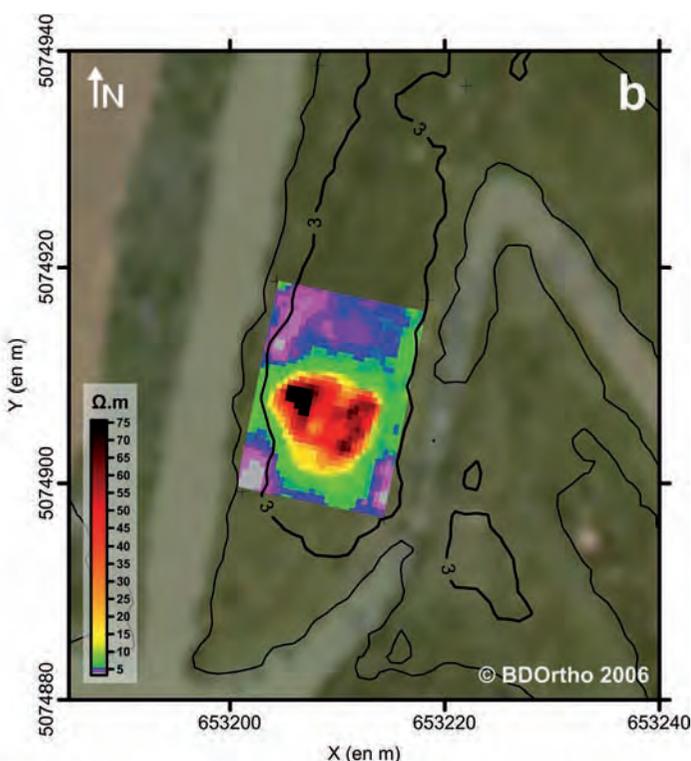
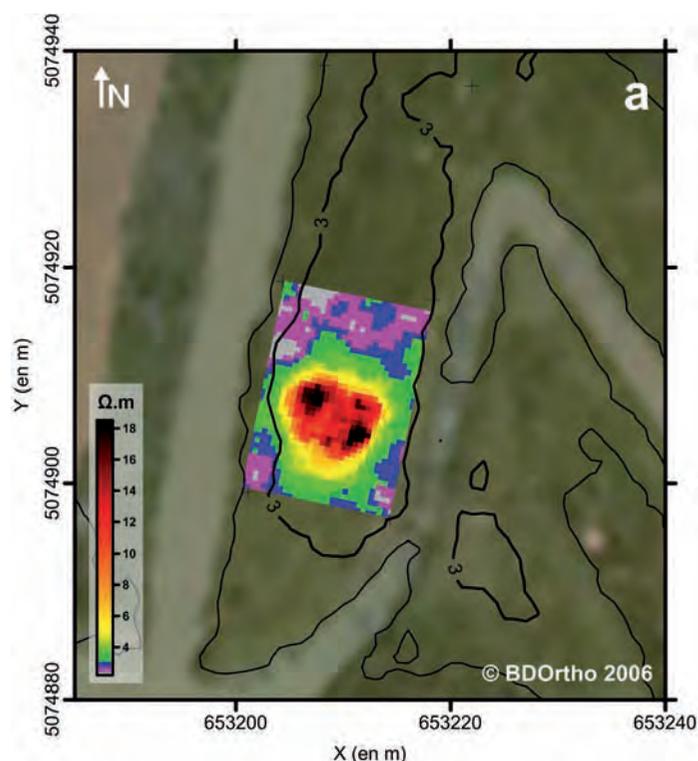
Temps modernes

## HIERS-BROUAGE

### Cabane Saint-James prospection géophysique

Cette opération s'inscrit dans le cadre du PCR « Les marais littoraux charentais du Moyen Âge à l'époque moderne : peuplement, environnement et économie » coordonné par É. Normand (UMR 6223 CESC) et A. Champagne (EA 3002 ITEM) (cf. notice dans ce BSR). Ce site a particulièrement retenu notre attention en raison de sa toponymie. La cabane Saint-James, mentionnée sur le cadastre de 1833 mais aujourd'hui disparue, était probablement destinée à fournir un abri pour les hommes et/ou leur matériel associé, en lien

avec les activités dans le marais : saunerie, élevage, etc. Il est fait mention d'une prise du prieur de Saint-James d'Oléron en 1478 (inventaire s. Périsse : AD 17 1J632, fol 15). Deux méthodes de prospection géophysique ont été mises en œuvre pour préparer la fouille du site qui a eu lieu à l'automne 2013 (Camus *et al.*, 2013). Les travaux de terrain ont été réalisés dans le cadre d'un stage d'une étudiante de troisième année de licence "Terre et Environnement" de l'université de La Rochelle.



Hiers-Brouage, cabane Saint-James, prospection géophysique, interprétation de la prospection électrique réalisée avec le RM15 sur le site. Fond orthophotographique issu de la BDOOrtho 2006 (source : IGN). Données altimétriques (en noir) issues du MNT Lidar 3D 17 (source : IGN). Coordonnées UTM30 WGS84. a). Carte de la résistivité électrique apparente pour un écartement inter-électrodes de 1 m (en  $\Omega.m$ ). b). Carte de la résistivité électrique apparente pour un écartement inter-électrodes de 0.5 m (en  $\Omega.m$ ). (Cartographie : UMR 7266 LIENSs/ULR Valor).

Les prospections électriques (voir fig.1) et électromagnétiques ont permis de repérer l'anomalie résistante correspondant à la cabane. Elle présente un plan grossièrement carré. La petite excroissance résistante à l'ouest a été identifiée à la fouille : il s'agit d'un amas de pierres et de tuiles tombés à la base du mur pendant la démolition. La cabane apparaît comme une structure isolée ; en effet, aucun autre bâtiment n'a été repéré au sein de la surface investiguée (environ 5 500 m<sup>2</sup>) et aucun indice topographique n'indique d'autre cabane à proximité immédiate. D'autre part, cette structure semble très fortement arasée : l'anomalie résistante est en effet mieux marquée sur la carte de surface que sur celle plus profonde. La ruine de la cabane a très

vraisemblablement servi de « carrière » de pierres dans ce lieu où de tels matériaux sont rares.

Vivien MATHÉ et Adrien CAMUS

#### **Camus et al., 2013**

Camus A., Mathé V. et Fatihi M. : *Travaux de prospections géophysiques sur les sites du Port (Saint-Jean-d'Angle, Charente-Maritime) et de la Cabane Saint-James (Hiers-Brouage, Charente-Maritime)*, rapport de prospection géophysique, ULR Valor, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013.

Temps modernes

Époque contemporaine

## HIERS-BROUAGE

### Cabane Saint-James - sondages

Une opération de sondage a été engagée entre octobre et novembre 2013 sur une cabane de marais dans le cadre des axes de recherches initiés par le PCR « Les marais charentais au Moyen Âge et à l'époque moderne ». Cette cabane, appelée Saint-James sur le cadastre de 1833, se situe au cœur de la prise du même nom, implantée sur la commune de Hiers-Brouage, et mentionnée en activité dès la fin du xv<sup>e</sup> siècle. La prise est située en limite des deux communes de Hiers et de Saint-Just-Luzac, en bordure sud-ouest du golfe de Brouage, près d'une ancienne île appelée « La Garenne ». D'ailleurs, la cabane est distante à vol d'oiseau d'un kilomètre des premières maisons du bourg de Saint-Just-Luzac et de presque du double en empruntant les chemins, taillées et bosses nécessaires pour franchir les nombreux bassins et chenaux qui composent le marais de Brouage. La fouille a révélé la présence d'un bâtiment à pièce unique implanté en extrémité de bosse. Même si la question est posée sur la fonction résidentielle de cet habitat, un minimum de confort et de soin apporté à la construction a été mis en évidence lors de la fouille : pierres de taille pour les encadrement, cheminée avec linteau en pierre, verre à vitre, enduits internes sur les murs... Le mobilier découvert dans l'unique niveau d'occupation permet

de dater la construction au tout début du xix<sup>e</sup> s. Il s'agit donc d'une construction qui a accompagné la reconversion des marais gâts, anciens marais salants, en pâturages, suite aux travaux d'assainissements du marais de Brouage menés par le préfet Le Terme dans les années 1820. Ce bâtiment de petite surface doit certainement être considéré comme un lieu de refuge pour une activité saisonnière : garde de troupeau, refuge de chasse, etc. Le prélèvement cynégétique est également présent et se traduit par de nombreux témoignages archéologiques, artefacts et écofacts. Ces dernières données environnementales doivent être prises en compte à la fois pour comprendre l'alimentation des (ex) paludiers mais également pour évaluer le potentiel en ressources de ce marais destiné aux habitants des marges du golfe de Brouage. Une étude archéozoologique est engagée dans le cadre de la post-fouille et sera intégrée dans l'étude diachronique menée dans le cadre du PCR. Une enquête sur la trentaine d'édifices similaires répartis sur l'ensemble du territoire de l'ancien golfe de Brouage est en cours pour établir un premier classement fonctionnel de ces constructions.

Éric NORMAND





Temps modernes

## ÎLE D'AIX 1, place du Sémaphore 32, rue Marengo

La commune de l'Île-d'Aix envisage de construire, en deux emplacements topographiquement proches mais séparés par une rue, un centre de secours et des logements pour estivants. Les deux projets concernant une surface totale de 740 m<sup>2</sup> ont donné lieu à la prescription de deux diagnostics, réalisés lors d'une même opération par les archéologues du département de la Charente-Maritime.

Les investigations menées avec de petits engins, les seuls habilités à prendre le bateau pour se rendre sur l'île, ont livré quelques structures de datation plutôt récente, ainsi que le mur sud attendu, très épierré et presque totalement détruit, d'un édifice dont ne subsistent que quelques blocs de calcaire, et qui formait la limite nord de l'îlot bâti. Cette construction remonte au XVIII<sup>e</sup> s. ou aux toutes premières années du XIX<sup>e</sup> s. Elle existait déjà en 1807, date à laquelle le premier cadastre fut dressé. Certains éléments de cette bâtisse ont subsisté, sous forme notamment de l'ancienne maison du gardien de phare qui a conservé ses éléments caractéristiques telle sa cheminée.

Les autres éléments, en creux, peuvent appartenir à des structures de type dépotoirs ou clôtures ; Il n'est pas possible de les dater avec précision mais ils sont modernes pour l'essentiel .



Bastien GISSINGER

L'île d'Aix, quelques tranchées place du Sémaphore et vue de la côte  
(Cliché : B. Gissinger).

Âge du Bronze

Moyen Âge

## JONZAC Contournement sud et est

Temps modernes



Le projet d'aménagement d'une rocade permettant le contournement sud-est de la ville de Jonzac passe par la réalisation de diagnostics archéologiques. Préalablement à la construction d'un pont-viaduc achevée à l'heure actuelle, un diagnostic avait été mené en 2007, révélant l'absence de vestiges en place, malgré la situation à proximité immédiate de la Seugne dont la vallée est connue pour ses occupations préhistoriques, notamment à Jonzac.

Les 8,7 hectares diagnostiqués en 2013 appartiennent à une première phase qui succède aux précédentes opérations de 2007. Les parcelles étaient réparties sur trois secteurs distincts, ce qui n'a pas été sans poser des problèmes d'accessibilité et des contraintes techniques liées tant à la circulation et aux franchissements de voiries en usage, qu'à la présence de cultures.

Les secteurs 1 (ouest) et 3 (est) ont livré des indices de fréquentation ou d'occupation spatialement proches : restes céramiques attribuables à la Protohistoire ancienne voire même au Néolithique final, très rares éléments antiques, fossés parcellaires modernes à récents. Seul le secteur 2,

Jonzac, le contournement sud et est, les sarcophages mérovingiens de la tranchée 38  
(Cliché : B. Gissinger).



médian, a livré deux sites bien distincts. Le premier est mal daté, peut-être déjà médiéval et en tout cas moderne, et consiste en une construction sur poteaux incomplètement explorée, une fosse et deux sépultures en pleine-terre. Le second site est quant à lui, à notre sens, le seul réellement digne d'intérêt appréhendé au cours de cette opération. Il s'agit d'une nécropole attribuable au haut Moyen Âge (VI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s. ?) d'après les rares éléments céramique mis au jour

et surtout la forme des sarcophages de calcaire typiquement mérovingienne, au nombre d'une dizaine. Aucune structure connexe n'a été appréhendée aux abords de cette zone sépulcrale plutôt bien conservée et qui formait une bande est-ouest assez bien circonscrite, sur le point le plus « dur » du substrat, le long d'une rupture de pente nette.

Bastien GISSINGER

Antiquité

Moyen Âge

## JONZAC

### Moulin de Chez Bret

La fouille programmée menée depuis 2003 sur la *villa* gallo-romaine a permis d'en préciser l'organisation et la chronologie. Son évolution architecturale de la première moitié du I<sup>er</sup> s. jusqu'au VI<sup>e</sup> s. montre l'importance de cette exploitation agricole et viticole. Malgré un plan classique, et largement diffusé dans les provinces romaines d'Occident depuis l'époque augustéenne, la configuration de l'ensemble évoque le statut aristocratique des propriétaires avec une répartition de la *pars urbana* autour de trois bâtiments aux fonctions bien définies et pérennes : résidentielle, domestique et de réception.

La réflexion sur le bâti démontre que l'approche architecturale nécessite d'aborder la question environnementale des abords de la *villa*. Cette problématique est étroitement liée à l'étude des jardins qui s'opère depuis 2010. Les recherches ont jusqu'alors démontré l'interaction de l'architecture sur la conception paysagère qui est mise en scène et hiérarchisée.

#### **Des structures attribuables aux premières phases d'occupation (Phase 2, seconde moitié du I<sup>er</sup> s. a.v. J.-C. / époque augustéenne)**

Les sondages 1 et 2, réalisés dans le cadre de l'étude environnementale, ont permis de reconnaître deux fossés qui peuvent être attribués à cette phase d'occupation. Ils semblent définir deux enclos fossoyés, correspondant aux deux états successifs, délimitant ainsi l'espace construit.

#### **La limite de la propriété (Phase 3.3, 2<sup>e</sup> moitié du I<sup>er</sup> s. a.p. J.-C. / début II<sup>e</sup> s. a.p. J.-C.)**

Un mur, parallèle au bâtiment de réception (bâtiment 6), est construit à 35,96 m à l'ouest, délimitant ainsi un espace de mise en culture. Cette construction, probable limite de propriété, contraint le lit de la Seugne à s'étendre au-delà, soit plus à l'ouest (fig.1).

Un niveau de sable, correspondant au lit de la rivière antique, a été identifié dans le sondage profond réalisé à l'ouest du mur (entre la cote de 30,21 m et 30,40 m). Ce niveau de sable fin a livré des branches et des graines gorgées d'eau, témoignages des végétaux bordant la rivière. Les argiles grises, déposées par la Seugne, sont conservées sur une épaisseur de 1,74 m.

Le mur est à l'image de ce qui est réalisé dans la *pars urbana*. Soigné et très bien construit, il pourrait également être associé à des aménagements de berge, de type quai de déchargement pour barques à fond plat, laissant ainsi

entrevoir le rôle important de la rivière pour les échanges commerciaux du domaine.

#### **Le jardin privé (Phase 3.3, 2<sup>e</sup> moitié du I<sup>er</sup> s. a.p. J.-C. / début II<sup>e</sup> s. a.p. J.-C.)**

C'est au cours de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. que prennent place trois bâtiments autour d'un espace central aménagé en jardin privé. Celui-ci est introduit au sud par un bâtiment cultuel (temple ou chapelle) et surtout par une grande cour (d'apparat ?) qui pourrait se développer depuis l'entrée méridionale de la *villa* (fig.1). Les observations stratigraphiques montrent un aménagement en terrasses du sud vers le nord, mettant en scène le jardin, cœur de l'espace privé des maîtres des lieux.

#### **Parterres, palissades, treilles**

La structuration du jardin est mal connue pour cette période car les niveaux ont fait l'objet d'un important décapage pour un réaménagement postérieur de l'espace et ils n'ont pas encore été atteints dans la partie orientale de la cour. Néanmoins, se distinguent très nettement des parterres délimités par des palissades ou des treilles, dont les supports verticaux accueillent des espèces végétalisées grimpantes d'ornementation.

Les découvertes de la campagne 2013 laissent entrevoir un traitement paysager différent à l'ouest de la cour et à l'est, scindant l'espace en deux. Une importante zone de mortier semble se définir depuis le milieu du jardin et s'achemine vers l'entrée du bâtiment résidentiel. Plus qu'une allée, au vu de sa largeur conséquente (un peu plus de 6 m), elle pourrait constituer une sorte d'esplanade. *A contrario*, ce sont des palissades qui lui font face dans la partie occidentale. Toutefois, ces structures légères n'excluent pas la présence d'une allée centrale permettant la circulation depuis le bâtiment de réception vers les appartements privés.

#### **Pergolas, allées**

Une aire de circulation empierrée et périphérique permet le déplacement dans les niveaux de jardin et offre la possibilité aux hôtes, logés dans le bâtiment de réception, d'accéder aux thermes situés à l'extrémité sud du bâtiment résidentiel. La mise au jour de trous de poteaux, répartis en binômes en bordure de l'allée, permet la restitution d'une pergola couvrante au-dessus de celle-ci. Si cet aménagement est identifié dans la partie orientale, à partir de l'entrée du temple, nous n'avons pas la certitude que l'extrémité ouest en soit dotée.

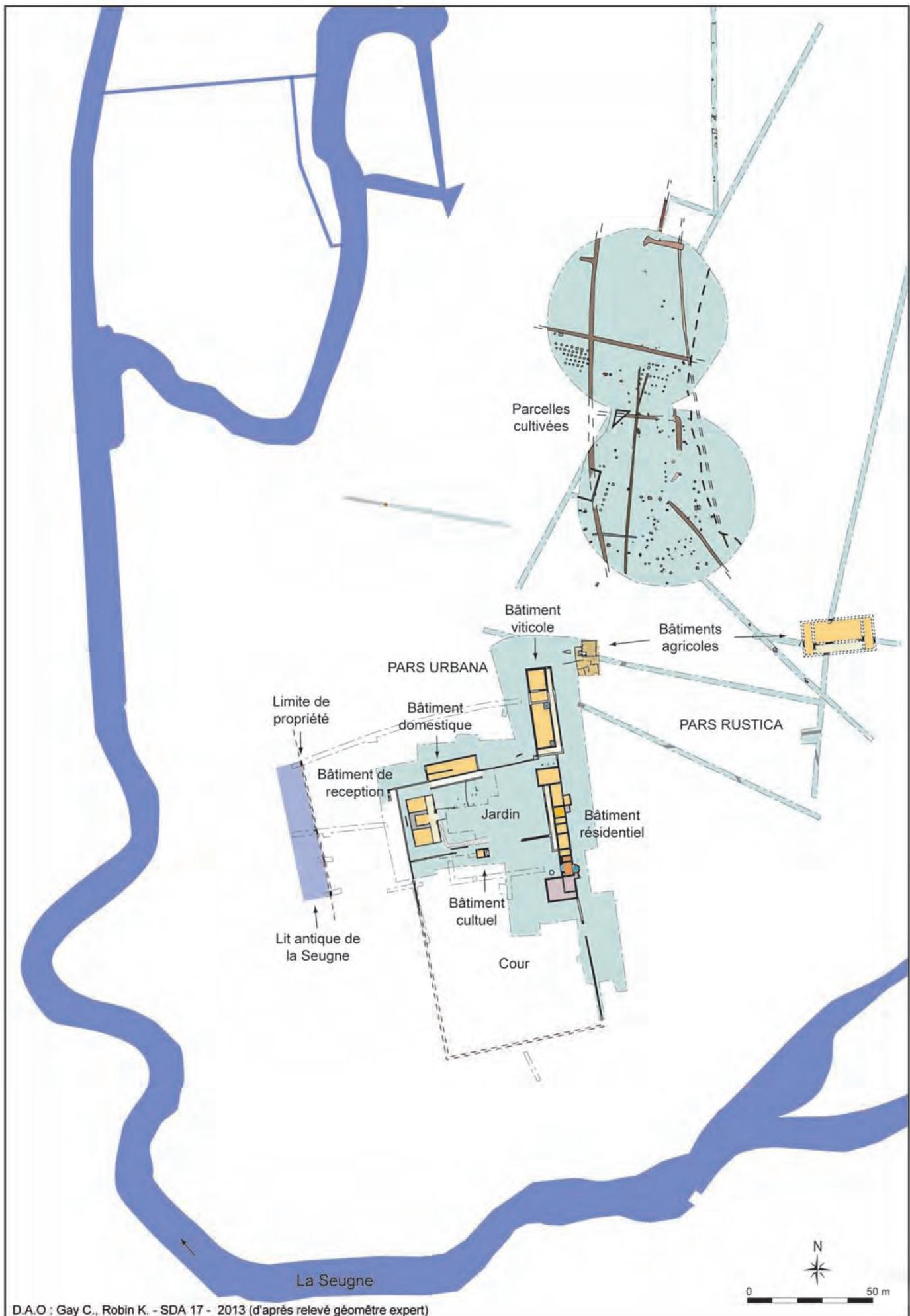


Figure 1 : Jonzac, Moulin de chez Bret, plan général de la villa à la fin du 1<sup>er</sup> s. (DAO : CG17).

Devant l'entrée du temple, un nuage de trous de poteaux définit un maillage. Suivant un axe nord/sud, une imposante pergola est aménagée, caractérisée par une nef centrale, plus large, flanquée de deux couloirs latéraux. La présence du temple dans le jardin rappelle la symbolique religieuse de ces espaces paysagers et l'impérieuse construction en avant de sa façade évoque et marque sans aucun doute l'aire sacrée. Son tracé vers le sud pourrait également induire l'hypothèse d'un cheminement qui conduirait à l'entrée principale du domaine.

L'un des sondages ouverts cette année aux abords sud de la zone fouillée a livré une autre allée empierrée, cette fois, perpendiculaire aux espaces de circulation dans le jardin. Située à seulement quelques mètres de la pergola à trois neufs, elle lui est parallèle et conduit le promeneur à l'arrière du bâtiment cultuel, rejoignant ainsi une aire de passage repérée au nord et à l'ouest de celui-ci. Un aménagement en terrasses est créé entre l'allée ouest/est et celle orientée nord/sud, mettant ainsi le jardin privé, et devant lui le temple, en léger surplomb par rapport à une cour d'entrée qui se développerait plus au sud.

#### Le jardin, à l'Antiquité tardive (Phase 5.3, III<sup>e</sup> / IV<sup>e</sup> s. a.p. J.-C.)

Les niveaux d'occupation conservés à l'ouest de la façade occidentale du bâtiment résidentiel (bâtiment 1) montrent qu'un espace de circulation est aménagé dans le prolongement de son portail d'entrée et de l'allée présente dans la partie ouest du jardin (dans l'axe de l'entrée du bâtiment

de réception). L'allée est délimitée par un alignement de six poteaux au nord, régulièrement espacés, et de trois poteaux au sud. Le niveau de circulation, induré, est consolidé par des fragments de terre cuite et des éléments calcaires à plat et à la surface émoussée.

Ce lieu de passage est confirmé par une grande concentration de monnaies (une cinquantaine d'imitations d'antoniniens officiels souvent très usés). Comparé aux « dépôts d'offrandes », sur les abords d'espaces sacrés dans les sanctuaires, cet important regroupement pourrait aussi être mis en relation avec une fréquentation cultuelle du jardin. De part et d'autre de l'allée, les niveaux terreux, moins riches en matériaux, pourraient correspondre à des parterres.

#### L'occupation du haut Moyen Âge (Phase 6, V<sup>e</sup> / VI<sup>e</sup> s. a.p. J.-C.)

Le jardin de la phase antérieure devient une aire de circulation où quatre bâtiments sont construits. Dans ces niveaux d'occupation se mêlent des rejets culinaires, différents types de déchets domestiques, des recharges de pierres calcaires et de terre cuite destinées à renforcer le sol terreux.

Deux bâtiments sur poteaux de bois sont construits, à proximité des bâtiments 6 et 7 et au milieu de la cour.

Deux bâtiments à sols excavés, St 961 et St 1058, sont implantés dans la partie orientale de la cour selon une orientation est/ouest. Un troisième est potentiellement présent au sud du bâtiment 6. Les aménagements St 961 et St 1058, de respectivement 17,30 m<sup>2</sup> et 12,80 m<sup>2</sup>, répondent

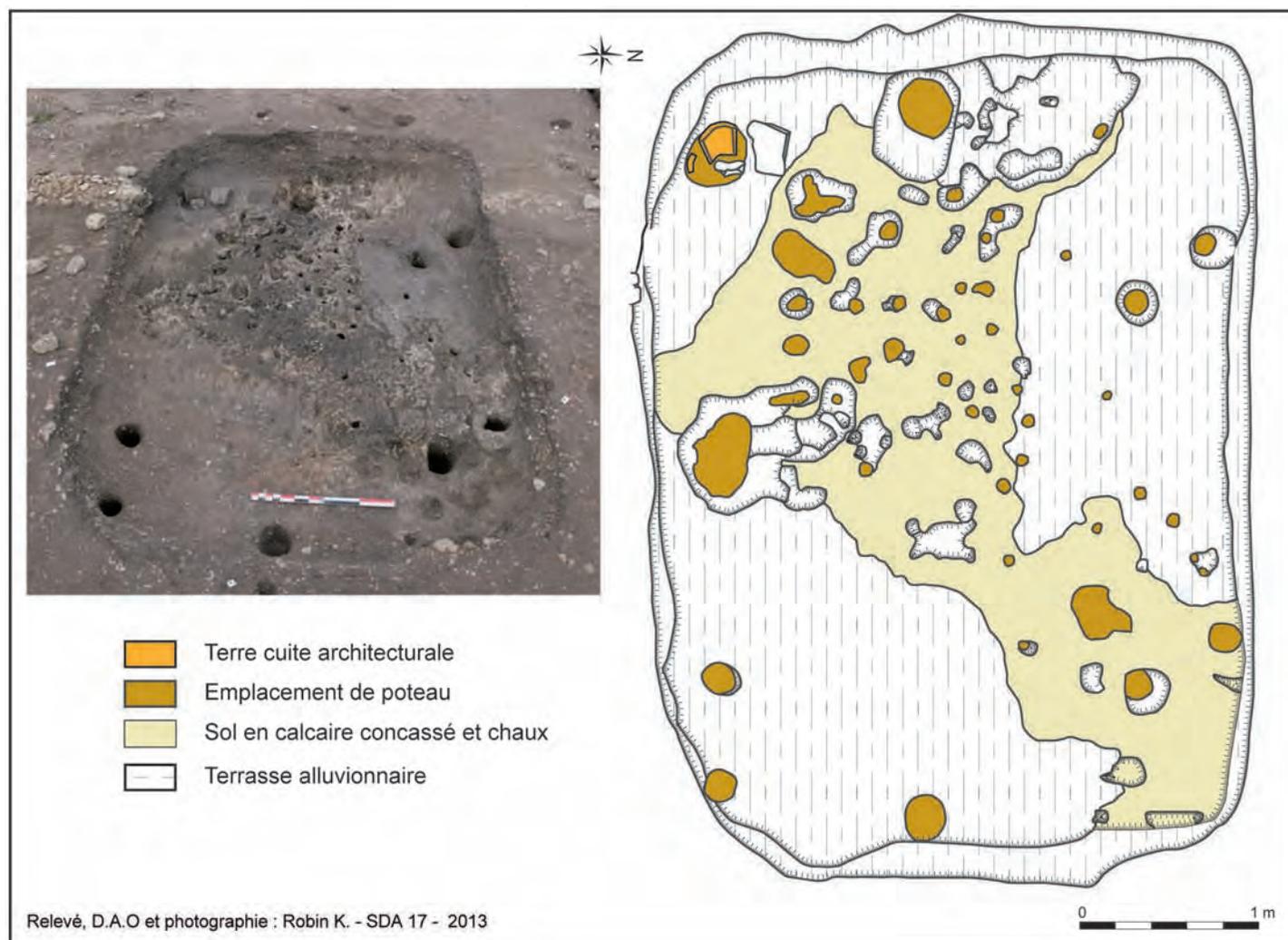


Figure 2 : Jonzac, Moulin de chez Bret, bâtiment excavé St 961 (DAO : CG17).

à la définition ancienne des fonds de cabanes (Chapelot, Fossier 1980), ou plus récente des bâtiments excavés (Peytremann, 2003).

Le bâtiment excavé, St 961, se présente sous la forme d'un creusement, profond de 0,50 m, de forme quadrangulaire de 4,97 m sur 3,48 m. Il s'agit d'une construction qui était pourvue d'une toiture, dont le modèle semble assez élaboré avec des poteaux cormiers jumelés et deux poteaux de faîtage sur les côtés est et ouest. Un sol de calcaire damé et de chaux est partiellement conservé. Il est induré avec une surface relativement lisse. Une série importante de trous de piquets (au nombre de 36) et quatre dépressions, dont leur contemporanéité ne peut être certaine, sont majoritairement localisés dans l'angle sud/ouest de la structure sur 2,70 m<sup>2</sup> (fig.2) Ces piquets pourraient se rapporter à des cloisons. Toutefois, leur concentration peut également indiquer la présence d'un équipement domestique et/ou artisanal spécifique. Le nombre important pourrait alors traduire une activité régulière nécessitant une réimplantation fréquente.

Le deuxième bâtiment excavé, St 1058, se présente sous la forme d'une couche de forme quadrangulaire de 4 m de long sur 3,20 m de large. Seul l'angle sud/ouest a été fouillé et montre un creusement de 0,50 m de profondeur avec un fond plat. Aucun trou de poteau n'a été mis au jour.

Le comblement du « fond de cabane » St 961 correspond à un sédiment limoneux marron foncé homogène et meuble avec des traces d'éléments organiques, des fragments de tuiles, de la faune, de la céramique et des pierres calcaires. L'ensemble du mobilier appartient à une fourchette chronologique comprise entre le v<sup>e</sup> et le vi<sup>e</sup> s. (dérivée de sigillée paléochrétienne, peigne en os). Il faut surtout noter la présence de deux siliques d'argent d'Arcadius (frappés à Trèves et à Milan de 392/405). L'absence de ce type de monnaies dans le corpus des trésors monétaires de la France pour l'Aquitaine pose la question de leur présence ici.

Le comblement de la structure St 1058 est également de nature détritique. Le mobilier est moins important mais correspond à la même fourchette chronologique. Le sédiment a livré au tamisage des céréales carbonisées. Leur présence dans le comblement peut aussi bien indiquer une utilisation domestique du bâtiment pour la préparation culinaire, qu'une fonction de stockage des céréales.

Ces deux bâtiments constituent un des éléments architecturaux le plus représentatif du peuplement de l'époque mérovingienne (Halbout, Le Maho 1984). Ils trouvent des parallèles avec les cinq fonds de cabanes fouillés par Frédéric Gerber à Saint-Georges-des-Coteaux (Gerber 2002 et Gerber 2010).

Le changement de nature des niveaux d'occupation de l'espace ouvert, la présence de nouvelles constructions en bois et notamment celle de bâtiments à sol excavé, les agrandissements au nord des bâtiments 1 et 7, l'extension du

pavillon sud du bâtiment 1, tout semble indiquer que l'occupation mérovingienne de la *villa* évolue vers la mise en place d'un habitat groupé.

### Les recherches liées à l'activité viticole

Les résultats d'extraction d'ADN sur les bois gorgés d'eau provenant du puits des thermes avaient donné lieu en 2012 à leur identification. L'UMT Géno-Vigne (Inra de Montpellier), en charge de ces analyses, avaient définis les sarments comme appartenant à la famille des lambrusques (vigne sauvage ou « vigne des bois »). La présence de cette vigne vierge faisait écho aux aménagements de treilles, de palissades et de pergolas, dont les supports verticaux, à l'Antiquité, accueillent ce type de plantes grimpances (au même titre que le lierre par ailleurs).

La méthode d'extraction de l'ADN étant désormais connue et maîtrisée, le Conservatoire du Vignoble Charentais de Richemont (Charente), en partenariat avec l'Inra de Montpellier et les équipes rivières de la communauté de communes de Haute-Saintonge, a dirigé une campagne de prospections sur les bords de la Seugne, afin de retrouver des lambrusques. C'est ainsi que quatre sites prospectés (Clion-sur-Seugne, Mosnac, Courcoury et Jonzac) ont permis le prélèvement d'échantillons. Une extraction de leur ADN est en cours et leur analyse permettra très prochainement de savoir si ces sarments contemporains possèdent une proximité génétique avec ceux de l'Antiquité.

Karine ROBIN

### Robin, Mortreuil 2013

Robin K., Mortreuil V. : *Le Moulin de Chez Bret, Jonzac, Villa gallo-romaine*, rapport de fouille programmée, conseil général de la Charente-Maritime, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013.

### Gerber et al., 2010

Gerber F. (Dir.), Baigl J.-P., Farago-Szekeres B., Mornais P., Sellami F., Vallet C., Vequaud B. : Un exemple d'occupation rurale en Saintonge – vi-ix<sup>e</sup> siècles : l'habitat du haut Moyen Âge de Saint-Georges-des-Coteaux (Charente-Maritime) » in Bourgeois Luc dir (2010) : *Wisigoths et Francs autour de la bataille de Vouillé (507), Recherches récentes sur le haut-Moyen-Âge dans le Centre-Ouest de la France, Actes des xxviii<sup>e</sup> Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Vouillé et Poitiers (Vienne, France), 28-30 septembre 2007*, Saint-Germain-en-Laye, Association Française d'archéologie Mérovingienne, (mémoires, 22), 2010, p.83-96.

### Halbout, Le Maho, 1984

Halbout P. et Le Maho J. (Dir.) : *Aspects de la construction en bois en Normandie, du i<sup>er</sup> au xiv<sup>e</sup> siècle*, Caen, Centre archéologique de Normandie (Cahier des annales de Normandie, 16), 1984, 107 p.



## LA ROCHELLE

### 5 bis et 3, rue du Duc

La fouille s'est déroulée entre mars et avril 2013 sur des parcelles occupées jusque-là par les entrepôts de cognac Godet. Cette opération a permis de mettre au jour les vestiges d'une occupation bâtie d'époque moderne.

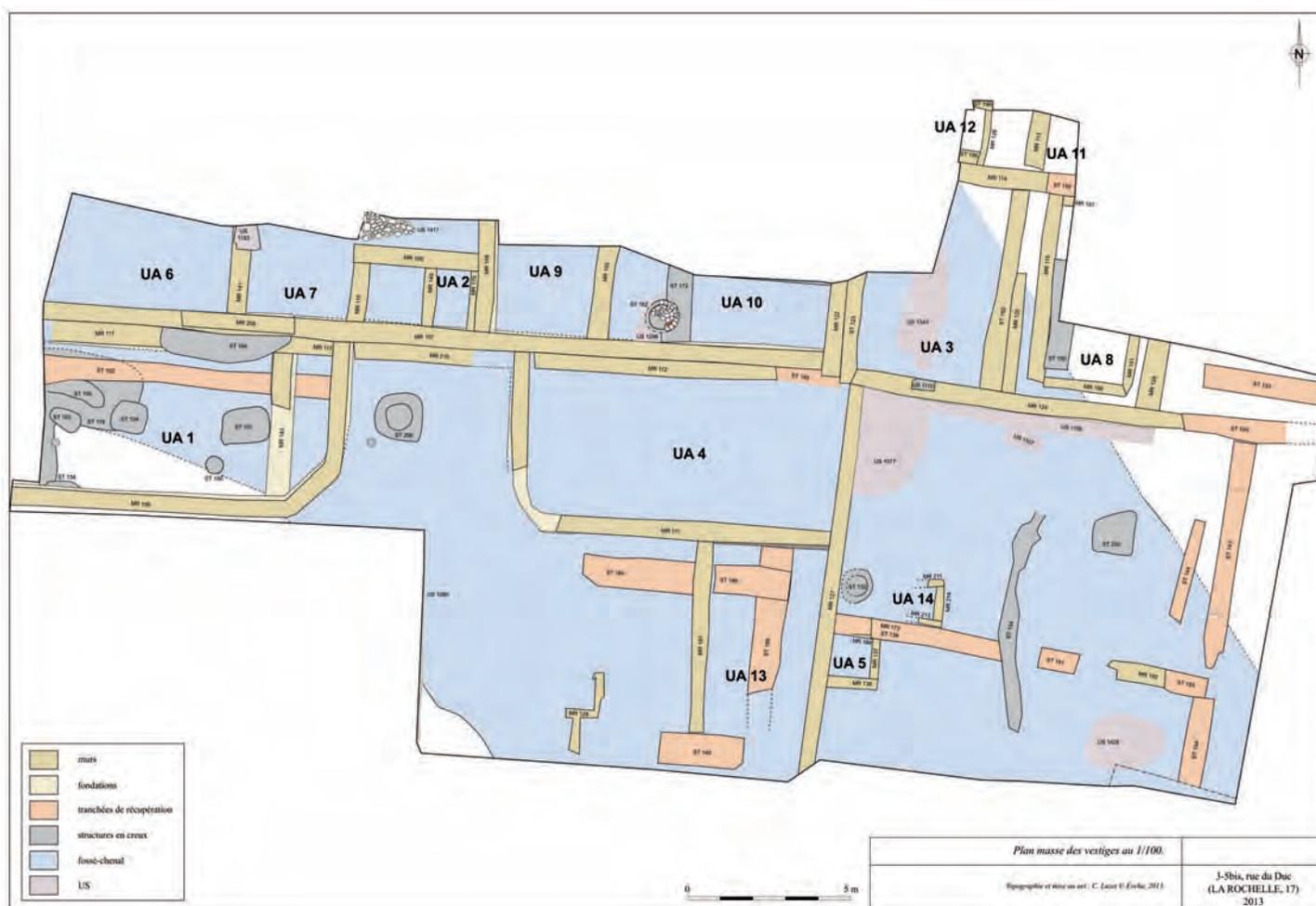
Comme l'ont démontré les autres opérations réalisées dans le secteur, cette zone correspond, avant son urbanisation à la fin du XVII<sup>e</sup> s., à des marais salants et à l'emplacement d'un chenal utilisé comme fossé défensif à l'époque médiévale.

Ce « fossé » a pu être identifié lors de l'intervention par des sondages profonds ce qui permettra de préciser son tracé. Comme pour la fouille du 23 rue du Duc, les constructions sont installées sur des remblais dont l'épaisseur est variable mais dont la fonction de nivellement et d'assainissement reste indéniable. Ils se composent de céramiques et de scories associées à de nombreux coquillages permettant le drainage des eaux de l'ancien marais.

La première phase de construction sur ces remblais correspond à un bâtiment orienté est-ouest (MR 112, 216, 122 et 163) se développant probablement au sud et au nord. Aucun niveau de sol n'a pu lui être associé. Son plan et sa fonction restent donc indéterminés.

Un second bâtiment succède à cette première installation. Il est situé dans la partie occidentale des parcelles fouillées, perpendiculairement à la rue du Duc. Ce bâtiment est composé de trois pièces (UA 6, UA 7, UA 9+10) dans lesquelles ont été retrouvés plusieurs niveaux de sol. Pour autant, la faible concentration de mobilier ne permet pas, pour le moment, d'identifier sa fonction. Ce premier état pourrait être associé à de l'habitat mais l'ajout d'une cuve aux parois enduites de béton de tuileau (UA 2) semble indiquer une vocation artisanale au moins dans un second temps. Par ailleurs, on constate que l'orientation de ce bâtiment sera reprise lors de l'installation des entrepôts du cognac Godet.

Succédant à cette occupation occidentale, un premier bâtiment est construit vers l'est (MR 122, 114, 124, 129 et 115). On notera que ces deux secteurs sont séparés par un mur orienté nord-sud (MR 127). Ce bâtiment oriental est associé à un niveau de sol prenant place sur un apport massif d'argile à vocation isolante. Deux dépôts contemporains de cette occupation ont été mis au jour avec un amas de scories dont la nature n'est pas définie (US 1077) et un gros épandage de formes à sucre et pots à mélasse (US 1428). En outre, la construction est rapidement modifiée par l'adjonction de deux caves aux voûtes en berceau et



La Rochelle, rue du Duc, plan de masse des vestiges au 1/100e (topographie et mise au net : C. Luzet, Éveha).





La Rochelle, rue du Duc, vue générale du chantier en cours de fouille ; au fond, l'entrée par la rue du Duc (Cliché : É. Gaugé, Éveha).



La Rochelle, rue du Duc, cuve UA 2 (Cliché : P. Butaud).

d'une cuve paraissant contemporaines (UA 3, 8 et 12).

Le bâtiment est également associé à deux murs se croisant perpendiculairement dans la partie méridionale et identifiés comme clôtures de jardin. En effet, cet espace semble utilisé de façon pérenne comme jardin ou cour. Des latrines (ST 132) et de probables abris de jardins (UA 5 et 14) témoignent de cette fonction.

Cette étude de post-fouille est actuellement en cours de réalisation. Il ne s'agit donc ici que d'une ébauche des premiers résultats. Cependant, la fouille du 5 bis et 3 rue du Duc permet déjà de mettre en avant la continuité de l'urbanisation du quartier Saint-Nicolas, observée lors des autres opérations, ainsi que l'omniprésence de l'activité artisanale avec ces cuves, épandages de scories et céramiques de raffinage.

Érica GAUGÉ



Moyen Âge  
Temps modernes

## LA ROCHELLE 9-11, rue des Templiers

Époque contemporaine

Le projet immobilier mené rues de l'Hôtel-de-Ville et des Templiers, sur les bâtiments de l'ancienne direction départementale de La Poste, a fait l'objet d'un diagnostic en juin 2012 (Nibodeau *et al.* 2012, Nibodeau, 2013). Il a permis d'identifier deux grandes phases d'occupation du Moyen Âge et de l'époque Moderne, entraînant la réalisation d'une fouille en fin d'année 2012 sur une surface d'environ 600 m<sup>2</sup>.

Situé dans un des quartiers les plus anciens de la ville, à proximité du port et de l'hôtel de Ville, le site s'inscrit dans l'enclos de la commanderie du Temple, à quelques mètres de l'emplacement de l'ancienne église templière, partiellement fouillée durant les années 1980, et de son cimetière (fig.1). L'ordre du Temple s'installe à La Rochelle dans les années 1130, à la suite de l'impulsion donnée à la ville par le duc d'Aquitaine Guillaume X. Très influent, il est largement doté par Aliénor d'Aquitaine en propriétés (terrains, moulins, etc.) et en droits divers. Au XIV<sup>e</sup> s. une famille d'échevins, les Poussard, s'installe dans ce quartier peu avant la dissolution de l'ordre du Temple dont la commanderie est récupérée par les Hospitaliers. Au cours des guerres de Religion, l'église des Templiers est détruite, faisant place à une halle qui est dite ruinée en 1788 faute d'entretien (Bonnin, 1995).

Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> s., la partie nord-est de l'îlot subit de profonds remaniements avec la création d'une place face à l'hôtel de ville. À sa périphérie sud, subsistaient alors les bâtiments militaires de "la Manutention des vivres". Ils sont remplacés, en 1903, par celui de la Poste, agrandi jusqu'à la rue des Templiers dans les années 1920.

La fouille n'a porté que sur la partie sud-ouest de l'emprise

du projet, une cour et un bâtiment démoli. Les vestiges se répartissent en deux zones, l'une densément bâtie au nord alors que la moitié sud est pratiquement restée libre de toute construction.

L'occupation médiévale est réduite à quelques tessons de céramique recueillis dans le paléosol, au sommet du substrat calcaire, à environ 2 m de profondeur. De petites fosses et une tranchée, orientée est-ouest, témoignant d'un premier découpage de l'espace qui perdure jusqu'au XX<sup>e</sup> s., sont les seuls aménagements repérés dans la moitié sud. Au nord-est, en limite de l'emprise de la fouille, a été observée la face sud d'une construction massive d'apparence quadrangulaire (fig.2). Elle est parementée en grands blocs de pierre de taille soigneusement ajustés qui évoquent un édifice particulier, un bâtiment de prestige ou une tour. Les éléments de datation, trop peu nombreux et très fragmentés, ne permettent pas de lui attribuer une datation plus précise que les XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.

À partir du XVI<sup>e</sup> s., les constructions vont se multiplier, occupant presque tout l'espace à la fin du XIX<sup>e</sup> s. Une grande façade percée de fenêtres et d'une porte (bâtiment 1) vient prendre appui sur la construction précédente dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> s. (fig.2). Une seconde construction (bâtiment 2), dotée d'une porte donnant sur une pièce au sol de carreaux en terre cuite glaçurée, s'implante perpendiculairement au bâtiment 1. En avant de leur façade s'étend une cour étroite au sol pavé, plusieurs fois refait et surélevé, formant un passage entre la rue et la maison en fond de parcelle. Les surfaces pavées empêchant l'infiltration des eaux, des caniveaux sont mis en place avec des canalisations vers des puits perdus. L'un d'eux est aménagé sous

le sol de la cour, dans la moitié ouest.

Dans le courant du XVII<sup>e</sup> s. ou au début du XVIII<sup>e</sup> s., un ensemble de maisons se développe le long de la rue des Templiers. L'une d'elles (bâtiment 3) est construite sur des caves (fig.3). Celle qui donne sur la rue est accessible par deux larges trappes aménagées dans la voûte et par un escalier en quart tournant. À l'arrière, l'autre cave est transformée en une vaste fosse d'aisances, elle semble avoir été utilisée jusqu'au début du XX<sup>e</sup> s.

La partie sud du terrain, contiguë au cimetière de la commanderie, paraît avoir été toujours dévolue aux activités culturelles. L'absence de sépultures peut signifier la mise en censive des parcelles dès le XII<sup>e</sup> s. Si aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s., on se contente de la terre arable en place, on observe ensuite des apports successifs de terre végétale entrecoupés par des fosses et des creusements en tranchée, qui pourraient correspondre à des secteurs de plantation. Au XVIII<sup>e</sup> s., une grande bâtisse est édifée dans l'angle sud-est. Une terrasse donnant sur le jardin est aménagée le long de sa façade occidentale. Au nord,



Figure 2 : La Rochelle, rue des Templiers, à gauche, construction massive en grand appareil de pierre de taille (tour ?) des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s ? Au centre, le bâtiment 1 de l'époque moderne vient s'appuyer contre elle. Près de la porte obturée, un soupirail est aménagé, indiquant la transformation du rez-de-chaussée en cave. Au premier plan à droite, le bâtiment 2 est construit perpendiculairement au précédent. Vue prise du sud-ouest (Cliché : J.-P. Nibodeau).



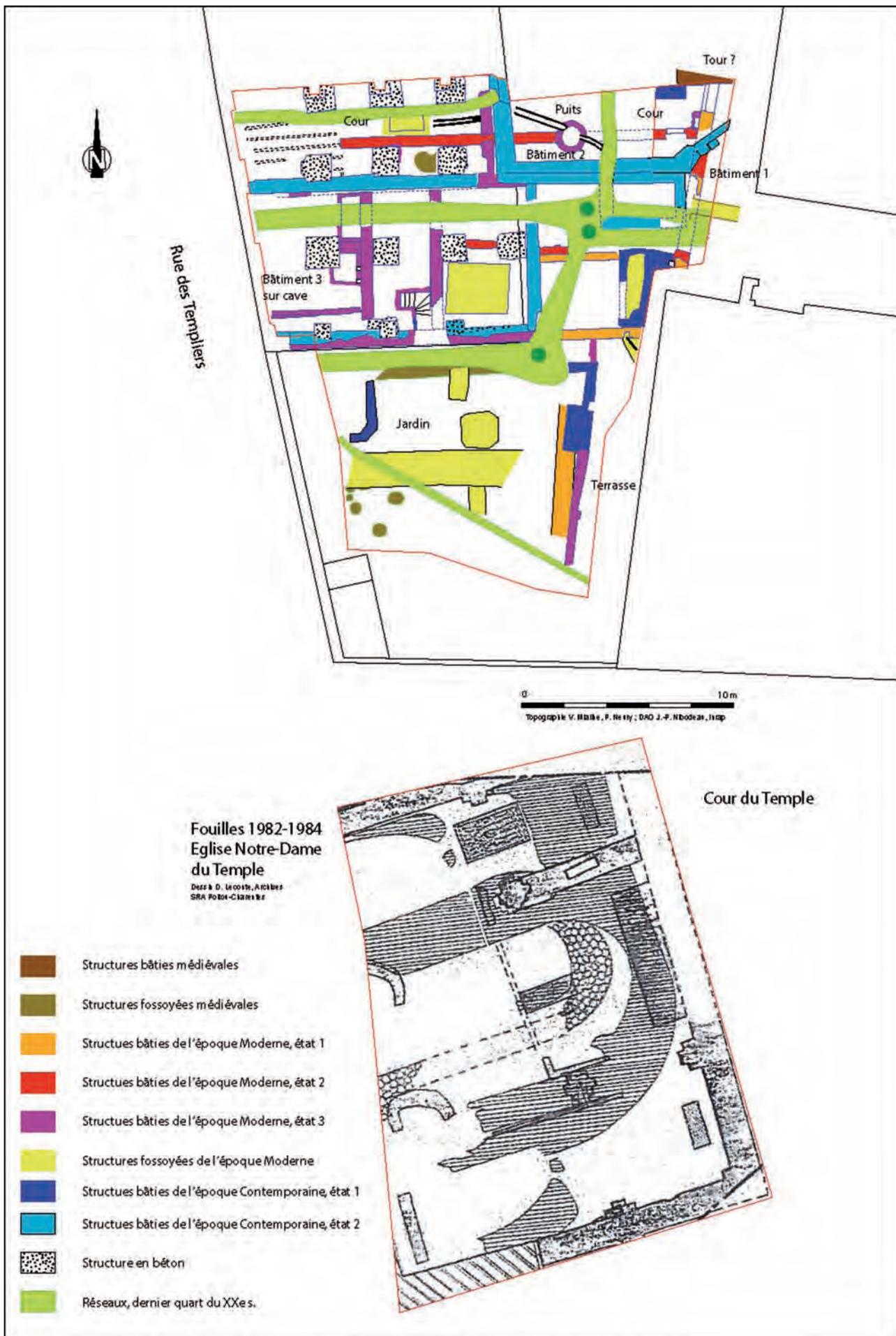


Figure 1 : La Rochelle, rue des Templiers, plan des fouilles de la Cour du Temple en 1982-84 et de La Poste en 2012. Le contraste est saisissant entre les vestiges mis au jour dans les années 1980 et ceux de la fouille de 2012, les premiers, par la largeur des murs et leur organisation, témoignent des reconstructions successives du chœur d'un édifice religieux alors que les seconds appartiennent à un quartier d'habitations aux murs plus modestes, mais à l'enchevêtrement bien plus complexe. (plan 2012, relevés : V. Miaihe, P. Neury, DAO : J.-P. Nibodeau ; plan 1984, dessin : D. Leconte, archives SRA Poitou-Charentes).

la cour pavée est réduite à l'ouest par la construction d'une maison le long de la rue, entraînant la destruction du bâtiment 2. Un puits est aménagé dans la nouvelle cour encore une fois rehaussée, condamnant les ouvertures du bâtiment 1. Un soupirail, aménagé à travers les remblais près de sa porte bouchée, atteste la transformation du rez-de-chaussée de cette maison en cave.

Avec l'époque contemporaine l'expansion du bâti se stabilise. Au nord on n'observe que des transformations mineures, principalement des réfections de sol. Le puits à eau est recouvert par le dernier pavage de la cour et il est transformé en exutoire. À l'ouest, la pièce nord est pourvue d'un dallage de calcaire, des poutres y sont encastrées, servant peut-être de bâti à une machine (fig.3). Au sud, le jardin reçoit quelques aménagements, un petit bâtiment est construit dans son angle nord-ouest. Les dernières transformations sont liées à l'installation de la Poste au début du xx<sup>e</sup> s., l'emprise bâtie reste sensiblement identique, même si les bâtiments sont entièrement reconstruits. Les dernières interventions consistent en la mise en place d'un important réseau d'assainissement dans le dernier quart du xx<sup>e</sup> s., il est à l'origine d'importantes perturbations qui ont rendu impossible l'étude de certaines parties du site.

L'étude en cours sera complétée par une étude documentaire qui devrait permettre de mieux comprendre pourquoi cette partie de l'îlot ne livre aucune structure en relation avec la commanderie, malgré la proximité de l'église templière. Autre point fort de cette fouille, la présence dans cet espace d'une construction médiévale de prestige pose la question de son appartenance à une élite qui reste à déterminer.

Jean-Paul NIBODEAU

#### Bonnin, 1995

Bonnin J.-C. : *Les Templiers de La Rochelle, la commanderie, la chapelle, les fiefs, seigneuries et maisons templières*, La Rochelle, A et T éditions, 1995, 55 p.

#### Nibodeau et al., 2012 :

Nibodeau J.-P., Galtie E., Mialhe V., Vallet C. : *La Rochelle (17), 9-11 rue des Templiers, 2-6 rue de l'Hôtel-de-Ville*.



Figure 3 : La Rochelle, rue des Templiers, vue générale prise du nord. Au premier plan, le sol dallé du xix<sup>e</sup> s. avec les empreintes d'un bâti de bois. Au centre le bâtiment 3 sur caves et, à l'arrière plan, la zone de jardin (Cliché : J.-P. Nibodeau).

*Vestiges d'un habitat moderne au cœur de l'enclos de la commanderie du Temple de La Rochelle*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2012, 61 p.

#### Nibodeau, 2013

Nibodeau J.-P. : « La Rochelle, 9-11 rue des Templiers » in *Bilan scientifique de la région Poitou-Charentes 2012*, Poitiers, DRAC-SRA Poitou-Charentes, 2013, p. 98.

## LA ROCHELLE

### Les céramiques de raffinage du sucre à La Rochelle : caractérisation et variété des approvisionnements du xvi<sup>e</sup> à la fin du xviii<sup>e</sup> s.

Temps modernes

La poursuite en 2013 de cette prospection thématique collective sur La Rochelle (Pauly, 2013) a permis de traiter une vingtaine de sites supplémentaires - opérations anciennes et actuelles -, dont neuf ont livré des céramiques de raffinage. Ces identifications sont essentiellement localisées sur des secteurs rochelais reconnus pour leur mobilier lié à l'industrie sucrière : le Gabut, le quartier Saint-Nicolas

ainsi que la partie nord de la commune : place de Verdun, muséum d'Histoire Naturelle, place Cacaud.

L'étude de ce matériel spécifique confirme certaines tendances déjà observées. Ainsi, les pots à mélasse à pied annulaire témoignent tous sans exception d'une pâte similaire - dont seule la couleur de la glaçure varie - potentiellement rattachable à l'orléanais. Ces groupes techniques,

identifiés dès la fin du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> et le début du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> s., sont par ailleurs observés chez les pots à mélasse polypodes de grand volume, destinés à recevoir des formes dites « batarde ». L'autre source actuellement identifiée pour les céramiques de telles dimensions est Sadirac<sup>1</sup>, en Gironde, qui débute cependant sa production au milieu du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> s. (Regaldo Saint Blancard, 1986). Les exemplaires aquitains mis au jour à La Rochelle étant issus de contextes de remblais chronologiquement peu fiables, la question demeure ouverte quant à un changement d'approvisionnement ou une mise en concurrence de ces deux pôles raffineurs concernant ces terres cuites de grande contenance qui, comme pour les autres tailles déterminées, s'avère directement liée à la qualité du sucre produit.

L'identification de deux nouveaux groupes techniques, dont l'analyse pétrographique est en cours, continue de poser la question de la multiplicité des approvisionnements, qu'aucun timbre de potier supplémentaire ni aucun document d'archive actuellement étudié n'a permis de préciser. L'emploi de termes ambivalents tels que « marchandises sèches » ou « pots et formes » constituent une limite significative. La mention d'une exportation au départ de La Rochelle de céramiques de raffinage (de fabrication non pré-

<sup>1</sup> Archives Départementales de la Charente-Maritime, fond de la Chambre de Commerce de La Rochelle, 41ETP 168 pièce 4642 datée du 4 Mai 1731.

cisée) à destination de la Guadeloupe en 1674<sup>2</sup> relance l'intérêt de l'étude comparative de notre corpus avec le mobilier antillais, dont certaines productions découvertes, non locales, demeurent également à rattacher à des centres potiers.

Enfin, la mise en évidence de céramiques présentant des groupes techniques similaires aux poteries de raffinage offre une piste supplémentaire afin de retracer ces échanges : grandes jattes découvertes place du Commandant de la Motte Rouge et petits pots ansés observés aux Dames Blanches ainsi que place Cacaud.

Sébastien PAULY

<sup>2</sup> Archives Départementales de la Charente-Maritime, fond de l'Amirauté, B 5673, folio n°216 à 218.

### Pauly, 2013

Pauly s. (coord.) : *Les céramiques de raffinage du sucre à La Rochelle : caractérisation et variété des approvisionnements de la fin du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle*, rapport d'activité annuel de prospection thématique, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013.

### Regaldo Saint Blancard, 1986

Regaldo Saint Blancard P. : « Les céramiques de raffinage du sucre : typologie, technologie », *Archéologie du midi médiéval*, 4, 1986, p.151.

Moyen Âge

Temps modernes

## MESCHERS-SUR-GIRONDE

### Rue des Fleurs

Le site de la rue des Fleurs à Meschers-sur-Gironde est un terrain en pente aboutissant à un diverticule du marais du Barail. La lecture des stratigraphies et du cadastre ancien permet de restituer un environnement centré autour de la boucle d'un ancien cours d'eau. Cet environnement naturel est aujourd'hui presque entièrement gommé par des constructions et la mise en place récente d'un remblai de nivellement. Le terrain est en effet artificiellement plat en raison de la présence de ce remblai hétérogène qui peut atteindre 1,20 m de puissance dans les zones anciennement les plus basses. Jusqu'au <sup>xx</sup><sup>e</sup> s., ce secteur, inclus dans le parc du Château Bardou et bordé par une zone marécageuse, a été protégé des perturbations anthropiques et seule une allée bordée d'arbres figure sur le cadastre de 1831.

La rive ouest du marais est occupée densément. Sur une surface d'environ 4 500 m<sup>2</sup>, les structures sont nombreuses et proches les unes des autres, notamment au point le plus haut. Elles se raréfient dès que l'on approche du marais vers l'est jusqu'à disparaître complètement. L'occupation ne paraît pas se poursuivre vers le sud-ouest en direction du Château Bardou. C'est donc une petite installation domestique installée sur un coteau calcaire en pente et qui aboutit à une zone humide qui a été mise au jour. Le site a probablement été endommagé par le décapage « sau-

vage » qui a précédé la mise en place de l'épais remblai récent et la partie supérieure des structures a peut-être disparu, notamment les niveaux conservés dans les limons argileux surmontant le calcaire.

Malgré les perturbations récentes, les vestiges sont bien conservés dans le calcaire et certains fossés ont montré des profondeurs importantes, plus de 2 m pour l'un d'entre eux. Les structures mises au jour sont des grandes fosses parfaitement circulaires au remplissage homogène qui sont peut-être des silos, et des fosses plus angulaires qui contiennent souvent une forte proportion de coquillages. La majeure partie des fossés mis au jour est orientée est-ouest et ils doivent avoir leur exutoire dans le marais. Enfin, une grande fosse contient les restes entiers (?) d'un cheval. Un décapage intégral de la surface du site permettrait d'en comprendre son organisation par rapport à la zone humide et de mettre au jour d'éventuels aménagements de rive d'une part, et, d'autre part, d'éclairer les modes de vie des populations rurales en lien avec l'exploitation d'un milieu localisé à la croisée de différents terroirs, le littoral, l'estuaire, le plateau et le marais.

Cette occupation est essentiellement datable du bas Moyen Âge et de la période moderne, <sup>xv</sup><sup>e</sup>-<sup>xvii</sup><sup>e</sup> s., période qui correspond à l'apparition de la famille de Château-Bardou dans les textes. Il est néanmoins évident que cette installation réoccupe un site plus ancien dont quelques vestiges mal

caractérisés subsistent. En effet, quelques structures ont livré du mobilier du premier Moyen Âge en petite quantité.

Un sondage profond réalisé à l'extrémité est de l'emprise, soit au cœur du marais, a montré que les argiles vasardes qui comblent cette dépression contiennent, en partie basse, des artefacts qui témoignent d'une part, de la présence d'un probable site plus ancien sur la rive est du marais et, d'autre part, que le potentiel de découverte en mobilier or-

ganique sur la périphérie de ce marais est réel. Une attention particulière devra être portée à la réalisation du diagnostic de la rue des Lilas qui, selon toute vraisemblance, pourrait abriter une occupation plus ancienne que celle de la rue des Fleurs.

Catherine VACHER

Âge du Fer

Antiquité

## MURON

### Rue de la Libération

Les vestiges d'un vaste établissement protohistorique et antique sont régulièrement mis au jour essentiellement dans la partie sud de la commune et sous le village actuel de Muron. Les prospections et les différentes observations menées sur ce site depuis la seconde moitié du <sup>xx</sup>e s. ont permis de supposer l'existence d'une agglomération littorale, qui semble se développer au cours de l'âge du Fer et de l'Antiquité. Deux fouilles archéologiques de sauvetage réalisées en 1990 et 1994 ont permis d'étudier pour l'une, une partie d'un possible sanctuaire de l'âge du Fer (Gomez de Soto, 2007) et pour l'autre, une zone funéraire datée de l'époque augustéenne et de l'Antiquité tardive, ainsi qu'un quartier d'habitat daté du <sup>1</sup>er siècle (Bolle *et al.*, 1995). En 2012, suite à un projet de lotissement, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap en limite sud du village actuel, rue de la Libération (Landreau, 2012). Les sondages ayant révélé une occupation protohistorique et antique très dense et stratifiée, une fouille archéologique a été prescrite sur une surface de 13 300 m<sup>2</sup>. L'opération a été réalisée entre le 15 octobre 2012 et le 12 avril 2013 par le bureau d'étude Éveha.

#### Une occupation protohistorique

De nombreuses structures de l'âge du Fer ont été mises au jour. Les plus anciennes datent de La Tène moyenne, les plus nombreuses sont attribuées à La Tène finale. Il s'agit essentiellement de fosses et de trous de poteaux. Plusieurs caves et un cellier ont également été mis en évidence. La zone fouillée a été très érodée et très peu de plans de bâtiments sont restituables. Aucun niveau de circulation n'a été découvert, à part quelques portions de sols en panse d'amphore ou terre battue piégés lors de l'affaissement des comblements de structures plus anciennes. Quelques éléments ont été cependant exceptionnellement bien conservés comme les restes d'une maison incendiée ou des parois de torchis effondrées sur place. Plusieurs activités artisanales ou domestiques ont été identifiées comme le tissage, la forge ou la production de poterie (Un probable atelier de potier (fig.1) comprenant au moins trois fours a été mis au jour). D'autres vestiges résiduels (outils variés, moule à alvéoles, fragments d'augets à sel) témoignent de la diversité des productions artisanales au sein de l'agglomération.

La découverte de fragments d'armes (épées, pointes de lance, poignards, boucliers), assez atypique en contexte

d'habitat et vraisemblablement résiduels, pourrait être liée à la proximité éventuelle d'un lieu de culte. D'autres dépôts (collection de fossiles, vase avec dépôts d'objets métalliques pliés, regroupement de têtes humaines) témoignent de pratiques culturelles ou culturelles assez courantes.

#### De la fin l'âge du Fer à la période augustéenne

Cette période est caractérisée par la réalisation de travaux d'envergure aboutissant à la mise en place d'un nouveau plan d'urbanisme. Les bâtiments en matériaux légers sont brûlés, les fosses sont comblées rapidement, le terrain est aplani (raclage et dispersion des couches de démolition) et d'importants remblais sont apportés. Des fossés délimitent plusieurs espaces, dont une vaste zone bornée à un angle par une colonne réemployée (fig.2). Ces fossés, comblés et empierrés deviennent ensuite des voies.

Dans la partie Ouest du chantier, l'espace est densément occupé par des bâtiments de petites dimensions, accolés les uns aux autres et construits sur sablières basses en bois ou sur solins en pierres, avec des sols empierrés recouverts de marne tassée. Certaines zones sont dallées. La partie est de la fouille était assez érodée et les niveaux de cette période ont en grande partie disparu lors des constructions postérieures. Seule une place a été identifiée, avec trois puits rectangulaires et les fondations de deux piliers appartenant à un aménagement situé en limite de fouille.

Plusieurs grandes cuves rectangulaires et fosses taillées dans le substrat et recouvertes de dépôts verdâtres ont été mises au jour sur le site. Leur fonction est pour le moment indéterminée. À proximité, des structures ont été comblées avec d'importants amas de restes de poissons, caractéristiques des déchets de production des sauces de type *garum*.

#### Un quartier urbain du Haut-Empire

Les niveaux archéologiques du Haut-Empire ont été mal conservés en raison de leur faible enfouissement et d'une récupération intensive des matériaux de construction. Les vestiges de différents édifices maçonnés (fig.3), assez parsemés, ont été identifiés. Le plus grand mesure 27 m de large sur une trentaine de mètres de long et correspond à un bâtiment avec galeries et cour, ayant livré des traces d'enduits peints. Un autre édifice, mesurant 13,50 m de long et 8,50 de large disposait d'un sol en mortier de chaux, de fondations profondes de près de deux mètres par endroit,

et de piliers en façade. Ce bâtiment semble isolé avant l'adjonction de nouvelles constructions plus tardives. L'occupation de ce quartier ne semble pas perdurer de façon conséquente au-delà du II<sup>e</sup> s.

Les études en cours devraient permettre de mieux appréhender la fonction des différents aménagements découverts, mais aussi, d'apporter des informations sur le statut des habitants, leurs activités domestiques et artisanales, leurs habitudes de consommation ou les échanges économiques. Elles devraient également permettre d'approfondir la chronotypologie de la vaisselle céramique et du mobilier métallique aux confins de la Saintonge et de l'Aunis, entre la protohistoire et le début de l'Antiquité.

Cyril DRIARD

#### **Bolle et al., 1995**

Bolle A., Vequaud B., Cordina I Reina D., Lepetz s. : « La nécropole des Champs Rougis, Muron, Charente-Maritime », *Aquitania*, 13, Bordeaux, 1995, p. 105-130.

#### **Gomez de Soto, 2007**

Gomez de Soto J., Sanctuaire du Pré de Lise, Muron (Charente-Maritime), in Bertrand, Maguer 2007 (dir), *De pierre et de Terre. Les Gaulois entre Loire et Dordogne, catalogue de l'exposition du xxx<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF*, Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises (coll. Mémoire, 30), 2007, p. 128-130.

#### **Landreau, 2012**

Landreau G. : *Poitou-Charentes, Charente-Maritime, Muron, Rue de la Libération, La Couture, Tranche 1, Un quartier de l'agglomération gauloise et gallo-romaine*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2012, 72 p.

Protohistoire

Antiquité

## PONS 70-72, avenue Gambetta

Moyen Âge

Un projet de division de parcelles, dans un quartier nord de la ville de Pons, a conduit l'Inrap à réaliser un diagnostic archéologique au 70-72 avenue Gambetta. L'emprise, d'une superficie proche de 3 000 m<sup>2</sup>, s'insère dans un environnement immédiat très riche en vestiges pour les périodes de l'âge du Fer, de l'Antiquité et du Moyen Âge (Joy, 2005, Landreau, 2012).

Les quatre sondages pratiqués, tous positifs, ont permis de mettre en évidence une puissante séquence stratigraphique s'étendant de la fin du II<sup>e</sup> s. avant notre ère jusqu'à nos jours, sur une épaisseur moyenne d'environ 2,50 m. Deux périodes sont particulièrement bien documentées et présentent, de ce fait et de par la situation topographique de la parcelle, un intérêt majeur pour appréhender l'histoire de la ville. Il s'agit, d'une part, de la fin du second âge du Fer / début du Haut-Empire (fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. au I<sup>er</sup> s. ap. J.C.) et, d'autre part, de la fin du Moyen Âge (XIV<sup>e</sup>-début du XV<sup>e</sup> s.).

Le rempart de l'oppidum gaulois constitue aujourd'hui encore un élément prégnant de la topographie urbaine des quartiers situés au nord-ouest de l'avenue Gambetta. D'après les observations anciennes et les travaux récents réalisés dans ce secteur, le tracé de la fortification était fortement pressenti pour passer à proximité selon une orientation ouest-est, sans doute dans les parcelles immédiatement au nord du projet. Pourtant aucun indice dans la topographie actuelle du secteur oriental de l'avenue Gambetta ne venait conforter ce tracé et l'éventualité d'un arasement général des vestiges ne pouvait être exclue.

La découverte d'une portion du rempart gaulois dans l'angle nord-est de l'emprise constitue donc l'un des apports principaux de ce diagnostic. Relativement bien préservé sous un épais remblai médiéval, le mur possède une hauteur conservée d'un peu plus de 1,40 m. Son mode de construction est identique à celui de l'état 1 de la portion étudiée

lors des fouilles préventives de l'avenue de l'Assomption /avenue de Versailles en 2008 et 2009 (Landreau, Houdusse, 2010 a et b). Le mobilier céramique est également contemporain de l'état 1 de l'avenue de l'Assomption et peut être attribué à la fin du II<sup>e</sup> s. ou au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (soit la phase de La Tène D1b de la chronologie allemande). L'orientation du tracé, de même que la présence des parements n'ont cependant pu être validées de façon certaine. Néanmoins, le fait que le comblement interne soit attesté sur plus de dix mètres dans le sens nord-sud suggère un changement de direction de la fortification passant d'un axe ouest-est à un axe nord-sud<sup>1</sup>. Dans cette hypothèse, la limite orientale de l'*oppidum* serait désormais mieux connue et par conséquent, sa superficie remparée précisée.

La mise au jour d'un niveau de circulation antique, possiblement aménagé dès la fin de l'âge du Fer, représente un autre acquis fondamental de l'opération. Si son étendue, son orientation et sa nature (cours ? esplanade ? voirie ?) n'ont pas été précisées dans le cadre du diagnostic, la localisation de cet aménagement entre la portion de voie à ornières de Touvent (Gaillard, 2005) et les découvertes anciennes faites au cimetière Saint-Martin pourrait l'identifier à un segment de la voie de Saintes à Bordeaux.

L'épandage massif de déblais au cours du Moyen Âge (vraisemblablement au XIV<sup>e</sup> s.), épisode attesté sur l'ensemble de la parcelle et sur un mètre d'épaisseur en moyenne, nous renseigne indirectement sur une importante campagne

<sup>1</sup> Les fouilles de l'avenue de l'Assomption ont montré que dans son premier état, la fortification était constituée d'un mur en terre de 6,50 mètres d'épaisseur possédant un parement en pierres sur ces deux faces. N'ayant rencontré ni alignement de blocs calcaires semblable au parement, ni changement significatif de sédiment sur plus de dix mètres dans le sens nord-sud, nous en concluons que le sondage a suivi le rempart selon un axe plus ou moins longitudinal.

de terrassement réalisée à proximité (réaménagement nord de l'enceinte urbaine au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> s. ?). Dans le cas où l'espace de circulation mis en évidence au centre de la parcelle représenterait bien l'assise de la voie d'accès à la ville par le nord, l'oblitération complète de cet axe au cours du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> s. soulève de nouvelles interrogations.

Enfin, la construction de plusieurs bâtiments en pierres, dont un au moins possède des murs d'un mètre d'épaisseur, évoque la naissance d'un faubourg à la fin du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> s. Sa proximité avec le cimetière des pestiférés, fondé quelques décennies plus tôt, pose la question de leur interaction éventuelle. La destruction de ces bâtiments pourrait survenir dès le début du <sup>xv</sup><sup>e</sup> s. Elle semble en tout cas antérieure et sans rapport avec les troubles occasionnés à Pons par les guerres de religions du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> au début du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> s.

Guilhem LANDREAU

#### Gaillard, 2005

Gaillard J. : *Le massif rocheux à ornères de la Petite Dague à Pons (Charente-Maritime)*, rapport de sondage archéologique programmé, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2005, 20 p.

#### Houdusse, Landreau, 2010a

Houdusse B., Landreau G. : « Architecture et fonctions de la fortification de l'oppidum de Pons (Charente-Maritime) : apport des fouilles de l'avenue de l'Assomption. » In : Fichtl St., dir., *Murus celticus. Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer. Actes de la table ronde organisée par l'UMR 7044 de Strasbourg, l'UMR 6173-CITERES de Tours et Bibracte, à Glux-en-Glenne les 11 et 12 octobre 2006*, Glux-en-Glenne (coll. Bibracte, 19), 2010, p.221-228.

#### Landreau, Houdusse, 2010b

Landreau G., Houdusse B. : Pons, avenue de l'Assomption, *Bilan scientifique de la région Poitou-Charentes 2009*, Poitiers, DRAC-SRA Poitou-Charentes, 2010, p. 88-90.

#### Joy, 2005

Joy D. : « Charente-Maritime, Pons, inventaire du patrimoine médiéval de la ville », *Bulletin Monumental*, 163-4, 2005, p. 375-378.

#### Landreau, 2012

Landreau G. : « L'oppidum gaulois de Pons (Charente-Maritime), apport des recherches récentes, Journée archéologique de Jonzac, 18 juin 2011 », *Bulletin de l'association des Archéologues de Poitou-Charentes*, 41, 2012, p. 19-28.

Temps modernes

## PONS Place des Marronniers, rue Émile Combes

Suite à de dangereux mouvements de terrains liés aux précipitations abondantes de cet hiver 2012-2013, la voûte d'une cave située à Pons a commencé à se fissurer menaçant la sécurité des riverains. Parallèlement, le mur de terrasse, qui soutenait la volée d'escaliers bordant l'angle de la place, semblait avoir bougé, fissuré par les poussées des terres gorgées d'eau. La ville de Pons a ainsi décidé d'intervenir en urgence, en délestant ces maçonneries du poids des terres qu'elles contrebutaient ou soutenaient. Cependant la DRAC a considéré que l'intervention menaçait d'éventuels vestiges d'habitat, construits au-dessus de cette cave voûtée et par conséquent a prescrit un diagnostic d'ar-

chéologie préventive sur cette petite surface de 55 m<sup>2</sup>. Aucun élément de cette cave n'a été observé, car on se situait bien trop haut par rapport à l'extrados de la voûte. Cependant un mur de soutènement a été identifié, qui pourrait avoir été celui, malmené depuis, représenté sur les plans de 1714 et bordant la rue Émile Combes, anciennement rue du Château. Les remblais ont été datés des <sup>xvii</sup><sup>e</sup> et <sup>xviii</sup><sup>e</sup> s., et comportaient dans leur partie remaniée des éléments attribuables aux <sup>xix</sup><sup>e</sup> et <sup>xx</sup><sup>e</sup> s.

Bastien GISSINGER

Âge du Fer

## PONS Rue d'Aquitaine

Le site de la rue d'Aquitaine se trouve sur la commune de Pons, dans le département de la Charente-Maritime, à une vingtaine de kilomètres au sud de Saintes. Avant la construction de logements individuels et suite à un diagnostic mené par l'Inrap en 2011 (Maitay, 2011), une fouille préventive a été prescrite sur une emprise de 1 000 m<sup>2</sup>, dans la moitié sud-ouest de la parcelle sondée. Le site se

situe à l'intérieur de l'emprise de l'agglomération principale des Santons, placée sur un promontoire rocheux triangulaire bordé par la Seugne à l'est, la Soute, un de ses affluents, au sud-ouest, et délimité sur son côté nord par un rempart, qui a fait l'objet d'une fouille préventive en 2008 et 2009. L'objectif principal de cette fouille était de reconnaître les formes d'occupation datées de l'époque gauloise, sur une

Rue d'Aquitaine



Figure 1 : Pons, rue d'Aquitaine, plan général des vestiges mis au jour (DAO : S. Malpelat et J. Cousteaux).



Figure 2 : Pons, rue d'Aquitaine, coupe d'une des trois fosses profondes (Cliché : J. Cousteaux).

fenêtre d'observation assez large, et d'en préciser la chronologie, en particulier, par rapport au rempart dont la construction a débuté à la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.

La fouille de ce site a été réalisée durant les mois d'octobre et novembre 2013, les diverses analyses engagées et la rédaction du rapport final d'opération sont en cours au moment de la rédaction de cette notice. Les résultats présentés dans cette notice devront donc être considérés comme provisoires.

La fouille a eu lieu à l'emplacement d'un ancien immeuble, aujourd'hui démolit, dont les fondations et les aménage-



Figure 3 : Pons, rue d'Aquitaine, céramique écrasée au fond d'une fosse-silo (Cliché : M. Sassi).

ments périphériques ont fortement impacté les vestiges. Soixante-cinq entités archéologiques y ont été découvertes (fig.1) et appartiennent toutes au second âge du Fer. Ce corpus se compose de seize fosses, quatre fossés, quatre niveaux de sols, deux trous de poteaux, deux couches d'occupation et trente-sept structures indéterminées.

Trois des seize fosses mesurent plus d'1 m 50 de profondeur, avec des parois verticales, et ont pu avoir une fonction de puisard avant d'être abandonnées (fig.2). D'autres fosses, aux dimensions plus petites, ont pu servir de silos avant d'être comblées par de nombreux tessons de céramique (fig.3).

Trois des fossés sont parallèles et leur tracé est perpendiculaire au quatrième. Bien que leurs probables relations aient été détruites par les aménagements contemporains, ils attestent une organisation de l'espace, mais dont une grande partie se développe à l'extérieur de l'emprise de fouille.

Les quatre niveaux de sol se trouvent dans la partie orientale du site, en bas de pente. L'érosion a permis de les recouvrir rapidement et ainsi de les préserver. Ils sont constitués d'éclats de silex centimétriques mêlés à des fragments d'amphores italiennes de même calibre (fig.4). La mise au jour de ces sols laténiens reste un élément assez rare pour l'archéologie protohistorique française, mais, sur ce site, leur fonction reste encore énigmatique. Aucune trace d'ornière, prouvant une utilisation comme voie de circulation, n'a été repérée et aucune sole de foyer, témoin d'une ac-



Figure 4 : Pons, un des niveaux de sol en cours de dégagement (Cliché : J. Cousteaux).



Figure 5 : Pons, rue d'Aquitaine, fibule sur un des niveaux de sol avant son prélèvement (Cliché : M. Sassi).

tivité domestique, n'était posée dessus. La couche stratigraphique, qui les recouvrait, contenait parfois des blocs de silex de taille plus importante ; elle a été fouillée en intégralité manuellement. Le mobilier (céramiques et amphores) au contact direct des niveaux de sol a été prélevé après la prise de photographies zénithales. L'ensemble du mobilier métallique, présent dans la couche d'occupation et sur les sols, a été topographié. Outre de nombreux clous en fer, quatre monnaies, quatre fibules (fig.5) et deux bracelets en bronze ont été mis au jour.

Parmi la totalité des structures, quarante-neuf ont livré du mobilier archéologique, dont certaines en quantité assez abondante. Son étude précise permettra d'affiner la chronologie de l'occupation de cette partie de l'oppidum de

Pons. Malgré le faible nombre de trous de poteaux qui auraient pu marquer la présence de bâtiments d'habitat, les vestiges matériels semblent attester une vocation domestique de cette partie de l'agglomération gauloise. D'autre part, aucune trace d'artisanat (structure ou mobilier) n'a été mise au jour.

Julien COUSTEAUX

#### Maitay, 2011

Maitay Ch. : *Un niveau de circulation de la fin de l'âge du Fer sur l'oppidum de Pons*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2011, 64 p.

Moyen Âge

## PORT-D'ENVAUX Le Priouté, fleuve Charente

L'opération menée en 2013 sur le site immergé du Priouté avait pour objectif la fin du relevé de l'épave assemblée EP1, datée par  $^{14}\text{C}$  entre le milieu du VII<sup>e</sup> s. et le début du VIII<sup>e</sup> s. Un sondage a été réalisé sous l'étrave afin de compléter les dessins des parties qui restaient inaccessibles en 2012.

La campagne a été complétée par le relevé et le dessin de la pirogue monoxyle située à 12 m en aval de l'épave EP1, et datée entre la fin du VIII<sup>e</sup> s et la fin du X<sup>e</sup> s. Elle se trouve presque au milieu du chenal, posée à l'horizontal et orientée est/ouest. Elle est très érodée, et il ne subsiste plus qu'un morceau de la sole, les flancs ayant presque entièrement disparu. En chêne, elle est conservée sur 6,07 m de long par 0,51 m de large pour l'extrémité située en amont, et 0,71 m de large pour l'extrémité située en aval. En raison du degré d'érosion il est impossible de dire de quel côté étaient la proue ou la poupe.

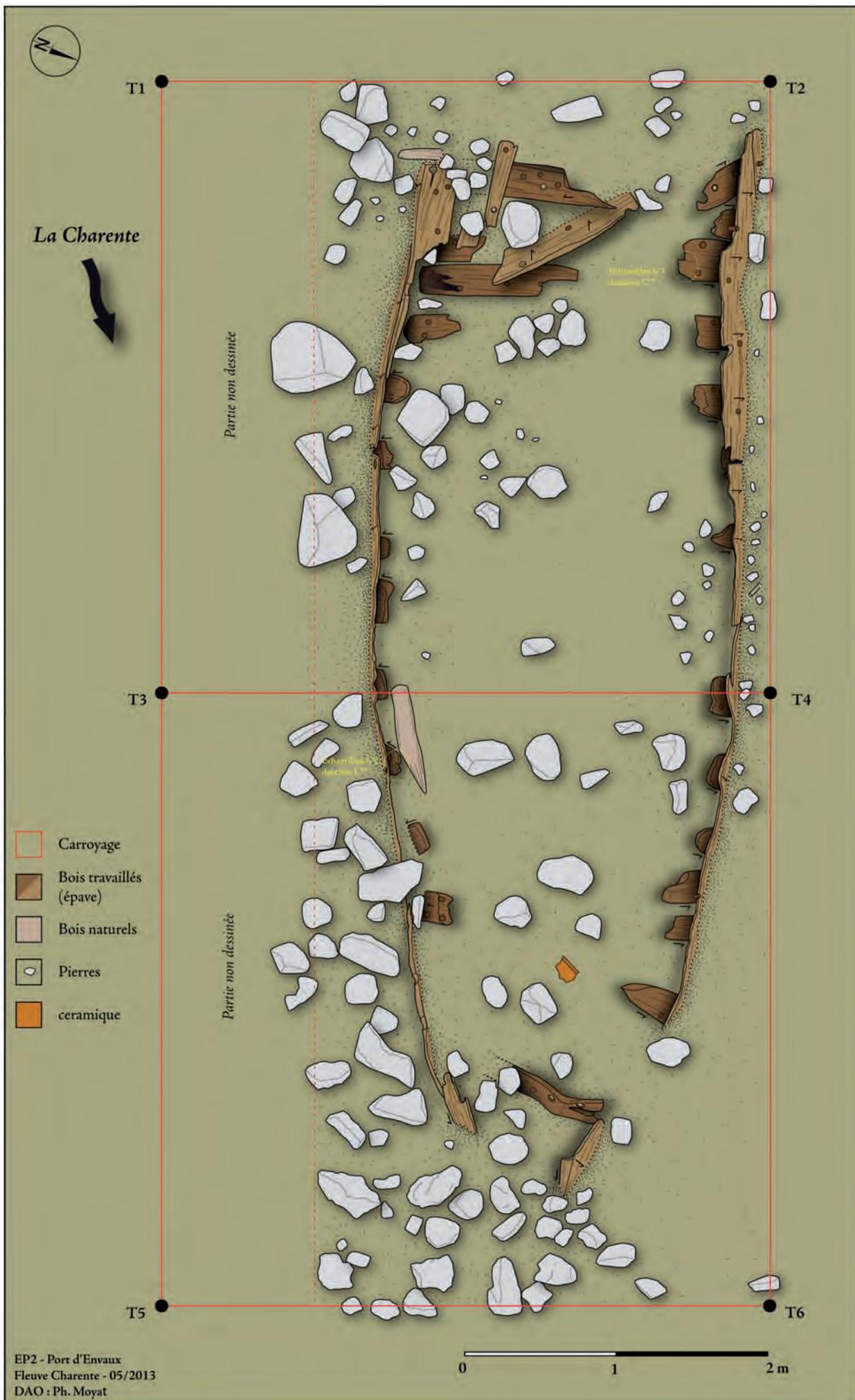
La prospection systématique en couloirs du site sur une surface de 2,92 ha a permis découvrir de une seconde épave assemblée (EP2), située seulement à cinquante mètres en aval de EP1. Orientée nord-est/sud-ouest, elle repose pratiquement à l'horizontale, poupe face au courant, coque à l'envers. Seules les parties inférieures des couples, quelques bordages très érodés et quelques fragments de la sole presque complètement érodée sont visibles et émergent de l'argile. Trois fragments des bouchains monoxyles dépassent également du sédiment. Tous ces éléments sem-

blent être en chêne et assemblés entre eux par des chevilles.

Deux datations  $^{14}\text{C}$  ont été faites sur l'embarcation : la première sur un couple, donne en âge calibré une fourchette comprise entre 601 et 671 ap. J.-C. ( $^{14}\text{C}$  = Ly-16230 : 1395  $\pm$  30 BP 601-671 cal AD). La seconde effectuée sur un autre couple, donne en âge calibré une fourchette comprise entre 650 et 771 ap. J.-C. ( $^{14}\text{C}$  = Ly-16231 : 1325  $\pm$  30 BP 650-771 cal AD). L'épave 2 a donc été construite entre le milieu du VII<sup>e</sup> et la fin du VIII<sup>e</sup> s., ce qui la rend chronologiquement très proche, sinon contemporaine de l'épave 1. Cette similitude se retrouve également dans les dimensions qui sont presque identiques : EP1 mesure 6,5 m, et on peut observer 7 m de visible pour EP2. La forme en ogive, les bouchains monoxyles et la sole à fond plat sont des éléments architecturaux propres aux deux embarcations.

Une bathymétrie à haute résolution complète ces recherches et permet de visualiser plusieurs anomalies, dont une accumulation de pierres à proximité de EP2 qui pourrait correspondre aux vestiges d'un aménagement. Une prochaine campagne est envisagée pour fouiller et dessiner la seconde épave nouvellement identifiée et poursuivre les prospections dans cette zone riche en vestiges du haut Moyen Âge.

Philippe MOYAT



Port-d'Envaux, Le Priouté, dessin des vestiges de l'EP2 et localisation des prélèvements pour datation (DAO : P. Moyat).

Antiquité

Temps modernes

## PUY-DU-LAC

## La Jarrie

Cette opération se révèle pauvre en indices archéologiques. En effet, deux carrières d'époques historiques (éventuellement modernes) et un ensemble de fossés parcellaires forment l'ensemble des structures mises au jour. Toutefois,

un parcellaire peut être attribué à l'époque gallo-romaine par la présence du mobilier associé.

Jérôme DEFAIX

Temps modernes

Époque contemporaine

ROCHEFORT  
Magasin aux Vivres

L'opération archéologique a été réalisée en juillet 2013 dans le cadre de la réhabilitation du Magasin aux Vivres de Rochefort. Ces bâtiments de la fin du XVII<sup>e</sup> s., inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques, accueilleront prochainement une résidence de standing et un restaurant.

Le Magasin aux Vivres se situe entre le quai aux vivres, la rue du docteur Pujos et la rue Bazeilles, face au port de plaisance au nord-est de la ville. Il fait partie de l'Arsenal royal dont il occupe l'extrémité septentrionale (à proximité de la corderie). Cet ensemble architectural s'inscrit dans un programme de « reconstruction » de la marine royale, engagé par Colbert, qui commence par l'aménagement de ses ports. Rochefort sort alors de terre (à partir de 1666) et se développe autour de son arsenal modèle qui a pour mission de subvenir à tous les besoins de la flotte du Ponant, autrement dit tous les vaisseaux opérant en Atlantique.

L'origine des magasins aux vivres réside dans l'arrêt du 2 octobre 1669 et l'ordonnance du 4 mars 1670 par lesquels Colbert, au nom de Louis XIV, décide de confier à un munitionnaire le soin de fournir la nourriture des équipages de la Royale dans l'ensemble des ports d'armement (Acerra *et al.* 2009, p. 108).

Le magasin aux vivres de Rochefort, ou magasin des subsistances, est construit entre 1671 et 1676 par François Le Vau, architecte ordinaire des bâtiments du roi et membre de l'Académie royale d'architecture. Il se compose de 3 ailes réparties autour d'une grande cour centrale, chaque corps de bâtiment ayant pour destination la préparation et le stockage des diverses denrées : les liquides (vin, eaux de vie, huiles...), les salaisons, les légumes ... (fig.1)

La prescription qui fait suite au diagnostic réalisé en 2009 par G. Pouponnot (Inrap) concerne l'aile sud consacrée à la boulangerie qui fournissait le pain et les biscuits.

Cette aile s'étend sur plus de 91 m de long pour environ 22,40 m de large. Elle se divise en quatre cellules qui contenaient chacune quatre grands fours et se développait à l'origine sur trois niveaux. Ceux-ci ne subsistent qu'au niveau de la salle 1. Pour les trois salles étudiées, les étages ont été rasés à la suite d'un incendie en 1919.

L'opération a engendré deux types d'intervention : une fouille de la salle 2, touchée par la construction d'une piscine, et une étude de bâti sur les salles 3 et 4, le tout s'appuyant sur une étude documentaire. L'objectif est de comprendre l'évolution technique et architecturale de ce bâtiment et des fours qu'il abritait durant ses trois siècles de fonctionnement.

Aujourd'hui, ce bâtiment abandonné depuis une quinzaine d'années abrite encore cinq fours. Les quatre conservés dans la salle 1 (non prescrite) sont postérieurs aux années 1930. Le cinquième est conservé dans la salle 4 (fig.2). D'un style très différent, il a été construit par J. Mousseau (Bordeaux) très probablement à la fin du XIX<sup>e</sup> s. Il a été amélioré au XX<sup>e</sup> s., notamment par l'apport d'un système de chauffage au gaz. Tous les autres fours, notamment ceux de la salle 2 concernée par la fouille et ceux de la salle 3, ont été détruits au siècle dernier. Si dans cette dernière les murs encadrant le massif des fours sont conservés, la salle 2 était vide de tout vestige de l'ancien fournil avant l'opération archéologique, hormis les arcades traversant la moitié sud.

La fouille a donc permis de dégager entièrement les fondations révélées lors du diagnostic (fig.3).

L'imposant massif rectangulaire (16,60 m x 3,90 m) qui soutenait les quatre fours vient s'appuyer et ponctuellement s'ancrer contre le mur axial dans lequel se trouvaient les ouvertures des fours et les conduits des cheminées. Ces deux maçonneries présentent deux étages de fondations distincts : la partie inférieure, plus large, construite en tranchée aveugle dans le terrain naturel (alluvions), et la partie supérieure construite comme une élévation avant d'être remblayée pour atteindre le niveau de circulation souhaité. Ainsi le niveau général de cette salle a été élevé de plus d'un mètre.

Si les fondations du mur de refend dépassent les 2,50 m de profondeur, celles du massif mesurent « seulement » 1,80 m. Cependant il se distingue par des aménagements singuliers : il est percé de quatre grandes maçonneries circulaires d'environ 2,90 m de diamètre (fig.1). Mais comme le reste de la salle, ces « fosses » ont été comblées dès leur construction et servent de base à l'élévation des fours.





Figure 2 : Rochefort, voûte du four conservé en salle 4 et ses quatre ouras (Cliché : P. Butaud).

La question de leur fonction/utilité est encore en réflexion. L'hypothèse établie par G. Pouponnot (Pouponnot, 2009, p. 44) relative à une volonté d'économie de matériau se tient dans un contexte où la moindre dépense est comptée, mais une explication plus technique est aussi envisageable. La mise en œuvre de fondations mixtes où la maçonnerie n'est utilisée que là où la charge est la plus importante est plausible, mais elle peut aussi avoir un lien avec la nature alluviale du terrain et pourrait permettre de mieux ancrer ce massif pour former une assise stable et solide pour les fours. Il est probable que la salle 1 soit fondée de la même manière. Les salles 3 et 4 sont quant à elles élevées sur des caves ce qui entraîne une autre configuration.

La fouille a également livré plus de vestiges que ne le laissait présager le diagnostic. Ainsi, en plus des fondations, une assise d'élévation du grand mur de refend est partiellement conservée, laissant apparaître la base des cendriers des fours (fig.1). Ces derniers appartiennent à un système de foyer décalé qui se développe tardivement. Au milieu de cette batterie de fours se trouve la base du fourneau de la chaudière qui servait à réchauffer l'eau utilisée pour pétrir la pâte à pain. Enfin, deux autres structures peuvent être interprétées comme des « braisiers » qui servaient comme leur nom l'indique à accueillir les braises des fours à bois pour les étouffer.

La salle 3, où le mur de refend qui accueillait à l'origine les façades des fours est conservé, a fait l'objet d'un sondage qui a permis de dégager une partie du fourneau de la chaudière, d'un modèle proche de celui dégagé en salle 2. Le fond des arcades dans lesquelles s'inséraient les façades des fours a été obturé mais il subsiste au sol, dans l'embrasement de chaque niche, un dallage de carreaux de terre cuite formant un demi-cercle, inscrit entre deux pierres de taille très massives. Leur fonction reste à déterminer. Aucun vestige de ce type n'est visible dans une autre salle.

L'étude de bâti, en cours, s'appuie sur un relevé 3D par photogrammétrie. Les contraintes liées au bâtiment (conditions d'éclairage, enduits divers, cloisons et autres aménagements contemporains etc.) ont parfois rendu difficile la prise de photos. Toutefois il en résulte des vues en plan et en élévation des principaux éléments des zones étudiées, qui forment des modèles que l'on peut exploiter de diverses manières : relevés 2D, coupes et profils, vues cavalières, éventuelles restitutions etc. (fig.4).

Parmi les observations d'ordre général, le constat est que chaque fournil est singulier. Malgré l'impression de symétrie qui se dégage du bâtiment, le module même de chaque salle est légèrement différent. Même si le principe général reste le même, avec une batterie de quatre fours par cellule, les dimensions ne sont pas identiques et quelques détails divergent. La grande ligne d'arcades qui traverse toute l'aile est aussi différente suivant les salles. Si l'on rajoute à cela le fait que chaque espace a évolué différemment dans le temps, une restitution générale semble difficile.

En ce qui concerne les observations plus ponctuelles, hormis les relations stratigraphiques et les informations concernant les modes de construction, un certain nombre d'ouvertures bouchées ont pu être perçues. Par exemple nous avons pu constater que les portes de communication entre les quatre boulangeries ont été légèrement décalées vers le nord lors du rajout des arcades dans les années 1690. Enfin, de nombreux graffiti ont pu être mis en évidence avec notamment trois navires dont l'étude, en cours, a été confiée à une spécialiste de la glyptographie navale.

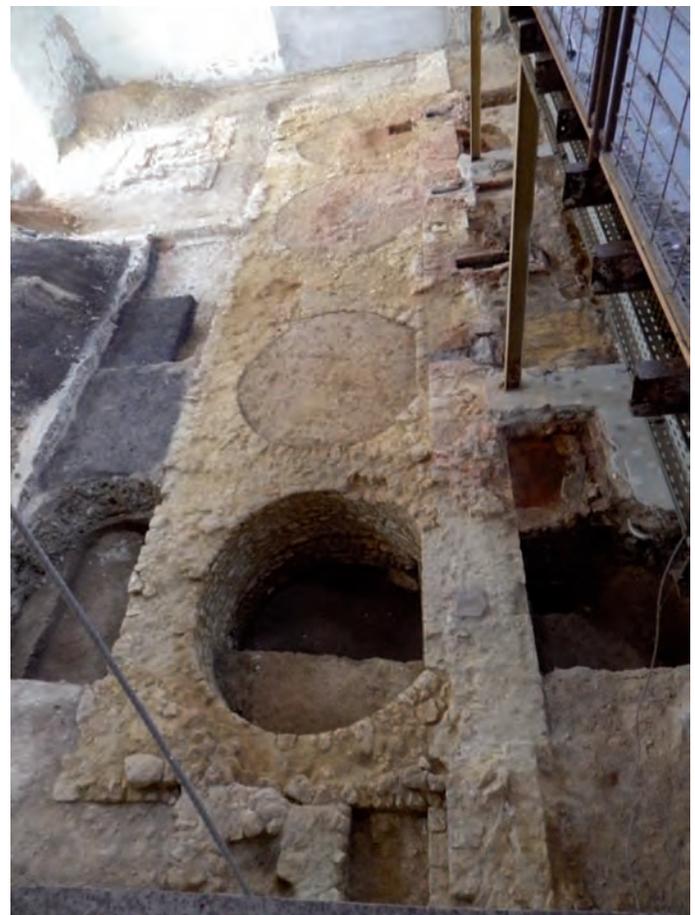


Figure 3 : Rochefort, vue générale de la zone de fouille, salle 2 (Cliché : S. Guillimin).

En conclusion, même si pendant plus de 200 ans le magasin aux vivres de Rochefort a utilisé des fours à bois traditionnels, les vestiges les mieux conservés se rapportent essentiellement aux fours les plus récents (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.). Ce constat renvoie à l'ère industrielle où de nombreux constructeurs vont rivaliser d'ingéniosité pour créer de nouveaux modèles : fours à ouras, à foyer décalé sur le côté ou sous la sole, chauffés à la houille ou au gaz ...

L'opération archéologique n'a pas permis de mettre au jour un four du XVII<sup>e</sup> s. mais a mis en évidence de nombreux éléments se rapportant à l'évolution du bâtiment. Par ailleurs



Figure 4 : Rochefort, premiers résultats de la photogrammétrie, modèle brut de la salle 4, vue du sud-est (relevés et DAO : N. Saulière).

elle a offert un cadre original et inédit permettant d'ouvrir sur une étude plus approfondie de l'évolution des fours à pain de ces grandes boulangeries de type industriel. Pour Rochefort on pourra s'appuyer sur les diverses archives se rapportant à la construction et aux travaux qu'a connu le magasin aux vivres du XVII<sup>e</sup> s. à nos jours, qui ont fait l'objet d'une étude par le cabinet Recherches & Études Appliquées (REA, 2008). En outre, les encyclopédies et ouvrages anciens sur la boulangerie (Malouin 1767, Parmentier 1778, Rollet 1846, Janvier 1857, Ammann 1925, Arpin 1948 ...) pourront nous permettre de mieux cerner les évolutions et améliorations des techniques et du matériel. Si les fours nous intéressent particulièrement, c'est toute la chaîne opératoire du fournil qui sera abordée : meunerie, pétrissage... ainsi que les spécificités du pain journalier et du biscuit de mer.

Il restera aussi à comparer ces données avec les autres arsenaux maritimes français comme Brest, Toulon, Cherbourg ou Lorient voire ceux de l'étranger comme Plymouth, Portsmouth ou Chatham en Angleterre, ou encore se rapprocher des boulangeries de l'armée de Terre.

Sandrine GUILLIMIN

#### **Guillimin, à paraître**

Guillimin S. : *Le Magasin aux Vivres – Rochefort (17)*, rapport final d'opération de fouille préventive, à paraître.

#### **Acerra, 2009**

Acerra M. (dir) : *Arsenal et Patrimoine. L'Europe atlantique et Rochefort, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.*, Paris, Les Indes savantes (coll. Rivages des Xantons), 2009, 184 p.

#### **Arpin, 1948**

Arpin M. : *Historique de la Meunerie et de la Boulangerie, depuis les temps préhistoriques jusqu'à l'année 1914 – Tome II : La Boulangerie*, Paris, Le Chancelier, 1948, 380 p.

#### **Pouponnot, Georges, 2009**

Pouponnot G., Georges K. : *Quai aux Vivres, rue Bazeilles, rue Pujos*, rapport de diagnostic d'archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2009, 54 p.

#### **REA, 2008**

Recherches & Études Appliquées : *Magasin aux Vivres, Arsenal de Rochefort – Étude historique et architecturale*, 2008, 4 vol.

Néolithique

## SAINT-AGNANT Aéroport de Rochefort

En 1977, la réalisation de l'aérodrome de Rochefort a conduit au déplacement des dolmens de « La Sauzaie » situés alors sur l'emprise de l'aménagement. Plusieurs opérations réalisées au préalable et après le déplacement des mégalithes ont permis de mettre en évidence un important habitat du Néolithique récent inclus dans la zone des dolmens (Travaux de la société de Géographie et d'Archéologie de Rochefort et travaux de J.-P. Pautreau).

Les limites de l'occupation néolithique ne sont pas connues. Le projet d'agrandissement d'un bâtiment situé aux abords de l'aéroport, sur une crête dominant les actuels marais et non loin de l'occupation ancienne avérée ont conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique (8 700 m<sup>2</sup>). Il n'aura cependant révélé aucun vestige archéologique.

Ludovic SOLER

Paléolithique

## SAINT-CÉSAIRE La Roche à Pierrot

La compréhension de la transition entre le Paléolithique moyen et le Paléolithique supérieur occupe une place centrale dans les débats scientifiques actuels. Découvert en 1976, le gisement de La Roche à Pierrot à Saint Césaire apparaît, dans ce contexte, comme l'un des plus emblématiques de cette période charnière de l'histoire de l'humanité. Outre le fait que celui-ci ait livré une exceptionnelle séquence de six niveaux moustériens, suivis d'un niveau châtelperronien, lui-même surmonté de quatre niveaux aurignaciens, il est surtout le seul gisement européen à avoir livré un squelette relativement complet de Néandertalien associé à des outils diagnostiques du début du Paléolithique supérieur (Lévêque et Vandermeersch, 1980).

Bien que plusieurs travaux aient enrichi nos connaissances sur le gisement au cours des deux dernières décennies (e.g. Lévêque *et al.*, 1993; Morin, 2008, 2012; Soressi, 2010), plusieurs points d'interrogation subsistent quant à l'intégrité et à l'identité chrono-culturelle de certaines industries identifiées par F. Lévêque lors de ses fouilles (1978-1987) (Bordes *et al.*, 2011).

L'intervention menée au cours de la campagne 2013 avait pour but de jeter un peu de lumière sur certaines de ces interrogations. Pour cela, nous souhaitons procéder à un nouvel examen des dépôts, dans une perspective géo-archéologique, destiné à caractériser au mieux les processus géologiques responsables de leur formation, et d'évaluer leur impact sur le degré d'intégrité des niveaux archéologiques de la Roche à Pierrot.

Cette reprise des fouilles s'inscrit également dans le programme de valorisation du gisement porté par le conseil général de Charente-Maritime et le Paléosite suite à la mise en place d'une couverture pérenne sur le site en 2013.

Les premiers travaux réalisés sur le terrain ont donc consisté à raviver les deux grandes coupes témoin afin d'évacuer les sédiments résultant de leur érosion et de faciliter la lecture des différents lithofaciès observables (fig.1 et 2). Ce nettoyage a permis la récolte de nombreux vestiges hors

contexte stratigraphique. Les pièces diagnostiquées sont rares, mais confirment la présence de la plupart des technocomplexes documentés précédemment (Aurignacien moyen/récent, Châtelperronien et Moustérien de débitage Discoïde). Notons également que deux dents néandertaliennes ont été découvertes lors de ce nettoyage.

La partie haute de la coupe sagittale (sous-carrés I4 III, I5 II, I5 III et I6 II), qui présentait des effondrements de sédiments plus marqués, a ensuite été légèrement reculée dans sa partie supérieure (fig.2). La fouille de ce secteur limité a permis de coter, essentiellement au sein de l'unité 8 (*cf. infra*), 177 vestiges lithiques et 180 vestiges fauniques.

En parallèle, nous avons procédé à la vidange d'un sondage situé dans la partie est des travées K, L et m (fig.1). Son nettoyage a révélé la présence d'une structure moderne creusée au pied de la falaise.

Le nouvel examen géo-archéologique des coupes nous a permis de définir dix unités litho-stratigraphiques (fig.2). Les couches inférieures (9 et 10), correspondant à « l'ensemble gris » de F. Lévêque, sont constituées de sédiments calcaires gris/blancs, tandis que la partie supérieure de la séquence (unités 1 à 8, correspondant à « l'ensemble jaune » de F. Lévêque) indique une succession de niveaux détritiques peu triés, essentiellement constitués de sédiments argilo-limoneux bruns à bruns jaunâtres contenant des quantités variables de fragments de calcaire. Les différences entre ces deux ensembles signalent vraisemblablement un changement majeur dans la formation des dépôts entre les unités 8 et 9. La matrice des unités 9 et 10 relèverait de la désagrégation des parois de l'abri, alors que les unités supérieures (1 à 8) signaleraient plutôt une accumulation progressive et continue d'éléments détritiques en provenance du plateau.

Il semblerait donc que l'abri sous roche associé aux occupations des unités 9 et 10 se soit en partie effondré avant la mise en place de l'unité 8, transformant ainsi le gisement en une occupation partiellement ouverte à l'extérieur.

Les gros blocs calcaires observés dans la partie supérieure des unités 9 et 10, et probablement issus d'une phase d'ef-

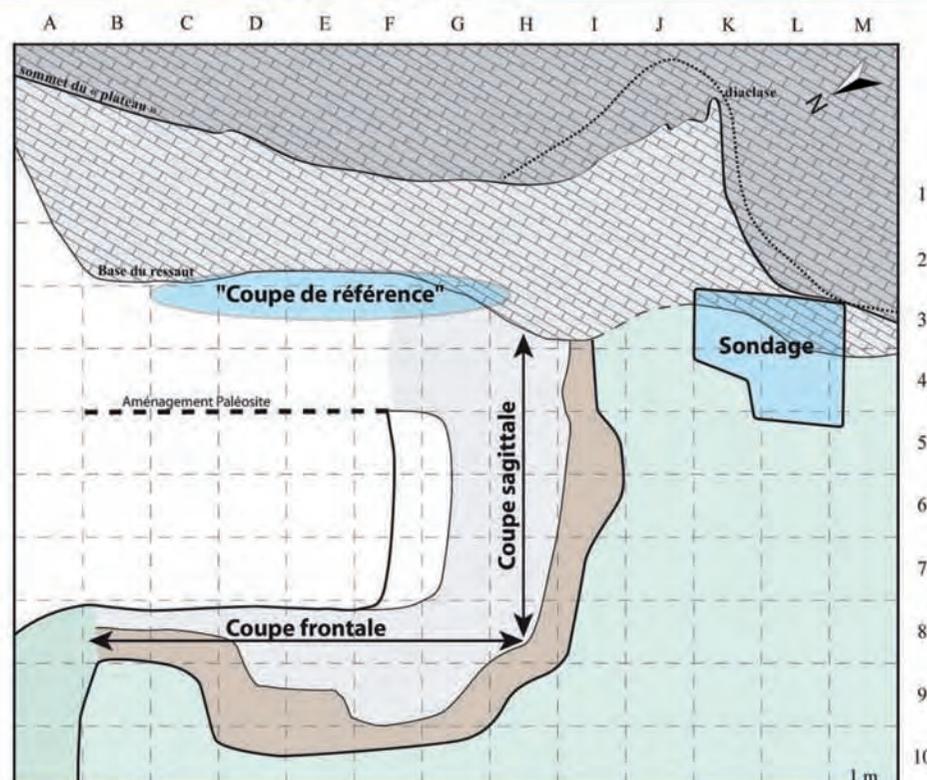


Figure 1 : Saint-Césaire, plan topographique du gisement de La Roche à Pierrot (en haut - DAO : Archéosphère) et localisation des différents locus investis lors de la campagne 2013.

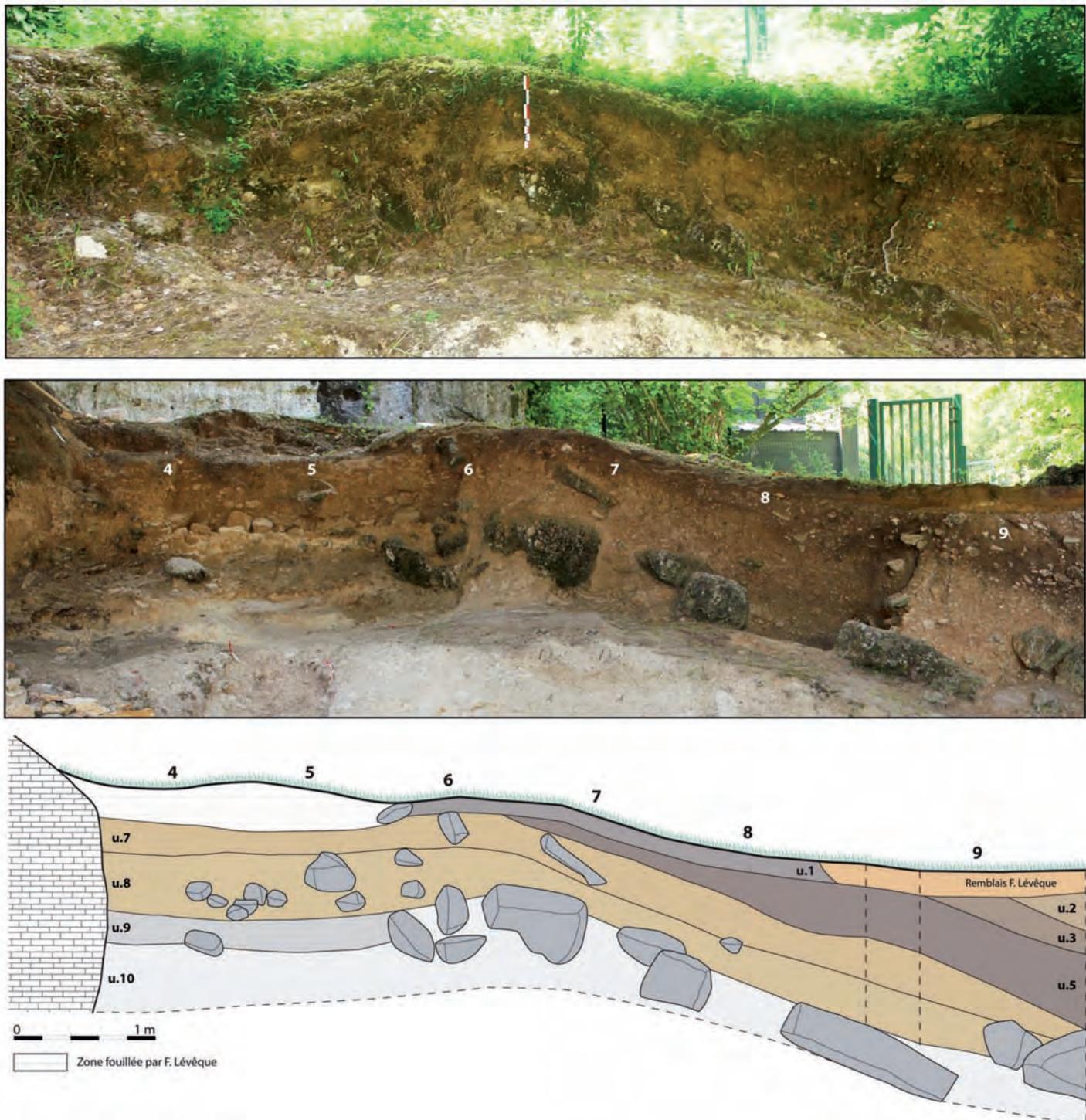


Figure 2 : Saint-Césaire, coupe sagittale en début (image du haut) et en fin de campagne 2013 (images du milieu et du bas).

fondrement de la falaise ou de la voûte de l'abri, semblent avoir conditionné, au moins en partie, la morphologie des dépôts sous-jacents. En effet, les unités 7 et 8, signalent un pendage important, d'axe sud-ouest / nord-est, à partir de la travée 6. Cette pente semble également s'accompagner, notamment pour l'unité 8, d'un pincement des dépôts. L'examen prochain des lames minces prélevées au cours de la campagne devrait permettre de statuer sur ces hypothèses quant aux modes de formation du gisement.

Enfin, la lecture des coupes fraîchement nettoyées couplée à l'analyse des vestiges cotés cette année permet également d'établir des parallèles certains avec la séquence de F. Lévêque. Nous pouvons les résumer ainsi :

- Les six premières unités litho-stratigraphiques décrites cette année ne semblent pas avoir été examinées par F. Lévêque. Elles renvoient à des dépôts, dont l'origine remonte peut-être à l'Holocène. Ces dépôts ne contiennent que de rares pièces possiblement remaniées des niveaux inférieurs par différents processus taphonomiques ou dérivant du plateau surplombant le gisement.
- L'unité 7 semble contenir la séquence aurignacienne décrite par F. Lévêque. Toutefois, comme l'essentiel des niveaux aurignaciens avait déjà été entamé par l'équipe de F. Lévêque dans l'aire fouillée cette année, nous n'avons récolté que très peu de pièces au sein de cette unité stratigraphique. Conséquemment, peu d'informations ont pu être recueillies au cours de la campagne quant à la caractérisation chrono-culturelle des occupations aurignaciennes de la Roche à Pierrot.

- L'unité 8 correspond, sans l'ombre d'un doute, à EJOP. Son industrie lithique présente une forte composante moustérienne probablement mélangée à de rares vestiges châtelperroniens. À l'instar de ce que nous avons observé à partir du matériel lithique des fouilles Lévêque, les vestiges lithiques de l'unité 8 montrent de fortes variations dans l'altération des états de surface. Des pièces fraîches se mêlent aux pièces totalement lustrées et concassées sans qu'aucune tendance stratigraphique nette n'apparaisse. Il n'est pas impossible qu'une petite partie de l'assemblage dérive du plateau (pour les pièces concassées par exemple).

Concernant les vestiges fauniques, six taxons ont été identifiés dans l'unité 8 : les grands bovinés (*Bos/Bison*), le renne (*Rangifer tarandus*), le cheval (*Equus ferus caballus*), le mammoth (*Mammuthus primigenius*), le rhinocéros laineux (*Coelodonta antiquitatis*) et le sanglier (*Sus scrofa*). Les os longs, particulièrement les fragments diaphysaires, sont abondants, de même que les traces anthropiques. En général, les carnivores et autres agents naturels semblent n'avoir joué qu'un rôle négligeable dans l'accumulation des vestiges fauniques.

Enfin, le degré d'érosion avancé des fragments de calcaire présents dans l'unité 8 suggère une sédimentation relativement lente, ce qui aurait pu favoriser la formation d'un palimpseste d'occupation. Cette hypothèse de travail devra évidemment être confirmée par les analyses micro-morphologiques actuellement en cours.

- L'unité 9 semble se rapporter au niveau EGPF de F. Lévêque. Il s'agit ici d'un Moustérien à denticulés de débitage Discoïde.

- L'unité 10, la dernière de nos unités archéologiques, recouvre le reste de la séquence moustérienne. Le manque d'informations à ce stade-ci de notre intervention ne permet pas d'établir des correspondances solides entre les niveaux moustériens EGP, EGF, EGC et EGB des fouilles Lévêque et les différentes subdivisions litho-stratigraphiques que nous avons observées au sein de cette unité.

Finalement, la remise en état des coupes et les différentes observations menées cette année nous ont permis d'évaluer le potentiel archéologique des témoins encore en place. Nos travaux confirment que l'archéo-séquence de la Roche à Pierrot, au moins pour les niveaux du Paléolithique supérieur, n'est réellement exploitable que dans la partie haute de la coupe sagittale, c'est-à-dire dans les travées 3 à 6. En ce qui concerne les niveaux moustériens, les unités 9 et 10 sont encore bien représentées sur la majorité des coupes.

Malgré ces résultats encourageants, beaucoup reste à faire et nous espérons que la prochaine campagne à la Roche à Pierrot permettra de préciser les processus qui ont mené à la mise en place des dépôts archéologiques et de mieux cerner la nature du matériel récolté.

François BACHELLERIE, Eugène MORIN,  
Isabelle CRÈVECCEUR, Brad GRAVINA,  
Carolina MALLLOL, Bruno MAUREILLE  
et Hélène ROUGIER

#### **Bachelierie et al., 2013**

F. Bachelierie, E. Morin, I. Crèveceur, B. Gravina, C. Mallol, B. Maureille et H. Rougier : *La Roche à Pierrot (Saint-Césaire, Charente-Maritime)*, rapport d'opération de fouille programmée, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013, 121 p.

#### **Bordes et al., 2011**

Bordes J.-G., Bachelierie F., Baillet M., Caux S., Eizenberg L., Gravina B., Michel A., Morin E., Teyssandier N. et Thibault C. : *La Roche à Pierrot, St Césaire (fouilles François Lévêque) : la séquence paléolithique supérieur*, projet d'aide à la préparation d'une publication, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2011, 144 p.

#### **Lévêque et al., 1993**

Lévêque F. (dir.), Backer A.-M. et Guilbaud M.: *Context of a late neandertal: implications of multidisciplinary research for the transition to Upper Paleolithic adaptations at Saint-césaire, Charente-maritime, France*, Madison (Wisconsin, US), Prehistory Press, (Monographs in World Archaeology, 16), 2013, 130 p.

#### **Lévêque, Vandermeersch, 1980**

Lévêque F., Vandermeersch B. : Les découvertes de restes humains dans un horizon castelperronien de Saint-Césaire (Charente-Maritime), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 77-2, 1980.

#### **Morin, 2008**

Morin E. : Evidence for declines in human population densities during the early Upper Paleolithic in western Europe, *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 105-1, 2008, p. 48-53.

#### **Morin, 2012**

Morin, E. : *Reassessing Paleolithic Subsistence. The Neandertal and Modern Human Foragers of Saint-Césaire, France*, Cambridge (UK), Cambridge University Press, 2012, 358 p.

#### **Soressi, 2010**

Soressi M. : La Roche à Pierrot à Saint Césaire (Charente-Maritime), nouvelles données sur l'industrie lithique du Châtelperronien, in J. Buisson-Catil et J. Primault dir., *Préhistoire entre Vienne et Charente, hommes et sociétés du paléolithique*, Chauvigny, Association des publications chauvinoises (Mémoire, 38), p. 191-202.

## SAINT-GEORGES DE-DIDONNE

### Le Châta

Le château de Didonne a laissé bien peu de traces dans Saint-Georges-de-Didonne, si ce n'est le toponyme « le Châta ». Son existence est néanmoins attestée par les archives mais aussi par les résultats d'un diagnostic archéologique réalisé au printemps 2012<sup>1</sup> par l'Inrap.

Didonne a été, durant le Moyen Âge, une seigneurie d'une importance majeure à l'entrée de l'estuaire de la Gironde. Occupant une position géographique stratégique, le château est tenu par un seigneur puissant et possessionné. La forteresse, qui a fait l'objet de nombreux sièges durant la guerre de Cent Ans, a perdu de son importance à l'issue du conflit. Elle tombe en ruine et ne sera pas reconstruite, semble-t-il. Les plans du début du XVIII<sup>e</sup> s. montrent que le château a disparu et que seule son imposante enceinte circulaire reste marquée dans le paysage.

La fouille archéologique réalisée par l'Inrap en avril et mai 2013 sur le flanc ouest de l'ancien château de Didonne a fait suite au diagnostic de 2012 qui avait révélé la présence des douves du château d'une part et, d'autre part, un habitat du Moyen Âge se développant sur la pente menant aux



Saint-Georges-de-Didonne, vue générale de la berge du marais (Cliché : C. Vacher).

marais qui bordaient le Riveau de Chenaumoine. Seule une moitié du futur projet de lotissement prévu à cet endroit a fait l'objet d'une intervention, celle occupée jusqu'à une date récente par le camping Aspitarte. Cette zone prend en écharpe le site castral sur ses côtés ouest et sud, englobant une petite partie de l'habitat médiéval, la berge de l'ancien marais ainsi que le marais proprement dit.

#### Un décapage archéologique contraint par la topographie des lieux et la présence de l'eau

La configuration particulière du terrain, très en pente et aboutissant dans une zone humide, a nécessité un déca-

page particulier ainsi que la mise en place de pompes d'épuisement fonctionnant en permanence, de façon à éviter un ennoiment du terrain, l'eau s'écoulant en permanence du coteau d'une part et le niveau de la nappe phréatique étant très haut en ce début de printemps 2013, d'autre part. À l'issue de la phase de décapage du terrain, trois secteurs ont été mis en évidence :

- au nord de la parcelle, l'extrémité ouest de l'habitat médiéval qui se développe à l'extérieur de l'enceinte du château ;
- au sud-ouest, la berge de l'ancien marais de Chenaumoine drainé par le Riveau ;
- au sud-est, l'exutoire des douves du château et leur contact avec le marais.

#### Installé contre le château et sur les bords du marais, un habitat du Moyen Âge

À l'extérieur de l'enceinte castrale, immédiatement contre la douve et sur une pente qui domine le marais de Chenaumoine, un habitat médiéval classique se développe. Sa limite ouest a été mise au jour au printemps 2013. Les premiers éléments de datation montrent que cet habitat est contemporain du château, du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> s. Il se caractérise par la présence de structures en creux, fosses, carrières, fossés, trous de poteaux et silos. L'organisation spatiale des vestiges n'est pas lisible pour l'instant mais ces témoins seront à intégrer au plan final du « village » lorsque la seconde partie du futur lotissement sera fouillée. Les structures ont livré un mobilier riche et abondant, de la poterie décorée ou non, une fusaïole en calcaire décorée de lignes en étoile, une plaque d'ardoise gravée d'un décor en damier et une monnaie du XIII<sup>e</sup> s. Les vestiges animaux sont également abondants, coquillages, os, arêtes de poisson, pinces de crabe...

Cet habitat est installé sur le bord du marais de Chenaumoine dont la rive en pente douce présente une succession de couches plus ou moins tourbeuses, riches en mobilier archéologique et surmontées de différents niveaux de pierre qui semblent avoir eu pour fonction de consolider le sol.

#### Les douves du château s'ouvrent sur le marais

Le décapage du secteur sud-est de l'emprise a montré que les douves du château de Didonne avaient leur exutoire dans le marais en suivant la pente du coteau. Il s'agissait donc de douves sèches dont l'ampleur, un double réseau de fossés concentriques larges chacun de 15 à 20 m, représentait à elle seule un système de défense important. La profondeur de ces douves est de 3,00 m ou plus au point le plus haut du site (diagnostiqué en 2012) et au plus près du château.

<sup>1</sup> Un article de synthèse des données issues du diagnostic de 2012 est paru dans le journal local d'avril 2013.

Le marais de Chenaumoine, drainé par le Riveau qui s'écoule à 40 m au sud de la fouille, a constitué à cet endroit et ce, jusque dans les années 1970, une zone humide. Les stratigraphies relevées lors de la fouille montrent un secteur soumis d'une part, aux aléas des épisodes climatiques, et, d'autre part, à la forte pente du coteau entaillé par les douves. Des dépôts de sédiments limoneux issus de la circulation de l'eau dans le marais (dans le sens est/ouest) ou du glissement de terre issue du coteau (dans le sens nord/sud) se sont déposés progressivement. De plus, de petites dunes de sable blanc semblent avoir pour origine

des vents forts venus de la côte au sud. L'ensemble de ces phénomènes a créé à la sortie des douves une sédimentation « feuilletée » riche en mobilier archéologique et reposant sur un niveau de tourbe qui constitue le fond du marais, peu profond.

Il faut enfin noter la mise au jour d'un mur médiéval en forme de « fer à cheval » installé sur la berge du marais perpendiculairement à la sortie des douves. Sa fonction reste énigmatique.

Catherine VACHER

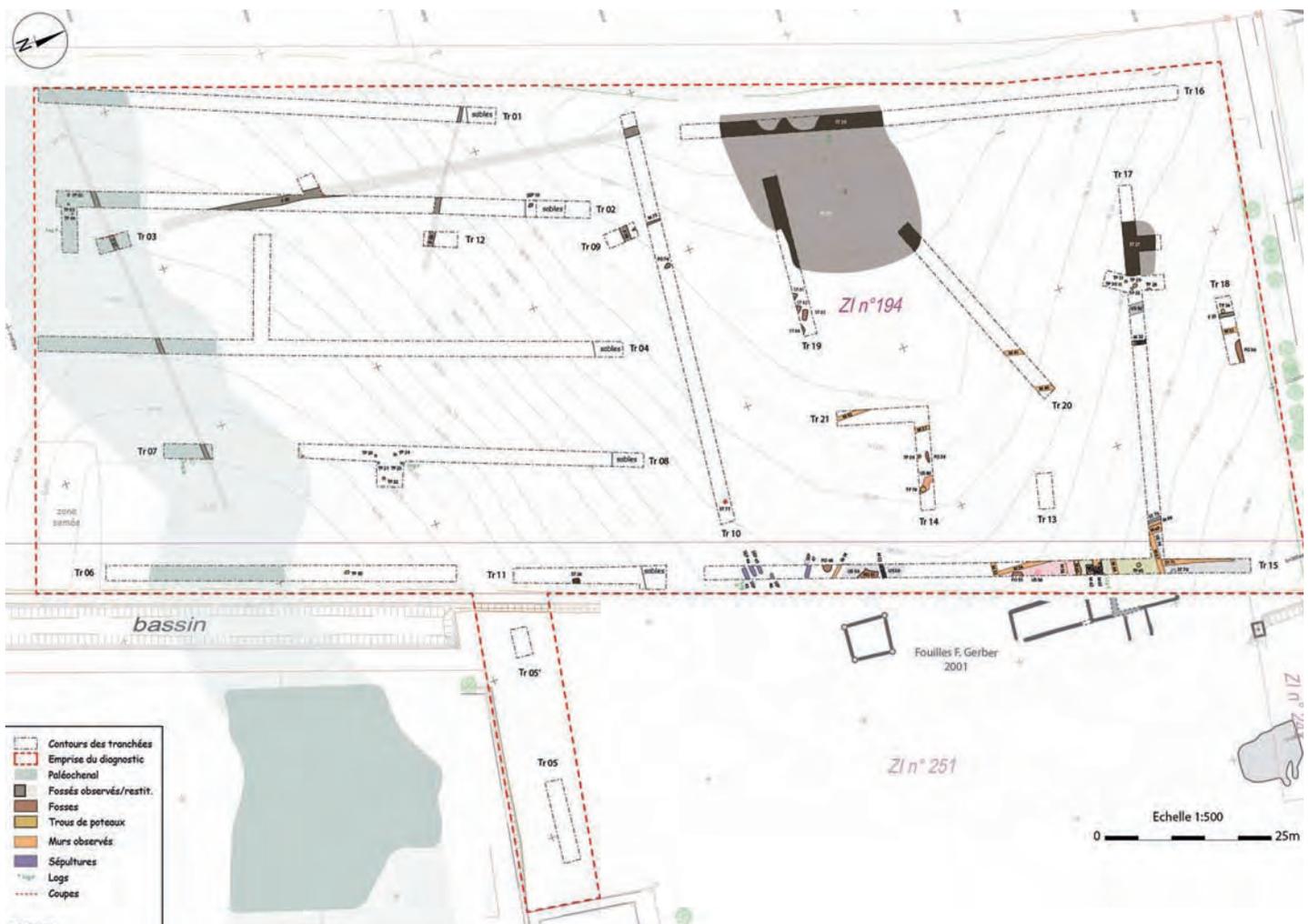
Antiquité  
Moyen Âge

## SAINT-GEORGES DES-COTEAUX ZAC La Mission - Déchetterie

La communauté d'agglomérations du Pays Santon envisage l'installation d'une déchetterie sur un terrain agricole, en limite est de la ZAC des Coteaux dans la commune de Saint-Georges-des-Coteaux. La parcelle concernée par l'opération couvre une superficie de près de 16 000 m<sup>2</sup>.

Les abords immédiats situés à l'est de la parcelle ont fait l'objet d'une fouille en 2001 par l'Inrap, sous la direction de F. Gerber. Quelques structures protohistoriques avaient précédé ce qui avait été interprété comme une possible villa antique, à laquelle avait succédé une vaste occupation

alto-médiévale. De grands bâtiments sur poteaux munis de deux absides latérales caractérisaient cette occupation, ainsi que de petits lots de sépultures, des enclos... Plus récemment un diagnostic a révélé, au nord de l'emprise, des occupations couvrant les mêmes périodes (L. Soler, 2012). Un diagnostic préventif a par conséquent été prescrit par le SRA sur les parcelles concernées par l'aménagement de la future déchetterie et réalisé par le conseil général de la Charente-Maritime.



Saint-Georges-des-Coteaux, ZAC La Mission, plan général des vestiges et tranchées du diagnostic (DAO : C. Gay, B. Gissingier).



Saint-Georges-des-Coteaux, ZAC La Mission, les sépultures du haut Moyen Âge au premier plan (Cliché : B. Gissingier).

Outre quelques structures mal datées, on observe la continuité de la demeure antique dont subsistent quelques traces de maçonneries et des lambeaux de sols. Cette demeure maçonnée, orientée nord/sud et présentant ainsi ses longs côtés à l'est et à l'ouest, s'étendait sur 30 m de longueur au minimum, et 10 à 12 m de largeur. Plusieurs espaces distincts ont été identifiés correspondant à un phasage qu'il n'a pas été permis d'observer avec précision mais qui sem-

ble avoir connu au moins deux phases de construction distinctes. Lors de la fouille de 2001, trois phases de construction avaient été identifiées, suivies d'une phase de destruction et d'intense récupération.

Cette probable demeure couvrant donc au moins 350 m<sup>2</sup> au sol, semble constituer le centre d'une installation rurale et agricole plus vaste, une exploitation peut-être à vocation viticole si l'on en croit les observations réalisées en 2001. Des enclos maçonnés, des constructions sur poteaux entourent la bâtisse, et une mare a été identifiée, probablement en relation avec l'exploitation agricole antique et la gestion de l'irrigation des coteaux sud. Des parcelles peuvent être rattachés à cet ensemble gallo-romain.

Certaines autres structures, et notamment quelques sépultures, semblent davantage se rapprocher par leur aspect, leur typologie, leur organisation, le mobilier découvert, à une occupation du haut Moyen Âge caractérisée par un bâtiment probable.

En fond de vallon, un paléochenal a montré quelques traces d'un franchissement et celles de tentatives de drainage plus tardives.

Les découvertes réalisées permettent d'ébaucher l'image d'une exploitation antique, peut-être en complément des découvertes réalisées lors de la fouille de 2001, qui correspondrait alors à une ferme viticole. La richesse du terroir semble perdurer au travers d'un village alto-médiéval de dimensions importantes dont seules les franges sont ici présentes. Des structures funéraires découvertes en 2012 en bas de pente au nord de l'emprise pourraient par exemple être liées à cette occupation antique. La maîtrise par l'homme de son environnement se trouverait illustrée par l'étude des moyens de rétention des eaux de pluie et d'irrigation des cultures.

Enfin, la question de l'enchaînement entre occupation antique et médiévale, avec un possible hiatus de quelques siècles, trouve un intérêt supplémentaire lorsque l'on considère que les restes de la pseudo-*villa* antique semblent, au moins pour la partie résidentielle, épargnée par le creusement des structures alto-médiévales.

Bastien GISSINGER

Âge du Fer

Antiquité

## SAINT-GEORGES DES-COTEAUX

### ZA des Coteaux - phase 02

Le projet d'agrandissement de la zone d'activités dite des Coteaux située sur la commune de Saint-Georges-des-Coteaux, a conduit à la prescription d'un diagnostic sur une surface de 36 hectares réalisé en 2012. Une seconde phase de diagnostic fut réalisée en 2013 sur 20 hectares supplémentaires. Sur l'ensemble de la surface de la première phase de diagnostic avaient été mis en évidence de nombreux vestiges comprenant un établissement rural de la fin du l'âge du Fer, des structures agraires et des enclos circulaire et carré attenants ainsi que plusieurs autres fossés et aménagements de la même période. Des fosses d'extraction de marne attribuées à la Protohistoire et des fosses

contenant des dépôts d'animaux dont un cheval daté du premier âge du Fer furent aussi découvertes. Le début de l'Antiquité est également représenté par deux petites zones funéraires, une voie antique menant à la ville de Saintes antique et une carrière. Enfin d'anciens chemins et des aménagements liés à une ferme de l'époque moderne furent mis au jour. Cette deuxième phase de diagnostic vient confirmer et compléter les données acquises lors de la première phase d'opération.

Ainsi dans l'ordre chronologique décroissant furent retrouvés ou découverts des axes de circulation modernes structurant



Saint-Georges-des-Coteaux, ZA des Coteaux, plan général des vestiges retrouvés lors des phases 02 (février 2013) et 01 (juillet-août 2012)  
(DAO : C. Gay, L. Soler).

le paysage de l'époque (chemin et ancienne route) et quelques témoins plus récents sans doute liés aux activités agricoles (fosses dépotoir et remblais). Aucun vestige médiéval ne fut retrouvé (ils se limitaient à deux petites fosses sur la phase 1 du diagnostic).

Nous avons pu avoir la confirmation que la voie antique repérée préalablement est bien conservée jusqu'à la limite Nord-Ouest de l'emprise du projet d'aménagement. Fortement soupçonnée par les travaux réalisés antérieurement à Saintes mais jamais identifiée en tant que telle, il s'agit d'un axe de circulation reliant la ville antique à l'océan. Des niveaux de circulation sont conservés et les quelques coupes réalisées ont permis d'illustrer la possibilité de mettre en évidence différentes phases de fonctionnement et d'entretien de la voie ainsi que de proposer l'hypothèse d'une ancienneté antérieure à la période romaine (ce qui demande à être confirmé). Sur l'ensemble de l'emprise du projet d'aménagement furent mises en évidence de nombreuses structures datées de la fin du second âge du Fer aux environs de la conquête romaine. Il s'agit d'un établissement rural et de ses structures agraires associées (phase 1 secteur 1 de la Madelaine) et d'un important réseau de fossés structurant le paysage de l'époque et matérialisant sans doute un domaine installé principalement sur et aux abords d'un des coteaux dessinés par le relief naturel. Leur lien avec la voie antique est un point important qui reste à définir dans la mesure où plusieurs d'entre eux s'y rattachent en

aboutissant à son contact et/ou en la longeant. La possibilité d'un point de contrôle de l'axe de circulation peut être évoquée. Il pourrait être mis en relation avec la présence de l'établissement rural précité. Plusieurs fosses-silos et un puits sont également attribuables à une période s'étalant de la fin de la Protohistoire à l'Antiquité.

Enfin, à l'ouest de l'emprise au sommet et sur les pentes d'une des buttes modelant le paysage, il a pu être mis en évidence une occupation du premier âge du Fer caractérisée par la présence de petits bâtiments sur poteaux de type grenier ainsi que des fosses dépotoirs et trous de poteaux. La densité des vestiges rencontrés à travers les tranchées de sondage laisse supposer une importante occupation peut-être là aussi structurée par un réseau de fossés. Cette occupation est peut-être à rattacher aux fosses d'extraction ou contenant le dépôt de corps d'animaux complets mis en évidence lors de la phase 1 du diagnostic. Le mobilier céramique associé aux structures découvertes sur la hauteur nous situe au Hallstatt C2.

Enfin, c'est un regard à l'échelle de l'occupation d'un territoire et de son évolution dans le temps qui est ici un des enjeux majeurs de ces découvertes. Cela est d'autant plus vrai que de telles surfaces sont rarement accessibles à l'archéologie dans la région.

Ludovic SOLER

Époque contemporaine

## SAINT-HIPPOLYTE

### Place de l'église

Dans le cadre du réaménagement du centre bourg de la commune de Saint-Hippolyte, et tout particulièrement de la place de l'Église, une prescription de diagnostic archéologique a été faite par les services de l'État.

Cette petite localité est située à un peu plus de deux kilomètres au sud de Tonnay-Charente. Il n'existe que peu d'informations tant à propos de son histoire que de son sous sol. Néanmoins son église datée du <sup>XII</sup><sup>e</sup> s. est classée depuis le 18 septembre 1995 et son architecture, mélangeant style roman et gothique est, à l'instar de nombreux édifices de la région, le résultat des conflits religieux qui ont sévi tout au long du <sup>XVI</sup><sup>e</sup> s.

Le diagnostic avait pour principal objectif de déterminer la présence ou non d'inhumations et de retrouver tout élément ancien pouvant appartenir à l'église paroissiale ou au village originel.

Huit tranchées ont donc été ouvertes représentant un peu moins de 8% de la surface prescrite. L'ensemble des tranchées s'est révélé positif mais malheureusement très peu intéressant si l'on exclut la découverte de sarcophages trapézoïdaux pouvant être en place. Pour le reste, il s'agit essentiellement de découvertes contemporaines.

Cette absence de découvertes plus anciennes s'explique par le déplacement du cimetière dès 1896 *a priori* mais, d'après différents arrêtés municipaux, les exhumations avaient d'ores et déjà commencé en 1874. De plus, il s'est aussi avéré que les inhumations auraient perduré jusqu'en 1904 au moins. C'est ainsi que tout le sous sol de la place s'est trouvé être complètement remanié, et ce, sur une période assez longue. La découverte d'une stèle funéraire épigraphiée au nom de « Cluzeau Le Jeune » ainsi que d'une croix monolithe portant la date de 1872 pour le décès d'un certain « François Pinson » (fig. 2), illustre bien ce remaniement.

Sylvain GUILLIN

Moyen Âge

Temps modernes

## SAINT-JEAN-D'ANGELY

### Abbaye

Le diagnostic précède un projet d'aménagement de la municipalité de Saint-Jean-d'Angély dans la cour d'honneur de l'Abbaye et dans le jardin des deux Tours, situé dans la nef de l'église médiévale détruite en 1568 et dans la nef inachevée du <sup>XVIII</sup><sup>e</sup> s., dont subsistent deux tours monumentales.

La ville médiévale s'est développée autour de l'abbaye bénédictine fondée en 817 par Pépin <sup>I</sup><sup>er</sup> d'Aquitaine pour abriter la relique de Saint Jean-Baptiste. L'abbaye, plusieurs fois détruite, a connu de multiples reconstructions, notamment au <sup>XI</sup><sup>e</sup> s. Incendiée en 1234, l'abbatiale romane laisse la place à une nouvelle construction gothique. Son édification est entrecoupée par les troubles et les ravages de la guerre de Cent Ans. On estime son achèvement vers le milieu du <sup>XV</sup><sup>e</sup> s. En 1568, elle est détruite par les huguenots. La ville est reprise aux protestants en 1621 et les mauristes confient la reconstruction de l'abbaye, devenue abbaye royale, à l'architecte François Le Duc. Les bâtiments sont encore visibles aujourd'hui. Autour d'un corps central à l'ordonnance classique s'organisent les différents bâtiments conventuels. La construction d'une nouvelle abbatiale débute en 1741, elle reste inachevée à la Révolution. Seule la façade « les Tours », d'ordonnance classique, et les pans de murs accolés ont été construits.

Les sondages ouverts révèlent des stratigraphies et des occupations très différentes entre les deux sites (jardin des deux Tours et cour d'honneur). Dans le jardin des deux Tours, la construction de l'église du <sup>XVIII</sup><sup>e</sup> s. a vraisemblablement bouleversé les témoins de l'église médiévale dont



Saint-Jean-D'Angély, sondage dans la cour d'honneur (Cliché : A. Bolle).

les sols n'ont pas été retrouvés. Une structure souterraine correspond à une cave du <sup>XIX</sup><sup>e</sup> s., peut-être en liaison avec l'utilisation de l'abbatiale comme prison.

Dans la cour d'honneur, les deux sondages ouverts au centre de la cour révèlent des stratigraphies antérieures à la reconstruction de l'abbaye par les mauristes. Il reste difficile, sans dégagement en aire ouverte, d'identifier des vestiges ponctuellement observés. Le diagnostic a permis d'observer des structures construites ; parmi elles un bâtiment à plan interne circulaire ou ovale dont l'occupation est datée du <sup>XIV</sup><sup>e</sup> s.

Une succession de sols et d'occupations marque une grande part des stratigraphies observées. Elles peuvent correspondre à des cours mais également à des espaces situés à l'intérieur de bâtiments. La mise en place d'un jardin, peut-être dans le courant du <sup>XV</sup><sup>e</sup> s., interrompt ces séquences de sols dans la partie nord de la cour. Loin de pré-

senter une stratigraphie homogène, les sondages révèlent une cour évoluant et comportant des aménagements (murs de division, jardin, bâtiments ou maçonneries). La présence de fosses, de niveaux de destructions et d'occupations comportant du mobilier des <sup>XIII</sup><sup>e</sup>-<sup>XIV</sup><sup>e</sup> s. (céramique, faune, carreaux de pavage etc.) a préservé dans la cour d'honneur, des indices de l'architecture et de la vie quotidienne de l'abbaye médiévale détruite.

Annie BOLLE

#### **Bolle et al., 2013**

Bolle A., avec la coll. de F. Bambagioni, E. Barbier, B. Larmignat, V. Miaillhe, B. Vequaud : *Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime), Abbaye*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013, 56 p.

## SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

### Grattemoine nord et sud

Le diagnostic archéologique réalisé à Saint-Jean-D'Angély au lieu-dit Grattemoine sur une surface de presque 6 ha n'a livré aucun vestige. Une grande partie de la parcelle a été remblayée dans les années 1990 lors de la construction de la déviation de Saint-Jean-D'Angély. Le remblai, épais de presque 3 m, est constitué de blocs de calcaire parfois

de très grande taille. Ce dépôt a gommé une grande partie de la dénivellation naturelle du terrain. Ni les vestiges liés à la commanderie de Loupsaut, ni ceux de l'aqueduc du Coi n'ont été mis en évidence.

Catherine VACHER

## SAINT-JEAN-D'ANGLE

### Prises du Moulin Prises du Port

Moyen Âge

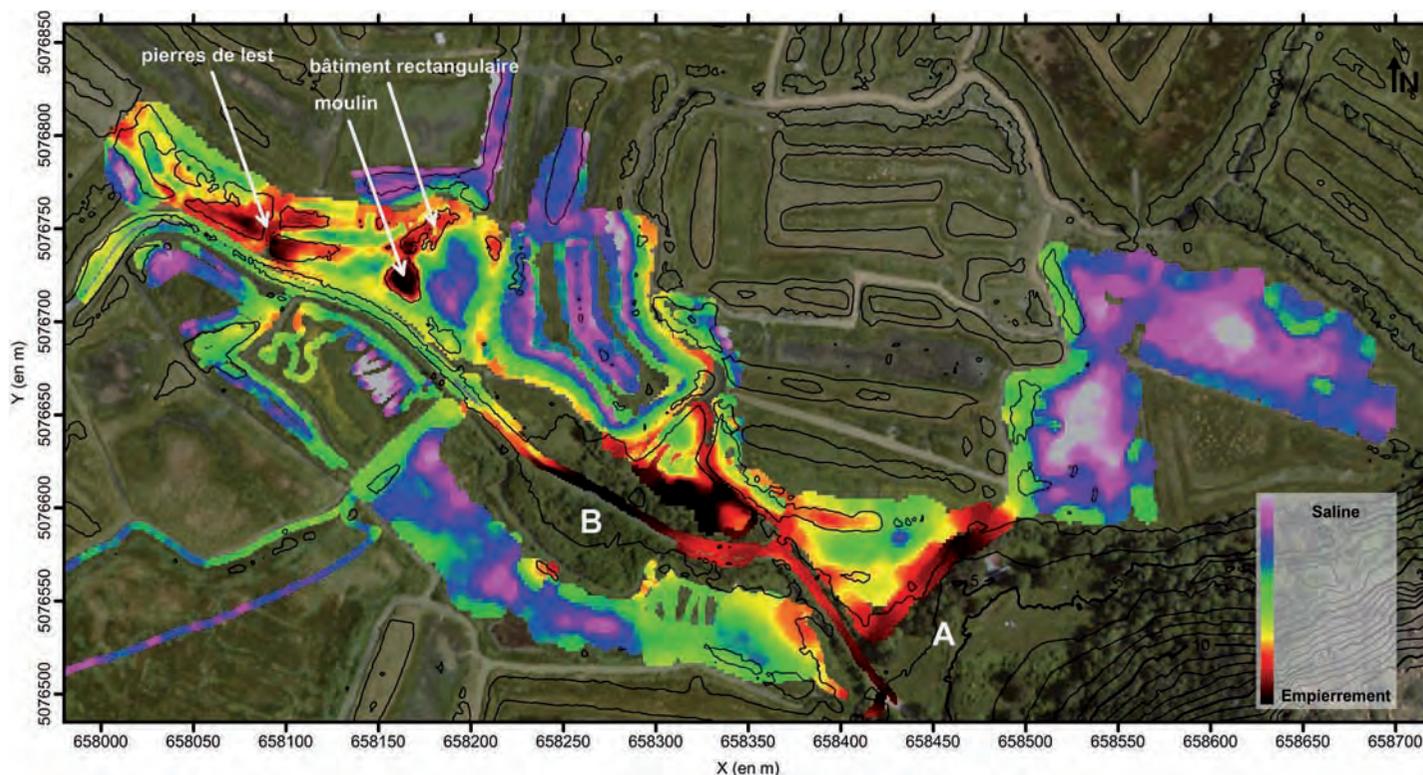
Temps modernes

Cette opération s'inscrit dans le cadre du PCR « Les marais littoraux charentais du Moyen Âge à l'époque moderne : peuplement, environnement et économie » coordonné par É. Normand (UMR 6223 CESCO) et A. Champagne (EA 3002 ITEM). Ce site a particulièrement retenu notre attention en raison de sa toponymie (Prises du Moulin, Prises du Port). Il est fortement pressenti pour abriter un port médiéval, probablement en lien avec la présence du château situé à proximité, sur les hauteurs plus à l'est. Plusieurs documents anciens (carte de Claude Masse, cadastre de 1824) ainsi que l'observation de terrain montrent l'existence des ruines d'un moulin à vent, à proximité desquelles se trouvent les vestiges d'un bâtiment rectangulaire. De surcroît, de nombreuses pierres de lest sont visibles en surface du sol et dans les berges d'un des canaux drainant la zone. De tels rejets sont un marqueur supplémentaire de la présence probable d'une zone portuaire à proximité. Se posaient alors les questions de la localisation des zones de chargement/déchargement mais aussi de la position du chenal principal.

Trois méthodes de prospection géophysique ont été mises

en œuvre pour tenter de répondre à ces interrogations : prospection électromagnétique, électrique et magnétique (Camus *et al.*, 2013). Les travaux de terrain ont été réalisés dans le cadre d'un stage d'une étudiante de troisième année de Licence « Terre et Environnement » de l'université de La Rochelle.

Des prospections électromagnétiques ont été menées sur une surface de plus de 5 ha (voir fig.). Elles ont permis de cartographier plusieurs anomalies, témoins probables de la forte anthropisation de cette zone depuis le Moyen Âge. Il est ainsi possible d'affirmer que l'ancien moulin ainsi que le bâtiment situé immédiatement au nord, en plus de constituer des élévations topographiques visibles dans le paysage, possèdent encore un empierrement important dans les premiers décimètres du sol. Ils sont en effet marqués par des zones de très faibles conductivités. Plusieurs autres zones présentent des conductivités anormalement faibles. Ces zones résistantes témoignent de la présence de pierres. En limite de carte, elles peuvent marquer le pied du coteau calcaire (voir zone A sur la figure). Isolées dans le marais, elles correspondent en surface à un épandage



Saint-Jean-d'Angle, résultats des prospections électromagnétiques réalisées sur le site du Port de Saint-Jean-d'Angle. Fond orthophotographique issu de la BDOrtho 2006 (source : IGN). Données altimétriques (en noir) issues du MNT Lidar 3D 17 (source : IGN). Coordonnées UTM30 WGS84. Cartes de la conductivité électrique apparente en mS/m. (Cartographie : UMR 7266 LIENSs / ULR Valor).

de petits blocs, principalement du calcaire et du granite. Cette présence de roches, parfois mêmes étrangères à la région, ne peut s'expliquer que par des dépôts de pierres de lest dont la carte de conductivité nous indique l'emprise approximative. La surface conséquente occupée par ces dépôts est un argument de poids pour envisager la présence d'un port à proximité. Reste une zone boisée, très résistante, située à mi-distance entre la base du coteau calcaire et le moulin (voir zone B sur la figure). Il pourrait s'agir soit d'une remontée du substrat ayant formé une île il y a quelques millénaires, soit d'une vaste structure aménagée à l'entrée du marais. Ce secteur présente une altitude légèrement supérieure à celle du marais et est délimitée au sud par des canaux formant des angles droits, une géométrie que l'on trouve déjà sur la carte de Claude Masse.

Il apparaît comme un bon candidat pour accueillir des structures portuaires. Cependant, des investigations plus poussées nécessitent maintenant d'être réalisées au cœur même de la zone, des opérations difficiles en perspectives, en raison de la très forte densité de végétation.

Vivien MATHÉ et Adrien CAMUS

#### Camus et al., 2013

Camus A., Mathé V. et Fatihi M. : *Travaux de prospections géophysiques sur les sites du Port (Saint-Jean-d'Angle, Charente-Maritime) et de la Cabane Saint James (Hiers-Brouage, Charente-Maritime)*, rapport de prospection géophysique, ULR Valor, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013.

Âge du Bronze

## SAINT-OUEN-D'AUNIS ZAC des Eaux phases 2 et 3

Prescrit sur une surface d'à peine dix hectares, ce diagnostic archéologique concerne l'emprise d'un projet de réalisation d'une ZAC. Elle se situe en limite de bourg, au nord d'un lotissement diagnostiqué par Stéphane Vacher en 2010 et qui a fourni des indices d'occupation.

Topographiquement, les terrains concernés sont à une altitude de 7,5 m en bas du versant ouest d'une colline culminant à 23 m et bordant une vallée ennoyée par le marais poitevin.

Dans les deux parcelles, au nord du chemin de Saint-Ouen au Breuil-Bertin, nous avons découvert des fossés parcelaires comblés à l'époque contemporaine tandis qu'au milieu

du côté oriental de l'emprise située à l'ouest du même chemin nous avons découvert une occupation de l'âge du Bronze final, comprenant entre autres deux greniers sur quatre poteaux, un silo et des structures quadrangulaires comblées ayant hypothétiquement servi d'habitat. Le mobilier, constitué de rares tessons avec peu de formes, incite à la prudence quant à l'attribution chronologique.

Plus au sud, isolés, une fosse et un trou de poteau confirment une certaine continuité planimétrique avec les indices perçus en 2010.

Marie-Claude BAKKAL-LAGARDE

**Bakkal-Lagarde, 2014**

Bakkal-Lagarde M.-C. : *Poitou-Charentes, Charente-Maritime, Saint-Ouen d'Aunis, ZAC des Eaux phase II-III, rapport*

de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2014.

Moyen Âge

Temps modernes

## SAINT-PIERRE-D'OLÉRON 9, rue Pierre Loti

Époque contemporaine

La réalisation d'un immeuble d'habitation au 9 rue Pierre Loti à Saint-Pierre-d'Oléron incita le SRA à prescrire un diagnostic archéologique.

L'emprise, d'une superficie totale de 2 654 m<sup>2</sup>, est située à quelques mètres au nord-est d'une église romane, dont les premières mentions remontent au XI<sup>e</sup> s. En outre, la présence d'une lanterne des Morts marquant l'emplacement du cimetière médiéval motiva la réalisation d'une campagne de sondage dans ce secteur de la ville. D'ailleurs, une anomalie dans la topographie actuelle de la ville laissait entrevoir le développement d'un bourg autour de l'édifice religieux.

Au terme de cette opération et malgré de nombreuses contraintes existantes, plusieurs voiries, des niveaux de sols, des maçonneries, ainsi que des fosses furent dégagées. Malheureusement la plupart des vestiges, mis à part une structure, pointent les époques moderne et contemporaine.

La présence de résurgence d'eau fut peut-être un frein au développement humain dans ce secteur. La pression démographique et les progrès dans la méthode d'assèchement des zones humides sont probablement l'une des causes du développement de cette partie de la commune dès l'époque moderne.

David MARTINS

Moyen Âge

Temps modernes

## SAINT-ROGATIEN L'église, rue du Centre

Les sondages archéologiques réalisés au nord de l'église Saint-Rogatien, dans le cadre de la réalisation d'un parking, apportent de nouveaux éléments sur l'évolution de cet édifice mal documenté (fig.1).

Dépendance de l'abbaye berri-chonne de Déols, l'église romane est agrandie vers l'est au XIII<sup>e</sup> s. Elle est située au centre d'un habitat à la trame vaguement orthogonale qui confère au bourg sa forme quadrangulaire, possible signe d'une création récente.

Le terrain révèle une stratigraphie d'environ 1,80 m d'épaisseur sur le substrat calcaire, ce qui explique en partie l'aspect « écrasé » de l'édifice religieux.

L'élévation du chœur repose en effet sur un soubassement en pierres de taille dont la partie supérieure, chanfreinée, affleure à peine au dessus du sol actuel. L'église, qui a beaucoup souffert lors des guerres de Religion,



Figure 1 : Saint-Rogatien, plan général des tranchées de diagnostic et des structures mises au jour (Fond de plan topographique d'après SCP J.-F. Vatre /La Rochelle – coordonnées planimétriques : NTF Lambert II ; coordonnées altimétriques : NGF IGN 69) (relevés et DAO : V. Mialhe, J.-P. Nibodeau).



montre sur sa façade sud, les stigmates de constructions disparues : bras de transept, chapelle. Au nord, une grande ouverture bouchée est signalée par les restes de deux bases de colonnes, elles laissent supposer l'existence d'un second bras de transept. Or les tranchées de sondage n'ont livré aucune trace de fondation ni d'arrachement sur le sous-bassement du chœur, mettant en doute sa réalisation (fig.2). La période médiévale est très peu représentée. L'occupation la plus ancienne ne semble pas remonter au-delà du XIII<sup>e</sup> s. Des niveaux d'occupation parfois très charbonneux, sont directement installés sur le substrat calcaire, mais sans liaison directe avec l'église. Des sépultures, caractérisées par des fosses en partie creusées dans le calcaire, appartiennent à cette période mais elles n'ont pas livré de mobilier. C'est essentiellement l'époque moderne qui fournit le plus de renseignements. Après la reconstruction partielle de l'église dans le courant du XVII<sup>e</sup> s., un bâtiment est élevé contre sa face nord, il est identifié comme le presbytère par un plan du XIX<sup>e</sup> s. Cette construction entraîne de profonds remaniements du terrain, des excavations sont réalisées à son emplacement (extraction de matériaux ?), avant d'être comblées et recouvertes par des sols de terre battue. À l'extérieur les niveaux d'occupation sont surélevés par des apports de remblais et de nouvelles sépultures sont installées avec une concentration plus spécifique à l'est. Une répartition spatiale des individus selon l'âge semble se dessiner, toutefois l'échantillon étant limité, il convient de rester réservé sur cette observation. Au nord l'espace sépulcral semble rapidement abandonné au profit de niveaux d'occupation, des fosses y sont aménagées. Un petit bâtiment isolé au nord-ouest est transformé en dépotoir ou « décharge » comme l'indique le plan du XIX<sup>e</sup> s. Il fournit la majorité du mobilier archéologique recueilli sur le site, il est attribuable au XVIII<sup>e</sup> s. et au début du XIX<sup>e</sup> s.

La vente du presbytère et des terrains attenants, dans le courant du XIX<sup>e</sup> s., est suivie par la destruction des bâtiments et la récupération des matériaux qui ne laisse parfois que des tranchées vides. L'espace ainsi libéré est converti en jardin après remblaiement et apport de terre végétale.

Jean-Paul NIBODEAU



Figure 2 : Saint-Rogatien, tranchée 2. Vue, prise du nord-est, de la fondation débordante du mur du chevet surmontée par le sous-bassement à ressaut ; à droite, une des bases de colonne encadrant l'ouverture nord bouchée (Cliché : J.-P. Nibodeau)

#### Nibodeau *et al.*, 2013

Nibodeau J.-P., Galtie E., Mialhe V. : *Saint-Rogatien (17), rue du Centre : La périphérie nord de l'église Saint-Rogatien et Saint-Donatien*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013, 64 p.

Moyen Âge

Temps modernes

## SAINT-ROMAIN-DE-BENET

### Rue des Écoliers

Suite au dépôt d'un projet d'aménagement, le SRA a prescrit un diagnostic archéologique à proximité immédiate du bourg de Saint-Romain-de-Benet. L'emprise de ce projet se situe à quelques dizaines de mètres de l'église paroissiale, ancienne prieurale dépendant de l'abbaye de Sablonceaux, et de l'emplacement des bâtiments conventuels qui l'accompagnaient. Cette intervention, située dans la rue des écoliers a été réalisée par deux agents de l'Inrap du 14 au 16 octobre. Sept sondages ont été ouverts sur cette emprise

de 5 418 m<sup>2</sup>. Ils n'ont permis de mettre en évidence que de rares structures archéologiques très arasées. En effet, seules trois structures fossoyées ont été observées. Deux d'entre-elles ont livré de rares tessons de céramique médiévale, la troisième est à rapprocher de la fin de la période moderne ou du début de la période contemporaine.

Adrien MONTIGNY



Antiquité  
Moyen Âge

## SAINT-SATURNIN-DU-BOIS Le Bourg nord

Dans le cadre d'un projet de lotissement communal, le service départemental d'archéologie du conseil général de la Charente-Maritime a conduit une fouille préventive dans la commune de Saint-Saturnin-du-Bois. L'opération archéologique, qui s'est déroulée en 2008, a permis de mettre au jour un établissement rural daté de l'époque gallo-romaine ainsi que plusieurs témoignages archéologiques d'une occupation pouvant être datée du haut Moyen Âge. Malgré d'importantes récupérations dues aux phases successives d'occupations, les bâtiments antiques présentent un état de conservation tout à fait exceptionnel. Suite aux découvertes réalisées, la commune a décidé d'abandonner le projet de lotissement et de développer, depuis 2011, un projet de fouille programmée sous la responsabilité d'un archéologue et des moyens scientifiques et techniques du département de la Charente-Maritime. Un programme de médiation et de valorisation a également vu le jour, par l'intermédiaire de la communauté de communes de Surgères.

Entre les premiers éléments d'occupation datés du 1<sup>er</sup> s. (phase I) et le mobilier céramique issu de niveaux archéologiques supérieurs datés du haut Moyen Âge, quelques premiers éléments de phasage ont pu être élaborés. En effet, le mobilier céramique et métallique témoigne d'une première phase d'occupation dans le courant du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C (phase I). Des structures en creux et des niveaux d'occupation constituent les uniques témoignages de cette première occupation, qui a souffert des constructions ultérieures. Au début du 11<sup>e</sup> s., la *villa* antique est aménagée avec la construction d'un bâtiment résidentiel doté d'une cour centrale et d'au moins un bâtiment d'exploitation (phase II). De nouveaux et importants bâtiments d'exploitation sont construits au 11<sup>e</sup> s., dont un comporte une salle de forge (phase III). Par ailleurs, le bâtiment résidentiel est doté d'un ensemble thermal dans son angle sud-ouest. Suite à un incendie, ayant touché une partie importante des bâtiments dans la seconde moitié du 14<sup>e</sup> s., une reconstruction de la plupart des salles de la partie résidentielle est opérée



Saint-Saturnin-du-Bois, vue générale de l'aile ouest du bâtiment résidentiel (Cliché : C. Gay).

(phase IV). La reconstruction de la phase IV, remarquable par l'emploi d'un mortier orangé dans la mise en œuvre des maçonneries, a apporté également des modifications de l'ensemble thermal. Entre ces grandes phases, nous avons pu observer des agrandissements successifs et des modifications dans l'organisation des espaces.

Succédant à l'occupation antique, la présence de plusieurs murs solins constitués de dalles en calcaire, liées à la terre,



a rapidement permis d'entrevoir l'idée d'une installation durant le haut Moyen Âge. La découverte de mobilier céramique au faciès alto-médiéval, plus particulièrement dans les niveaux situés à l'intérieur du bâtiment 2, confirme largement cette première observation. Par ailleurs, une monnaie carolingienne a été mise au jour dans une fosse située à l'intérieur de la partie résidentielle antique. Les murs, dotés d'un appareillage pouvant être considéré comme caractéristique des constructions du haut Moyen Âge, traversent dans plusieurs cas les bâtiments gallo-romains. Leur construction succède donc à l'abandon de certains bâtiments. Dans d'autres cas, ces murs s'installent au-dessus de murs antiques et parfois même ils semblent reprendre des maçonneries anciennes en s'appuyant contre ces dernières. Nous sommes donc en présence d'un phénomène de réoccupation de structures antiques – qu'il existe une continuité ou non – avec dans certains cas d'importantes restructurations du bâti ancien et dans d'autres cas une réutilisation des maçonneries préexistantes.

En dépit de la conservation systématiquement partielle des murs solins, soulignons l'importance de cette installation, notamment si l'on en juge par l'étendue des constructions identifiées comme appartenant à cette période.

Les trois campagnes de fouille conduites depuis 2011 se sont concentrées sur la partie ouest de la pars urbana. Les problématiques de départ s'articulaient autour d'enjeux chronologiques mais également fonctionnels. Il ressort de ces observations un réaménagement des espaces de prestige et de réception identifiés lors des phases d'occupations antiques de la *villa* (salle à abside, salle 7, galerie). Des murs solins viennent partitionner ces espaces signifiant l'abandon de leur fonction première et la création de petits espaces dont la destination nous échappe encore (lieu d'habitat ou d'activités agricoles et/ou artisanales). Dans ce contexte les deux périodes d'occupation du site les plus documentées ont été les phases I et VI.

#### **Les premières occupations (phase I) : milieu I<sup>er</sup> siècle – première moitié II<sup>e</sup> s. :**

L'étude de l'occupation antérieure à la construction des bâtiments de la *villa* gallo-romaine a largement progressé depuis la première campagne de fouille. Les structures en creux et niveaux archéologiques mis au jour nous permettent d'entrevoir une occupation spatialement vaste et importante si l'on en juge par la quantité de mobilier céramique mise au jour. Plusieurs structures linéaires étroites marquent les couches archéologiques de cette phase. Elles sont comblées par du sédiment argileux très similaire à l'encaissant mais également avec des petites dalles de calcaire ayant eu la fonction de calage. L'hypothèse actuellement retenue est celle de palissades. Peu de trous de poteaux ont été découverts. Un fossé peu profond a également été mis au jour. La progression de notre connaissance en plan des structures nous permettra sans nul doute d'avancer des hypothèses sur la fonction des espaces découverts.

#### **L'occupation du haut Moyen Âge (phase VI) : VI<sup>e</sup> s. – VII<sup>e</sup> s. :**

On constate une rupture dans le mode d'habitat de la *villa* à partir de la phase VI. De nouveaux niveaux d'occupation pérennisent les structures construites antérieurement en y opérant des modifications (salle 7, 10, 24, 25). D'autant

que des structures en creux sont installées en suivant l'organisation préexistante, comme par exemple pour les salles 7, 24 et 25.

Les aménagements de cette période se font, dans la plupart des cas, en respectant le plan de la *villa* antique, mais en modifiant les niveaux internes. En cela, chaque salle présente des modifications internes qui lui sont propres. Dans certains cas, les niveaux antiques sont détruits pour installer des radiers de sols (salle 7) ou des remblais (salle 21). Dans d'autres cas, les niveaux du premier Moyen Âge sont disposés directement sur des niveaux de sols antiques, sans que des travaux de décaissements aient eu lieu (salles 24, 25). Cette variété dans la nature même des travaux est peut être due à des différences fonctionnelles des différents espaces nouvellement créés.

La longue durée d'occupation du site nous permet d'apprécier l'évolution du rang des propriétaires et d'appréhender certains caractères de leur domaine. Nous avons également la possibilité d'obtenir une vision dynamique de cet habitat privilégié qu'est la *villa* de Saint-Saturnin du Bois. La qualité de conservation des structures et du mobilier archéologique sont autant d'atouts qui nous ont permis de définir au mieux les phases de constructions de la *villa*, puis de l'occupation du haut Moyen Âge. Pour cette dernière période, la fouille archéologique est plus complexe en raison du médiocre état de conservation des vestiges et de la difficulté d'établir des liens physiques entre structures construites et niveaux archéologiques.

La campagne de fouille de 2013, centrée sur l'aile occidentale du bâtiment résidentiel, a finalement concerné des niveaux médiévaux imbriqués à l'intérieur d'un bâti essentiellement antique. Nous avons ainsi pu observer une grande variété dans la gestion médiévale des structures anciennes. Comme le souligne l'étude du mobilier céramique, la phase du haut Moyen Âge est majoritairement représentée si l'on tient compte du nombre d'unités stratigraphiques datées de cette époque. La faible quantité de mobilier métallique mis au jour va également dans ce sens.

La poursuite de la fouille durant ces prochaines années permettra d'aborder des problématiques fonctionnelles des espaces mis au jour, mais également d'affiner la chronologie de l'occupation du site en lien avec le mobilier céramique découvert. Enfin, sur la base des nombreux prélèvements réalisés, des études micro-morphologiques pour une meilleure connaissance des occupations et des études paléo-environnementales viendront compléter les travaux effectués. Il semble cependant qu'un schéma général puisse être mis en évidence pour l'aile ouest de la pars urbana de la *villa*. Dans cette zone, la phase V correspond à la fin du fonctionnement de certaines salles qui sont alors détruites, comme en témoigne la juxtaposition des murs antiques et médiévaux. À partir de la phase VI, la transformation des bâtiments permet d'envisager l'abandon de la fonction résidentielle exclusive. Le « logis du propriétaire » disparaît au profit d'une utilisation de l'espace plus directement lié au fundus. Sommes-nous en présence d'un groupe d'habitations liées à l'exploitation du domaine agricole ou à un centre de production lié à ce même domaine ?

Léopold MAUREL et Lucile RICHARD

Moyen Âge  
Temps modernes

## SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

### Place de la Mairie et de la Cure

La commune de Saint-Sauveur-d'Aunis souhaite restructurer son centre bourg, et construire quelques bâtiments neufs sur une parcelle située en limite supposée de l'ancien village. La présence de structures, notamment sur la place qui relie la Mairie à l'église, était attendue et pour cette raison, le service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic archéologique sur l'ensemble de la surface du projet, soit près de 9 000 m<sup>2</sup>.

Douze tranchées ont effectivement mis au jour un grand nombre de sépultures assurément médiévales pour certaines, peut-être modernes pour d'autres. Une organisation est malaisée à distinguer mais il semblerait toutefois que deux orientations distinctes puissent être repérées. La présence de tombes en coffres de pierres dressées de champ ne laisse planer aucun doute quant à la datation médiévale d'un grand nombre de sépultures, ce que confirme la découverte de tessons attribuables au XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. dans le comblement de certaines d'entre elles.

D'autres structures, de fonction peu claire, sont également médiévales. Le mobilier rare ne permet guère de préciser. Parallèlement à l'hypothèse de fosses dépotoirs, on peut envisager, tout au nord, la présence de fonds de silos, mais on s'explique mal dans ce cas la disparition totale de leur moitié supérieure, sauf à envisager un vaste nivellement dans le cadre d'un programme de construction.

Des structures maçonnées, peut-être médiévales pour certaines, incontestablement modernes pour d'autres, semblent se rattacher à des constructions disparues aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s. On note ainsi la présence d'un vaste mur bien construit et d'un creusement important aux bords droits et fond plat taillé dans la roche (cave ?) et accolé à cette maçonnerie. L'ensemble est mal daté mais bien construit et régulier.

Se pose alors la question de l'emplacement des structures d'habitat correspondantes aux populations inhumées dans ce cimetière. Le diagnostic donne en effet l'image d'un bourg médiéval dont le centre semble davantage basé au-



Saint-Sauveur-d'Aunis, place de la Mairie et de la Cure, vue partielle de la tranchée 11 (Cliché : B. Gissinger).

tour de l'église plutôt qu'autour de l'actuelle Mairie, sous laquelle s'étend ce vaste cimetière.

Bastien GISSINGER

Néolithique

## SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

### Le Bas Corneau

Des fouilles archéologiques ont été réalisées au lieu-dit Le Bas Corneau, sur une partie de l'emprise de la future station d'épuration de Saint-Sauveur-d'Aunis, soit environ 4 000 m<sup>2</sup>. Elles se sont déroulées en deux phases, entre mai et septembre 2013.

L'opération a permis de mettre au jour près de 70 structures archéologiques, principalement des fosses et des trous de poteaux. Associées à un abondant mobilier archéologique (tessons de poteries et quelques outils en silex), elles semblent pouvoir être datées de la fin du Néolithique. L'étude

en cours et les résultats d'analyse radiocarbone attendues devront le confirmer.

Par ailleurs, une vaste dépression naturelle, d'environ 1 200 m<sup>2</sup>, suggère une ancienne zone humide, dans le comblement de laquelle de nombreux vestiges archéologiques de même époque ont également été collectés. Il s'agit, là encore, de restes de céramiques (poteries, cuillères et fusaïoles), d'outils en silex (poignards, lames à encoches, armatures de flèches) témoignant d'une industrie lithique



Saint-Sauveur-D'Aunis, Le Bas Corneau, bâtiment sur poteaux (Cliché : Inrap).

et enfin de déchets culinaires (faune terrestre domestique et sauvage, coquillages marins et d'eau douce). Ces vestiges peuvent être interprétés comme les rejets domestiques d'un habitat ou les restes d'un niveau de sol d'oc-

cupation. Peut-être fréquenté de façon saisonnière, le site est implanté en bordure du marais poitevin qui, à cette époque, était en grande partie « encore en eau ». De ce fait, cette occupation était vraisemblablement au contact de la mer lors des plus fortes marées hautes tandis qu'à marée basse se dégageaient sans doute de vastes vasières. Au fond de cette dépression, une trentaine de structures archéologiques (fosses, trous de poteaux) ont été observées. Deux phases distinctes d'occupation peuvent être envisagées en fonction du comblement de ces structures. La première se caractérise par des trous de poteaux avec pierres de calage, appartenant à un ou plusieurs petits bâtiments (voir fig.). Elle témoignerait d'une fréquentation des lieux avant que les eaux saumâtres n'atteignent la dépression et n'amorcent le processus de comblement. La seconde suggère quant à elle une occupation contemporaine ou postérieure à ce phénomène.

Jérôme ROUSSEAU

Protohistoire

## SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS Porte-Fâche

L'extension de la carrière GCM a nécessité la réalisation d'un diagnostic par Stéphane Vacher (Inrap) en 2011 au lieu-dit Porte-Fâche sur la commune de Saint-Sauveur-d'Aunis. Il a permis de mettre en évidence l'existence d'un enclos fossoyé, de fossés et de bâtiments sur poteaux datés de La Tène D1. Ces découvertes ont motivé la prescription par le SRA de Poitou-Charentes d'une fouille sur une emprise de 3 ha. Le décapage a permis de reconnaître un enclos fossoyé complet ainsi que des structures liées à des activités funéraires (fig.1). Les données présentées ici sont issues d'études en cours.

### Une structure funéraire ?

Une sépulture individuelle à inhumation a été déposée dans une fosse subovale (St 114) de 1,60 m de diamètre et 2,20 m de profondeur, creusée dans le substrat calcaire. À l'intérieur de la structure, reposait dans un amas de blocs calcaires de diverses tailles, le corps d'un enfant de 6-10 ans. Il était couché sur le côté gauche, la tête orientée à l'est. Malgré l'enchevêtrement des blocs qui caractérisent l'encaissant, certaines pierres paraissent par leur disposition ménager un espace notamment autour de la tête du sujet inhumé. Les déplacements subis par les os sont dans ce contexte relativement instable, avérés. Ils ne permettent pas de donner une image fiable de l'attitude qui a été donnée au corps. Au vu des éléments recueillis, il s'agirait d'un dépôt primaire. Aucun objet n'était associé directement au dépôt (les datations radiocarbone sont en attente).

Au sommet du remplissage de la fosse, dans le comblement final de limon argileux, et dans un comblement plus organique, séparés par des dalettes calcaires issues d'une phase d'altération, ont été mis au jour les tessons de céramique se rapportant aux mêmes vases. En tout neuf récipients ont été individualisés ainsi qu'une cuillère en céramique. Ces vestiges archéologiques offrent une large panoplie de formes et de décors caractéristiques de l'âge du Bronze ancien.

À titre de comparaison, une grande fosse rectangulaire abritant une inhumation a également été découverte sur le site de La Vaurie à Périgny (Vacher, 2011). Elle mesure 2,50 m x 3,50 m de côté et 2,30 m de profondeur. Une inhumation sans mobilier, datée de l'âge du Bronze final d'après les analyses radiocarbone, était présente dans les niveaux inférieurs du comblement constitué de blocs calcaires sans liant.

Ces structures ne semblent pas avoir de vocation funéraire mais leur fonction initiale n'est pas connue.

### Un enclos funéraire ?

Un fossé (St 120) présentant une forme très irrégulière, plutôt ovale, mesure 6,50 m x 8,90 m de diamètre. Aucun mobilier ni fosse centrale n'a été découvert mais le fort arasement des vestiges et la présence du fossé 115 qui a pu complètement oblitérer une éventuelle inhumation centrale peuvent expliquer ces absences. Des enclos circulaires sans mobilier sont connus dans la région ; ils sont par défaut

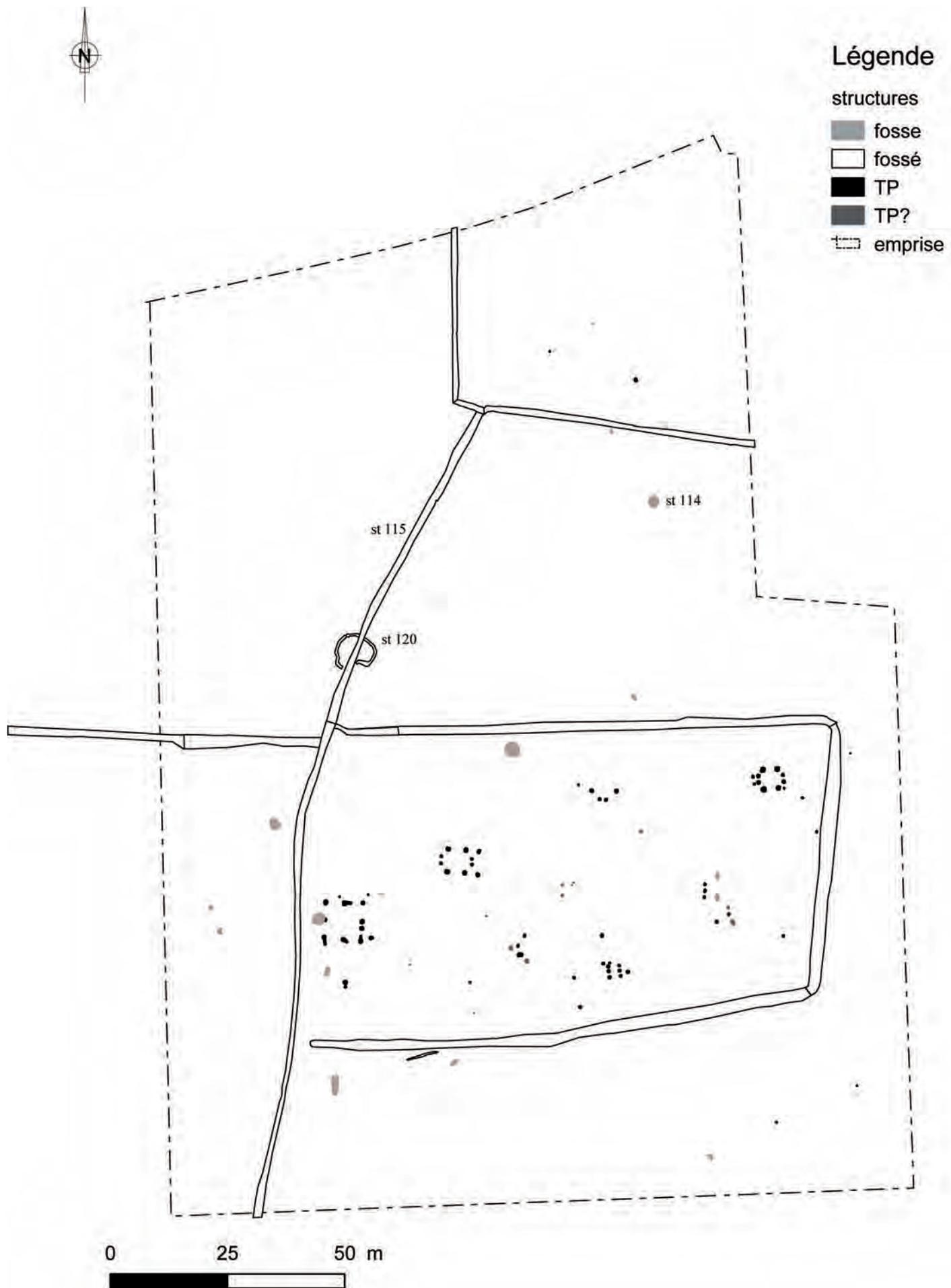


Figure 1 : Saint-Sauveur-D'Aunis, Porte-Fâche, plan de l'occupation protohistorique, échelle 1/1000 (mise au net : M. Vantomme, Éveha)



Figure 3 : Saint-Sauveur-D'Aunis, Porte-Fâche, squelette de chien complet déposé dans la partie ouest du fossé de l'enclos (Cliché : P. Bougeant/L. Da Cruz).

interprétés comme des structures funéraires (Maguer *et al.*, 2005). Ce type de structure est employé durant toute la protohistoire.

### L'occupation de La Tène D1

#### Les fossés

Un enclos fossoyé a été entièrement reconnu dans l'emprise de la fouille. Il se présente sous la forme d'un « U » ouvert vers l'ouest ; il enserré une surface d'environ 6 500 m<sup>2</sup> qui comprend l'essentiel des vestiges du site et correspondait donc à l'espace habité. Les trois fossés qui le composent présentent des morphologies différentes. Le profil est généralement en « V », plus ou moins évasé selon les différents substrats (calcaire diaclasé ou marne) qu'il rencontre. Les profondeurs sont également différentes : il mesure donc entre 1 et 1,50 m de largeur à l'ouverture et de 0,50 à 1,20 m de profondeur. Les terres extraites lors du creusement étaient rejetées sur le bord interne du fossé afin de former un talus.

Ce « U » est fermé par un long fossé nord/sud qui s'étend du nord au sud de la parcelle, l'extrémité sud n'étant pas reconnue. Un espace laissé libre dans l'angle sud-ouest permet d'accéder à l'intérieur de l'enclos ; dans l'angle nord-ouest ces fossés sont reliés entre-eux. Au nord, le fossé ouest rejoint un second ensemble de fossés au nord de l'emprise. Ils semblent dessiner le quart sud-ouest d'un enclos dont l'extension nord se développe dans un champ de l'autre côté du chemin rural bordant la fouille. Le prolongement oriental est situé dans la carrière en cours d'exploitation. Sa surface interne reconnue est d'environ 3 300 m<sup>2</sup> et n'a pas livré de vestiges. Il est difficile d'interpréter sa fonction (parcellaire, pacage ?). De plus, la morphologie de ces fossés peut laisser penser que leur rôle primaire était liée au drainage des eaux de pluie.

#### Les bâtiments

Quatre bâtiments complets sont identifiés. Ils présentent des plans différents, leur position à l'intérieur de l'enclos ne montre pas de répartition préférentielle.

Le plus grand bâtiment dessine un carré irrégulier de près de 8 m de côté, il est établi sur neuf poteaux. En moyenne, les trous de poteaux mesurent 0,80 m de diamètre et 0,60 m de profondeur. Les poteaux devaient mesurer autour de 0,20 m de diamètre d'après les négatifs laissés par les calages. Un second bâtiment présente également un plan sur huit poteaux mais la disposition est très différente (fig.2). Il s'agit d'un bâtiment à plan centré (Maguer, 2005). Quatre gros poteaux (les trous mesurent près de 0,80 m de profondeur) dessinent un rectangle de 3,70 m x 5 m et deux poteaux plus petits bordent les grands côtés. Le bâtiment pouvait ainsi atteindre 50 m<sup>2</sup>. Deux poteaux moins profonds et légèrement désaxés présents sur le côté oriental ont pu être ajoutés pour agrandir ce bâtiment dont la surface passerait ainsi à 60 m<sup>2</sup>.

Un troisième bâtiment, situé dans l'angle nord-est, reprend le même plan de base, sur huit poteaux, deux petits poteaux supplémentaires peuvent correspondre à un

aménagement d'entrée orientée à l'ouest. Le module porteur mesure 3 m x 4 m de côté, la surface totale du bâtiment est d'environ 35 m<sup>2</sup>.

Ces trois bâtiments peuvent correspondre à des habitations ou des étables, aucun élément ne permet de trancher pour le moment.

Un dernier bâtiment, sur six poteaux (2,3 m x 2,4 m de côté), très arasés, correspond à un grenier, c'est la seule structure de stockage avérée sur le site.

#### Le mobilier

Le matériel provient essentiellement de l'angle sud-ouest de l'enclos principal ainsi que d'une fosse dont la fonction n'est pas déterminée, située à proximité d'un bâtiment. Les trous de poteaux ont livré très peu de mobilier. Les céramiques sont homogènes dans leurs traits morphologiques comme dans les pâtes utilisées. Les formes recueillies dans le comblement du fossé sont chronologiquement cohérentes depuis le fond de la structure jusqu'à son comblement supérieur. Les comparaisons régionales (Maguer, 2007), l'absence de céramiques d'importation hormis le mobilier am-



Figure 2 : Saint-Sauveur-D'Aunis, Porte-Fâche, vue vers le sud du bâtiment 1004 (Cliché : B. Pescher).

phorique, ainsi que la proportion d'écuelles sinueuses par rapport aux jattes à bord rentrant tendant à indiquer une datation de l'assemblage dans un horizon centré sur le début de La Tène D1, à savoir vers la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. ou le tout début du I<sup>er</sup> s. avant J.-C.

Le mobilier métallique découvert est tout à fait cohérent avec un établissement agricole de La Tène D. Les objets liés à la parure, réalisés en alliage cuivreux uniquement (bracelets, fibules de type Nauheim), sont nombreux et montrent un certain niveau social. Les quelques outils (serpes) sont liés aux travaux agricoles et sont les seuls indices de production du site. Des fragments d'amphores témoignent de l'importation et de la consommation de vin localement.

Le mobilier faunique étant très mal conservé, son apport à la connaissance des pratiques d'élevage ou d'alimentation est limité. Toutefois les données obtenues correspondent aux faciès présents dans les établissements de la même époque en Gaule du Nord avec la présence de la triade domestique et d'espèces sauvages (cerf et chevreuil). La faible représentation du porc peut être due à des pratiques orientées plus spécifiquement vers l'élevage de ruminants et à la mauvaise conservation des os de cette espèce. La répartition des différentes parties anatomiques montre un rejet différentiel selon le type de structures (fossés, fosses et trous de poteaux) avec l'élimination des parties les moins nutritives (éléments crâniens et bas de patte) dans les fossés. La préparation de carcasses se fait dans la partie sud occidentale de l'occupation humaine puis le traitement de la viande dans l'unité domestique. Fait notable, ce secteur de l'enclos présente un dépôt de plusieurs squelettes quasi-complets d'animaux dont un chien (fig.3). La mauvaise conservation des ossements, alliée à un manque d'information sur la taphonomie du dépôt ne permet pas de reconnaître avec certitude la finalité de ce geste.

### Conclusion

La fouille de Porte-Fâche révèle la présence de structures funéraires de périodes différentes à proximité d'un tumulus néolithique. L'occupation principale est représentée par une ferme de la fin de l'époque gauloise. Elle était constituée

de fossés entourant des bâtiments destinés à l'habitation. Ces fossés pouvaient assurer diverses fonctions : drainage, protection contre les animaux sauvages.... La subsistance était assurée par l'exploitation des ressources du milieu environnant au travers d'activités agricoles notamment.

Benoît PESCHER avec la collaboration de  
Patricia BOUGEANT, Aurélien PILOT,  
Océane LIERVILLE ,et Paméla CHANTEUX

### Magier *et al.*, 2005

Maguer P. *et al.* : *L'Isle d'Espagnac, "Bel-Air" (Charente)*, rapport de fouilles, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2005, 67 p.

### Maguer, 2005

Maguer P. « L'architecture des bâtiments de La Tène dans le sud du Maine-et-Loire et en Vendée, étude de cas », in Buchsenschutz O., Mordant Cl. (dirs), *Architectures proto-historiques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du fer : actes du 127e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Nancy, 15-20 avril 2002*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, Section de pré et protohistoire, 2005, p. 331-345.

### Maguer, 2007

Maguer P. : *Angoulins ZAC Les Ormeaux*, rapport final d'opération, Inrap GSO, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2007.

### Vacher, 2011

Vacher S. : « Premiers résultats sur le site d'enclos de La Vaurie à Périgny », *La Lettre d'Archéaunis*, 36, 2011, p. 20-27.

### Vacher, 2012

Vacher S. : « Une occupation de La Tène D1 en bordure du Marais Poitevin à Saint-Sauveur-d'Aunis », *La Lettre d'Archéaunis*, 38, 2012, p. 2-13.

### Vacher, 2011

Vacher S. : *Poitou-Charentes, Charente-Maritime, Saint-Sauveur d'Aunis, Porte-Fâche*, rapport d'opération diagnostic archéologique, Inrap, SRA Poitou-Charentes, 2011.

Moyen Âge

Temps modernes

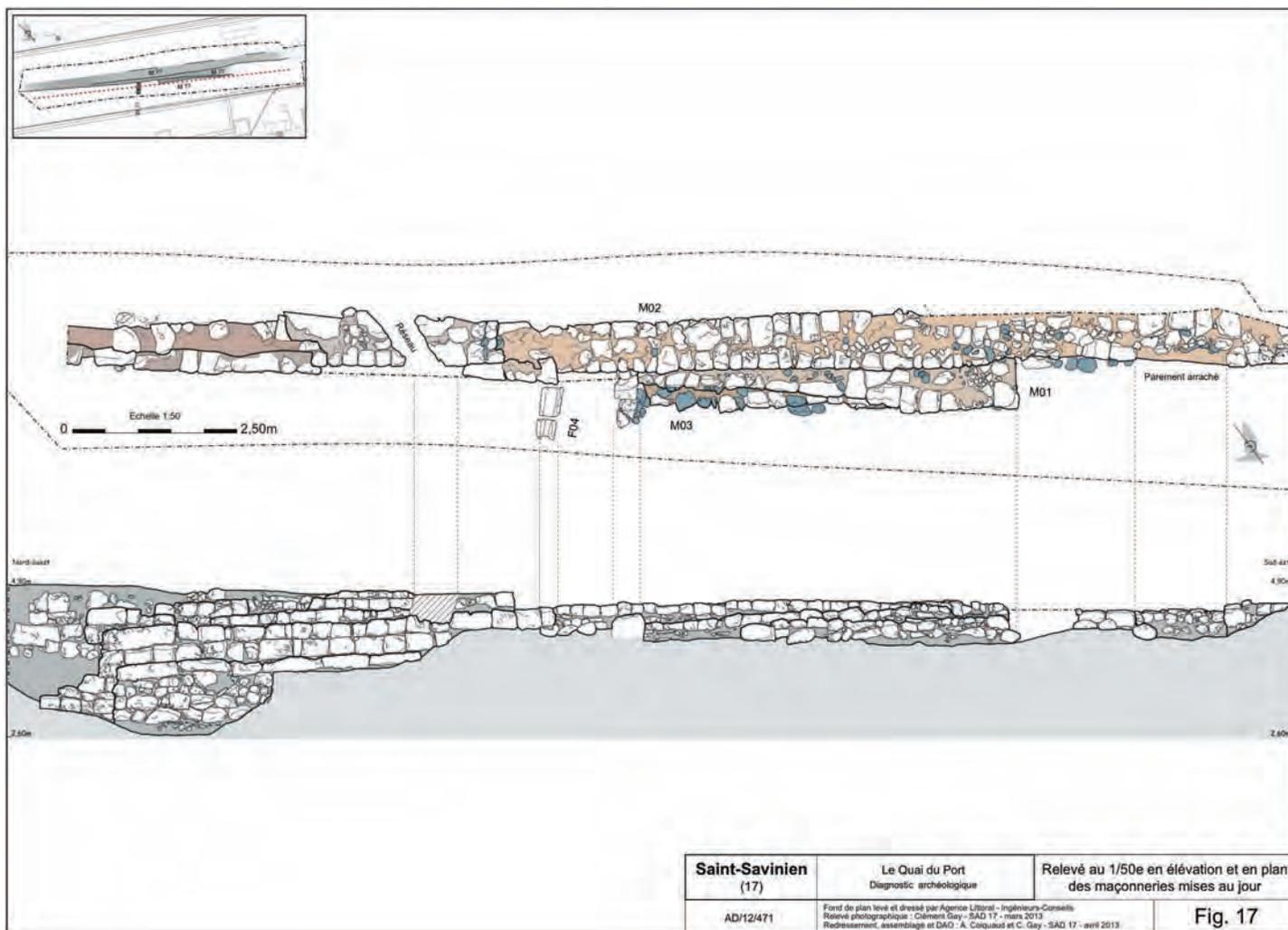
## SAINT-SAVINIEN SUR-CHARENTE Les quais

Dans le cadre d'un projet d'aménagement de voiries avec enfouissement de réseaux dans la commune de Saint-Savinien-sur-Charente, une demande de diagnostic archéologique a été effectuée par le conseil général de la Charente-Maritime.

Le projet d'aménagement se situe sur les quais de Saint-Savinien, en bord de Charente, longeant la façade de bâtiment du bourg. Ce secteur est particulièrement sensible en termes de vestiges archéologiques en raison d'une part de sa position stratégique, mais également des découvertes de structures, notamment dans les années 70. En outre, la réalisation d'un diagnostic archéologique sur le parvis de

l'église Saint-Savinien en 2011 avait permis de mettre au jour une occupation antique. La présente opération archéologique constitue une première opportunité pour appréhender la présence de vestiges anciens, comme des aménagements de quais. L'occupation ancienne ayant été déterminée, les bords de fleuve constituent un emplacement important en termes d'occupation.

L'opération de diagnostic a été réalisée pendant cinq jours, avec la participation de deux archéologues et d'un topographe. Soulignons que la tranchée avait déjà été commencée peu de temps avant l'intervention des archéologues. Cela n'a pas eu de conséquences sur la conser-



Sain-savinien, relevé en élévation et en plan des maçonneries mises au jour (fond de plan levé et dressé par Agence Littoral, relevés : C. Gay, DAO : A. Coiquaud et C. Gay).

vation des vestiges mis au jour. Le bourg de Saint-Savinien s'articule dès le Moyen Âge autour de deux entités politiques et économiques fortes : le château de la Cave qui, par sa position stratégique, domine le trafic fluvial ainsi que le commerce du bourg, et l'abbaye des Augustins, implantée sur la colline d'en face, autour de laquelle se développe également une autre partie du bourg.

Nous sommes en présence d'un développement bi-polaire du bourg (un autre exemple similaire concerne le bourg de Jonzac, autour des deux collines Balaguier et Montguimar) relativement classique, qui évolue d'ailleurs très peu entre le début du XVIII<sup>e</sup> et le milieu du XIX<sup>e</sup> s. Le seul phénomène marquant finalement est la densification des îlots par le cœur des parcelles. La morphologie générale du bourg subit de profondes modifications avec l'arrivée du chemin de fer vers la fin du XIX<sup>e</sup> s.

Le diagnostic archéologique s'est déroulé dans un secteur pour lequel l'existence de vestiges était fortement pressentie. Les vestiges mis au jour concernent les périodes médiévales et modernes. La présence de remblais très profonds n'a pas permis de rencontrer le substrat naturel. De plus, la présence de nombreuses tranchées de réseaux a provoqué d'importantes destructions. Enfin, les cotes de profondeur établies par l'aménageur (0,50 m à 1 m) ont limité la mise au jour de vestiges archéologiques notamment dans la partie est du tracé.

L'essentiel des vestiges a été mis au jour dans la tranchée 01. Il s'agit de maçonneries, positionnées l'une sur l'autre, dont l'interprétation et la datation ont été précisées suite à l'étude des plans anciens. En effet, l'emplacement du mur M02 peut être mis en relation avec le plan de Claude Masse, dans lequel on observe un bâtiment dont la façade est en position avancée vers le fleuve, par rapport aux autres bâtiments. Le même édifice, dans une position similaire, est présent sur le plan extrait du cadastre napoléonien. Ainsi, une démolition du bâtiment a dû être réalisée dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s. afin d'aligner l'ensemble des façades. Selon ces observations, nous pouvons interpréter le mur M02 comme les fondations d'un édifice construit avant 1713 et détruit après 1828.

Cependant, la présence de la maçonnerie M01 n'est pas sans poser des questions chronologiques et typologiques. En effet, située sous M02, elle présente un axe de construction sensiblement différent de celui-ci. La différence d'axe est également remarquable par la présence d'un remblai situé entre les deux maçonneries.

Si l'on considère que M02 correspond, selon le plan de Claude Masse, aux fondations d'un bâtiment antérieur au début du XVIII<sup>e</sup> s., dans ce cas, la construction matérialisée par M01 appartiendrait à un aménagement bien antérieur au XVIII<sup>e</sup> s., détruit lors de la construction de M02. Ce dernier aurait d'ailleurs utilisé la présence de M01 pour fonder la nouvelle construction.

Dans ce contexte, la question se pose concernant la fonction de M01. L'appareillage mixte associant des premiers niveaux de blocs de lest, puis une élévation en blocs de taille, est compatible avec une interprétation d'aménagement de quai. En effet, plusieurs quais médiévaux (Bordeaux) ont livré des aménagements assez similaires, notamment par la présence de soubassements en galets de lest.

Un élément supplémentaire peut alimenter l'hypothèse d'un quai médiéval, si l'on prend en considération les ressauts observés au niveau des assises de blocs de taille. De tels aménagements ont été également découverts sur des quais médiévaux. Ils permettent aux navires d'accoster sur le quai en rapprochant au maximum le haut du navire du bord de quai.

Cependant, l'interprétation d'un quai pose l'inévitable question du niveau d'eau. L'altitude de M01 se situe entre 2,60 m

et 3,50 m NGF. L'altitude semble élevée mais la coupe 2, réalisée perpendiculairement à M01, souligne clairement la présence d'un niveau ayant subi les effets de l'eau. Ce dernier se situe à une altitude maximale de 3,80 m NGF.

En termes de datation, les éléments de mobilier céramique récoltés l'ont été au cours du décapage mécanique, sans lien avec les structures construites.

La poursuite du diagnostic en aval du fleuve, sur le quai de Saint-Savinien, n'a pas conduit à de nouvelles découvertes. La profondeur maximale de décapage ne permettait pas d'atteindre les niveaux archéologiques très anciens. Les derniers mètres de décapage ont simplement permis d'identifier un important remblai aménagé lors de travaux en lien avec le pont actuel.

Léopold MAUREL

## SAINT-VAIZE

### Rue des Roches, Le champ des Vignes

Le diagnostic archéologique réalisé dans Le champ des Vignes, au lieu-dit Les Roches, concerne une emprise de moins de deux hectares destinée à la réalisation d'un lotissement de douze lots. Le terrain naturel présente un léger pendage vers l'ouest.

La surface d'un bois, le long de la limite orientale, n'a pas été testée, celle-ci étant conservée au titre de zone naturelle dans le projet. La méthode a consisté à réaliser huit tranchées continues sur une surface cumulée de 1 031 m<sup>2</sup>. Sur l'ensemble de l'emprise, nous avons atteint le substrat, le calcaire ou les argiles de décalcification. Un seul indice anthropique a été découvert à l'extrémité ouest de la tranchée 7. Il s'agit d'une fosse peu profonde de 0,80 m de diamètre à profil en « U » à bord évasé, contenant quelques charbons de bois, sans aucun mobilier datant.

La faible épaisseur de terre végétale, quelques centimètres, reposant sur le substrat, calcaire ou argileux, révèle une forte érosion en partie haute. Le terrain, planté de vignes au début du xx<sup>e</sup> s., présentait une orientation parcellaire favorable à ce lessivage. D'éventuels vestiges construits n'auraient pu être conservés.

Marie-Claude BAKKAL-LAGARDE

#### Bakkal-Lagarde, 2013

Bakkal-Lagarde M.-C. : *Poitou-Charentes, Charente-Maritime, Saint-Vaize, Rue des Roches, Le Champs des Vignes*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013, 46 p.

Néolithique

Antiquité

## SAINTE-MARIE-DE-RÉ

### 5 bis, rue de la Crapaudière

Le projet d'aménagement d'une maison individuelle a conduit l'Inrap à réaliser un diagnostic archéologique sur la commune de Sainte-Marie-de-Ré, au lieu-dit la Crapaudière. Le terrain d'assiette du projet s'étend sur une superficie de 1 345 m<sup>2</sup> se développant à 500 m au nord de la côte méridionale de l'île. Outre une petite structure excavée datée du Haut-Empire, l'évaluation a permis de mettre au jour les vestiges d'une structure linéaire aménagée dans le substrat calcaire. Les rares éléments de formes et de décors présents dans le comblement de ce probable fossé ont fourni, à l'issue de l'opération, une datation comprise

entre la fin du Néolithique et le début de l'âge du Bronze. Suite au caractère positif de cette opération, le SRA de Poitou-Charentes a rapidement émis un arrêté de prescription de fouille préventive. Les principaux objectifs, tels que définis dans le cahier des charges, sont les suivants : déterminer le plan et les caractéristiques morphologiques du fossé, étudier les modalités de son comblement, statuer sur sa fonction et sa position chronologique, effectuer une analyse typo-chronologique du mobilier, notamment céramique et lithique, et enfin, replacer le site dans son contexte insulaire et, plus largement, atlantique. Compte tenu de la



Sainte-Marie-de-Ré, vue générale du site en cours de fouille (Cliché : M. Pichon).

richesse de la faune et de la malacofaune, ainsi que du potentiel ichtyologique, un protocole d'étude a été mis en place en amont de l'opération. Une archéozoologie et une malacologue sont intervenues sur le terrain et ont défini un protocole de prélèvement afin de saisir, notamment, les modalités d'exploitation des ressources littorales.

L'emprise de fouille représente une superficie de 410 m<sup>2</sup>. Les parcelles concernées par l'opération sont circonscrites à l'ouest et au nord par des parcelles construites, au sud par une voie privative desservant un ancien terrain de camping et à l'est par la rue de la Crapaudière : elles jouxtent de ce côté une parcelle très récemment bâtie ayant malheureusement échappé à une prescription archéologique (5, rue de la Crapaudière). L'opération de terrain s'est déroulée du 15 au 31 mai 2013 avec une équipe de cinq personnes. Elle a permis de confirmer la présence d'un fossé dont le développement semble être en étroite relation avec un habitat situé à proximité. Cette structure adopte une orientation sud-ouest/nord-est sur 6 m de longueur, puis semble amorcer un changement d'orientation en direction

du nord. Son tracé se poursuit au-delà de l'emprise, sous les fondations d'une maison construite sur la parcelle cadastrale n° 494 (7bis, rue de la Crapaudière). Le fossé a pu être fouillé intégralement sur une longueur de 8 m. Sa largeur moyenne à l'ouverture est de 2,4 m, sa profondeur maximale conservée de 0,72 m. Il possède des bords subverticaux à évasés et un fond convexe à aplati. La partie supérieure de la structure est aménagée dans le substrat calcaire altéré, constitué de plaquettes décimétriques et anguleuses enrobées dans un sédiment marneux de couleur brun jaune, tandis que le fond est creusé dans le substrat marneux renfermant quelques blocs décimétriques de calcaire blanc.

Le remplissage principal, l'US 1001, se compose de limons sableux meubles et homogènes, de couleur brune, de nombreux cailloux et blocs de calcaire non calibrés, dont certains présentent des traces de rubéfaction, et de rares charbons de bois. Le matériel archéologique y est extrêmement riche et varié (plusieurs dizaines de kilogrammes de mobilier ont déjà été inventoriés) : tessons de poterie, fragments d'outils en silex et en roches dures métamorphiques, nombreux éléments fauniques et malacologiques, restes de poissons, etc. Quelques fragments d'ossements humains ont également été découverts. Aucune structure ne semble avoir été aménagée dans son comblement, mais plusieurs fosses peu profondes et trous de poteaux ont été fouillés dans son environnement.

La quantité et la variété de mobilier retrouvé dans le remplissage du fossé plaident en faveur d'une structure utilisée, dans un second temps, comme fosse dépotoir. Plusieurs indices semblent exclure un fonctionnement initial ouvert, mais les résultats de l'étude géomorphologique devront permettre

de trancher cette question. La vocation et l'étendue du site n'ont pour le moment pu être précisées. Une étude pluridisciplinaire est actuellement en cours (étude du mobilier céramique et lithique, archéozoologie, malacologie, ichtyologie, anthracologie, géomorphologie, etc.), mais les informations recueillies jusqu'à présent permettent d'ores et déjà d'associer cette première phase de l'occupation du site aux populations du Néolithique moyen II ou du Néolithique récent I. L'occupation postérieure, datée du Haut-Empire, est quant à elle caractérisée par des fragments de vaisselle, et par une série de trous de poteaux, disposant parfois de leurs calages, et de petites fosses qui ne présentent aucune organisation spatiale significative.

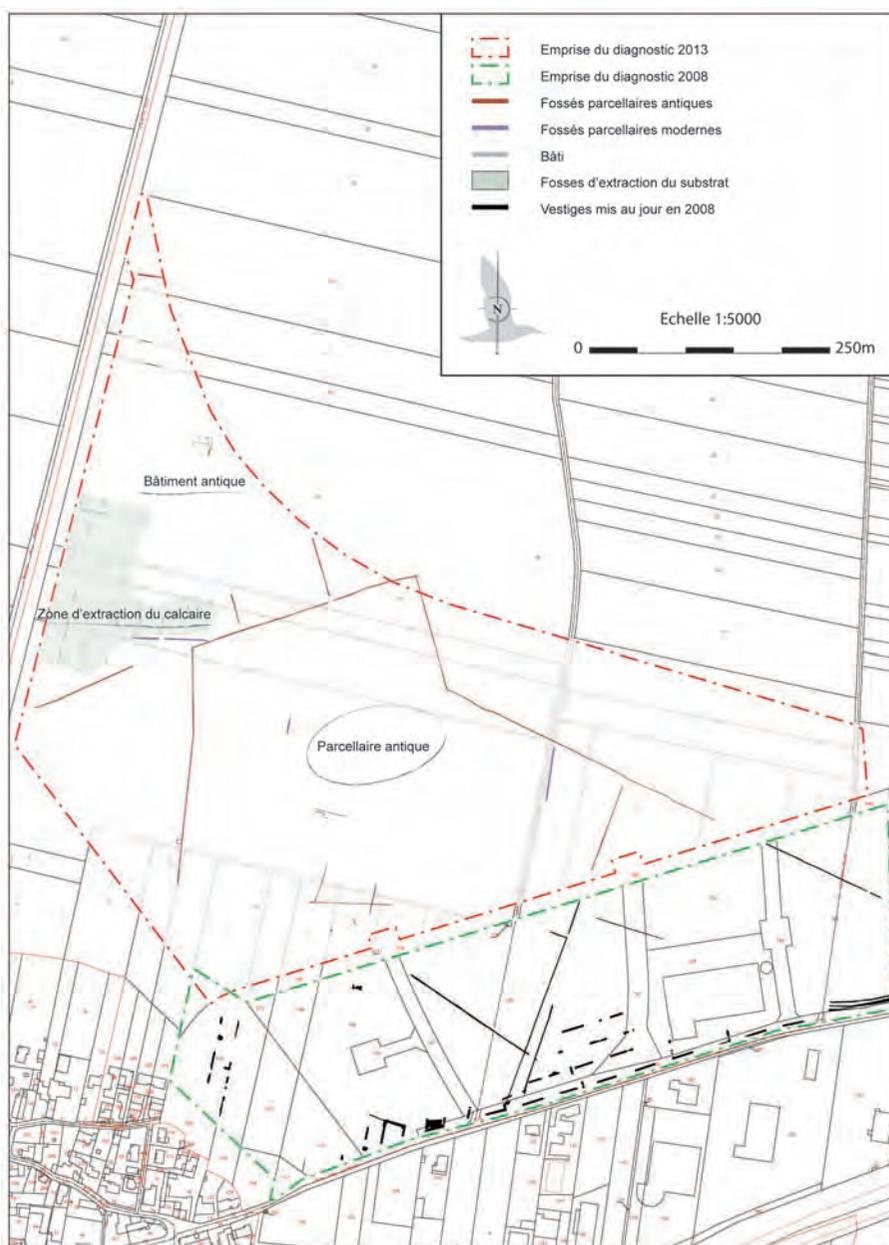
Malgré une emprise de taille modeste et des structures vraisemblablement arasées, cette opération de fouille préventive devrait apporter des informations permettant de saisir au mieux les modalités d'exploitation du littoral atlantique par les populations néolithiques.

Christophe MAITAY

## SAINTE-SOULLE

### ZA d'Usseau, Les Petits Pérots

Le diagnostic réalisé dans le cadre de l'extension de la ZA d'Usseau à Sainte-Soulle a permis de mettre en évidence la présence d'un réseau de fossés probablement lié à une division parcellaire s'étendant sur près de 20 hectares et rattachable à un bâtiment dominant topographiquement cet ensemble de structures. Le mobilier archéologique retrouvé dans le bâtiment, et plus ponctuellement dans certains fossés, indique une occupation s'étalant du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. Le réseau de fossés se raccorde à une autre série mise au jour immédiatement au sud dans le cadre d'un diagnostic réalisé par l'Inrap en 2008 pour la première phase d'extension de la ZA (responsable d'opération S. Vacher). Nous avons donc ici accès à une vue générale du découpage d'un territoire, sans doute à vocation agricole, associé à un bâtiment ayant fait l'objet de plusieurs modifications durant le Haut-Empire. Le rôle du bâtiment n'est pas connu mais son architecture et le mobilier suggèrent davantage des activités fonctionnelles plutôt qu'un habitat. Sept à huit salles se déclinent dans une construction de 20 m de long sur 11 de large. Plusieurs niveaux de sol bétonné sont conservés malgré un arasement important des élévations (trois assises au mieux de conservées) et un niveau de terre végétal immédiatement sus-jacent ne dépassant pas les 30 cm d'épaisseur. Parmi les aménagements se distingue un probable bassin. Le diagnostic a permis de constater plusieurs étapes dans la construction par des ajouts de pièces à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment. Ce que vient appuyer la chronologie longue déterminée à partir du mobilier retrouvé dans les niveaux de démolition ou bien dans les structures (fossés) et niveaux de sol conservés aux abords im-



Sainte-Soulle, établissement rural et restitution de la parcellaire antique à partir des données des diagnostics de 2013 (CG 17) et 2008 (Inrap) ; (Fond de plan levé et dressé par SCP Chantouiseau-Boutges ; relevé et DAO, service d'archéologie départementale de la Charente-Maritime).



Sainte-Soulle, vue partielle du bâtiment rural en cours de dégagement (Cliché : Ludovic Soler).

médiats (du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s.). Nous ignorons s'il s'agit d'une construction isolée ou non. Dans ce dernier cas elle appartiendrait à un ensemble se développant plus au nord, en dehors de l'emprise du diagnostic sur la hauteur du relief dominant le réseau de fossés ; du mobilier antique apparaît d'ailleurs en surface après les labours dans cette zone (vérification rapide sur place pendant l'opération). L'occupation ne semble pas avoir perduré au Bas-Empire ni au-delà. Les structures postérieures à l'occupation antique et retrouvées au cours du diagnostic, sont des fossés parcellaires conformes au cadastre de 1830. Une série de fossés d'extraction de pierres et de marne a en outre été mise au jour dans la partie nord-ouest du diagnostic. Elle est au moins pour partie très récente dans la mesure où sa période d'activité a pu nous être relatée par un des exploitants des



terrains qui en fut témoin. Nous n'avons aucune information et aucun mobilier relatif à la plus petite série de fosses d'extraction mise au jour au sud de l'emprise. Ces carrières peuvent appartenir à n'importe quelle époque.

Ludovic SOLER

### Soler, 2013

Soler, L. : *ZA d'Usseau, Les Petits Pérots, Sainte Soulle. Découverte d'un bâtiment agricole et son territoire d'exploitation*, rapport de diagnostic archéologique, conseil général de la Charente-Maritime, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013, 209 p.

Antiquité  
Moyen Âge

## SAINTES Centre-ville, conteneurs phase 1

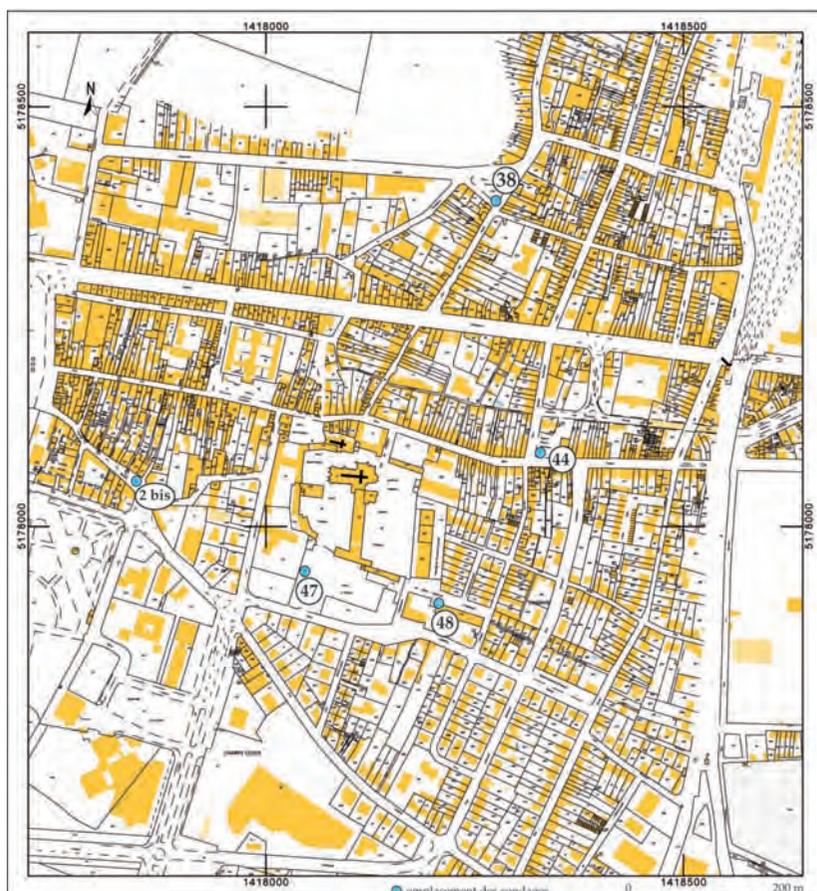
Temps modernes

Cette intervention s'intègre à une phase préalable d'archéologie préventive (diagnostics et fouilles éventuelles/fouilles directes sans diagnostic) au projet d'enterrement de conteneurs par la ville de Saintes (points n° 02bis, 38, 44, 47 et 48). Il s'agit ici d'un diagnostic à l'emplacement de cinq conteneurs tous situés sur la rive droite de la Charente, rue Gautier (point n° 2bis), place Gustave Fort (point n°38), square Pierre Machon (point n° 44), place Geoffroy Martel (point n° 47) et place du 6e régiment d'infanterie (point n°48).

Pour l'époque gallo-romaine, des éléments ont été observés aux points n° 02bis, 44 et 38, aucun au point n° 48, ni au point n° 47, mais pour ce dernier la côte de base d'emprise des travaux a atteint seulement les niveaux modernes voire médiévaux, des niveaux antiques peuvent donc être présents en deçà. Le point n° 38 a révélé la conservation de vestiges stratifiés avec notamment une voie et une sépulture.



Saintes, centre-ville, conteneurs, phase 1, place G. Fort, bombement de la surface du cailloutis de voie (Cliché : J.-P. Baigl).



Saintes, centre-ville, conteneurs 02bis, 38, 44, 47 et 48, localisation des sondages (DAO : Inrap, cadastre : Direction générale des Finances Publiques).

ture. Les autres sondages (points n° 02 bis et 44) ont montré la présence de mobilier sans pouvoir lire d'organisation.

La période médiévale est surtout attestée dans le sondage au point n° 48 avec la présence d'un mur et de niveaux associés, le point n° 47 concerne pour la période les jardins de l'Abbaye-aux-Dames. Aucun indice médiéval n'a été détecté aux points n° 02bis, 48 et 38. Les autres aménagements concernent l'époque moderne avec des niveaux de voirie au point n° 02bis, des aménagements liés à la caserne militaire à l'Abbaye-aux-Dames (point n° 47 et peut-être point n° 48). Au point n° 44, un mur doit dater de l'époque moderne, et enfin le point n° 38 a montré d'importants remblais d'exhaussement de la place Gustave Fort au xx<sup>e</sup> s. destinés à combattre les inondations.

Les éléments les plus pertinents concernent donc le point n° 38 avec un tronçon de voie inédite (peut-être associé à une nécropole) devant desservir les installations antiques le long de la rive droite de la Charente (Saint-Vaize, Taillebourg, Saint-Jean-d'Angély,... ?) ainsi que les vestiges médiévaux du point n° 44, situés le long du tracé de la voie antique de Lyon à l'extérieur de la ville pouvant matérialiser un faubourg ( ?).

Jean-Philippe BAIGL

## SAINTES

Centre-ville, conteneurs  
phases 2 et 3

Antiquité

Moyen Âge

Temps modernes

Le diagnostic des phases 2 et 3 des conteneurs enterrés de la ville de Saintes a porté sur sept emplacements : points n° 32, 33, 34, 35, 37', 41 et 43. Ils sont répartis sur la rive droite de la Charente, sur une distance d'environ 900 m suivant un axe est/ouest, au nord de l'ancienne artère principale constituée par les rues de l'Arc-de-Triomphe et Saint-Pallais. Ils se situent dans un contexte de faubourg qui se développe dès l'antiquité le long de la voie de Lyon et qui reprendra une certaine importance avec l'implantation de l'Abbaye-aux-Dames dès le XI<sup>e</sup> s. Les plans de la fin du XVII<sup>e</sup> s. nous montrent que les emplacements concernés sont situés en périphérie de la zone bâtie à cette époque : Cité Boutin (point n° 32, au pied du pont Palissy), rue Pelletan (point n° 33, au nord de la prison), rue de la Fauvette (point n° 34), avenue de la Marne (points n° 37', 41 et 43) ; seule la rue du Pérat (point n° 35) présente déjà un bâti le long du chemin qui conduit vers Taillebourg.

La période gallo-romaine n'est représentée qu'au sud de l'avenue de la Marne (point n° 43), à l'approche de la rue Saint-Pallais, par de la céramique dans des niveaux de terre arable. Ces mêmes niveaux contiennent également de la céramique médiévale en liaison avec quelques structures (fossé, fosses d'extraction).

La seule construction reconnue, un mur de façade rue du Pérat (point n° 35), n'est pas antérieure au XVI<sup>e</sup> s. ; elle est malheureusement déconnectée de toute stratigraphie par la tranchée d'une canalisation. Une voirie moderne a été observée rue Pelletan (point n° 33) constituée de plusieurs chaussées, elle repose sur des remblais où apparaît l'eau

à la cote 4,00 m NGF. Les besoins de drainage avaient nécessité la réalisation de fossés qui évacuaient l'eau vers les prairies au nord du faubourg. Ils sont progressivement comblés face à l'extension de l'habitat, ainsi rue de la Fauvette (point n° 34) un fossé est bouché au XIX<sup>e</sup> s. et le terrain est rehaussé de plus de 1,50 m. Ce sont encore les aménagements du XIX<sup>e</sup> s. (perçement du cours Gambetta, installation de la gare et des voies ferrées) qui contribuent à l'apport d'importants remblais comme au pont Palissy (point n° 32) ou avenue de la Marne (point n° 41) avec près de 3 m d'épaisseur, alors que d'autres secteurs sont nivelés (point n° 37') entraînant parfois la destruction de sites antiques. Ainsi la dépression naturelle du n° 41 est-elle partiellement comblée de matériaux et de mobilier gallo-romain.

Jean-Paul NIBODEAU

**Baigl, 2013**

Baigl J.-P. : *Saintes, Centre-Ville, phase 1. Points n° 2bis, 38, 44, 47 et 48*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013, 49 p.

**Nibodeau, 2013**

Nibodeau J.-P. : *Saintes, Centre-Ville, conteneurs enterrés phases 2 et 3. Points n° 32, 33, 35, 41 et 43 (phase 2) ; points n° 34 et 37' (phase 3)*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013, 40 p.

Antiquité

SAINTES  
Rue Garnier

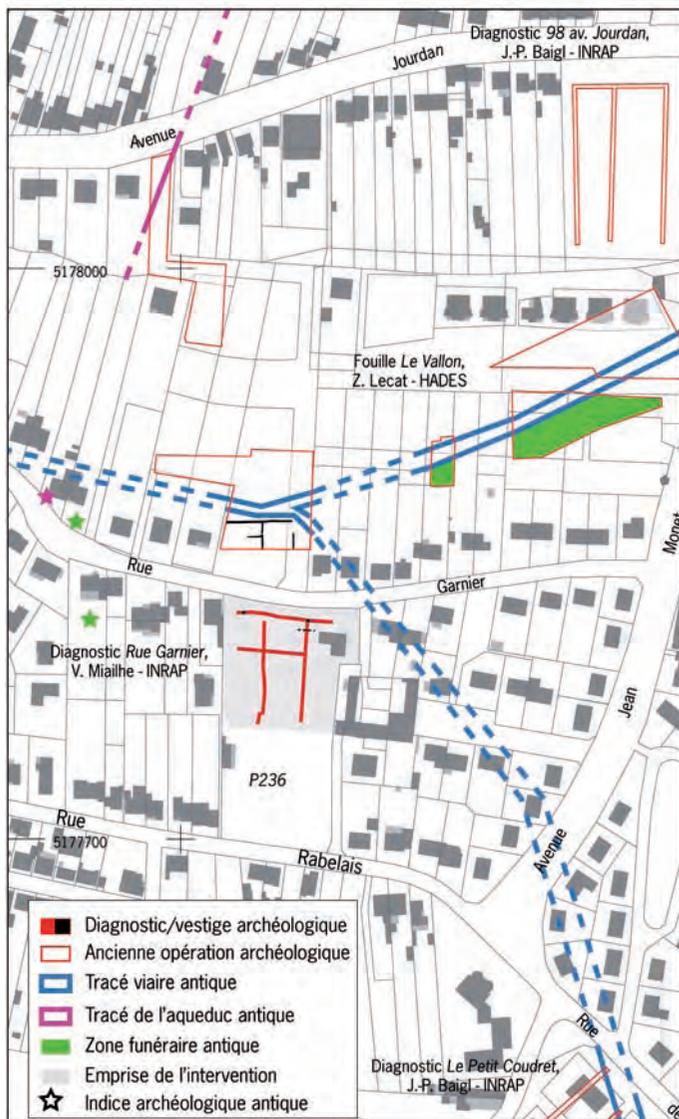
L'opération menée rue Garnier à la périphérie orientale de la ville de Saintes intervient dans le cadre d'un projet de construction de plusieurs habitations sur le nord de la parcelle 236, section CS. La zone concernée est exposée sur le versant nord d'un vallon sec en limite d'un ancien paléo chenal. Le terrain à diagnostiquer présente une pente sud/nord de 10 % variant entre 32 et 25,7 m NGF sur une longueur de 65 m. L'observation du profil actuel montre une rupture de la pente dessinant une terrasse que l'on ne retrouve pas sur les parcelles adjacentes. Cette anomalie du relief correspond à la fois à un décaissement de la partie centrale et à un remblaiement provenant de ce décaissement sur la partie nord de la parcelle, confirmés par les sondages. La partie centrale de la parcelle a donc été détruite à une période récente, cependant la bande septentrionale recelait un ensemble de vestiges fossoyés pour la plupart d'origine antique.

Les nombreuses découvertes antiques dans le quartier de la Berlingue ont mis en évidence plusieurs ensembles funéraires greffés sur la confluence d'un carrefour routier et



Saintes, rue Garnier, quelques uns des éléments prélevés (du haut à gauche à en bas à droite) : anneau en bronze, balsamaire en verre, clochette en bronze et pointe de flèche en fer (Cliché : V. Miailhe).

de l'aqueduc. L'intervention rue Garnier a confirmé cette occupation antique matérialisée par trois fosses, un fossé



Saintes, rue Garnier, localisation de l'intervention sur le cadastre (Cliché : V. Miaillhe).

et probablement un puits, d'où a été prélevé un important lot de mobiliers datant du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Si le contexte funéraire n'a pu être démontré avec certitude (absence d'ossement humain), le mobilier quant à lui, souligne bien un caractère culturel. La diversité des artefacts (poterie, parure, verrerie, armement), leur positionnement, leur analogie avec les découvertes récentes et la non correspondance à du déchet domestique conforte cette hypothèse.

Les vestiges antiques de la rue Garnier semblent s'inscrire dans la continuité de ceux qui ont été mis au jour lors de la fouille du Vallon par Z. Lecat et pourraient correspondre à la limite méridionale de cet espace funéraire du Vallon situé en bordure d'une intersection de voiries.

Vincent MIAILHE

Protohistoire  
Antiquité

## SAINTES Place du 11 Novembre

Moyen Âge  
Temps modernes

La place du 11 Novembre à Saintes est un aménagement lié au percement du cours Reverseaux à partir de 1785. Les travaux du début du XVIII<sup>e</sup> s., avec la destruction des fortifications, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> s. et la construction d'habitations, ont profondément modifié la topographie de ce quartier situé à l'ouest de l'enceinte du Bas-Empire.

Le projet de réorganisation de la place s'intègre dans un plus vaste programme qui comprend également l'ancien hôpital Saint-Louis. Ce secteur de la ville est particulièrement sensible comme l'ont montré les découvertes faites aussi bien dans l'enceinte de l'hôpital (Maurin *et al.*, 2007) que dans le couvent de la Providence (Baigl *et al.*, 2012) et qui attestent d'une occupation antique dense avec probablement des monuments de prestige. Par la suite, le château comtal puis la citadelle royale ont occupé l'angle nord-ouest de l'enceinte urbaine, leurs défenses avancées se sont développées vers l'ouest, principalement à l'époque moderne.

Le diagnostic archéologique, réalisé à la demande de la ville (saisine), a été divisé en deux opérations distinctes, secteur nord et secteur sud, pour des raisons de gestion de l'espace public. La partie nord a été diagnostiquée en octobre 2012, l'étude de la partie sud n'a pu être réalisée qu'en juin 2013 (fig.1). Les sondages menés sur l'ensemble de la place ont mis en évidence l'importance de l'arasement dû aux travaux de la fin du XVIII<sup>e</sup> s. qui se traduit par un décaissement probablement supérieur à 3 m par endroits, souvent jusque sur le substrat calcaire et argileux (fig.2). En conséquence il ne subsiste de l'occupation antique, dans le secteur le plus élevé de la place, que quelques lambeaux augustéens précoces (phase 2, état 1) sur un paléosol qui conserve de rares traces de la fin de l'âge du Bronze ou du premier âge du Fer (phase 1). Néanmoins de nombreuses structures en creux ainsi que quelques constructions ont échappé à la destruction. Elles témoignent non seulement des installations destinées à la défense urbaine, mais également des activités d'exploitation de la pierre et d'un cas isolé de pratique funéraire.

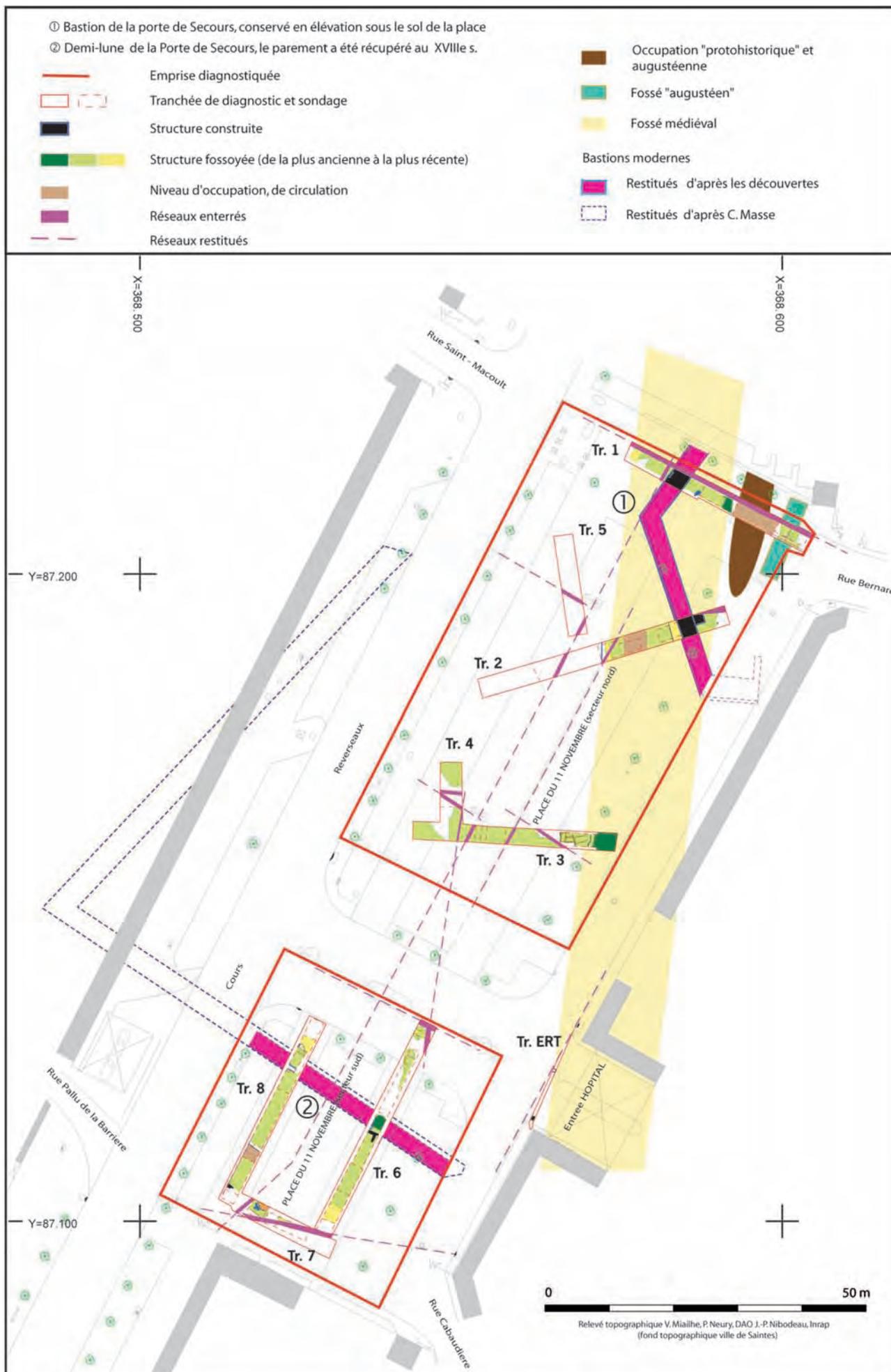


Figure 1 : Saintes, place du 11 Novembre, plan d'ensemble des tranchées de diagnostic, des principales structures archéologiques et de leur extension potentielle (relevé topographique : V. Mialhe, P. Neury, DAO : J.-P. Nibodeau, Inrap ; fond de plan ville de Saintes, coordonnées planimétriques rattachées au système Lambert II étendu).

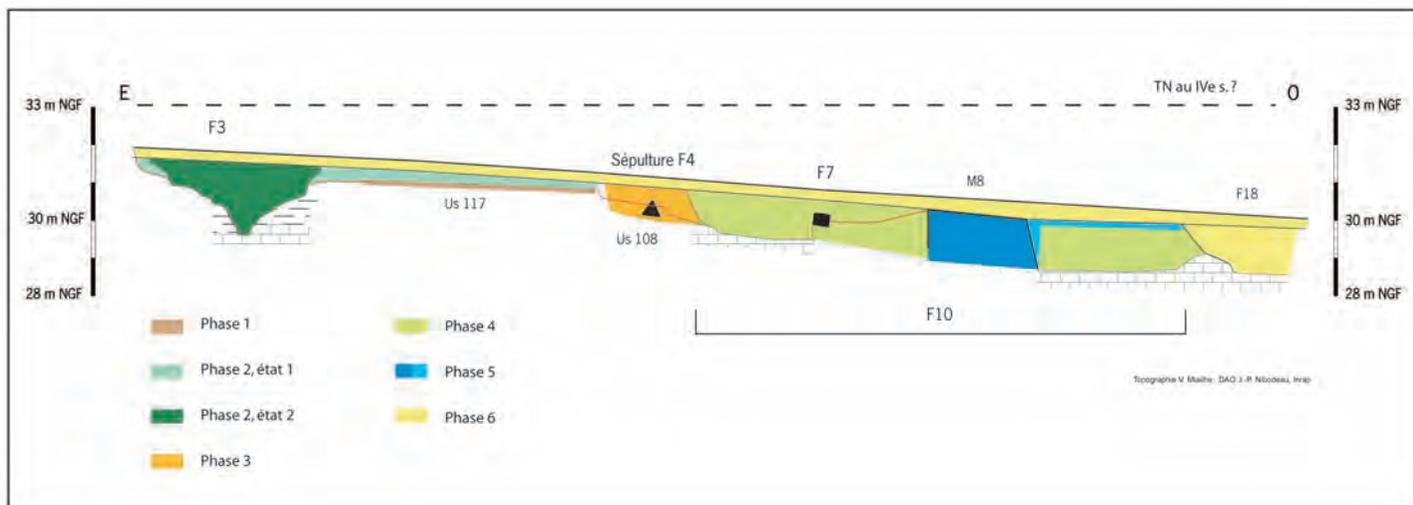


Figure 2 : Saintes, place du 11 Novembre, profil de la place au niveau de la tranchée 1, phasage des structures et hypothèse de restitution du sol (TN minimal) au Bas-Empire (Topographie : V. Mialhe ; DAO : J.-P. Nibodeau).

Dans l'angle nord-est, un fossé augustéen (F3, phase 2, état 2) d'orientation nord/sud devait jouer un rôle marqueur dans la topographie locale de par ses dimensions : 4,80 m de largeur pour 2,00 m de profondeur. Il semble comblé rapidement, au plus tard dans les années 10 de notre ère.

Vers la fin du III<sup>e</sup> s. ou au début du IV<sup>e</sup> s., la construction de l'enceinte urbaine a dû entraîner un arasement complet des constructions en avant de celle-ci, non seulement pour récupérer les matériaux mais également pour créer un glacis. À moins de 20 m de cette enceinte, une excavation d'apparence linéaire présente un comblement similaire à celui d'un fossé dans lequel est installée une sépulture (F4, phase 3). La tombe, constituée de deux *tegulae* disposées en bâtière, abritait un enfant âgé de moins d'un an. Il portait un collier fait de trois perles de verre qui contribuent à dater la sépulture dans une fourchette allant du IV<sup>e</sup> s. au VII<sup>e</sup> s. (fig.3).

Durant le Moyen Âge (ou peut-être dès le haut Moyen Âge) un fossé large d'environ 17,50 m est aménagé quelques mètres plus à l'ouest, reprenant la direction amorcée par l'excavation de la phase précédente (F10, phase 4). Il est identifié comme le fossé défensif de l'enceinte urbaine profondément remaniée au Moyen Âge. Une berme d'environ 20 m de largeur sépare le fossé du pied de la courtine. D'après les plans du début du XVIII<sup>e</sup> s., cette berme était doublée d'un talus qui assurait une protection avancée. Le fossé est déjà partiellement comblé aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. comme le montrent d'importants dépotoirs sur sa bordure ouest.



Figure 3 : Saintes, place du 11 Novembre, tranchée 1. Sépulture F4, trois perles en verre provenant du collier de l'enfant inhumé (Cliché : J.-P. Nibodeau).

Vers la fin du Moyen Âge, des carrières de pierre de taille viennent recouper le fossé au sud. L'exploitation du calcaire semble se faire de manière ponctuelle, au gré de besoins qui restent à définir mais que l'on soupçonne d'être en rapport avec l'entretien ou la réfection de l'enceinte.

Les progrès de l'artillerie avaient rendu obsolètes les défenses de la ville, les troubles des guerres de Religion montrèrent la nécessité de les renforcer. Un premier bastion, dit de la Porte de Secours, est élevé dans les remblais du fossé médiéval (M8, phase 5). Les parements de ses faces



Figure 4 : Saintes, place du 11 Novembre, tranchée 2. Vue, prise de l'ouest-sud-ouest, du parement de la face sud-ouest du bastion de la Porte-de-Secours (Cliché : J.-P. Nibodeau).

talutées sont bien conservés, juste sous les niveaux de la place (fig.4). À partir de 1609, le roi Henri IV ordonne de moderniser les fortifications et principalement celles de la citadelle. De nouveaux bastions et une demi-lune sont construits, de nouveaux fossés sont creusés (F18, phase 6). La face méridionale de la demi-lune de la Porte de Secours a été reconnue dans la moitié sud de la place. Son état de conservation est médiocre, les maçonneries ont été entièrement récupérées, ne laissant sur place que des gravats de mortier qui comblent la moitié d'un profond fossé. Il ne subsiste que les parties aménagées dans le rocher (base talutée et escarpe du fossé) lorsqu'elles ne sont pas recoupées par des carrières. Dans les fossés sont installés des chemins empierrés qui mettaient en relation avec l'extérieur les portes percées dans les flancs des bastions. Compte tenu de toutes ces perturbations, et surtout du creusement des différents fossés, il apparaît qu'il ne pouvait

guère subsister de vestiges antiques, hormis sous certaines parties des bastions, lorsque débutèrent les travaux de terrassement à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. Néanmoins, les structures mises au jour apportent de précieux renseignements sur les abords des fortifications depuis le Bas-Empire jusqu'à l'époque moderne ainsi que la confirmation d'une occupation augustéenne précoce.

Jean-Paul NIBODEAU

#### **Baigl et al., 2012**

Baigl J.-P. (dir.), avec la coll. de Michaud A., Landreau G., Mialhe V. : *Saintes, rue Bernard, La Providence : espace public, militaire et religieux*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, SRA Poitou-Charentes, 2012, 73 p.

#### **Maurin et al., 2007**

Maurin L., Robin K., Tranoy L. : *Carte archéologique de la Gaule : Saintes 17/2*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-lettres, 2007, 439 p.

#### **Nibodeau et al., 2013**

Nibodeau J.-P., Guitton D., Mialhe V., Pichon M., Simon L., Vequaud B. : *Saintes (17), place du 11 Novembre : Le secteur sud-ouest de la citadelle de Saintes de la Proto-histoire à l'époque Moderne*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013, 115 p.

## SAINTES

### 16, chemin du champ Boudeau

L'emplacement du diagnostic réalisé sur la parcelle CX 218 correspond à un secteur d'occupation antique lâche et périphérique de la rive droite de la Charente, où on signale à proximité la présence d'une portion de nécropole (Roger, 2000) à 50 m au sud-ouest (Maurin, 2007 p. 373-374) et du site du 23, rue Grelaud à 150 m au nord-est (Baigl, Vernou, 1992).

Les sondages ont été effectués à l'aide d'une mini-pelle hydraulique d'une puissance de 6 tonnes munie d'un godet lisse de 1,50 m de large. Au total, cinq tranchées ont été réalisées représentant 97,65 m<sup>2</sup> soit 10 % de la surface du terrain qui totalise 944 m<sup>2</sup>. Elles ont été implantées de manière à les répartir au mieux sur l'ensemble de la surface. Aucun vestige archéologique n'a été observé hormis la présence d'un remblai présent dans l'une des tranchées sur près de 10 m de long et plus de 70 cm d'épaisseur. Il est constitué d'alternance de couches hétérogènes d'argile orange avec des rognons de silex et de terre limoneuse brune contenant plus ou moins des pierres calcaires, tuiles canales contemporaines, éverites, fragments de métal etc. Les contours de ce niveau sont peu nets et pourraient délimiter un impact de bombe de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale (remblayé par la suite), le quartier, proche de la gare et des voies ferrées a été particulièrement affecté.

D'une manière générale les sondages ont simplement montré, sous 20 cm de terre végétale, la présence de limons de couleur brun clair sur 30 à 40 cm d'épaisseur recouvrant généralement une couche argileuse se caractérisant par une grande densité de graviers ou silex.

Jean-Philippe BAIGL

#### **Baigl, 2013**

Baigl J.-P. : *Saintes, 16 chemin du champ Boudeau*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013.

#### **Baigl, Vernou, 1992**

Baigl J.-P. et Vernou C., avec la coll. de P. Courtaud, M. Surmely et J.-L. Tilhard : « Les fouilles de la rue Grelaud à Saintes », *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, 1992, p.3-45.

#### **Maurin, 2007**

Maurin L. : *Saintes*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Carte archéologique de la Gaule, 17/2), 2007.

#### **Roger, 2000**

Roger J. : *La nécropole antique du 14 chemin des Ronces, DFS de sauvetage urgent juillet 1999 – février 2000*, rapport d'opération archéologique, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2000.



Antiquité

## SAINTES La Bauche diagnostic archéologique

Ce diagnostic complète les observations archéologiques sur le contexte de la périphérie de la ville antique de Saintes et de son réseau viaire. La voie Saintes-Poitiers a été reconnue par ses fossés bordiers. L'état de surface n'est pas conservé sur ce point haut topographique. Un fossé orthogonal à cet axe de circulation indique un élément de parcellaire. Une incinération a été découverte à proximité de la voirie antique. L'urne correspond à un pot à cuire (de type Santrot 269) en céramique commune sombre siliceuse. Ce type de forme fait partie du répertoire standardisé du vaisselier saintongeais du Haut-Empire qui se met en place à compter du milieu du 1<sup>er</sup> s. et qui ne se renouvellera pas avant le début de l'antiquité tardive.

Le défunt, d'âge adulte, était accompagné de mobilier, sur le bûcher, qui a brûlé avec lui. Quelques fragments de verre fondu, de nombreux clous ainsi que des particules d'alliage cuivreux ont été ramassés et mélangés à la terre carbonneuse de la fosse. L'urne ne contient que des fragments osseux et du charbon.



Saintes, La Bauche, diagnostic archéologique, pot à incinération en cours de fouille (Cliché : I. Souquet-Leroy).

Jérôme DEFAIX

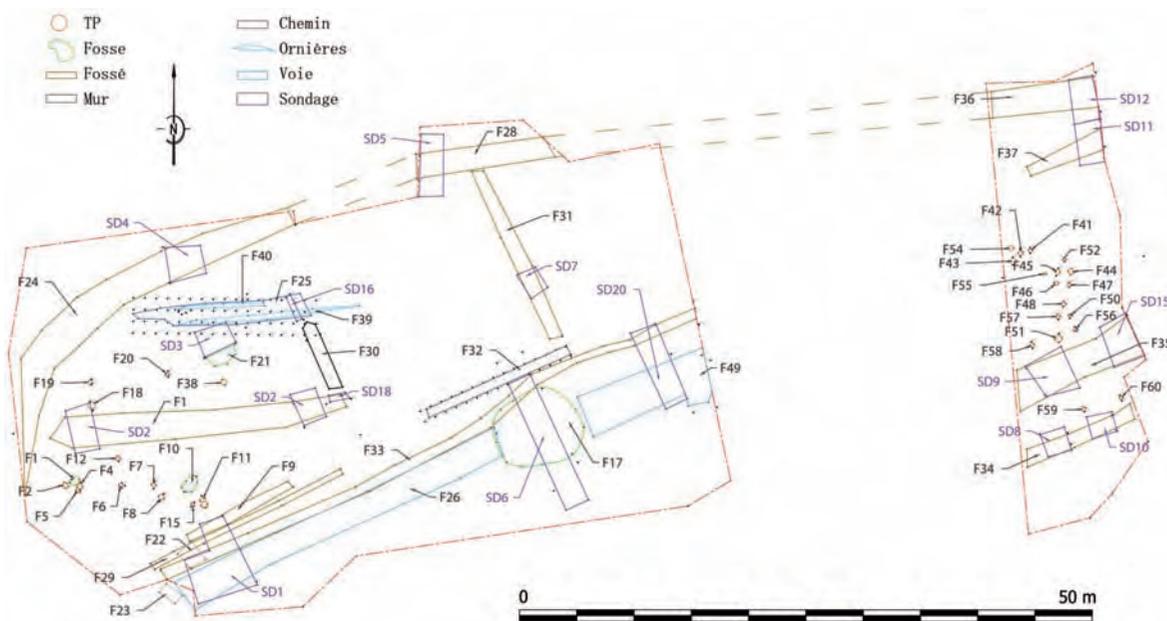
Antiquité

## SAINTES La Bauche fouille préventive

Le projet de construction d'un restaurant a motivé l'opération menée à Saintes au cours du mois de juillet 2013 sur le site de la Bauche. Elle fait suite au diagnostic archéologique réalisé en février de la même année (voir la notice de Jérôme Defaix dans ce BSR). Ce chantier a permis de retrouver le tracé de la voie antique déjà étudiée quelques centaines de mètres plus à l'ouest lors de la fouille du site du Vallon en 2010. Ces deux opérations ont mis au jour des sépultures dont une crémation sur le site de la Bauche.

Les objectifs de la fouille étaient d'étudier la voie retrouvée et de la replacer dans son environnement archéologique. Le décapage, li-

mité par la présence d'une ligne électrique aérienne, a permis de reconnaître 52 structures, voies, fossés, trous de poteaux ainsi qu'une grande fosse au fond rubéfié. Une série de sondages perpendiculaires à l'axe de la voie ont ainsi été réalisés afin de tenter d'en retrouver le tracé.



Saintes, visualisation sur plan des structures découvertes (DAO : Archéoloire).



L'occupation est caractérisée par la voie accompagnée d'une série de fossés bordiers parallèles. Un parcellaire se dessine au sud avec le mur et deux fossés qui sont peut-être liés à la crémation. La voie de circulation est entamée à plusieurs reprises notamment par la grande fosse rubéfiée. Un lambeau de voie a tout de même pu être découvert et étudié.

Concernant l'époque médiévale ou moderne, un grand fossé qui traverse le site d'est en ouest et un petit chemin empierré ont été retrouvés.

Une série de poteaux apparemment organisés a été fouillée à l'est du site sans qu'il soit possible d'en proposer une datation.

La céramique, très fragmentaire, donne une datation du II<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> s.

Pierre RIO

#### **Rio et al., à paraître :**

Rio P. et al. : *Saintes (17), La Bauche*, rapport final d'opération fouille préventive, Archéoloire, Poitiers, SRA de Poitou-Charentes, à paraître.

#### **Lecat et al., 2012**

Lecat Z. : *Saintes (17), Le Vallon*, rapport final d'opération de fouille préventive, Hades, Poitiers, SRA de Poitou-Charentes, 2012.

Antiquité

## SAINTES 7, rue de l'Alma

Une nécropole antique a été mise au jour lors d'une opération archéologique réalisée au 7, rue de l'Alma à Saintes. La fouille, qui a mis en évidence trente neuf inhumations et deux incinérations, n'a porté que sur une petite partie de cette nécropole qui se prolonge probablement sur les parcelles attenantes au nord et au nord-ouest. Bien que les études soient toujours en cours, les premières constatations permettent de dater ces sépultures entre le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> s. après J.-C.

Cet ensemble funéraire est assez diversifié et s'organise autour de quatre zones. Les incinérations sont réparties au sud-est, tandis que les inhumations sont concentrées autour de trois zones situées à l'ouest, au nord et au nord-est du site. Ces concentrations ne semblent cependant pas être le résultat d'une volonté de différencier des individus. En effet, parmi les inhumés, sont représentés des membres des deux sexes avec une grande variété d'âge. De plus, le statut social des défunts ne semble pas non plus être un critère influant sur la localisation des sépultures puisque la présence d'offrandes funéraires est aléatoire. Certaines

inhumations en possèdent une grande quantité, tandis que d'autres sont vides de tout mobilier.

Concernant les pratiques funéraires, le dépôt des corps paraît soigné, même si certains individus sont enterrés sur le ventre ou dans des positions peu conventionnelles, et aucune orientation des tombes n'a l'air de prédominer. Quelques inhumations ont fait aussi l'objet de recoupements, attestant de l'utilisation de la nécropole sur un temps relativement long. La découverte exceptionnelle de la fouille concerne deux inhumations situées au nord du site : les deux inhumés (de sexe masculin) portaient chacun à leurs chevilles gauches un anneau en métal relié à un maillon de chaîne (entrave?).

Enfin, de nombreux ossements de faune (du cheval notamment) ont été récupérés lors de la fouille dans des zones de concentration, sans qu'ils soient pour autant en relation directe avec les inhumés. Une étude archéozoologique plus approfondie est en cours.

Aurélië TASSIN et Pauline DUNEUFJARDIN

Antiquité  
Moyen Âge

## SAINTES La Prée basse Prospection subaquatique

L'objectif de la prospection de la rive droite de Saintes était la recherche des traces d'occupation antique dans le lieu nommé Prée basse, en aval du pont Palissy et ses rapports avec l'occupation des berges de la Charente.

Les photos aériennes disponibles montraient, au centre du champs, une structure quadrillée de 50 m par 20 m contenant une dizaine de rectangles ainsi que des canaux.

Il a été émis l'hypothèse de la présence de vestiges d'*horrea* (J.-P. Hillairet, La Charente ed. Privat 1994). Un chenal médiéval nommé « Rone » était aussi mentionné dans la zone.

La première phase a consisté à faire réaliser une prospection géophysique en résistivité sur toute l'étendue de la Prée basse ; elle a été exécutée par Vivien Mathé (université de La Rochelle). Elle n'a pas révélé de traces du chenal recherché. Aucune structure maçonnée n'a pu être mise en évidence dans la zone de quadrillage. Vivien Mathé conclut cette étude en qualifiant les traces visibles : de fossés et non de restes de constructions. Il n'existe donc pas de lien entre ces traces et une activité ayant rapport avec la Charente (Le propriétaire contacté émet l'hypothèse d'utilisation de ces fossés comme fosses à rouir le chanvre .

Ce qui mériterait d'être examiné avec l'aide de la société archéologique de Saintes.)

La deuxième phase consistait en l'étude des berges en liaison avec la zone de la Prée basse. Aucun aménagement des berges dans cette zone ne figure sur les cartes anciennes que nous avons étudiées. La dénomination Prée basse signifie : champs inondables et n'est pas propice aux établissements.

Une prospection subaquatique a été réalisée en 1985 en aval du pont Palissy suite à un dragage de la Charente et au remaniement des berges. Un rapport a été établi (Rieth, Marguet, 1985) dont il n'existe plus de copie disponible. Il faisait état de la découverte de madriers au pied de la berge à 3 m de profondeur. Ils étaient perpendiculaires à la berge de fortes sections et longs de plusieurs mètres. Certains ont été arrachés par la pelleuse, de nombreux tessons de poteries étaient visibles. Une stratigraphie a été réalisée ainsi qu'un prélèvement dont la datation C14 donne comme résultat GIF 7535 270 +/- 60 ans.

Jean-Pierre Gailledreau qui a participé à cette prospection a réalisé une synthèse des publications suite à cette opération et il est mentionné dans Vernou *et al.*, p. 51.

« Cela nous a amené à observer un mur plongeant dans le lit du fleuve, visible sur une longueur de 2 m et large de 0,7 m. Il s'agit peut-être d'un vestige de canalisation post-médiévale. » Les membres de cette prospection contactés aujourd'hui ne se souviennent pas de cette observation.

Une opération de prospection géophysique du fond de la Charente a été réalisée au moyen d'une couverture au sonar à balayage latéral visant à révéler des structures maçonnées immergées : rien n'a été décelé sur les images sonar.

Une prospection subaquatique a été réalisée en aval de la zone et a permis la découverte d'une dalle de 1 m x 1,50 m, sans gravure visible, ( il s'agit probablement d'une pierre de carrière dégrossie et transportée en gabarre ) et, en amont de la zone, de deux ensembles de madriers.

Le premier ensemble est situé à 7 m de la berge et à 3 m de profondeur. Il est constitué de deux madriers parallèles à la berge, visible sur 2 m de long et large de 0,25 m s'en-

fonçant dans le sédiment. Il n'y a pas de trace d'assemblage visible. Un troisième situé à 1 m, de même section et long de 2 m, est posé sur le fond, il provient sûrement de l'ensemble en amont détruit par la pelleuse.

Le deuxième ensemble est situé à 4 m de la berge, 3 m de profondeur et 10 m en aval du premier. Il est constitué de madriers visibles sur 0,60 m de long, parallèles à la berge mais dont les largeurs varient de 0,25 m à 0,10 m. Un prélèvement a été réalisé. Ces ensembles sont situés à 70 m en aval de ceux découverts en 1985.

L'objectif de l'opération 2014 sera de terminer la prospection géophysique des berges sèches pour déceler d'éventuelles structures maçonnées enfouies, de pratiquer une coupe stratigraphique de la berge immergée pour obtenir une datation relative du mobilier, de réaliser une prospection subaquatique en amont de la Prée basse jusqu'au pont pour découvrir la présence d'autres madriers afin d'établir l'emprise de la zone et ses dimensions ce qui impliquerait un aménagement portuaire d'importance et enfin une prospection de la Charente de berges en berges par tronçons pour inventorier l'ensemble des vertiges sur cette partie du fleuve. La question de fond étant la découverte de l'activité nécessitant la création d'une activité portuaire dans cette partie de la Charente non propice à la construction.

Vincent LEBARON

#### Rieth, Marguet, 1985

Rieth É., Marguet A., 1985 : « La pirogue médiévale de Massay (Cher) », *Revue archéologique du Centre de la France*, 24-1, 1985. p. 35-51.

#### Vernou *et al.*, 1985

Vernou Ch., Clisson J.F., Nogues P., Pacaud J.M., Vienne G.(coord.) : *Recherches archéologiques à Saintes en 1985 de la Société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime*, 1985, Saintes, Service des affaires culturelles de la ville de Saintes, 1985.

Âge du Fer

Moyen Âge

## SÉMUSSAC Allée du Stade

Temps modernes

La construction d'un bâtiment pour les services techniques de Sémussac a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. L'emprise du projet sis allée du Stade forme approximativement un carré de 920 m<sup>2</sup> et se situe à une cinquantaine de mètres au sud-est du chevet de l'église Saint-Etienne (fig.1).

Au terme de cette opération, huit structures furent dégagées et trois périodes d'occupation ont été reconnues malgré l'étroitesse de l'emprise.

Une première occupation peut être datée de l'âge du Fer (Tène D1) et concerne de larges fossés. Ceux-ci sont probablement à mettre

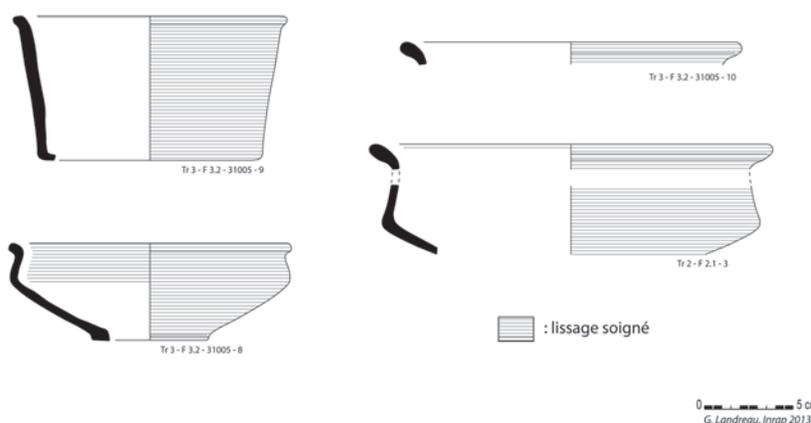


Figure 2 : Sémussac, planche de céramiques protohistoriques (DAO : G. Landreau, Inrap).

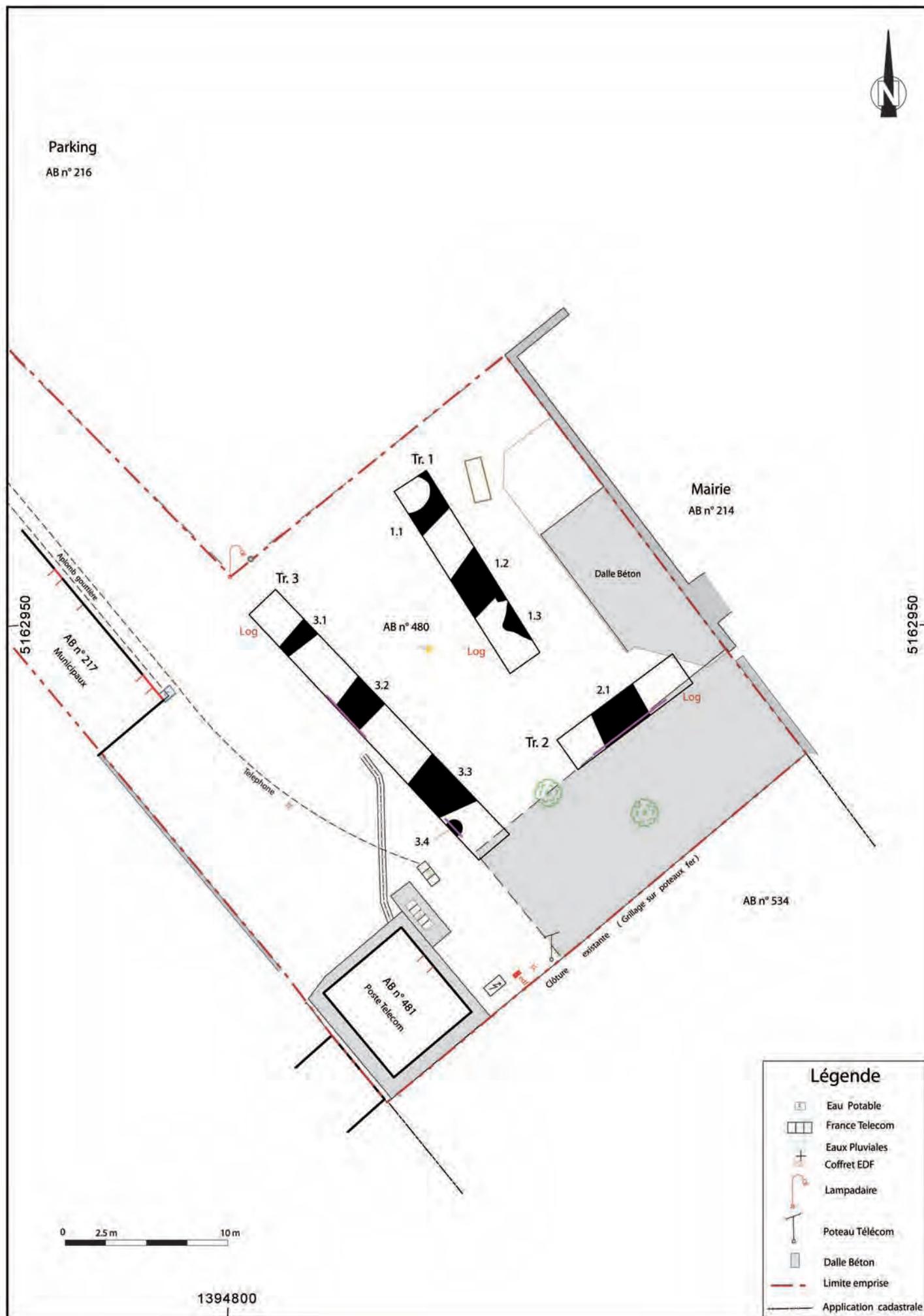


Figure 1 : Sémussac, plan de localisation des tranchées de diagnostic (DAO : Inrap).

en relation avec un établissement rural fossoyé. Cette hypothèse semble être confirmée par la typologie même de la céramique (fig.2). Une coupe a été réalisée dans une des sections du fossé d'enceinte dont l'ouverture à son sommet varie entre 2,50 et 2,90 m. Profond d'environ 1,60 m, il présente un profil grossièrement en « V ».

La seconde occupation est médiévale et comprend deux

phases. Deux structures en creux (dont un silo) sont datées des <sup>x<sup>e</sup>-xii<sup>e</sup></sup> s., deux autres de la seconde moitié du <sup>xiv<sup>e</sup></sup> s.

Enfin, un fossé contenant de la céramique moderne marque la dernière phase d'occupation.

David MARTINS

Moyen Âge

Temps modernes

## SURGÈRES

### Château, porte nord

La Ville de Surgères réalise depuis quelques années des travaux de réhabilitation et de restauration de l'enceinte et du parc du château. Plusieurs opérations archéologiques y ont été déjà réalisées : fouille préventive au chevet de l'église (Roger, Normand, 2003), diagnostic dans le parc (Nibodeau, 2004) et devant l'entrée nord du château (Normand, 2003), mais également sauvetages réalisés dans l'urgence (caves de la mairie, prieuré Notre-Dame, suivis de réseaux). Les travaux concernant l'enceinte ont un faible impact archéologique (rejointoiement) mais il est apparu utile, pour certaines structures, de recueillir les informations qui peuvent alimenter le projet architectural et qui seront rendues inaccessibles suite aux travaux. La première mission concernait la porte nord, seule entrée entièrement conservée du château.

Située sur le front nord, du côté de la ville, cette tour présente un passage voûté, avec porte cochère et porte piétonne (fig.1). Chacune de ces portes est dotée d'un système de pont-levis dont on voit encore les emplacements devant accueillir les flèches. La structure interne de cette porte est complexe, de nombreux réaménagements étant visibles. Le diagnostic réalisé en 2003-2004 sur le parking avait révélé la présence d'un pont dormant permettant de franchir le double fossé et associé à un ouvrage avancé comportant deux tourelles (Normand, 2003).

L'étude archéologique de la tour-porte nord du château de Surgères a permis de mettre en relief toute sa complexité, et par là même, le problème de l'évolution de l'enceinte castrale (Mandon, 2013). Une fouille préventive a été ensuite menée en 2013 dans le passage de la porte, à l'occasion d'une réfection du réseau d'eau (Mandon F., rapport en cours). Elle a permis d'apporter quelques renseignements complémentaires, concernant la stratigraphie et l'évolution de la façade nord de la porte.

Le premier état de l'édifice s'est avéré surprenant (phase 1). Il s'agit d'un bâtiment quadrangulaire dont la façade nord a disparu (et n'a pas été retrouvée en fouille). Il consistait en un passage voûté, encadré par deux arcades. Dès l'origine semble-t-il, l'arcade extérieure, du côté nord, était doublée pour permettre la mise en place d'un assommoir. Les arcs retombaient sur une imposte, bûchée postérieurement. Aux deux extrémités du passage, des vantaux de porte pouvaient isoler entièrement l'espace, y compris de l'intérieur du château. Au nord, une gaine traversait toute

l'épaisseur du mur, permettant le passage d'une barre assurant la fermeture des vantaux donnant vers l'extérieur du château. Plus surprenant, une importante cheminée était aménagée dans l'épaisseur du mur oriental (fig.2). Elle ouvrait directement dans le passage (fig.3). Cette disposition assez inédite paraît au final logique si l'on admet que le bâtiment n'avait pas pour seule fonction de servir de porte, mais peut-être également de salle des gardes ou de zone d'accueil lorsque la porte était fermée. Il apparaît que la porte de Surgères a vraisemblablement été construite avant l'enceinte castrale : sa proximité avec le prieuré Notre-Dame, existant depuis la fin du <sup>x<sup>i</sup></sup>-début du <sup>xii<sup>e</sup></sup> s., amène donc à se poser la question de la fonction de cette porte. On pourrait éventuellement l'interpréter comme une porterie monastique, ayant fonction d'accueil.

La présence de l'assommoir, s'il est d'origine, indique toutefois une vocation défensive. Si l'actuelle enceinte est plus tardive, le château est toutefois mentionné dès la fin du <sup>x<sup>e</sup></sup> s. et plusieurs structures paraissent également anciennes : la motte située à l'ouest de la porte mais également la mairie qui abrite les restes d'un grand bâtiment, interprétable comme étant l'aula du château, datable du <sup>xii<sup>e</sup></sup> s. (Mandon, 2005). Il est possible qu'une première enceinte, peut-être non maçonnée, ait d'abord délimité l'emprise du château, tout en étant associée à des constructions plus monumentales. Quoi qu'il en soit, cette première porte nord diffère nettement des autres portes du château, relevant d'une autre typologie : porte à deux tours flanquantes.

Aux abords de la porte nord, seule la courtine à l'ouest est ancienne (phase 2). Elle prend appui sur le bâtiment et intègre deux archères à niches, se rapprochant typologiquement des usages des fortifications réalisées par les Plantagenêts dans la première moitié du <sup>xiii<sup>e</sup></sup> s., ou plus tardivement dans certaines fortifications capétiennes (archères à niche, avec coussièges). L'une des archères était percée dans un petit ouvrage en saillie. L'élévation extérieure a été entièrement reprise : l'implantation de la courtine entre la porte nord et la grosse tour du château ne correspond pas forcément aux dispositions antérieures au début du <sup>xviii<sup>e</sup></sup> s. : il est possible que l'on ait affaire, avec ces archères, aux vestiges d'un ouvrage bien plus complexe, posant le problème de la partition du château, entre l'espace seigneurial contenant la grosse tour, l'aula, et la basse-cour contenant, entre autres, le prieuré Notre-Dame. Il est encore dif-

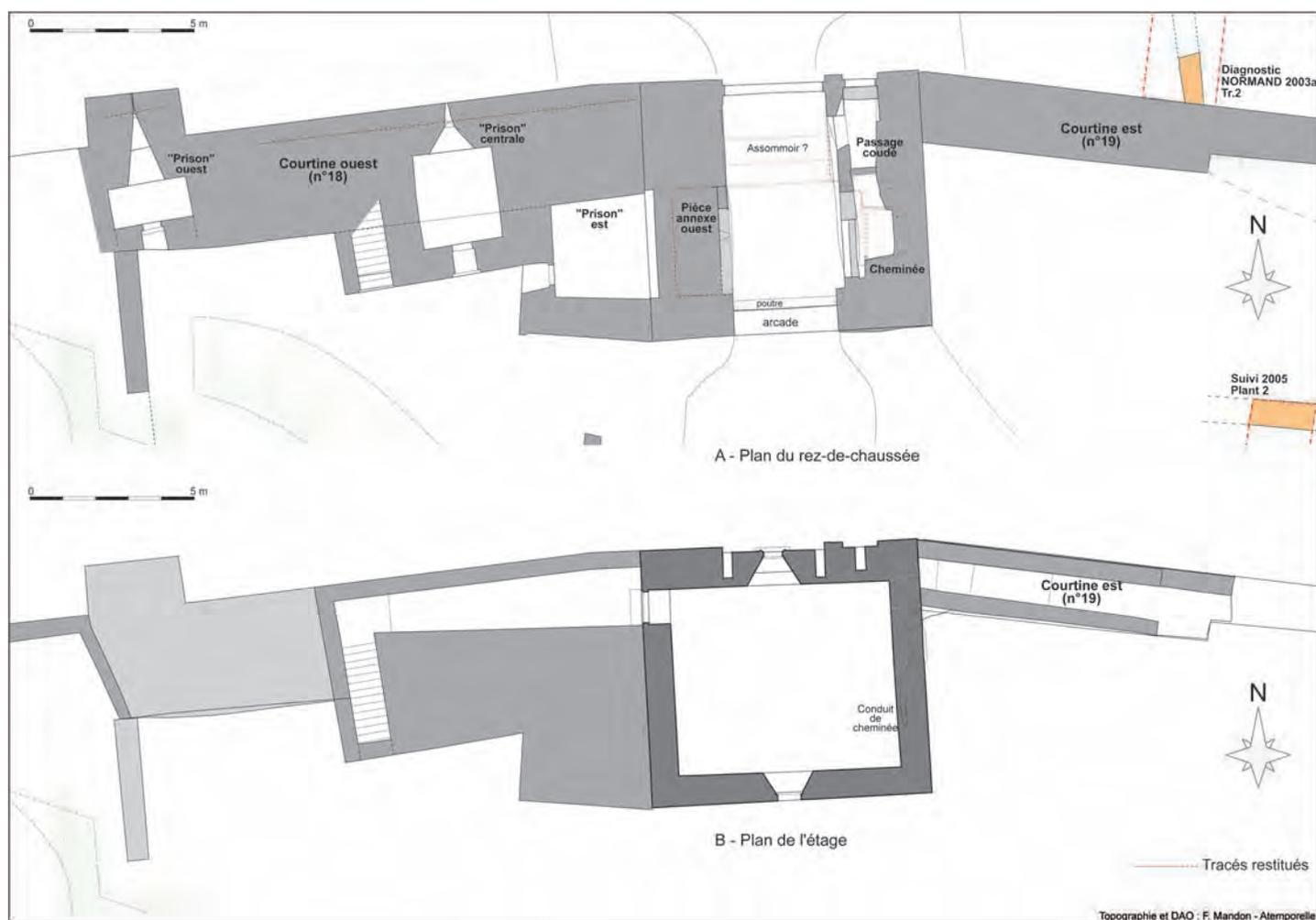


Figure 1 : Surgères, plan d'ensemble de la porte nord du château (rez-de-chaussée et étage) (Topographie et DAO : F. Mandon, Atemporelle).



facile de dire si ces archères sont contemporaines du reste de l'enceinte castrale (dont les tours étaient également équipées d'archères).

L'enceinte castrale devait être associée à des fossés à cette époque mais on ne peut dire s'ils existaient avant cette phase.

La porte a manifestement été partiellement détruite, nécessitant une importante restauration du passage (phase 3a). Lors de cette phase, un espace est aménagé dans le mur ouest, reprenant peut-être un dispositif antérieur, plus étroit. Il était vraisemblablement destiné à contenir un escalier d'accès à l'étage. La paroi ouest du passage a été entièrement remontée, en intégrant la porte d'accès à cet éventuel escalier, et une fente de jour/fente de tir (canonnière ?). La voûte a été reconstruite par la même occasion, de même que l'arcade sud, associée à une poutre maintenant les tourillons des vantaux sud. La cheminée, quant à elle, est toujours présente mais on ne peut dire si le conduit a été obturé à cette époque ou ultérieurement. L'étage a également été reconstruit. Les arcs formant l'assommoir semblent avoir été détruits lors de cette phase. La fouille préventive a pu montrer que la façade nord de la porte a également été reconstruite, à l'emplacement de l'actuelle.

La présence d'une portion de maçonnerie (phase 3b), intégrant une niche et située au-delà de l'ancien assommoir, du côté extérieur du château, pose le problème de la première façade nord de la porte : le bâtiment a-t-il été agrandi, avec l'adjonction d'un nouveau sas ? Ce deuxième sas, s'il

Figure 2 : Surgères, vue en écorché de l'intérieur de la cheminée, depuis le nord (Cliché : F. Mandon).

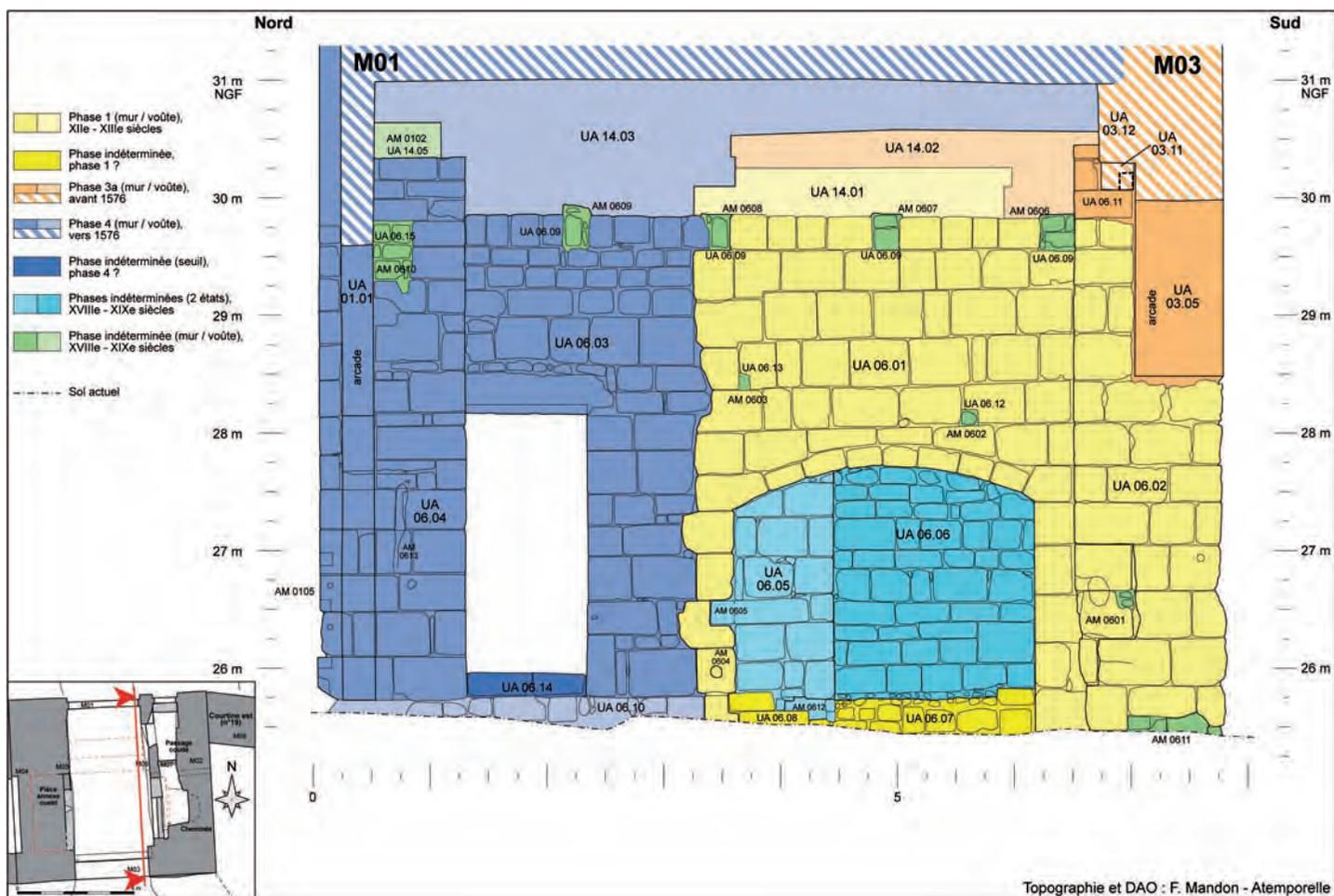


Figure 3 : Surgères, élévation phasée du mur oriental du passage principal (Topographie et DAO : F. Mandon – Atemporelle).

existe, était-il présent dès la phase 1 ? Cette reprise demeure mal calée chronologiquement mais les résultats de la fouille semblent indiquer qu'elle peut être antérieure à la restauration de la phase 3a.

De nombreuses questions demeurent donc, auxquelles des fouilles complètes pourraient éventuellement répondre. La datation reste également incertaine : les périodes propices à une reconstruction ne manquent pas : XIV<sup>e</sup> s., fin du XV<sup>e</sup> - début du XVI<sup>e</sup> s., pour celles suggérées par les textes. La fouille préventive menée dans le passage plaide pour la dernière période, avec une reconstruction complète de la façade nord. Certaines analogies permettent de rapprocher ces travaux à ceux de l'ouvrage avancé et de la dernière pile recevant le pont-levis. La datation précise de la réfection de la voûte et de l'arcade sud pourrait être obtenue par une étude dendrochronologique de la poutre.

Le château a fait l'objet d'une importante restauration réalisée vers 1576 par Charles de Fonsèque, apparemment suite à des destructions au moins partielles consécutives aux guerres de religion (phase 4). Actuellement, ces travaux, commémorés par une inscription, ne sont perceptibles que sur la porte nord, dont la façade a été à nouveau reconstruite, et équipée d'un pont-levis à flèches (fig.4). Un logis a été installé à l'étage, avec des baies assez travaillées. L'aspect de cette nouvelle façade correspond bien à ce qui se pratique à l'époque ou dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> s., pour des châteaux qui sont avant tout des résidences plus que des forteresses destinées à résister à l'artillerie de l'époque. Il est possible que la reconstruction de la courtine attenante à l'est et la restauration de la courtine à l'ouest (remontage du parement extérieur) datent également de cette époque.

L'iconographie des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s. nous donne un aspect de la porte et de son environnement immédiat. Il est possible que la plupart des constructions attenantes à la porte soit récente à cette époque : corps de garde, servitudes (dont des fours). Le corps de garde, à l'est, peut être contemporain de la courtine sur laquelle il est appuyé (ou au moins d'une reprise de cette dernière). L'aménagement des prisons dans les niches des anciennes archères à l'ouest doit remonter aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. De petites modifications ont été réalisées sur la tour-porte : réfection des baies, obturation partielle puis définitive de l'ancienne cheminée, puis obturation des ouvertures de l'étage. Le pont-levis semble avoir perduré pendant un certain temps, comme en témoigne la modification de la flèche de la porte piétonne, qui a entraîné une importante démolition à l'intérieur du passage. Hormis cela, la tour-porte n'a guère évolué depuis la fin du XVI<sup>e</sup> s.

Les recherches sur la tour-porte nord peuvent encore être poursuivies : datation dendrochronologique, études comparatives des appareillages (d'autres bâtiments médiévaux de Surgères font l'objet d'études : aumônerie Saint-Gilles, aula, enceinte, pour les mieux conservés). L'étage du bâtiment constitue également un secteur de recherche possible. Le principal apport pour la recherche serait fourni par une fouille du sous-sol, tant à l'extérieur de la porte que dans les différents espaces annexes (« prisons », cheminée et passage coudé). La fouille préventive menée dans le passage a permis d'enregistrer une bonne part de la stratigraphie mais le potentiel reste important, malgré la présence de nombreux réseaux. L'étude de l'enceinte castrale devrait également permettre de mieux comprendre cette porte nord, notamment par l'analyse des autres tours pré-



Figure 4 : Surgères, vue de la façade nord (Cliché : F. Mandon).

sentant encore des élévations importantes : porte occidentale, grosses tours du front nord.

Fabrice MANDON

**Mandon, 2005**

Mandon F. : « Surgères (Charente-Maritime) – Mairie », *Archéologie Médiévale*, 35, 2005, p. 265.

**Mandon, 2013**

Mandon F. : *Surgères (17), Château – porte nord, Étude de bâti*, rapport final d'opération, Atemporelle, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013, 80 p.

**Nibodeau, 2004**

Nibodeau J.-P. : *Surgères, le château (Charente-Maritime)*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2004.

**Normand, 2003**

Normand É. : *Surgères, Place du Château (Charente-Maritime)*, rapport de diagnostic archéologique, Ministère de la Culture, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2003.

**Roger, Normand, 2003**

Roger J., Normand E. : *Surgères (Charente-Maritime), Église Notre-Dame*, rapport final de fouille archéologique – novembre 2002, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2003.

Moyen Âge

## TAILLEBOURG et PORT-D'ENVAUX Pont médiéval

La deuxième campagne de sondages menée sur les vestiges du pont médiéval de Taillebourg avait pour objectif de compléter les relevés des deux massifs de piles en pierre découverts en mars 2012 (voir notice BSR 2012).

Les sondages réalisés n'ont pas permis de découvrir des bois de fondation : ces deux piles sont donc posées directement sur le substrat. L'absence de bois ne permet toujours pas de dater précisément ces constructions.

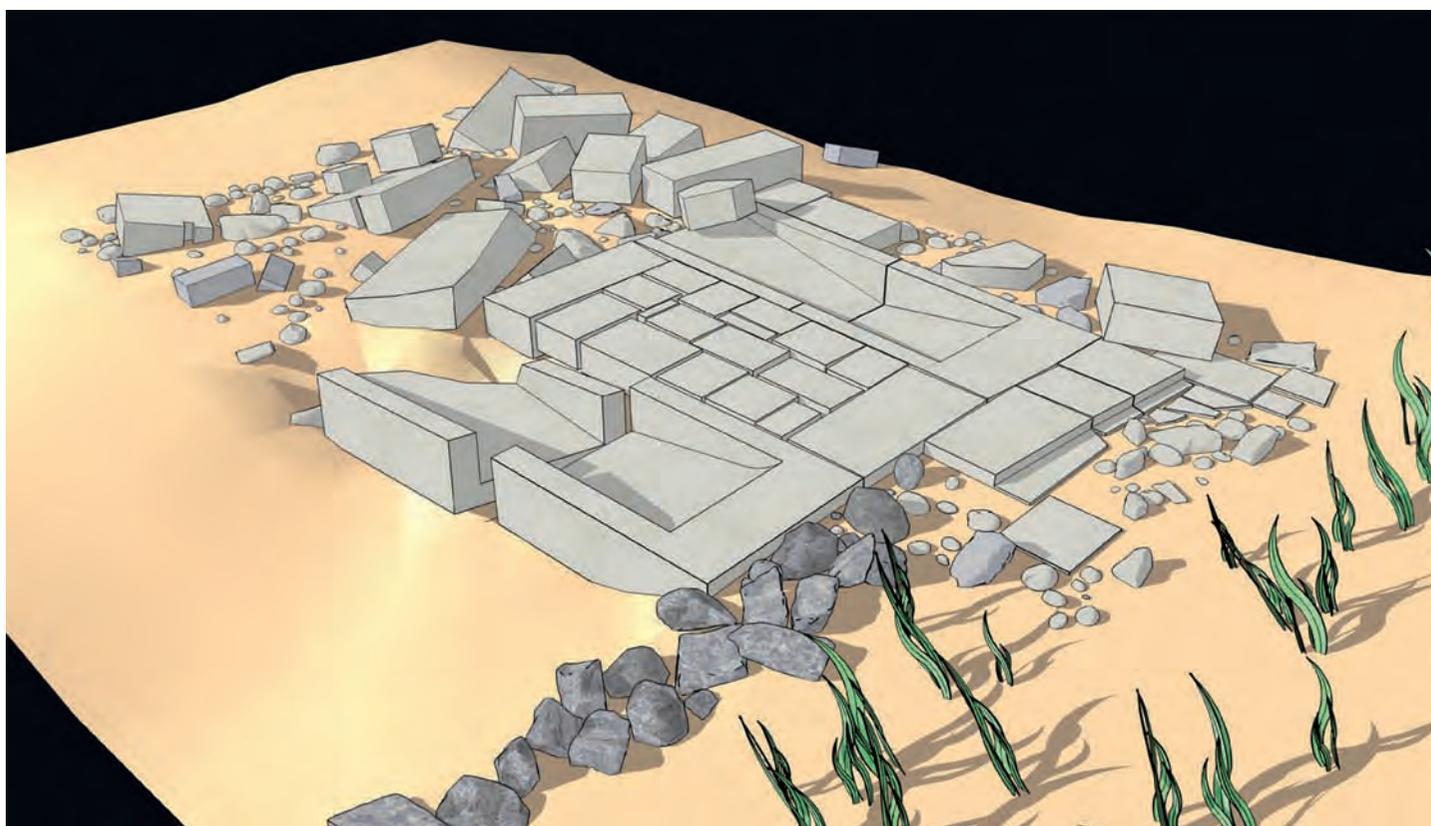
Du massif de la pile n°1, le plus près de la rive gauche, on ne voyait que deux grandes pierres rectangulaires, taillées en auge, et l'on pensait que le reste pouvait être conservé sous les remblais. Le dégagement d'une partie de cette accumulation de sédiments et de débris contemporains n'a pas permis de trouver la suite de cette pile, qui a probablement été détruite au cours des importants travaux d'aménagement du fleuve réalisés au XIX<sup>e</sup> s.

Le relevé détaillé de la pile n°2 montre bien que l'avant et l'arrière de ce massif de fondation ont été détruits au cours des mêmes travaux (voir figure). En aval gisent de nombreux blocs démantelés, et en amont une digue a été construite à l'époque pour assécher les deux piles et en faciliter la démolition.

Un relevé bathymétrique à haute résolution a été réalisé par la société Mesuris. Sur cette vue très précise du fond du fleuve les vestiges du pont médiéval et du pont à bascule de la fin du XIX<sup>e</sup> s. sont très nettement visibles.

Pour compléter ces données, une étude des traces d'outils visibles sur certaines pierres est en cours.

Annie DUMONT et Philippe MOYAT



Port-d'Envaux et Taillebourg, restitution en 3D de la pile 2 du pont médiéval réalisée à partir des relevés effectués *in situ*.  
Vue depuis l'amont, côté rive gauche (DAO : P. Moyat).

Moyen Âge

Temps modernes

## THÉNAC

### 23, rue du Théâtre Romain

Ce diagnostic archéologique a été motivé par le projet d'aménagement d'un bâtiment agricole en maison individuelle sur la commune de Thénac au lieu dit les Arènes ; le but étant d'évaluer l'impact des travaux envisagés autour de l'édifice considéré comme la chapelle d'un ancien prieuré installé le long de la voie antique reliant Saintes à Pons. Cet ensemble monastique est connu depuis très longtemps pour sa grange dont certains des murs appartiennent à un monument antique, probablement des thermes. La chapelle du prieuré des Arènes donne l'impression d'un édifice d'une grande homogénéité et sobriété : nudité des murs, simplicité du plan et de l'ornementation des ouvertures, absence de voûtement, modestie de la façade et chevet plat. Les premiers éléments d'étude permettent de situer la construction de la chapelle dans la première moitié du <sup>xiv</sup>e s. Le sondage réalisé dans le bouchage de la fenêtre orientale et les éléments de remplage découverts dans d'autres bouchages ont permis de proposer une restitution possible de la baie afin de répondre à la demande de l'architecte des bâtiments de France qui voulait savoir si des éléments étaient conservés en place, en particulier les meneaux.

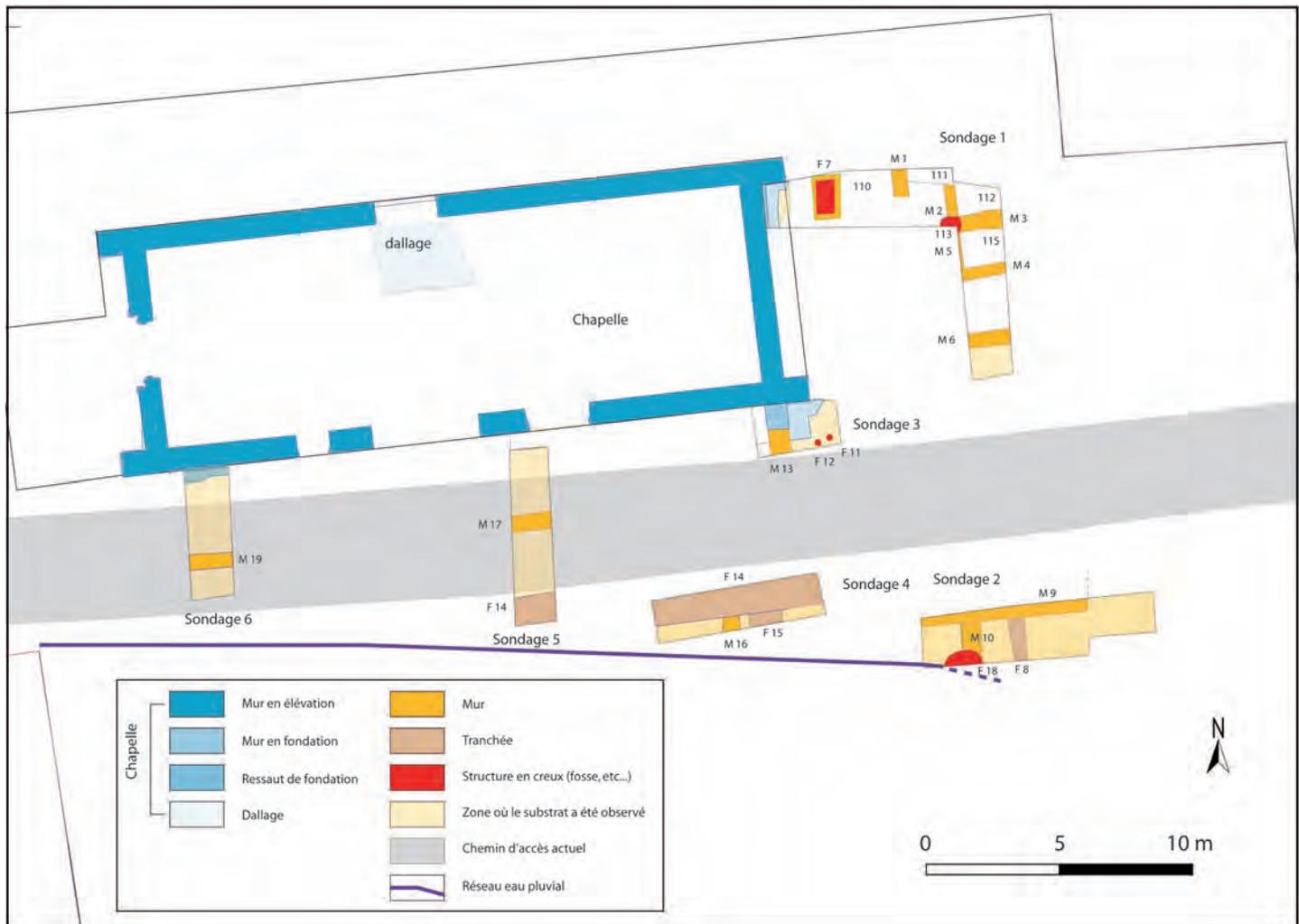
L'ensemble des sondages a permis de révéler la présence de vestiges archéologiques sur l'ensemble de l'emprise du diagnostic, directement sous la terre végétale le plus souvent.

Les données stratigraphiques et l'analyse du mobilier permettent de définir une occupation concernant les périodes



Thénac, sondage archéologique et installation de l'échafaudage pour l'observation du remplage de la baie au chevet de la chapelle (Cliché : Inrap).





Thénac, plan des vestiges (relevés topographiques : V. Miaillhe, DAO : J.-P. Baigl)

médiévale et moderne, ne semblant pas être antérieure au XIV<sup>e</sup> s. ; ce qui correspond à l'édification de la chapelle d'après l'étude architecturale et documentaire.

Aucun vestige protohistorique n'a été observé malgré la présence de nombreux sites très proches. Aucune structure gallo-romaine conservée n'a été identifiée malgré quelques rares indices de mobilier erratiques dans les contextes médiévaux et une faible amplitude de stratigraphie antique conservée dans le sondage réalisé au pied du mur du chevet de la chapelle. Au total moins de quinze fragments de céramique antique ont été récoltés sur l'ensemble du site. La proximité immédiate de maçonneries antiques encore conservées ou fouillées anciennement laisse penser soit à un espace vide ou non construit à la période romaine, soit à une destruction quasi-totale d'éventuelles constructions lors de l'édification de la chapelle.

L'interprétation des maçonneries médiévales ou modernes est difficile : leur datation précise n'est souvent pas possible, peu de sol sont conservés et seul le secteur à l'est du chevet de la chapelle a livré des niveaux associés à des murs et permettent de reconnaître des pièces d'un possible même ensemble architectural utilisé à la fin du XIV<sup>e</sup>/début du XV<sup>e</sup> s. et modifié postérieurement au XV<sup>e</sup> s.

On notera par ailleurs la présence d'un *graffito* représentant un bateau à la base du contrefort méridional de la façade occidentale.

Le diagnostic réalisé a permis de reconnaître des vestiges liés essentiellement à l'histoire du prieuré des Arènes et de montrer une quasi-absence d'éléments antérieurs au XIV<sup>e</sup> s. dans les sondages, malgré l'emprise de la parcelle au sein de l'agglomération antique.

Jean-Philippe BAIGL



Antiquité  
Moyen Âge

## TONNAY-CHARENTE Avenue de Saintonge

Le diagnostic réalisé à Tonnay-Charente avenue de Saintonge a permis la mise au jour d'une occupation médiévale, essentiellement carolingienne, dont la limite sud est un chemin qui a subsisté jusqu'au  $XIX^e$  s. ; et la limite nord une source qui donne naissance au ruisseau aboutissant dans le marais de Rochefort. Ce site médiéval est sans conteste en relation avec ceux mis en évidence, à 50 m à l'est et à 140 m au nord-est, lors d'un diagnostic réalisé en mars 2013 (Vacher, 2013). Les trois secteurs d'occupation ainsi identifiés sont, *à priori*, contemporains et associent tous des structures d'habitat et des inhumations. On peut supposer qu'il s'agit d'une seule et même vaste occupation d'une superficie de 3 hectares profitant de la proximité de l'eau et présentant des cellules d'activités plus ou moins denses. Seuls le décapage et la fouille de tout le secteur permettront d'affiner la perception que l'on peut avoir de cette occupation carolingienne.

L'organisation spatiale dessine un paysage organisé sur les flancs est et sud d'un talweg ouvert vers le nord (et plus marqué à l'époque médiévale qu'actuellement), drainé par un ruisseau qui prend naissance à 100 m au nord du diagnostic et qui sourde vers le marais de Rochefort en passant à côté de La Chalonnaire. Le long du tracé de ce ruisseau, un peu plus au nord dans l'emprise du diagnostic de mars

2013, des structures maçonnées pourraient constituer, sous toutes réserves, les vestiges d'un moulin à eau pour lequel les éléments de datation manquent.

Enfin, l'occupation médiévale de La Chalonnaire, fouillée dans les années 1990 sous le tracé de l'autoroute A837, est localisée quant à elle sur la même rive de ce petit ru, à sa jonction avec le marais. Le tout s'insère dans un contexte médiéval dominé localement à partir du  $XI^e$  s. par le bourg castral de Tonnay-Charente, mentionné dans les textes dès 1068 mais évoqué dès 1047, et par l'abbaye bénédictine implantée face au château en 1090.

Outre une occupation carolingienne dense, il faut aussi signaler la présence dans la parcelle de mobilier antique, notamment dans les colluvions qui bordent le talweg. Ce mobilier signe la proximité d'une occupation gallo-romaine qui pourrait être localisée vers l'ouest, peut-être au niveau de la ferme de la Coudre.

Le versant nord de la butte de La Touche est donc intensément occupé du Néolithique au Moyen Âge et l'impact des activités humaines sur le site est attesté de façon continue. Le secteur jouit bien évidemment de la proximité du marais au nord et de celle de la Charente au sud.

Catherine VACHER

Mésolithique  
Néolithique

## TONNAY-CHARENTE Avenue de Saintonge, La Touche

Protohistoire  
Moyen Âge

L'emprise se situe sur une hauteur formée par des sédiments du Cénomanien, calcaire au sud et sable argileux au nord, qui dominant les marais de Rochefort et se rattachent à l'est au plateau calcaire. Le diagnostic a montré une occupation dense s'étendant sur une longue phase chronologique.

Les traces d'occupation les plus anciennes au nord-ouest sont marquées par la présence de mobilier en silex dans les labours et par trois fosses qui ont livré uniquement du mobilier lithique. Ces structures peuvent appartenir au Mésolithique ou à la phase ancienne du Néolithique. En surface, le repérage des structures au comblement proche de l'encaissant, est difficile en l'absence de mobilier et les fosses peuvent être confondues avec de simples anomalies.

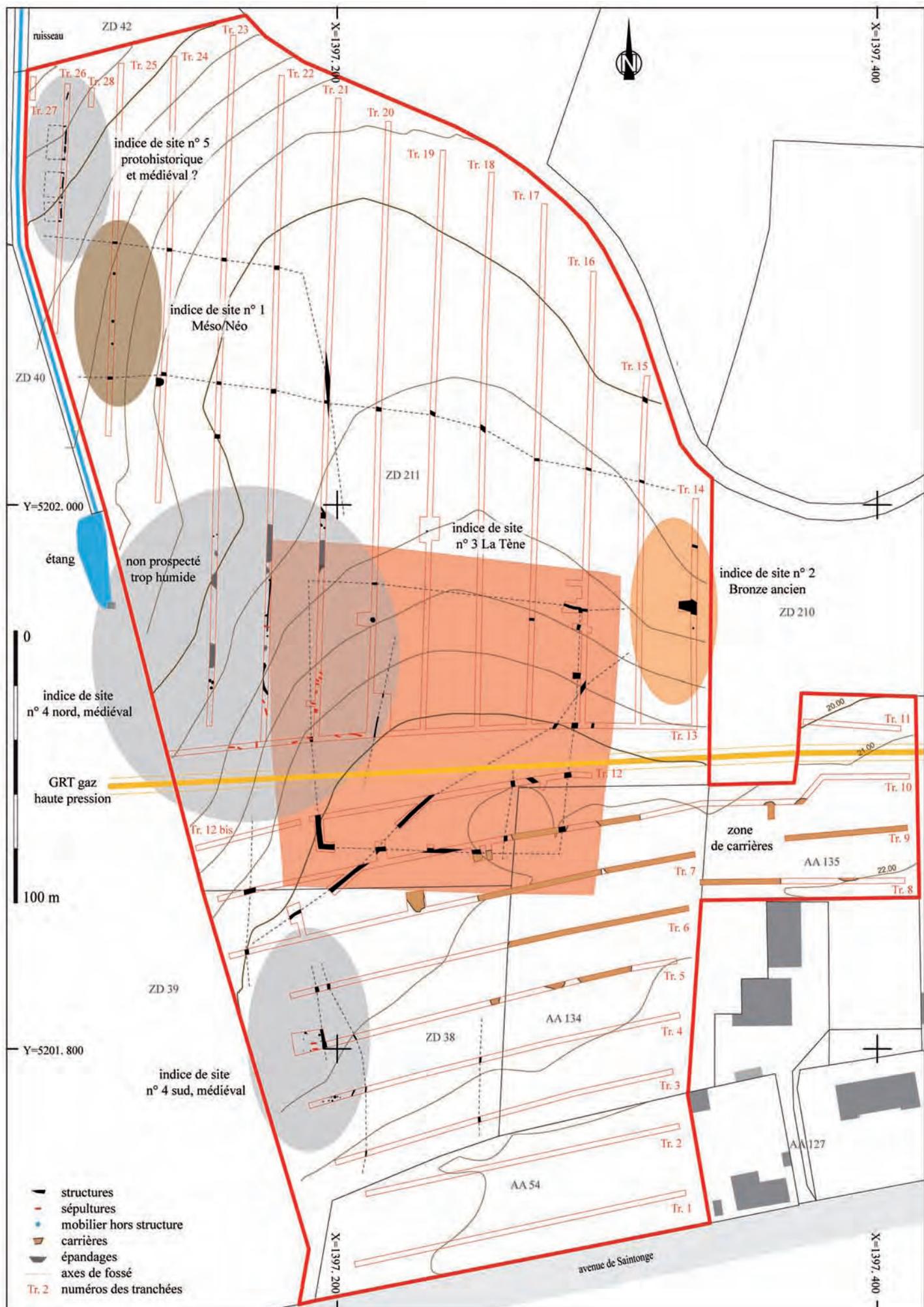
L'occupation se poursuit à l'âge du Bronze ancien. Les traces les plus significatives se situent dans la partie est de l'emprise sous des niveaux de colluvions. Un fossé pouvant appartenir à un enclos circulaire et ayant livré un ensemble de mobilier important a été mis au jour ainsi qu'une zone empierrée dont l'origine est peut-être à mettre en relation avec la structure précédente. Enfin, un potentiel paléosol est marqué par la présence de mobilier. À cet ensemble vient s'ajouter au moins une fosse dans la partie

centrale de l'emprise. Sa présence atteste celle d'un potentiel habitat, certainement étendu et avec un maillage assez lâche en structures.

Au second âge du Fer, dans la partie centrale de l'emprise, un établissement gaulois de type ferme indigène s'implante. Il est marqué par un enclos quadrangulaire d'environ 100 m de côté. Le gabarit des fossés varie et c'est sur le côté est ouvrant vers les terres sèches qu'il est le plus accentué, 2,5 m à l'ouverture pour 1,6 m de profondeur, cette dernière section de fossé présente certainement une entrée. Les structures légères sont peu nombreuses, une fosse au nord et deux fossés pouvant organiser la partition interne de l'enclos. Cependant, au vu des difficultés de lecture du sol tant sur le calcaire que dans les niveaux sablo-argileux, il est évident que le site offre une organisation interne avec des bâtiments que seul un décapage extensif permettra de mettre en évidence. On signalera aussi la présence d'indices de production de sel dans le comblement d'un fossé dans la partie nord-ouest de l'emprise où un petit ru recoupe des formations fluvio-marines avant de se déverser dans le marais à 300 m au nord.

Le mobilier regroupe de la céramique commune, de l'amphore, des tessons de *terra nigra*, de l'auge, une faisselle, de rares éléments métalliques en fer, un culot de fond de





Tonnay-Charente, Avenue de Saintonge, La Touche, plan général du diagnostic avec les différents indices de sites mis au jour (DAO : S. Vacher, relevés : V. Mialhe, Inrap).

forges, de la paroi de four scorifiée, de la faune terrestre et de la malacofaune marine. Il est attribuable à La Tène finale, à la phase D1b/D2 et est particulièrement abondant sur le côté sud de l'enclos.

La période médiévale est marquée par une implantation à l'ouest de l'emprise. L'ensemble paraît s'organiser autour d'une source et d'un petit étang. L'occupation présente deux zones à plus forte densité en vestiges. La zone sud regroupe des traces d'habitat, trous de poteaux, fosses, fossés et deux sépultures. La zone nord a livré quant à elle des épandages certainement en relation avec la zone humide, différents fossés qui ne présentent pour l'instant pas d'organisation cohérente, un ensemble de silos et un ensemble de 19 sépultures en pleine terre dans des fosses étroites sans dépôt associé. Le mobilier est constitué de céramique, d'objets en fer, d'une meule et de faune. D'après ces premiers éléments collectés, l'occupation est rattachable quasi totalement à la période carolingienne, VIII-X<sup>e</sup> s. Un unique épandage, localisé à proximité des silos, serait du Moyen Âge classique, XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. À cet ensemble pourrait se rattacher dans la partie nord-ouest de l'emprise, des bâtiments alignés sur 36 m de longueur et qui n'ont pas livré de niveau de sol et de mobilier. Au vu de leur emplacement, en contrebas de l'étang et le long du ru qui lui sert d'exutoire, nous pourrions être en présence d'aménagements liés à un moulin à eau.

Enfin, on notera aussi la présence de carrières contemporaines dans la partie sud-est de l'emprise et un ensemble de fossés de type parcellaire qui restent de période indéterminée en l'absence de mobilier dans leurs comblements.

L'emprise offre donc un potentiel archéologique remarquable en raison d'une occupation de La Tène constituée par un habitat complet en bordure de marais et peut-être associé sur l'emprise à une production de sel, même si pour l'instant les indices restent ténus. Son attribution à la phase finale de La Tène présente aussi un intérêt scientifique incontestable, la phase D2 restant méconnue en Poitou-Charentes, même si des recherches récentes permettent de combler progressivement ce vide. La malacofaune et les potentiels restes ichtyologiques présents sur le site s'inscrivent aussi dans un axe de recherche qui se développe actuellement autour des ressources marines, leur collecte, leur rôle dans l'alimentation et leur diffusion à l'intérieur des terres aux périodes anciennes.

Pour le Moyen Âge, on rappellera que la période carolingienne est peu connue dans la région, que l'emprise contient certainement un site d'habitat complet ou au moins la partie orientale qui se développe à l'est de la source, de l'étang et du ru au nord. Un cimetière se situe totalement

sur l'emprise, la zone humide qui le borde à l'ouest n'étant pas propice à son extension. Son étude offrirait donc la possibilité d'étudier un groupe complet d'individus avec des liens familiaux. Son attribution chronologique homogène et sa taille restreinte, 150 individus si l'on se rapporte au ratio nombre de tombes observées dans la surface ouverte par rapport à la surface totale du projet, devrait permettre une étude significative pour la période carolingienne. L'estimation du nombre de tombes reste cependant difficilement estimable car les nécropoles de cette période se présentent souvent par îlots, et l'emplacement de nos tranchées a pu recouper des zones denses ou, à l'inverse, pauvres en structures. D'autre part, on remarquera que bien des tombes n'ont été perçues que lorsque le sujet apparaissait. L'étude de la période médiévale devrait se voir complétée par des données plus tardives, Moyen Âge classique et peut-être des traces d'un moulin et des bâtiments associés.

Enfin, on rappellera que le potentiel pour les périodes les plus anciennes est loin d'être négligeable. Les quelques fosses du Mésolithique/Néolithique et leur mobilier abondant, si on se réfère à la seule structure fouillée finement, pourraient compléter de manière non négligeable les données issues principalement de prospections pédestres sur les nombreuses stations connues sur la commune de Tonay-Charente et plus largement dans la région.

Pour le Bronze ancien, on rappellera que seuls deux sites, Le Chemin de Margitte à Saint-Georges-de-Didonne (Roger, 2006) et Terre qui Fume à Buxerolles (Maguer, 2004) ont livré des bâtiments complets et que les traces d'habitat de cette période restent rares et présentent un intérêt scientifique notable. Pour ce qui est du potentiel enclos circulaire, si cette hypothèse se trouvait validée, nous aurions l'opportunité d'étudier un site pour partie conservé sous des colluvions et donc préservé. Ses liens avec la zone d'empierrement au sud mériteraient certainement une attention particulière.

Stéphane VACHER

#### **Roger, 2006**

Roger J. : *Chemin de Margite, Saint-Georges-de-Didonne : Bâtiments du Bronze Ancien et Nécropole Carolingienne*, rapport d'opération archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2006, 163 p.

#### **Maguer, 2004**

Maguer P. : *Terre qui fume, Buxerolles*, rapport d'opération archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2004, 105 p.

## TONNAY-CHARENTE

### 4, rue de Fontsèche

Un projet de division foncière, en vue de la construction d'habitations individuelles, est à l'origine du diagnostic réalisé au 4, rue de Fontsèche à Tonnay-Charente. Cette opération, d'une emprise de 37 343 m<sup>2</sup>, concerne des parcelles jusqu'alors situées au sein du parc du château de la Perrière. L'essentiel des vestiges mis au jour est de ce fait de nature végétale, et n'est accompagné que de rares fosses ou fossés.

Ces résultats plus que ténus ne font que confirmer les conclusions des études documentaires et des opérations archéologiques menées sur Fontsèche et Tonnay-Charente, depuis le début des années 2000. Les vastes espaces si-

tués immédiatement à la sortie septentrionale de la ville, avant le bourg ancien de Fontsèche, ne semblent pas densément occupés avant une époque très récente et plutôt réservés jusqu'alors aux pratiques agricoles.

Gaëlle LAVOIX

#### Lavoix, 2013

Lavoix G. : *Poitou-Charentes, Charente-Maritime, Tonnay-Charente*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013, 43 p.

Moyen Âge

Temps modernes

## TRIZAY

### Église de Monthérault

L'église de Monthérault, située dans la commune de Trizay, est désaffectée depuis 1826. Dans un état de ruines avancé depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, la tempête de décembre 1999 a finalement entraîné l'effondrement de son clocher. La municipalité de Trizay a entrepris un projet de sauvegarde : inscription à l'inventaire des monuments historiques (28 octobre 1996) puis demande d'étude archéologique en préalable aux travaux de restauration (étude de bâti et sondages). Une première étude a été réalisée par le service archéologique départemental de Charente-Maritime en 2009 (Mandon, Normand, 2011 ; Mandon, 2012). Elle a été poursuivie par Atemporelle en 2012, dans le cadre d'une fouille préventive (sondages dans l'église), permettant ainsi de répondre à certaines questions restées sans réponses (Mandon, 2013).

Le village de Monthérault se situe sur un bas plateau bordant la rive gauche de la Charente, à hauteur de Rochefort. Le site forme une presqu'île limitée par les marais de la vallée de l'Arnoult au sud et à l'ouest, par ceux de la Charente au nord.

Les sources mentionnant le site sont peu abondantes : l'église paroissiale Notre-Dame de *Monte Ayraudi* apparaît dans les textes au XIII<sup>e</sup> s. (dans la seigneurie de la Bergerie, fief des seigneurs de Tonnay-Charente). En 1683, la cure est à la nomination du prieur de Soubise. En 1826, la commune de Monthérault est rattachée à celle de Trizay. L'église est vraisemblablement désaffectée à partir de cette date.

Les sondages réalisés dans la nef ont permis de mettre au jour plusieurs trous de poteaux antérieurs à la première église maçonnée, dessinant un édifice large de 4,6/4,8 m (fig. 1). La vocation religieuse de ce premier édifice n'est pas avérée, bien que probable. Sa datation reste imprécise (IX<sup>e</sup>-début XI<sup>e</sup> s.). Même si le niveau d'occupation qui lui est

associé montre des traces de feu, cela ne semble pas indiquer que toute la structure a brûlé. Les poteaux étaient encore en place lors de la construction de l'actuelle nef, dont les fondations, irrégulières, contournent ces structures antérieures. Ces poteaux auraient pu être interprétés comme de simples perches d'échafaudage mais leur localisation n'est pas en parfaite adéquation avec les trous de boulins de l'actuelle nef. Leur mise en œuvre, dans des creusements très profonds, est antérieure à la tranchée de fondation de la nef. Cette nouvelle donnée oblige à revoir la datation de certaines sépultures en pleine terre repérées au sud de l'église en 2009 : elles peuvent être antérieures au XI<sup>e</sup> s.

Le plan de la première église maçonnée est désormais connu (fig. 1) : nef charpentée, légèrement trapézoïdale à vaisseau unique (11 m de longueur par 5,25 / 5,6 m de largeur dans l'œuvre), prolongée par un petit chevet se composant d'une travée carrée (3,8 m de côté) et d'une abside (3,5 m d'ouverture, 2,15 m de profondeur, fig. 2). Les deux parties étaient reliées par un arc triomphal étroit (1,67 m) qui perdura jusqu'à l'époque moderne. L'ensemble de l'église était construit en moellons de petit calibre, avec des pierres de taille pour les chaînes d'angle et les ouvertures, sans aucune articulation. L'ensemble de l'abside et une partie de la travée carrée étaient occupés par une plateforme maçonnée matérialisant le sanctuaire. Cette structure et une banquette aménagée contre le mur ouest de la travée, ont été construites dans un second temps, peut-être très rapidement après, tout comme le clocher-mur surmontant l'arc triomphal. Les datations par radiocarbone des charbons contenus dans le mortier ont permis de préciser l'époque de construction de l'église : la fourchette chronologique reste large (incluant le XII<sup>e</sup> s.). Compte tenu des caractéristiques de l'édifice et des pics des courbes issues des analyses, il doit remonter au 2<sup>e</sup>, voire 3<sup>e</sup> tiers du XI<sup>e</sup> s.

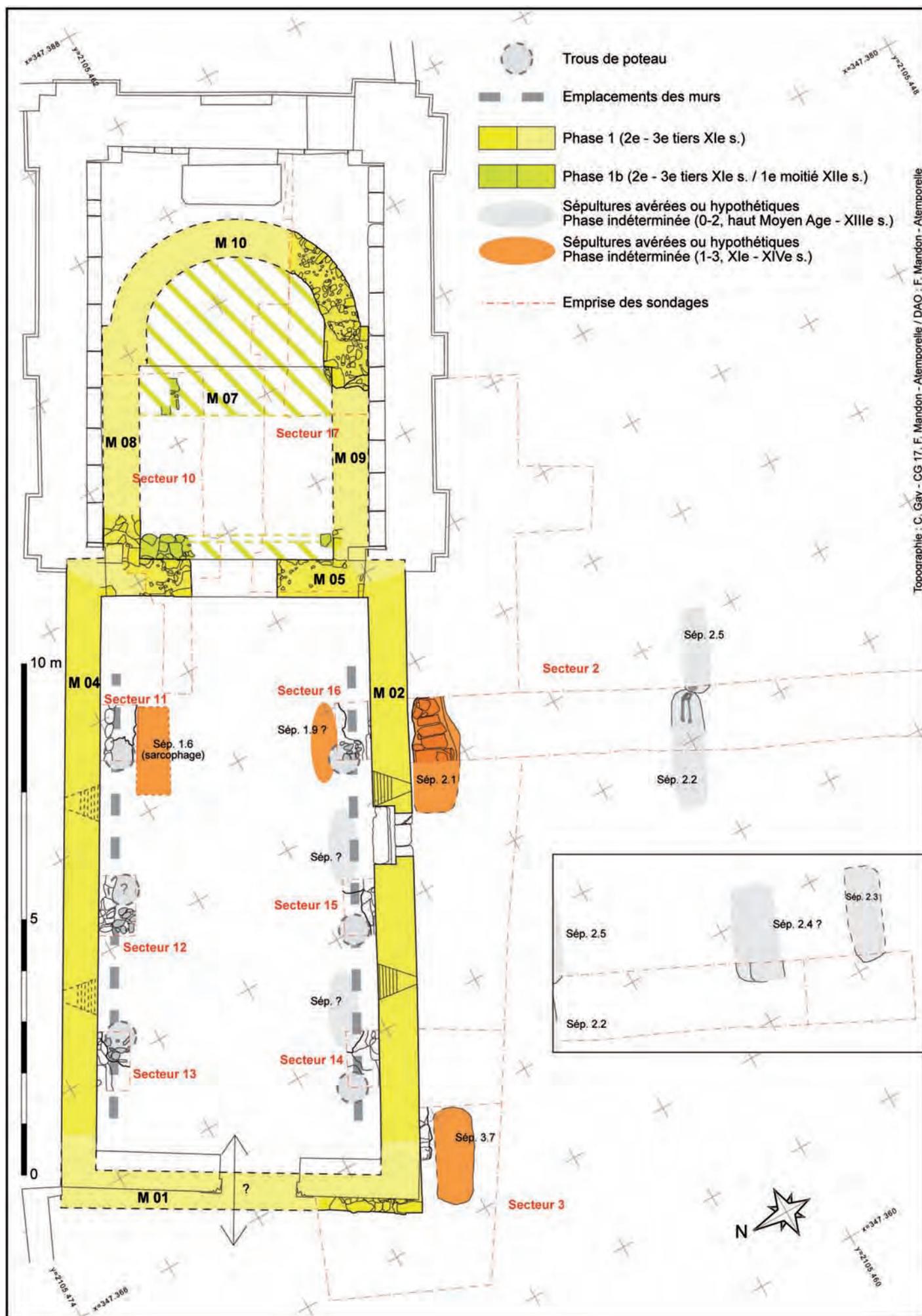


Figure 1 : Trizay, plan de l'église de Montherault, phase 0 (haut Moyen Âge) et phase 1 (2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> tiers du XI<sup>e</sup> s.) (DAO : F. Mandon, Atemporelle).



Figure 2 : Trizay, vue de l'abside, depuis l'est. (Cliché : F. Mandon).

Les analyses ont montré que l'église ne pouvait pas être antérieure, confortant les hypothèses de Christian Gensbeitel qui invite à la prudence quant à la datation des édifices « archaïques » (Gensbeitel, 2005).

Le chevet, entièrement reconstruit en pierres de taille dans la 2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s., a perdu sa voûte en berceau brisé. Il a été construit autour de l'ancien chevet, maintenu en élévation pendant le début des travaux. L'ancienne abside devait être entièrement arasée, projet abandonné au profit d'une surélévation du nouveau sanctuaire.

Les nouveaux sondages ont permis de préciser un moment particulier de l'histoire de l'église. Des travaux ont été réalisés dans le chevet au XIV<sup>e</sup> siècle (1<sup>ère</sup> moitié) : comblement d'une importante fosse présente au centre du chevet (correspondant à une importante structure enfouie ?), sols de terre battue (associés au négatif d'un élément mobilier, de type chancel). Dans la nef, une structure maçonnée a été construite (XIV<sup>e</sup> s.), postérieurement à une sépulture (sarcophage). Elle se situe en avant de l'arc triomphal et peut être associée à des aménagements réalisés dans les murs : l'ensemble pourrait correspondre à une tribune.

Il s'ensuit une phase d'abandon datable de la 2<sup>e</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> s., marquée par la démolition du sol du sanctuaire (sol construit, récupéré ?), la présence d'une grande quantité de vitraux et de quelques objets (calice en verre ?). Cette phase est à mettre en parallèle avec ce qui avait été observé au sud de l'église : construction de bâtiments aux

XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s., brutalement abandonnés dans le courant du XIV<sup>e</sup> s. L'effondrement de la voûte du chevet pourrait être lié à cet abandon, en relation avec les troubles de la guerre de Cent Ans (notamment ceux du milieu du XIV<sup>e</sup> s.).

Le dallage actuel situé dans la moitié est du chevet était à l'origine surélevé par rapport au reste de l'édifice. Il correspond au sanctuaire, perpétuant une division existant depuis le début. Il peut difficilement être daté mais semble correspondre au début de la restauration de l'église, peut-être contemporain de la reconstruction de la façade à la fin du XV<sup>e</sup> s.-1<sup>ère</sup> moitié du XVI<sup>e</sup> s. Les travaux postérieurs avaient déjà pu être cernés en 2009 : reprise des parties hautes du chevet, rejointoiement général, percement d'une porte à l'est (en relation avec la construction d'une sacristie ?), rehaussement du sol de la nef et mise en œuvre du dallage régulier dans la 1<sup>ère</sup> moitié du XVII<sup>e</sup> s., réfection de l'arc triomphal par les La Rochefoucauld (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.).

Les nouveaux sondages ne permettaient pas de cerner les pratiques funéraires au sein de l'église, ce qui aurait nécessité une fouille exhaustive. Seules des inhumations en cercueil de l'époque moderne ont été fouillées. Certaines des sépultures repérées (supposées ou avérées) peuvent remonter aux origines de l'édifice, dans la nef. D'autres sont avérées pour le Moyen Âge : sarcophage, peut-être en remploi, dans la nef (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.), sépultures dans le chevet roman, en avant du sanctuaire (XIV<sup>e</sup> s.). Il apparaît surtout que la topographie des tombes a été conservée jusqu'à la fin de l'époque moderne. Le cas est manifeste pour les tombes du chevet ou pour le sarcophage, mis en place anciennement mais qui a pu servir de multiples fois jusqu'aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s., époque de la mise en place d'une grande pierre tombale, exactement au même emplacement. Le site de Monthérault présente donc encore un potentiel très important et peu perturbé pour l'étude des pratiques funéraires.

Fabrice MANDON

#### Gensbeitel, 2005

Gensbeitel C. : « Deux nefs romanes archaïques du canton de Saint-Porchaire. Sainte-Radegonde et Notre-Dame de Monthérault », *Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime*, 32, 2005, p. 45-57.

#### Mandon, Normand, 2011

Mandon F., Normand É. : *Trizay (Charente-Maritime), Monthérault, église Notre-Dame, avril-mai 2009*, dossier final de synthèse, conseil général de la Charente-Maritime, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2011, 72 p.

#### Mandon, 2012

Mandon F. : « L'église de Monthérault (Trizay, Charente-Maritime) : évolution d'un édifice rural », *Bulletin de liaison et d'information de l'Association des Archéologues de Poitou-Charentes*, 41, 2012, p. 63-74.

#### Mandon, 2013

Mandon F. : *Trizay (17), Église de Monthérault – sondages archéologiques*, rapport final d'opération, Atemporelle, Parthenay, 2013, 148 p.



Protohistoire

Moyen Âge

## VAUX-SUR-MER

### Le Cormier, Les Battières phase 2

Époque contemporaine

La phase 2 du projet d'aménagement d'une ZAC au lieu-dit Le Cormier-Les Battières, sur la commune de Vaux-sur-Mer a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. Les tranchées ont permis de mettre au jour quatre ensembles de vestiges.

Les plus récents sont les témoins d'une importante et marquante période de l'histoire contemporaine de la commune de Vaux-sur-Mer et du royannais en général. Il s'agit de vestiges peu rencontrés et peu décrits en contexte archéologique dans la région et illustrant dans le cas présent, les aménagements mis en place par l'armée allemande lors de sa résistance face à l'armée française à la fin de la seconde guerre mondiale dans ce qui fut qualifié de « Poche de Royan ». Outre les vestiges archéologiques, de nombreux impacts au sol montrent l'intensité des bombardements alliés effectués pour détruire ces installations militaires allemandes. Seul un abri pour mitrailleuse est aujourd'hui conservé en élévation. Les autres vestiges de ce type ont été depuis abattus puis comblés la plupart du temps avec des gravats ou déchets ménagers. Il reste également en place au moins un abri souterrain que nous avons exploré en coupe.

Le deuxième ensemble de vestiges archéologiques concerne le haut Moyen Âge. Il se développe sur une petite hauteur et ses abords immédiats en contre-bas, à proximité immédiate d'un réseau hydrographique offrant potentiellement un accès à la côte. Des ressources marines ont d'ailleurs été exploitées comme l'indique la découverte de malacofaune dans de nombreuses fosses dépotoir réparties sur l'ensemble de l'occupation médiévale (Secteur 01). La démonstration d'un accès à l'océan via le cours d'eau situé à proximité du site reste à faire par une étude paléoenvironnementale adaptée, mais le diagnostic a permis de mettre en évidence la faisabilité d'une telle approche. En effet, des sondages profonds montrent la possibilité d'accéder à l'observation de séquences stratigraphiques conséquentes pouvant documenter l'historique du comblement du réseau hydrographique jusqu'à la côte. Ces niveaux stratigraphiques étant situés dans une extrémité du réseau pourraient ne fournir qu'une vision partielle de son histoire. En revanche, une série de carottages depuis la source du cours d'eau jusqu'à l'océan via la zone du marais viendrait judicieusement compléter ces données. L'accès au milieu marin et à ses ressources n'est pas anodin dans ce contexte d'occupation médiévale car il permettrait de mieux caractériser le type d'installation et les activités associées (activités salicoles ? pré salés ?, circulation par voie d'eau ? en fonction du milieu mis en évidence ; marais, eau douce, eau saumâtre, etc.). En outre, si la majorité des structures archéologiques s'apparente à une zone d'habitat (fosse silos, trous de poteaux, fossés de délimitation, etc.) que seule une vision extensive permettrait d'appréhender en détail, il reste une série de structures dont la fonction de protection contre les effets d'inondations (fossés Secteurs 01 et 03) demeure hypothétique. Elle mériterait d'être confrontée à des don-



Vaux-sur-Mer, vue générale d'un des ensembles d'enclos protohistoriques circulaires et carrés (Cliché : L. Soler).

nées paléoenvironnementales. En outre, une telle approche viendrait alimenter la vision du contexte paléoenvironnemental des vestiges protohistoriques découverts sur le reste de l'emprise du diagnostic. Enfin, la détermination du mobilier céramique du haut Moyen Âge retrouvé, mériterait d'être affinée et la présence d'éléments renvoyant davantage à l'Antiquité tardive ajoute à l'intérêt du site un caractère transitoire potentiel entre les deux périodes.

Les vestiges les plus anciens rencontrés dans l'emprise du diagnostic sont attribuables à la Protohistoire. Trois fosses contenant quelques fragments de céramiques ont été identifiées en limite de zone inondable. Dans le même secteur coexistent des fossés médiévaux et de chronologie indéterminée. Dans la partie haute de l'emprise dominant la vallée, une concentration d'enclos fossoyés protohistoriques a été mise au jour. Cette série est intéressante pour plusieurs points : elle reflète en un même lieu une grande part de la diversité de taille, de concentration et de morphologie rencontrée pour ce type de monuments. En effet, on y trouve l'association d'enclos circulaires et rectangulaire, de petites et grandes dimensions, isolés ou regroupés. Autre point d'intérêt, les rares éléments datant nous renvoient au début de l'âge du Bronze, mais en l'état actuel des connaissances, les enclos circulaires sont les seuls attestés pour l'âge du Bronze, ce qui fait qu'un moins un des enclos (le rectangulaire) est plus récent. Or le contact stratigraphique avéré entre plusieurs de ces monuments, de taille et de morphologie distinctes suggèrent la possibilité d'établir un phasage chronologique entre ces différentes structures. De plus la présence de structures internes aux enclos, suggère l'existence de dépôts funéraires ou autre qui peuvent revêtir des formes différentes et témoigner de fonctionnements pluriséculaires. Enfin, des structures externes aux enclos, sous forme de fosses et trous de poteaux indiquent l'existence d'aménagements au moins aussi anciens que seule une exploration extensive, trop rarement mise en place dans ce type de contexte, permettrait d'appréhender.

Ludovic SOLER



## PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE

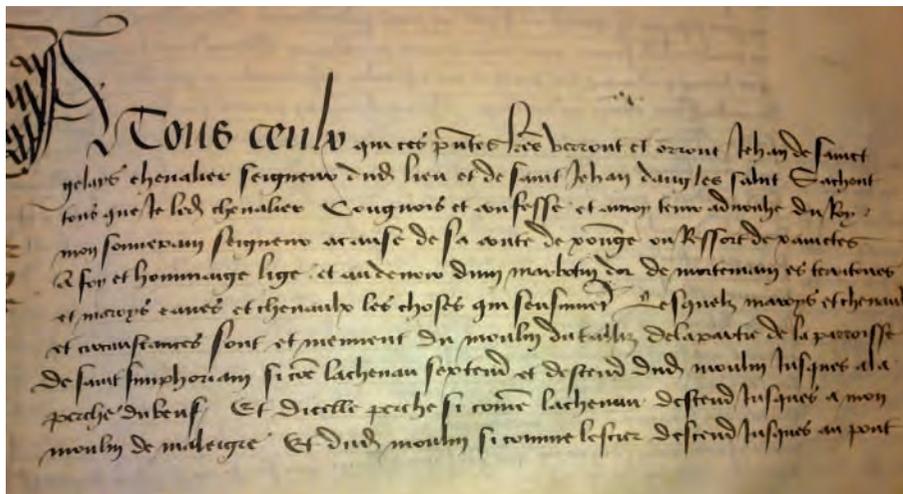
Moyen Âge

Temps modernes

### Les marais charentais au Moyen Âge et à l'époque moderne : peuplement, environnement, économie

Le projet collectif de recherche (PCR) intitulé « les marais charentais au Moyen Âge et à l'époque moderne : peuplement, environnement, économie » existe depuis 2011 et l'année 2013 correspond au milieu du programme tri annuel de cette recherche. Cette dernière associe des archéologues, historiens et environnementalistes venant d'horizons institutionnels divers et qui s'associent au sein de plusieurs axes de recherche.

**Le premier axe** s'oriente autour des thématiques liées à l'organisation et au peuplement de ce territoire qui correspond principalement à l'ancien golfe de Brouage (Charente-Maritime) et ses marges. Dès le début du PCR une recherche documentaire menée par Didier Delhoume pour la période médiévale a eu pour objectif de recenser les fonds principalement aristocratiques dans le but de comprendre le rôle qu'ont pu avoir ces cadres religieux et laïcs dans la mise en valeur de ce territoire. Il apparaît très tôt que les établissements religieux ont joué un rôle important et les efforts de cette année ont porté sur les archives de l'abbaye auvergnate de la Chaise-Dieu qui possédait des prieurés en Saintonge dont celui de Sainte-Gemme, lui-même propriétaire de nombreuses salines dans le golfe de Brouage.



PCR « Les marais charentais au Moyen Âge et l'époque moderne »,  
aveu 1461 AN P 585 n°III fol III r (Cliché : D. Delhoume).

Cette recherche va être complétée cette année par un travail mené par Cécile Treffort sur la période du haut Moyen Âge. Malgré les faibles sources concernant la région, ce qui a obligé à élargir le cadre d'étude, il apparaît que cet espace maritime, considéré comme une marche, a fait l'objet d'un enjeu territorial important lors des conflits picto-angevins. Une autre facette de cet axe concerne les éléments structurant de ce paysage et en particulier les ports. Reprenant un premier inventaire réalisé par Guillaume Bellec, une prospection géophysique (Vivien Mathé, Adrien Camus) a été réalisée sur le site de la Prise du port, commune de

Saint-Jean-d'Angle. Un port est mentionné dès le xv<sup>e</sup> s. et paraît être encore présent au début du xvii<sup>e</sup> s., toutefois les documents du siècle suivant ne le mentionnent que par un lieu-dit, occupé par un moulin à vent. La prospection a permis de repérer les bâtiments aujourd'hui disparus et apportent des informations intéressantes sur la configuration des lieux et l'organisation possible du port. Les difficultés que rencontre cette recherche de terrain répond également aux inventaires en archives réalisés par Sébastien Périssé qui a pu identifier des lieux de chargement du sel situés en plein cœur du marais au plus près des salines. Leur appellation, particulièrement descriptive, « ports à planche », est particulièrement révélateur de la difficulté d'identifier sur le terrain ce genre d'infrastructures.

**Le deuxième axe** de recherche se penche sur les marais salants proprement dits et ses productions. Il apparaît que la mise en valeur de cet espace, et en particulier ses marges continentales, est plus précoce qu'on peut l'imaginer. La prospection-inventaire engagée dès 2011 par Pierre-Philippe Robert sur les ateliers de terre cuite en est la traduction significative. La découverte de nombreux fours montrent une activité importante dès la fin du premier Moyen Âge. Devant l'importance des découvertes, cette année a été

mise à profit à l'identification de la production : caractérisation du vaisselier et détermination des groupes techniques. Ceci devrait permettre de pouvoir repérer cette production sur les sites de consommation et d'évaluer son aire de diffusion. L'activité principale du golfe de Brouage s'appuie naturellement sur l'exploitation des marais salants. Deux approches sont menées en parallèle afin de comprendre l'évolution de ce paysage fortement anthropisé. Le regard historique avec une forte orientation économique est mené pour la fin Moyen Âge par Sébastien Périssé et pour les xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> s. par Thierry Sauzeau. Le premier a démontré cette année que la phase de reconstruction agricole s'est traduite également dans les marais, à la fois par une progression vers

les zones les plus proches du littoral mais aussi par un maintien d'une exploitation en fond du golfe que l'on pourrait croire complètement colmaté. Thierry Sauzeau, par l'étude d'un document de 1714, brosse un tableau différent où l'exploitation du sel est en crise : abandon d'une grande part du domaine salicole qui se concentre sur une partie occidentale du golfe, un havre de Brouage en perte de vitesse en raison certainement d'une sédimentation importante et d'un manque d'entretien, un transfert de propriété de grands propriétaires, plutôt investisseurs de capitaux, à une multitude de petits propriétaires, principalement laïcs et d'origine

locale. Cette recherche historique est relayée sur le terrain par un inventaire des cabanes de marais apparemment implantées au début du XIX<sup>e</sup> s. et qui traduisent une volonté de réoccuper un territoire en s'appuyant sur une nouvelle activité agro-pastorale. Cette mutation a pu être engagée grâce à des travaux d'assainissement engagés par les intendants d'Ancien Régime et surtout repris par Le Terme sous la Restauration. Malgré ces mutations, le paysage conserve de nombreuses traces des anciennes activités salicoles et la fossilisation des multiples composantes du marais salant offre des possibilités de modélisation, un travail actuellement en cours par Frédéric Pouget. Son objectif est de pouvoir reconstituer une « prise » si possible médiévale, ou au moins du XVI<sup>e</sup> s., sachant que la documentation iconographique actuelle est très indigente pour les périodes antérieures au XVIII<sup>e</sup> s.

L'ensemble de ces travaux sur l'évolution des marais s'appuie également sur des disciplines environnementalistes. Une carotte, réalisée sur le site de la Maison Champlain à Brouage et étudiée par Catherine Dupont, a été décevante. Elle permet toutefois, associée à une analyse palynologique réalisée l'année précédente, de comprendre la formation du marais au moment de l'installation de la citadelle-port de Brouage.

**Le troisième et dernier axe** porte sur le mode de vie et les sociétés littorales. Cet axe conjugué à la fois des travaux

sur des sites archéologiques dans ou sur les marges du golfe de Brouage et des études archéozoologiques. Pour exemple, le travail de Laura Le Goff en malacologie se poursuit par un complément d'étude sur le site rural de la Gripperie-Saint-Symphorien. Il rejoint le constat sur l'importance en complément alimentaire de cette ressource maritime que l'on retrouve également mentionnée explicitement dans les règles des communautés monastiques littorales comme celle du prieuré de Sainte-Gemme.

La seule intervention de terrain pour cette année a été celle portant sur une cabane de marais construite au début du XIX<sup>e</sup> s. dans la prise de Saint-James, commune de Hiers-Brouage. Cette opération assez originale a pu éclairer d'un jour nouveau ce type de construction dont certaines émaille encore le paysage du marais de Brouage, souvent à l'état de ruine. L'étude a porté à la fois sur la structure de l'édifice, sa position dans l'alternance des bosses et des bassins qui composent une prise de marais et sur les traces de son quotidien contenues dans les niveaux d'occupation. Les nombreuses questions qui restent en suspens démontrent la complexité du sujet malgré la période d'étude assez récente mais qui ne trouve toujours pas de relais éclairant dans les archives, actuellement en cours de dépouillement par Hervé et Sylvie Porcher.

Alain CHAMPAGNE et Éric NORMAND

## PROSPECTION THÉMATIQUE

### Recherche de lieux de productions céramiques (PCR « Les marais charentais au Moyen Âge et à l'époque moderne »)

Les territoires prospectés sont de 15 km<sup>2</sup> à la fin 2013. Les sites médiévaux occupent un espace limité de 2 km<sup>2</sup> avec une densité de 7,5 sites par km<sup>2</sup>. Leur densité est de 0,5 site au km<sup>2</sup> pour le reste de la commune.

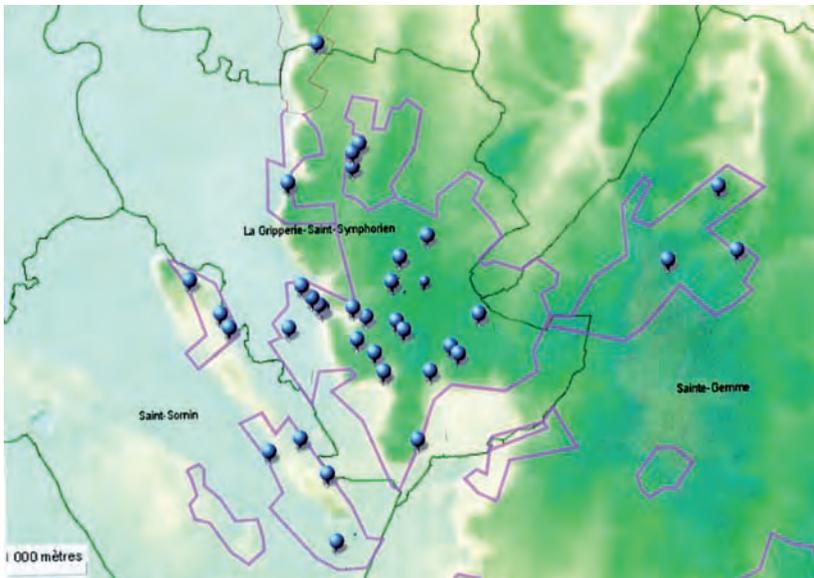
Les sites des ateliers et des occupations qui leur sont contemporaines, au nombre de 22, se classent en 6 groupes en fonction de leurs productions.

- officines ayant produit des pots : 6
- officine ayant produit de la tuile : 1
- officines ayant produit des pots et des tuiles : 3
- officines ayant produit des pots, des tuiles et de la chaux : 1
- sites indéterminés : officine ou occupation : 2
- sites d'occupation : 9 (dont 4 ont perduré jusqu'à l'époque moderne).

Ces résultats confirment l'hypothèse ayant motivé la prospection : La Gripperie-Saint-Symphorien a été un village spécialisé de production potière et tuilière au Moyen Âge au cours d'une période allant du X<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> s. À cette production semble s'ajouter une production métallurgique donnée par la découverte d'un troisième dépôt de scories dans l'en-

vironnement des sites et en l'absence de restes d'une autre époque.

Le village est situé au sud du bourg actuel en bordure du rivage ancien du Golfe de Brouage. Il est limité au sud par le cours de La course du havre de Brouage. L'embranchement sud du chemin de Champagne, marqué par les lieux-dits La Fourche, La Borne, et la superposition d'un site gallo-romain et médiéval marque à l'est un espace dépourvu de traces d'occupation et d'exploitation des importants affleurements argileux. L'embranchement conduisant au rivage regroupe la majorité des sites. L'espace au nord du chemin reste encore mal connu en raison de l'alignement des propriétés privées à la bordure maritime du plateau. On observe cependant une vaste étendue vide d'occupation et de nombreuses anomalies de terrain dans le Bois de la Rouchère. La carte des argilières en cours d'établissement fait apparaître deux types de carrières en dehors des carrières en exploitation. Les carrières en front de taille quand elles ne sont pas des sablières (sable à maçonnerie ou sable à faire du verre) sont majoritairement associées aux fours tuiliers modernes. Les fosses d'extraction sont liées aux productions médiévales. Les fosses appelées locale-



Prospection thématique « Recherche de lieux de productions céramiques », carte de répartition des lieux de production céramique médiévaux et modernes (DAO : P.-P. Robert, fond carte : cadastre napoléonien, conseil général de la Charente-Maritime).

ment « clones » semblent être d'origine médiévale comme le Clône de la taverne dans Le bois de l'Ardiller.

### Inventaire des collections

Le travail d'approche des productions de La Gripperie-Saint-Symphorien a porté sur l'inventaire des collections de neuf ateliers assurés. Il a permis d'isoler, sur le site de La Massonne, un lot important de céramiques très cuites comparables au mobilier du niveau ancien du cimetière de Saint-Symphorien (Gissingier, 2009) daté de la fin du haut Moyen Âge, et antérieur à la production des ateliers.

Le nombre de vases-individus est de 3611 dont 8 formes archéologiquement complètes. L'analyse des groupes techniques met en évidence l'homogénéité des productions.

Les pâtes sont sableuses, moyennement grossières, avec des inclusions multiples de granulométries variables. Elles sont de couleurs claires, blanchâtre beige, tournées avec une surface peu soignée. Aucune forme n'a été associée à un groupe technique.

Les formes produites, pour un catalogue comptant 36 formes, sont essentiellement des pots et des cruches. Les pots (66% de la production) sont caractérisés par une grande variété de bord à gorge interne et à col peu marqué. Les lèvres à inflexion externe présentent un bandeau étroit qui, selon les ateliers apparaît majoritairement convexe ou plat. Les cruches (21 % de la production) possèdent un bec ponté opposé à une anse rubanée. Les proportions des cruches à lèvre éversée et bord plat et des cruches à bord vertical varient sensiblement d'un atelier à l'autre.

À l'exception des mortiers les vases sont peu décorés. Le décor majoritaire composite, bande d'applique et impression de doigt, est propre aux grands vases. Il se retrouve sur les cruches à lèvre éversée, seule cruche pouvant être décorée, sur le verseur ou l'anse et aussi entre l'anse et le verseur sous forme d'une virgule à la liaison col panse. Les poinçons offrent la plus grande variété de motifs (circulaire, damier, rosace, peigne). Les molettes intéressent deux ateliers du groupe de Trompe Loup.

Pierre-Philippe ROBERT

Paléolithique

Néolithique

## PROSPECTION INVENTAIRE Canton de Saint-Porchaire

Antiquité

Comme c'est l'usage depuis plusieurs années nous avons prospecté le canton de Saint-Porchaire.

Bien que nous soyons loin d'avoir visité tout le canton nous pouvons toutefois nous faire une idée assez fiable des implantations préhistoriques sur ce secteur et définir comment les grandes cultures ont occupé cette zone.

Le canton est traversé par deux vallées, la vallée du Bruant où coule un ruisseau du même nom, bordé de falaises avec ses grottes modestes, la vallée de l'Arnoult, beaucoup plus large, où la petite rivière l'Arnoult a fait son lit, on y voit quelques escarpements calcaires. Les plateaux sont très modestes car ils ne culminent guère à plus de 30 m voire 50 m pour quelques exceptions.

C'est sur ces plateaux que l'on rencontre quelques sites du Paléolithique inférieur et moyen. Le Paléolithique inférieur nous semble une culture pré-néandertalienne. Le Moustérien est majoritairement du groupe Charentien ; nous le rencontrons également dans quelques grottes de la vallée du



Prospection inventaire canton de Saint Porchaire, balance « romaine » (Cliché : Y. Olivet)

Bruant. Le Paléolithique supérieur quant à lui, est représenté presque uniquement par des grottes, avec, mais ce n'est pas une surprise, l'absence semble-t-il du Solutréen. Le Néolithique est extrêmement concentré sur le flanc des vallées ou en bordure de plateau près des lieux d'eau. Cette culture néolithique est importante et vraisemblablement plurielle ; nous ne pouvons pas démontrer avec certitude l'occupation du Néolithique ancien.

Une découverte intéressante cette année : un disque de calcaire dur et poli, de 9 cm de diamètre, perforé d'une largeur de 4 cm .

La présence de la période gallo-romaine est également bien marquée avec des *villas* complètement arasées où quelques vestiges refont surface par les labours, comme cette balance extrêmement bien conservée découverte cette année.

Yves OLIVET

Antiquité

## PROSPECTION INVENTAIRE

### Département de la Charente-Maritime

L'année 2013 a vu la poursuite de la recherche de sites archéologiques par vues aériennes sur les sites Internet dans le sud du département. Google Earth © avec ses Clichés de 2006 étant le principal pourvoyeur par la netteté de ses traces au sol.

Cinquante dossiers de découvertes ont été transmis au SRA dont un rapport concernant une découverte fortuite effectuée par une personne qui a récupéré des poteries gallo-romaines intactes lors de travaux à Saint-Thomas-de-Conac il y a plus de vingt ans. Ce site semble très prometteur car son emplacement ouvre des perspectives d'installation importantes à proximité, le long de l'ancienne côte au-dessus de la Gironde.

À Loulay, sur Les Treilles, un plan d'une *villa* gallo-romaine avec un péristyle, est apparu. Les dimensions relevées au curseur nous donnent une longueur de 62 m pour une largeur de 57 m.

Les sites du sud du département ont été déclarés en priorité : soit les communes de Chenac, Fontaines d'Ozillac, Leoville, Messac, Moings, Montendre, Pommiers-Moulons, Tugeras-Saint-Maurice, Vanzac et Vibrac.

Nous avons signalés les sites habituels avec des enclos souvent nombreux sur une même parcelle, et de formes variées : Circulaires, quadrangulaires, allongés avec les extrémités en courbes ou hexagonaux.

Une densité de sites importante sur certaines communes a motivé cette recherche dans le sud de la Charente-Maritime. Ces communes dont certaines ne possédaient au-

cune entité archéologique se retrouvent en fin d'année, décentriques de nombreux sites nouvellement enregistrés.

Les découvertes portent sur des sites constitués d'ensembles d'enclos circulaires découverts à Vanzac, Vibrac et Tugeras-Saint-Maurice ; Pour cette dernière, il faut signaler outre une ferme indigène, un exemple remarquable et complexe d'enclos circulaires et quadrangulaires. La commune de Fontaines-d'Ozillac a été riche en découverte avec onze sites inédits, parmi lesquels il faut signaler un bâtiment sur poteaux de type « Antrans » aux dimensions qui semblent considérables. D'après les mesures faites, nous avons une structure sur poteaux de 150 m de longueur sur 10 m de largeur. Les gros poteaux de l'axe central semblent espacés de 8 à 9 mètres. Le site paraît être circonscrit par une clôture couvrant environ 10 hectares. Une prospection au sol a permis de recueillir du mobilier céramique néolithique et protohistorique.

Un site gallo-romain inédit a également été découvert à Montendre. Il s'agit d'une occupation de type *villa* d'environ 144 m sur 100 m pour la partie principale et un rajout d'un bâtiment de 44 m sur 30 m à l'est . Malgré la certitude d'être en présence de bâtiments, une prospection sur la zone avec un terrain en maïs, n'a rien apporté de concluant.

La (re)découverte d'une *villa* à Le Gua, déjà mentionnée par L. Maurin et Begue, va permettre de compléter le plan de celle-ci.

Georges DURAND